DENIS GRAVEL HÉLÈNE LAFORTUNE ANDRÉ DIONNE

Notre-Dame-des-Prairies

D'hier à aujourd'hui

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Denis Gravel Hélène Lafortune André Dionne

Notre-Dame-des-Prairies d'hier à aujourd'hui

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVHISTO

NOTRE-DAME des Prairies

Cet album souvenir a été réalisé grâce à la contribution financière suivante :

La Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Le Gouvernement du Canada

La Caisse populaire Desjardins La Sablière

Le Député de Joliette, M. Guy Chevrette

Société de recherche historique
Archiv-Histo Inc.
535, rue Viger Est
Montréal (Québec) H2L 2P3
C.P. 45501, succursale Sault-au-Récollet
Montréal (Québec) H2B 3C9
Téléphone : (514) 873-6347
Courriel : archiv.histo@gmail.com
Site : Archiv-Histo.com

© Tous droits réservés

Dépôt légal : 2e trimestre 2001
Bibliothèque du Québec
Bibliothèque du Canada
ISBN 2-920480-69-3

Tous droits réservés pour tous les pays. Il est strictement interdit de reproduire quelque partie que ce soit de cet ouvrage par quelque moyen que ce soit : électronique, mécanique, photocopie, microfilm ou enregistrement sans l'autorisation de l'éditeur.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Message de monsieur le maire Alain Larue

Notre-Dame-des-Prairies, d'hier à aujourd'hui

Plus que nous rappeler nos origines, notre histoire nous permet d'apprécier l'importance de notre évolution en tant que municipalité et d'évaluer le riche potentiel que nous réserve l'avenir. C'est l'objectif que s'est fixé le conseil municipal prairiquois en publiant l'album souvenir « Notre-Dame-des-Prairies, d'hier à aujourd'hui ».

En moins d'un demi-siècle, Notre-Dame-des-Prairies est devenue une municipalité à laquelle tous ses citoyens s'identifient avec fierté, car elle est à leur image et à la mesure de leurs attentes.

Continuons à travailler ensemble à la consolidation et à l'affirmation de notre identité municipale avec toute l'ardeur et la conviction dont les Prairiquois et Prairiquoises sont capables, puisqu'il nous appartient de déterminer ce que deviendra demain. Notre-des-Prairies : une municipalité à la mesure de nos rêves.

Alain Larue
Maire

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Message de monsieur Guy Chevrette

Député de Joliette à l'Assemblée nationale

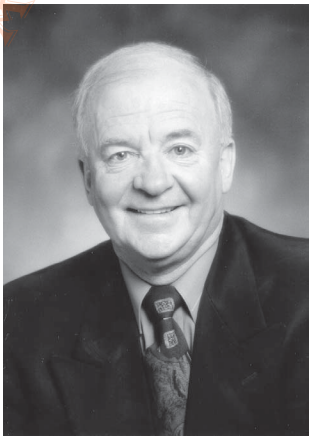

La publication d'un livre sur l'histoire de la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies souligne la fierté des Prairiquois et des Prairiquoises pour leurs réalisations.

Cet ouvrage représente un outil de référence fort précieux pour les générations futures. Il constitue également un hommage aux hommes et aux femmes qui ont travaillé à façonner la municipalité de Notre-dame-des-Prairies.

Je profite de l'occasion pour souligner le travail effectué par tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont oeuvré à la réalisation de ce document.

Bonne consultation !

Guy Chevrette

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Message de l'honorable Herb Gray, vice-premier ministre et ministre responsable de l'initiative du millénaire du gouvernement du Canada

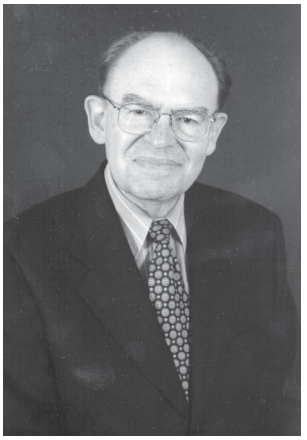

Le gouvernement du Canada est fier d'appuyer ce projet en y accordant une aide financière pouvant atteindre 13 430 $ par l'entremise du Programme des partenariats du millénaire du Canada. Ce programme assume jusqu'à un tiers des coûts admissibles des projets, alors que d'autres organisations et le secteur privé fournissent le reste du financement.

Sous le thème « Notre-Dame-des-Prairies, d'hier à aujourd'hui », ce livre-souvenir trace un portrait de la communauté prairiquoise et de son histoire. Il deviendra un outil de référence dont la consultation pourra rappeler à la population locale les débuts de la collectivité et l'informer des orientation futures qui guident son développement à l'aube du nouveau millénaire.

En cette période marquante de l'histoire, je vous félicite de vous joindre aux milliers de Canadiens qui oeuvrent ensemble dans l'esprit du thème national pour le millénaire : « Des souvenirs à partager, des rêves à façonner ».

Merci.

Herb Gray

L'honorable Herb Gray
Vice-premier ministre

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

La municipalité de Notre-Dame-des-Prairies, de même que les auteurs Denis Gravel, Hélène Lafortune et André Dionne, tiennent à remercier tout spécialement monsieur Gaétan Lachapelle pour sa collaboration à la préparation de cet ouvrage consacré à l'histoire de Notre-Dame-des-Prairies. Il a su apporter une aide précieuse tant à la recherche manuscrite qu'à celle d'ordre iconographique. Notre réflexion a sans aucun doute été stimulée par les échanges que nous avons eus avec ce fervent d'histoire et plusieurs autres citoyens de la localité. Nous tenons donc à remercier chaleureusement toutes les personnes qui nous ont permis de réaliser ce projet.

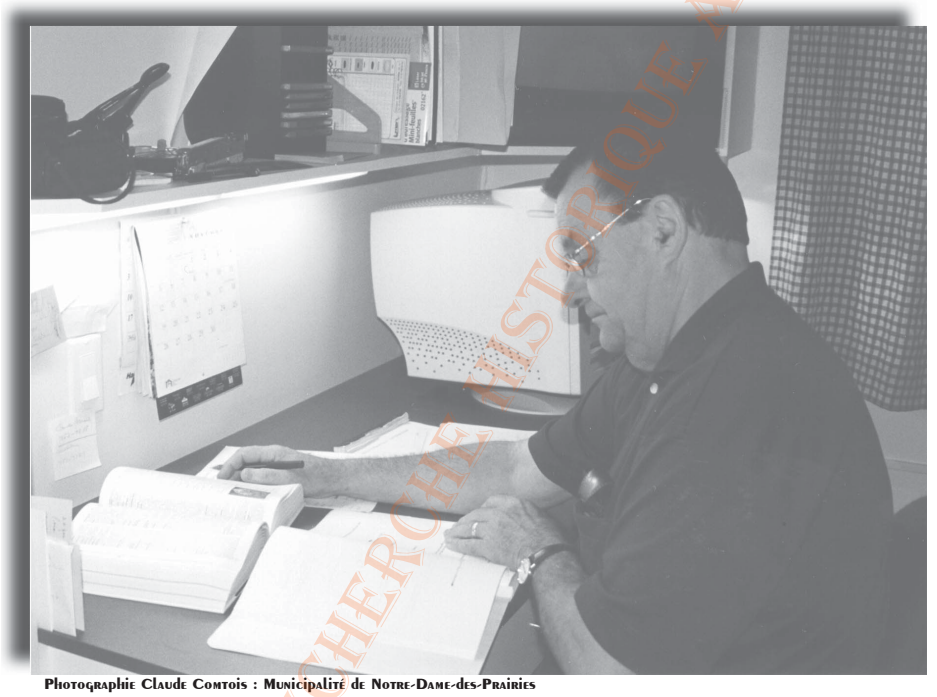

Photographie Claude Comtois : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Gaétan Lachapelle.

Bénévoles

Françoise Ducharme
Georges Monette
Lise Lambert-Beauséjour
Laurent Beaudoin
Lise et Victor Bérard
Agathe et Jean Lavallée
Cécile Boisvert-Leblanc
Angéline Desrosiers Breault
Marie Adam
Claude Comtois (photographe)

Nous tenons également à souligner le travail incessant de la Commission de la Famille de Notre-Dame-des-Prairies composée des conseillers monsieur Pierre Lambert et madame Denise Cloutier Bergeron. Signalons particulièrement le travail et l'acharnement de madame Denise Cloutier Bergeron la «mouche du coche» qui a permis de concrétiser cet ouvrage.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Prélude

En parcourant ce livre, le lecteur fera connaissance avec l'histoire de la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies. Cette publication, abondamment illustrée, le convie à découvrir les grands moments qui ont marqué son évolution.

Avant même que le nom de Notre-Dame-des-Prairies ne s'impose au milieu du XXe siècle, son territoire faisait partie des seigneuries de Lavaltrie et de Lanoraie. Son histoire se confond ensuite avec celle du village d'Industrie qui devient par la suite Joliette, nom de son fondateur. Puis, vers le milieu du XXe siècle, naissent successivement des territoires de Saint-Charles-Borromée, paroisse-mère, la paroisse du Christ-Roi et enfin celle de Notre-Dame-des-Prairies en 1950.

La démarche proposée ici s'attache à illustrer le cheminement de l'identité prairiquoise à partir de faits historiques et de témoignages populaires. Ce récit de l'histoire de Notre-Dame-des-Prairies embrasse plus d'un secteur de la vie humaine : le politique, la religion, le scolaire et différents savoir-faire culturels. Même si rédigé en très grande part à partir des matériaux documentaires, il s'en éloigne pourtant pour explorer de façon plus abondante encore la mémoire collective. Résultat du choix délibéré d'approcher l'histoire de Notre-Dame-des Prairies par ces « mémoires fragmentées », cet ouvrage tente de reconstituer des itinéraires variés où chaque Prairiquois pourra puiser des repères d'identité.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Collection Cécile Boucher

Thomas Boucher et son épouse, Alexina Tellier, et leur fils Léo Boucher.

Collection Ludovic Regis

Ludovic Regis au volant de sa Ford 1924 en compagnie d'amis en 1935.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Aux origines de Notre-Dame-des-Prairies

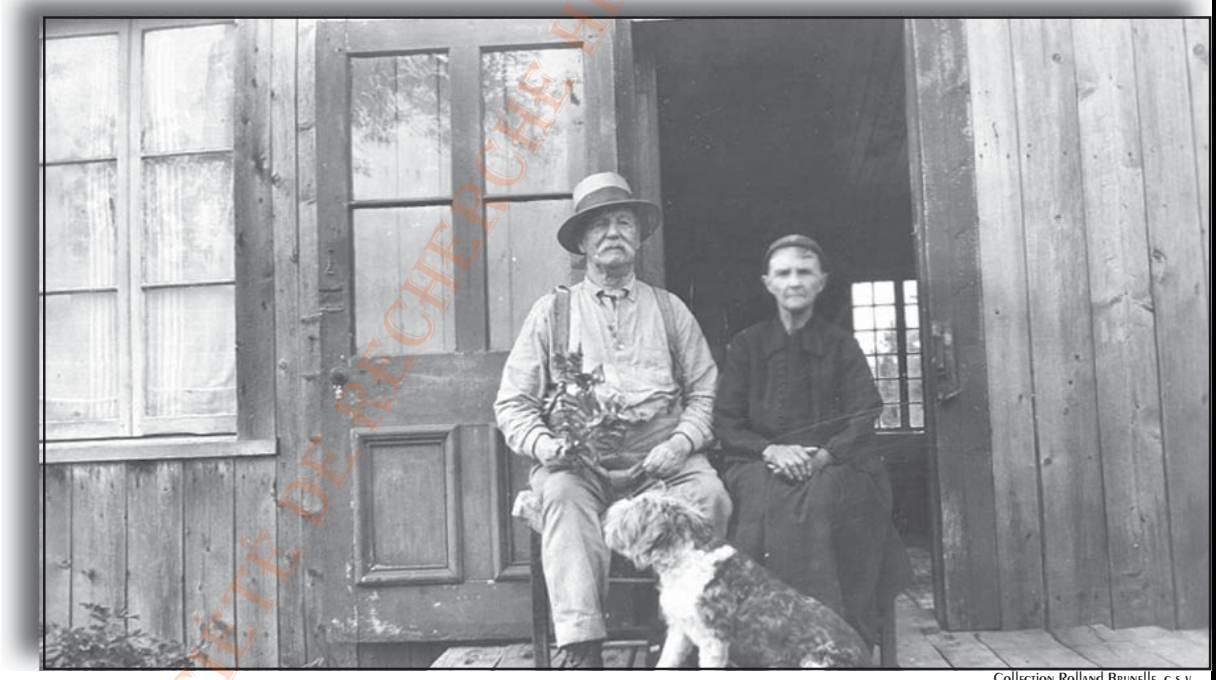

Collection Rolland Brunelle, c.s.v.

Ludger Brunelle et Nathalie Beaulieu, Première Chaloupe, grand-parents du Père Rolland Brunelle.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Les seigneuries de Lavaltrie et de Lanoraie

Sans entreprendre dans le détail l'histoire territoriale de la région, il importe d'y faire incursion dans le but de bien situer les origines de Notre-Dame-des-Prairies.

Le territoire du village de l'Industrie, rappelons-le, faisait partie à l'origine des seigneuries de Lavaltrie, de Lanoraie et de D'Ailleboust jusqu'aux premiers rangs du canton de Kildare en incluant les rangs de la Chaloupe. De forme irrégulière, il s'étend sur huit milles de long et sur près de deux milles de largeur. Il est limité à l'est, par le chemin Base de Roc, au sud par la rivière L'Assomption, qui rejoint le chemin de ligne du vieux moulin de Saint-Paul, au sud-ouest par les terres du ruisseau de Saint-Pierre jusqu'au premier rang du canton de Kildare et les 11e, 12e et 13e lots des second et troisième rangs du même canton, au nord par le chemin de ligne conduisant au moulin de Joseph Lefebvre près de la rivière la Chaloupe et au nord-est par la rivière la Chaloupe jusqu'au chemin de ligne de North-Jersey. Son territoire comprenait donc à l'origine les municipalités actuelles de Joliette, de Notre-Dame-des-Prairies et de Saint-Charles-Borromée.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

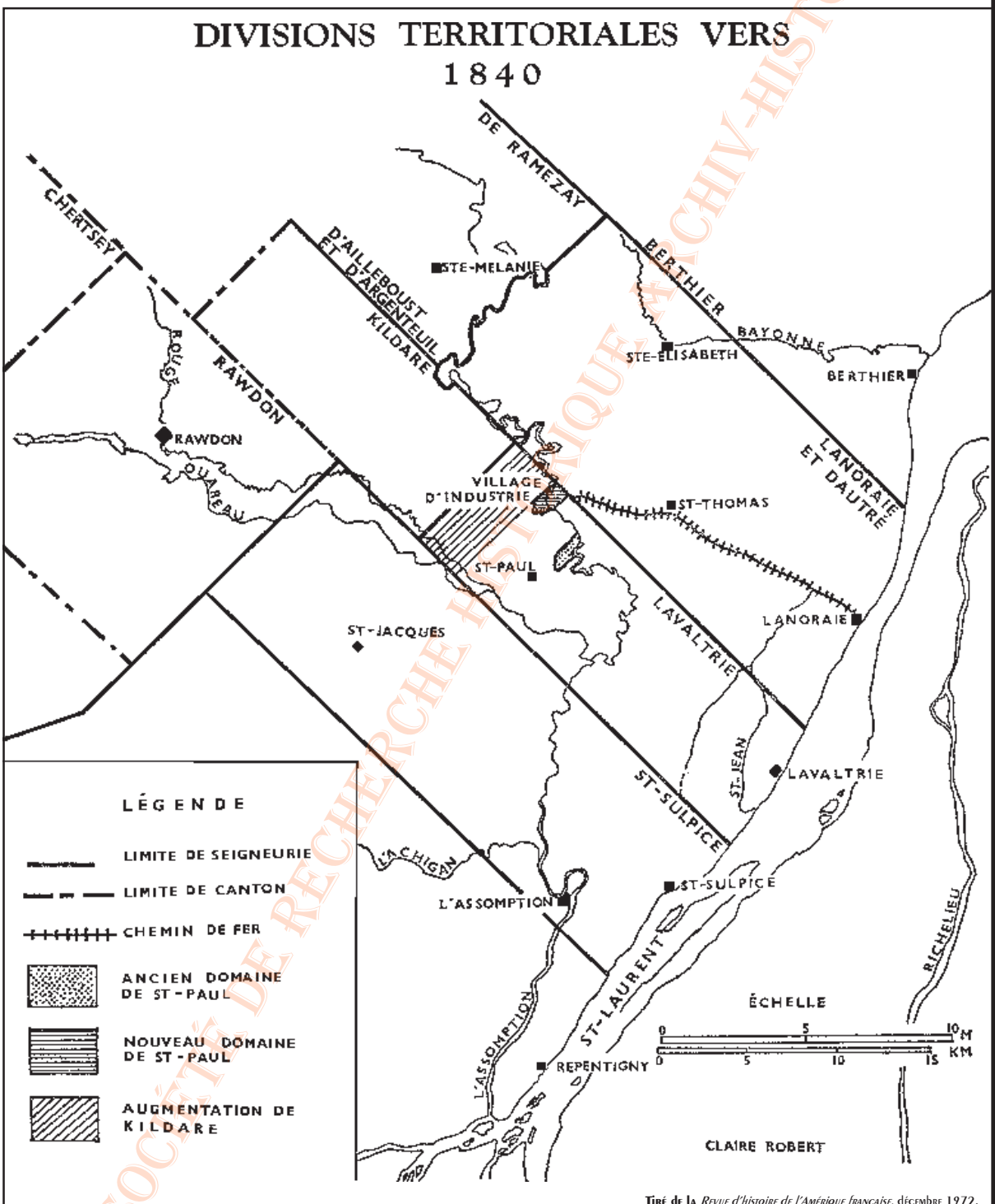

Tiré de la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, décembre 1972.

Divisions territoriales vers 1840.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Le seigneur entrepreneur, Barthélemy Joliette, et la naissance du village d'Industrie

Barthélemy Joliette a été officier de milice, notaire, homme politique, homme d'affaires, seigneur et juge de paix. Né le 9 septembre 1789 dans la paroisse de Saint-Thomas près de Montmagny, il est le fils d'Antoine Joliette, notaire, et de Catherine Faribault. Il épouse le 27 septembre 1813 Charlotte Tarieu-Taillant de Lanaudière. Son épouse lui ayant apporté en dot une partie importante de la seigneurie de Lavaltrie, il s'emploie à la développer vers 1822. Au cours des années précédentes, il avait exercé la profession de notaire, produisant en moyenne plus de 250 actes par année.

À cette époque, la seigneurie de Lavaltrie est presque entièrement couverte de forêt ; les terres ne sont pas toutes concédées, plusieurs espaces sont en bois debout, notamment une pinède près de la rivière L'Assomption. Pour renforcer son domaine seigneurial, Joliette fait construire, au printemps 1823, un moulin de trois étages en pierre de 115 pieds par 50. Les installations servent également à carder, à fouler et à moudre le blé. Dès 1824, le moulin est prêt à scier les premiers billots. Barthélemy Joliette vend son bois transformé en madrier afin de faciliter son exportation en Grande-Bretagne. Toutes ces activités attirent à son village bon nombre de travailleurs provenant notamment de la paroisse Saint-Paul.

En 1837, Barthélemy Joliette fait construire un second moulin à scie, près du premier, qui intéresse plus particulièrement le marchand Edward Scallon. L'approvisionnement en bois entraîne les draveurs vers des contrées un peu plus lointaines en amont des rivières. Or, le principal lieu d'exploitation se trouve autour de la rivière L'Assomption et s'enfonce à plus de 26 milles à l'intérieur des terres. De 1823 à 1850, l'économie du village de

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Drave sur la rivière L'Assomption.

Collection Jean Chevrette - photographie Louis Grypiuich

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

l'Industrie repose sur l'exploitation forestière. Pour agrandir les cadres de son village, Barthélemy Joliette va faire en sorte de compléter la gamme des institutions qui s'y trouvent : la fondation du collège en 1845 assure entre autres, à compter de 1847, la présence des clercs de Saint-Viateur qui occuperont à la fois, au village de l'Industrie, les fonctions de prêtres et d'enseignants. Toutefois, toute l'ampleur que Barthélemy Joliette avait entrepris de donner à son village n'allait se concrétiser que dans la seconde moitié du XIXe siècle.

Pour mieux stimuler encore le développement du village de l'Industrie, Barthélemy Joliette met finalement de l'avant le projet de construction d'un chemin de fer qui devait permettre un meilleur accès au fleuve Saint-Laurent. Il s'associe dans ce projet à son neveu, Gaspard Tarieu-Taillant de Lanaudière, ainsi qu'aux hommes d'affaires Edward Scallon et Peter Charles Loedel. Initialement, le projet prévoyait la construction d'une ligne ferroviaire de douze milles de long pour relier l'Industrie, L'Assomption et Lanoraie ; or les marchands du bourg l'Assomption s'y opposeront farouchement, tout comme les habitants de Berthier et de Lavaltrie.

C'est ainsi que fut retenue la voie la plus courte entre les localités de l'Industrie, Saint-Thomas et Lanoraie. Le tracé allait être plus difficile à réaliser à cause de l'état précaire du sol. Malgré tout, au printemps 1848, plus de 200 ouvriers prêts à travailler au pic et à la pelle pour traverser la forêt, les sables mouvants et les savanes, commencent leur dur labeur depuis Lanoraie. Tous les travaux sont supervisés par un ingénieur français, L. Voligny. La nouvelle entreprise devient entre-temps « *La compagnie du chemin à rails du Saint-Laurent et du village de l'Industrie* ». La voie ferroviaire inaugurée le 1er mai 1850, suit la ligne de démarcation entre les seigneuries de Lavaltrie et de Lanoraie. Désormais, c'est par chemin de fer que seront véhiculées les marchandises jusqu'au fleuve Saint-Laurent.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVHISTO

Affligé par la maladie, Barthélemy Joliette cède en 1850, suite aux sollicitations du curé Antoine Manseau et des clercs de Saint-Viateur, la propriété de l'église et du collège à ces derniers. Son village de l'Industrie devient, en 1855, Saint-Charles-Borromée du village de l'Industrie, décrété cité en 1863. La nouvelle ville se détache alors de Saint-Charles-Borromée pour devenir autonome et prendre le nom de Cité de Joliette.

Le moulin des Sœurs

Comme son nom l'indique, il a appartenu au milieu du XVIIIe siècle à une communauté religieuse : les sœurs de la Providence. Pour les amateurs friands d'histoire et de précisions, ce moulin à eau était situé sur le lot nº 301 du cadastre de la paroisse Saint-Charles-Borromée ainsi que sur les lots nos 12 et 13 de l'ancien arpentage du canton de Kildare. À cet endroit, un pont permettait d'enjamber la rivière L'Assomption, structure qui fut malheureusement emportée par les glaces.

Mais encore, me direz-vous? À l'origine, ce moulin en pierre a appartenu au seigneur de Lavaltrie, à Barthélemy Joliette, et puis, de 1853 à 1858, au commerçant Edward Scallon.

Collection Jean Chevrette - photographie Louis Grypinich

Vue panoramique de Saint-Charles-Borromée et du Domaine Lippé (1961). On remarque les chemins qui menaient de part et d'autre de la rivière L'Assomption au pont qui reliait autrefois les deux municipalités.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Il est vendu en 1858 aux sœurs de la Providence qui le gérèrent pendant une trentaine d'années. De nombreux propriétaires vont par la suite s'en porter acquéreur.

Ce moulin a servi à moudre le grain, à carder et même à scier, recevant pendant des années de 10 000 à 20 000 billes de bois par an provenant de la rivière L'Assomption. Certains propriétaires tenteront de modifier sa vocation première et de le transformer entre autre en beurrerie-fromagerie. Au cours de la Première Guerre mondiale, on y exploita une distillerie. Vers 1918, toute activité y est cessée définitivement.

Collection famille Sansregret

Construite en 1801, cette demeure a servi de maison de pension pour les travailleurs du moulin de monsieur Scallon. Habitée par Charles Chaput puis par son fils Joseph, la terre est ensuite léguée à madame Bernadette Lafond-Sansregret qui la vend à son fils Roger. Aujourd'hui, elle est la propriété de madame Anna Desrosiers Sansregret.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVI-HEBDO

Souvenirs de madame Anna Sansregret-Desrosiers

Monsieur Roger Sansregret possédait une terre des deux côtés de la rivière l'Assomption. Il habitait toutefois du côté de Saint-Charles-Borromée. Pour se rendre à sa terre cultivable, il utilisait un chaland. Quant à ses vaches, elles traversaient la rivière à la nage, matin et soir.

Du côté de Notre-Dame-des-Prairies, une belle plage avait été aménagée. Durant les beaux jours d'été, plus de 300 familles s'y rendaient pique-niquer. Monsieur Sansregret les conduisait sur son chaland pour un montant de 0, 25$. La plage ferma, vers 1945, quand le gouvernement imposa une taxe d'amusement.

Collection Jean Chevrette

Pique-nique au moulin des Soeurs, près de la rivière L'Assomption, au rang Sainte-Julie.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVHISTO

Histoire de train

Collection de la Société d'histoire Joliette de Lanaudière

Deux voies ferrées traversaient la municipalité Notre-Dame-des-Prairies bien avant que celle-ci ne fut fondée.

En 1850, Barthélemy Joliette avait fait construire une voie ferrée reliant le Village de l'Industrie à Lanoraie, près du fleuve Saint-Laurent, sur une longueur de 12 milles. « *La Compagnie de Chemin à rail du St-Laurent et du Village de l'Industrie* » cessa toutefois ses activités vers 1882, lorsque le réseau Montréal-Québec fut établi. Un embranchement fut construit vers Saint-Félix-de-Valois et Saint-Gabriel-de-Brandon pour y charger du gravier, qui servait surtout au réseau Montréal-Québec.

À la fin des années 1930, une voie d'évitement fut construite à l'intersection du rang Saint-Julie et de la rue Beaupied. Cette voie se dirigeait vers un « pit de sable» situé près de la rivière l'Assomption (au bout de la rue Pervenches). À cette époque, des trains chargés de sable se dirigeaient vers Montréal. Aujourd'hui, cette voie appartient à la Compagnie Bell-Gaz de Saint-Félix-de-Valois.

Au début du XXe siècle, une voie ferrée fut construite pour relier Montréal-Québec. Joliette devint alors un centre principal d'entretien et de réparation pour tout le réseau. Ces installations étaient situées aux environs de la Coopérative Agricole Profid'Or ; elles furent démolies par la suite.

Un citoyen de Notre-Dame-des-Prairies, monsieur Sinaï Beaupied, employé du chemin de fer, occupa plusieurs fonctions dont celles d'inspecteur et de contremaître. Affecté par la suite à la remise en état des wagons sur la voie ferrée, il devait donc être avisé le plus rapidement possible si un accident ferroviaire survenait sur le réseau Montréal-Québec. Monsieur Beaupied fut, en l'occurrence, le premier résident de la municipalité à bénéficier d'une ligne téléphonique.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVO-HISTO

Le Domaine Lippé

Suite au décès d'Hervé Lippé, arpenteur de la région de Joliette, son domaine situé dans le rang Sainte-Julie revient à sa soeur Rosa. Celle-ci le réserve à ses neveux et nièces, qui profitent de plusieurs petits chalets érigés au bord de l'eau.

Collection madame Roger Sansregret

La cueillette de la pomme de terre sur le futur site du Domaine Lippé.

Après sa mort, le terrain devient la propriété de l'Oeuvre des vocations du diocèse de Joliette. Le camp L'Étape voit le jour et sert aux loisirs estivaux de la Jeunesse étudiante catholique, de la Jeunesse ouvrière catholique et plus tard aux étudiants du cégep de Joliette. Les Clercs de Saint-Viateur y possèderont aussi un lot, tout comme l'abbé Réginald Lacharité, et plus tard l'abbé Louis Germain. Les prêtres du diocèse viennent y passer leurs vacances ; ils invitent parfois des groupes actifs au niveau de la pastorale.

Vers 1970, l'Évêché trouve trop lourde la tâche d'administrer cette propriété. Il charge alors Viateur Bérard, qui y possède un droit d'accès, de la vendre par soumissions publiques. Ce dernier ne veut pas jouer à l'agent d'immeubles, en cédant des lots ici et là. Il souhaite vendre l'ensemble du domaine à des membres de la famille Lippé, mais sans succès. Les frères Pierre et René Chaput emportent finalement la mise pour environ 6 000 $. Finalement, Viateur Bérard devient un des trois propriétaires indivis du domaine, avant de se départir de ses droits en faveur des enfants Chaput. Il se réserve cependant un terrain de 160 pieds pour se bâtir une résidence. De nos jours, une seule entrée, à partir du rang Sainte-Julie, permet d'accéder à cette presqu'île s'avançant dans la rivière, non loin de l'ancien moulin des Soeurs. Après trois référendums, l'Association des propriétaires consent à la municipalisation de ce chemin en gravier, dorénavant entretenu par les pouvoirs publics.

Vers 1970, on y trouvait surtout des villégiateurs estivaux et des membres des familles Lippé et Chaput. Maintenant, plusieurs résidants y demeurent à l'année longue. L'hiver, des amateurs de motoneige s'y rendent en passant sur la rivière gelée. Plus personne ne pêche dans ces eaux devenues polluées avec le temps.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE

Histoire des lots situés en bordure du pont Barrette*

Récit de Gaétan Lachapelle

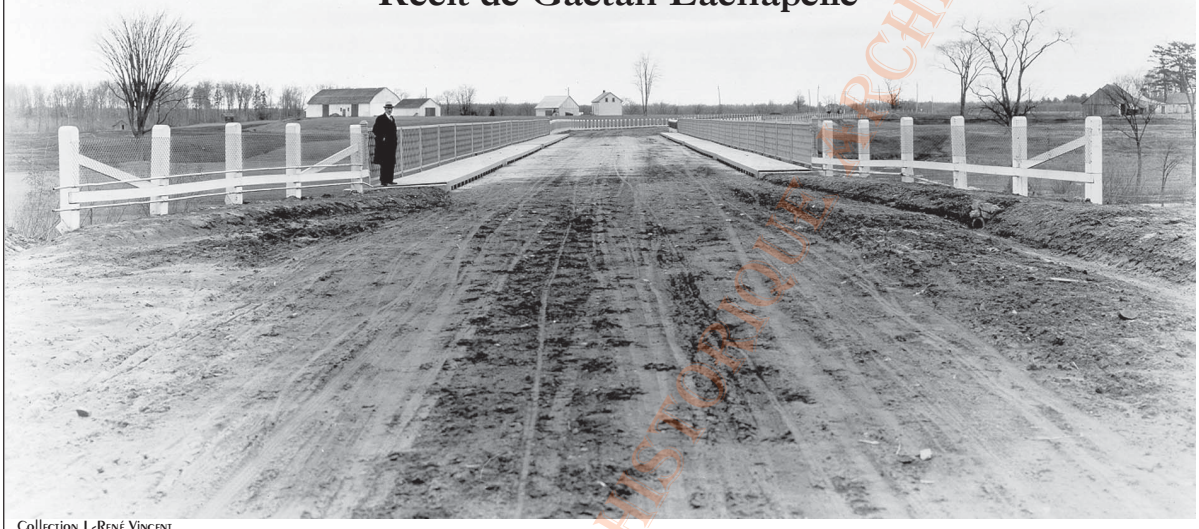

Collection J.-René Vincent

Wilfrid Malo sur le bord du pont Saint-Charles en 1932.

*Connu également sous plusieurs autres appellations : Pont Saint-Charles, Pont Papineau et Pont du Christ-Roi.

La rue Coulombe servit, pendant longtemps, de ligne de séparation entre le lot 89 (à gauche du pont) et le lot 90 (à droite du pont). Elle conserve encore son tracé original à la hauteur du pont jusqu'à l'intersection de la Première Avenue. À partir du pont, la rue Coulombe se rapprochait de la rivière l'Assomption, passait dans le stationnement arrière de la Caisse populaire (aujourd'hui), suivait la rivière jusqu'à l'Hôtel de ville actuel, pour finalement continuer, en ligne droite, jusqu'à l'intersection Sainte-Julie. Ce dernier tracé fut abandonné lors de la construction du boulevard Antonio-Barrette, au milieu des années 1940.

Le lot 89 fut acquis, le 9 octobre 1882, par monsieur Didier Cornellier dit Grandchamp, cultivateur à Sainte-Élisabeth, de monsieur Charles Bazinet, pour la somme de 100 piastres. Monsieur Cornellier et son épouse Esther Ferland vinrent s'établir, de façon permanente, dans le rang des

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVHISTO

Prairies (Gauthier nord). Comme ils n'avaient pas d'enfants, ils adoptèrent leur nièce, Léontine Généreux. Le 21 janvier 1909, monsieur Cornellier cédait sa ferme à monsieur Israël Coulombe qui venait d'épouser sa nièce et fille adoptive, Léontine Généreux.

Lorsqu'en 1922, monsieur Israël Coulombe mourut accidentellement sous son tracteur, son épouse, Léontine, hérita de la ferme et du lot 89. Le 8 janvier 1945, Léontine céda à son tour la ferme et le lot 89 à Robert Coulombe, un de ses fils. Au début des années 1950, le développement résidentiel de Notre-Dame-des-Prairies est amorcé ; les rues Jetté et Curé-Rondeau furent ouvertes ainsi que l'école Notre-Dame-des-Prairies. La première chapelle et le presbytère furent également construits sur le lot 89. Aujourd'hui, le seul vestige de cette époque demeure l'érablière située à l'arrière de l'église.

Le lot 90 comprenant bâtisses et 80 arpents, fut acquis, le 25 avril 1910, par monsieur William Copping de monsieur Barthélemy Arbour, qui avait émigré aux États-Unis. Monsieur William Copping opérait avec son père et ses frères un gros moulin à scie, côté sud du barrage sur la rivière, au centre de Joliette. Le moulin, qui porta plus tard le nom de Gohier, fut détruit par un incendie. Le Château Joliette occupe aujourd'hui le terrain en question.

Dans les années 1900, le bassin de la rivière à partir du lac l'Assomption était couvert de forêt. Les arbres abattus étaient coupés en billots, traînés jusqu'à la rivière, dravés ou transportés par celle-ci jusqu'à une barrière flottante faite de chaînes et de billots qui obstruait la rivière sur toute sa largeur. Cette barrière transversale était installée à l'arrière du 88, rue Roy ; elle servait à retenir les billots de deux différentes compagnies de sciage, les Copping à Joliette et les McLaurin à Charlemagne. À partir de la barrière transversale, la rivière était divisée en deux au moyen des barrières flottantes qui étaient arrimées à des piliers en roche construits à tous les 100 mètres au milieu de la rivière. Ce barrage flottant se terminait au moulin des Copping à Joliette. Les draveurs séparaient les billots des deux compagnies, à gauche les billots pour le moulin Copping, à droite les billots pour le moulin McLaurin qui continuaient par ailleurs de flotter jusqu'à Charlemagne.

Monsieur Copping avait acheté le lot 90 parce qu'il avait besoin d'un endroit, à proximité du barrage flottant, pour nourrir et loger dans des tentes, les draveurs qui triaient et manipulaient les billots. De plus, il devait construire une cabane

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

pour abriter la dynamite, laquelle servait à défaire les embâcles sur la rivière. Le 13 juillet 1930, madame Léontine Généreux, veuve de monsieur Israël Coulombe acheta le lot 90 (voisin du sien) avec les bâtisses de monsieur Copping. Ce dernier conserva une bande de terre le long de la rivière pour loger ses draveurs ainsi que sa cabane à dynamite. Monsieur Léonard Coulombe, camionneur, fils de madame Léontine Généreux, habita pendant quelques années la maison qui serait aujourd'hui située au centre de la rue Gauthier, au nord et tout près du boulevard Antonio-Barrette.

Le 9 décembre 1931, madame Léontine Généreux vendit l'emprise de la rue Coulombe à la Paroisse Saint-Charles-Borromée pour la somme de 800 piastres (en prévision de la construction du futur pont).

Le 26 février 1943, madame Léontine Généreux vendit le lot 90 avec les bâtisses à un de ses fils, Rodolphe Coulombe qui continua d'exploiter la ferme.

Pendant les années 1940 et 1950, Rodolphe Coulome commença à vendre des terrains, côté nord du boulevard Antonio-Barrette, à l'angle des rues Vanier et Roy. Il vendit le reste du lot 90, au milieu des années 1960, à un entrepreneur de Victoriaville, monsieur Armand Houle. Ce dernier fit subdiviser le lot 90 et construisit ce qui allait devenir le quartier Riverain.

Collection J.-René Vincent

Structure du pont Saint-Charles, construit par Wilfrid Malo, en 1932.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Notre-Dame-des-Prairies, une localité qui se découvre

Collection famille Roger Sansregret

Chaland avec chariot de foin sur la rivière l'Assomption.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Les aspects du territoire

Située au sud de Joliette, Notre-Dame-des-Prairies est considérée aujourd'hui comme une de ses principales banlieues. Détachée de la municipalité de la paroisse de Saint-Charles-Borromée dont elle faisait partie à l'origine, elle demeure toujours sa voisine du côté ouest.

Vue aérienne des méandres de la rivière l'Assomption à la hauteur de Notre-Dame-des-Prairies.

Collection Christian Rouleau, photographe

Deux cours d'eau, la très sinueuse rivière L'Assomption et la surprenante rivière de la Chaloupe, coulent sur son territoire d'une superficie de 17,74 km^2. Qui dit rivière de la Chaloupe dit également rangs de la Première et de la Deuxième Chaloupe. Ces rangs, formés il y a plus de deux cents ans, épousent la forme d'une chaloupe lorsqu'ils se rejoignent.

À l'époque où elle fait partie de la municipalité de Saint-Charles-Borromée, Notre-Dame-des-Prairies est découpée en quatre secteurs ou quatre rangs principaux : le rang Sainte-Julie, les rangs de la Première et de la Deuxième Chaloupe et le rang des Prairies. Cette répartition territoriale existe toujours et correspond aux limites des quartiers électoraux actuels, sauf dans le cas du rang des Prairies, qui

Vue aérienne de la campagne environnante de Notre-Dame-des-Prairies.

Collection Christian Rouleau, photographe

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

n'existe plus, au profit de nouveaux quartiers connus sous les noms de Bocage, Riverain, Vivaldi et Notre-Dame.

Photo Myriam Calmette et Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Maison du rang Sainte-Julie (quartier Sainte-Julie).

Le quartier nº 1 ou Saint-Julie comprend la presque totalité des habitants, fermes et maisons installés le long du rang Sainte-Julie. D'allure champêtre, ce quartier est agrémenté de maisons unifamiliales récentes ou anciennes, de chalets saisonniers ou même construits pour résister aux quatre saisons, qui côtoient encore quelques terres à vocation agricole. De l'artère principale, que l'on nomme rang Sainte-Julie, de petits chemins privés nous mènent jusqu'à la rivière L'Assomption. Les Prairiquois de Sainte-Julie ont le loisir l'hiver de traverser sur la glace de cette rivière pour se rendre à la municipalité voisine de Saint-Charles-Borromée.

Photographie Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Maisons du chemin nº 31.

À l'extrémité nord-ouest du quartier Sainte-Julie, on retrouve le domaine Asselin qui compte 37 résidences. Bien que faisant partie de Notre-Dame-des-Prairies, le domaine Asselin est enclavé dans le territoire de Notre-Dame-de-Lourdes, municipalité voisine, et on doit obligatoirement emprunter le réseau routier de cette municipalité pour y accéder.

Plusieurs nouvelles rues sont encore en développement dans le quatier Saint-Julie, qui compte actuellement 964 électeurs.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVHISTO

Le quartier n° 2, dit Riverain, est sillonné par la rivière L'Assomption et la population qui y réside peut accéder à Joliette et à Saint-Charles-Borromée en empruntant le boulevard Antonio-Barrette. Ce quartier est constitué principalement de maisons unifamiliales et d'un nombre restreint de logements en copropriété situés rues Gauthier Nord. Ce quartier compte 776 électeurs.

Maison d'enfance de l'ancien maire Amable Chalut, rue Gauthier (quartier Riverain).

Le quartier n° 3, baptisé Bocage, est situé entre la voie ferrée du Canadien Pacifique, la route 131 et le boulevard Antonio-Barrette. Il se caractérise par ses noms de rues pittoresques des Érables, des Aulnes, des Buissons, des Ormes, des Lilas, etc. Le Bocage foisonne de maisons unifamiliales et rythme une manière de vivre et de construire. Le long de la rue des Bouleaux, on peut apercevoir les Habitations de l'Industrie, réservées aux personnes âgées. Le Bocage compte 968 électeurs.

Photographie Myriam Calmette et Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Vue arrière de la maison de madame Frenette, quartier Bocage.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MÉGANTIC

Le quartier nº 4, ou Vivaldi, forme le centre de Notre-Dame-des-Prairies. Là siègent l'église paroissiale, les écoles Notre-Dame-des-Prairies, Dominic-Savio et Mgr-Jetté, ainsi que plusieurs commerces. Situé à proximité du boulevard Antonio-Barrette, le quartier est notamment traversé par les 1re, 2e et 3e Avenues. Il compte 748 électeurs logés en majeure partie dans des résidences unifamiliales.

Collection François Arnault

Immeuble de l'Hôtel de ville en 1988.

Le quartier nº 5, ou Notre-Dame, est enclavé par les voies ferrées du Canadien Pacifique et du Canadien National ainsi que par le boulevard Antonio-Barrette. À l'instar des quartiers Vivaldi et Riverain, ce quartier est presque entièrement urbanisé. Il est traversé, entre autres par les voies de circulation Jubinville, Pierre, etc. Cette division administrative compte plus de 1 082 électeurs qui ont choisi pour la plupart de vivre dans des maisons unifamiliales.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Enfin, le quartier n° 6 ou Chaloupe, du nom des rangs de la même appellation, couvre la plus vaste superficie de la municipalité. Son territoire est limité par les municipalités rurales de Notre-Dame-de-Lourdes, Sainte-Élisabeth et Saint-Thomas avec lesquelles le quartier a d'ailleurs développé des liens étroits à cause sans doute de la vocation agricole des rangs de la Chaloupe. La voie ferrée du Canadien National le coupe toutefois en plein cœur. On peut y accéder aisément par la route provinciale 131.

Collection René Geoffroy

Maison de René Geoffroy au 36, Première Chaloupe, en juillet 1963.

La route 131 et le boulevard Antonio-Barrette représentent les deux principaux axes commerciaux de la municipalité, qui sont situés de part et d'autre de ces deux grandes artères. En définitive, peu d'écarts caractérisent la composition des différentes parties de la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies, utilisées, depuis près d'une trentaine d'années, au développement résidentiel.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Le four à chaux

Collection Claude Comtois

Dans le rang de la 2e Chaloupe, à proximité de la terre de Victor Bérard, on retrouve les vestiges d'un four à chaux construit en pierre des champs. Le four servait à chauffer de la pierre qui, au bout de quatre jours, était transformée en poudre blanche. On obtenait alors de la chaux. Ce four fut utilisé, aux dires du Prairiquois Victor Bérard, plus de cinquante ans. La chaux a servi pendant longtemps à calfeutrer les murs des bâtiments. Cette matière avait l'avantage d'être plus dure et plus résistante que la simple pierre.

Collection Claude Comtois

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MARCEL-MASTO

Quelques données démographiques

Au chapitre de la démographie, un premier recensement produit par la municipalité nous indique en 1961 que la population totale compte 1 628 habitants et est composée de 849 hommes et de 779 femmes. Sous la protection d'une Église maternaliste, Notre-Dame-des-Prairies dénombre alors presque exclusivement des catholiques de langue maternelle française. Vingt ans plus tard, Notre-Dame-des-Prairies voit sa population atteindre les quelque 6 150 habitants, dont 3 020 hommes et 3 125 femmes. La population est toujours d'expression française, soit dans une proportion de 98 %. À compter des années 1960 jusqu'au début des années 1970, Notre-Dame-des-Prairies connaît un taux de croissance spectaculaire, unique dans son histoire.

Collection Rolland Brunelle, c.s.v.

Famille de Louise-Anna Brunelle et Joseph Savignac.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

En 1996, les données révèlent que la population de la municipalité est de 6 837 habitants, soit une augmentation de l'ordre de 5,8 % par rapport à ce qu'elle était en 1991. Un regard sur la population active par secteur nous apprend que 2 610 Prairiquois se retrouvent dans le secteur des services, 745 dans celui de l'industrie manufacturière et de la construction, et 110 dans l'industrie agricole et l'exploitation des ressources primaires. Enfin, la composition de la population n'a guère changé depuis la formation de la municipalité. Homogène, la population compte à peine 70 nouveaux venus en 1996.

Famille de Louis Adam et Emma Turgeon à l'été 1924 : Élianne, Yvette, Théophane, Jeanne, Lucienne et Victor.

Collection Claire Adam

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVHISTO

Ce regard sur les tendances démographiques de Notre-Dame-des-Prairies depuis plus d'un demi-siècle fait découvrir un trait durable de son histoire : les Prairiquois et Prariquoises sont «tricotés serrés». Cette homogénéité bien typique de la région joliettaine s'explique en fait par la stabilité de la population, peu encline à quitter son territoire et le milieu dans lequel elle est solidement enracinée.

Collection Orise Beaupied

Devant la maison familiale en 1938 : Sinaï Beaupied, Alexina Wagner, Claire Beaupied, Hermina Wagner-Delisle (grand-mère maternelle) et Joseph Delisle.

Collection Fernand Beaulieu

Famille d'Eugène Beaulieu et Rosalba Vincent, de la 2e Chaloupe à Notre-Dame-des-Prairies. Assis : Yvette, Léopold, Rosalba, Vincent, Eugène, Jeanne, Laurette et Fernand ; debout : Gabrielle, Noël, Marielle, Gilles, René, Berthe, Romuald, Guy, Lucette, Rollande et Armande.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE A L'ÉTAT-HISTO

Famille de Sinaï Beaupied, assis : Orise, Sinaï, Maria Delisle, Blanche et Raymond, debout : Patrick, Henri, Rita, Claire, Berthe, Lionel (Léo) et Alexandre.

Collection Orise Beaupied

Ordination de Maxime Ducharme, Clerc Saint-Viateur, en 1938, en présence de sa famille et de plusieurs confrères. Réception à la maison familiale.

Collection Antonio Ducharme

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

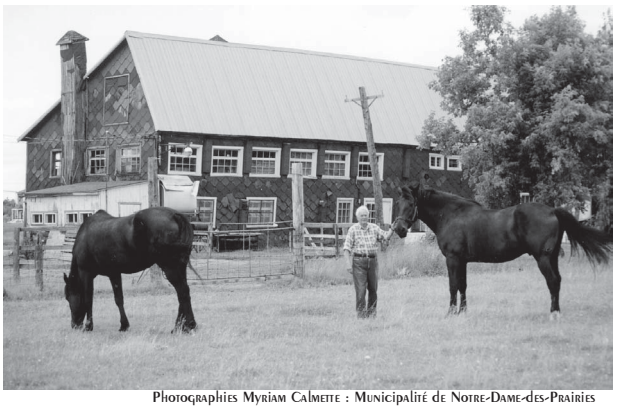

Photographies Myriam Calmette : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Ferme J.-Maurice Robillard, rang Sainte-Julie.

En 1947, Paul-Émile Robillard, premier maire de notre municipalité, achète en société avec son neveu, Marcel Robillard, la ferme de J.-E. Beaulieu. On y faisait alors la culture de la pomme de terre. Avec le temps, la ferme se spécialise dans l'industrie laitière et dans l'élevage des poules pondeuses. En 1952, Marcel cède ses parts à Paul-Émile qui continue l'exploitation de la ferme avec l'aide de son fils, Ange-Émile Robillard.

En 1963, Dr J.-Maurice Robillard, neveu de Paul-Émile, en devient l'heureux propriétaire. Paul-Émile continuera de gérer la ferme, pour le compte de son neveu, en se livrant à l'élevage d'animaux à boeuf et de chevaux. En 1990, la terre est vendue à un promoteur immobilier, monsieur André Malo & Cie. Depuis 1993, une cinquantaine de maisons se sont élevées sur ces espaces verts d'autrefois devenus « Les prés Sainte-Julie ».

Vie à la ferme

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVO

Vie à la ferme

Le temps des foins, Rang Sainte-Julie.

Photographie Myriam Calmette : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Ferme de la famille Boucher, rang Sainte-Julie.

Collection Cécile Boucher

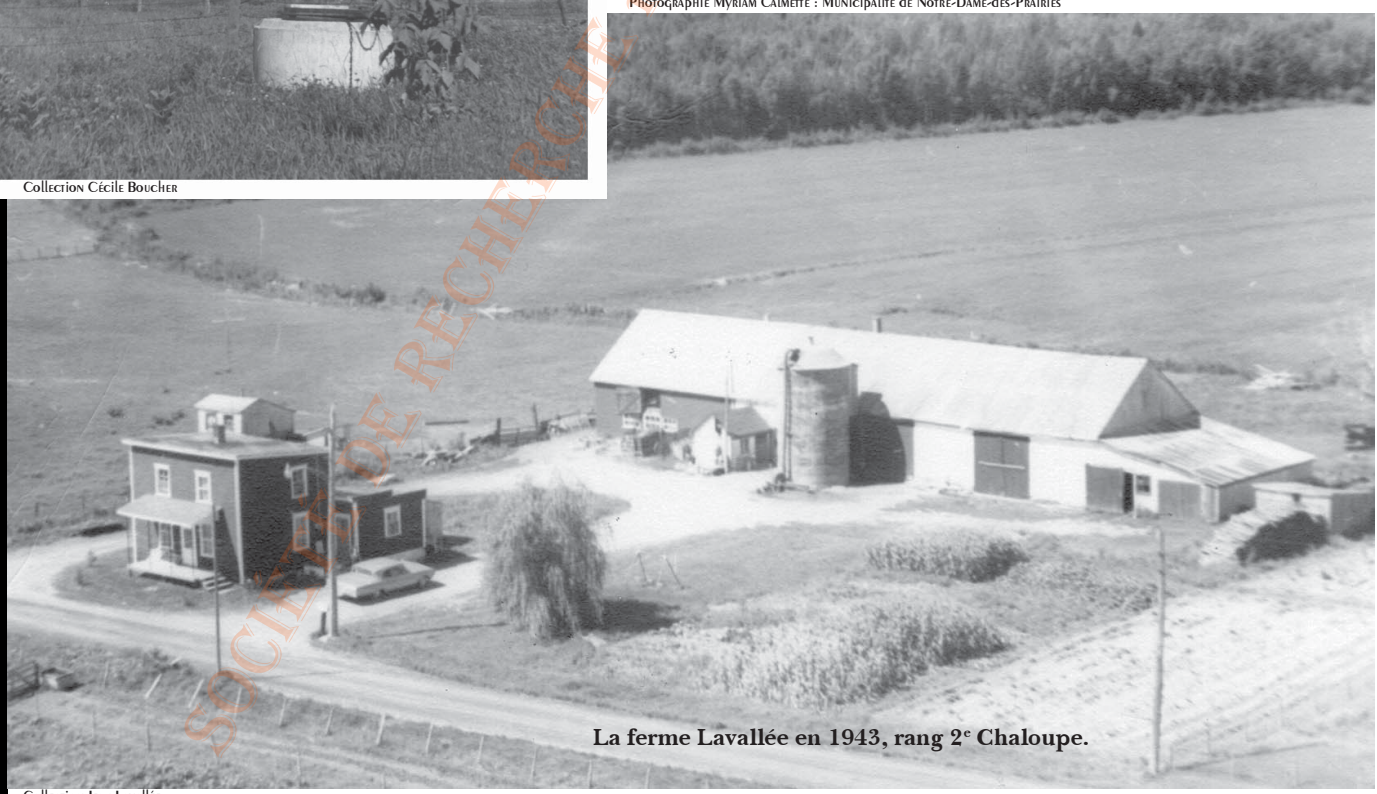

La ferme Lavallée en 1943, rang 2e Chaloupe.

Collection Jean Lavallée

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Une agriculture toujours présente aux Prairies

Grange de Célie Bellemare près du camping Belle Marée, rang Sainte-Julie.

Photographie Myriam Calmette : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Le temps du battage à la ferme de Joseph Boucher, rang Sainte-Julie.

Collection Cécile Boucher

Photographie Myriam Calmette : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Champs en culture.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Camping

Photographies Myriam Calmette et Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MÉMOIRE-HISTO

Collection Raoul Jubinville

Grosse maison blanche près de la voie ferrée, devenue Roger Dion Meubles (quartier Riverain).

Collection Huguette Paré-Charpentier

Maison Charpentier, démolie en septembre 1999 (quartier Vivaldi).

Maisons disparues

Collection Ange-Émile Robillard

Démolition de la maison de Paul-Émile Robillard (quartier Sainte-Julie).

Maison d'Onésime Robillard détruite par le feu le 11 juin 1952.

Collection Réal Robillard

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Nos vieilles maisons

Collection Cécile Boucher

Première maison de la famille Thomas Boucher, rang Sainte-Julie.

Collection Angéline Desrosiers

Maison du rang Sainte-Julie construite vers 1850 (quartier Sainte-Julie).

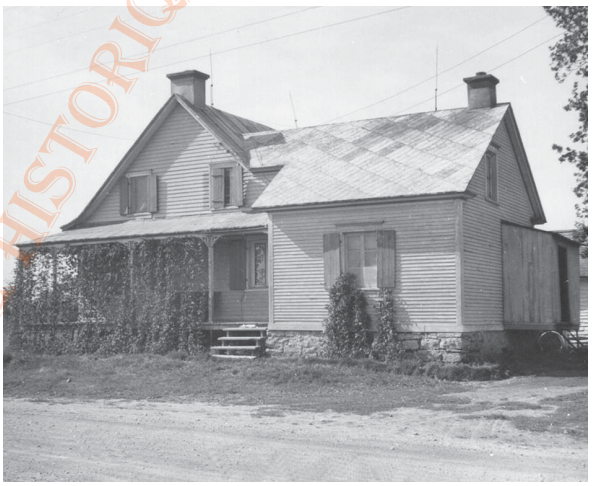

Collection Lucette Coulombe

Première maison Cornellier-Coulombe, rue Gauthier (quartier Riverain).

Photographie Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Maison de la famille Barrette, rang 1re Chaloupe.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

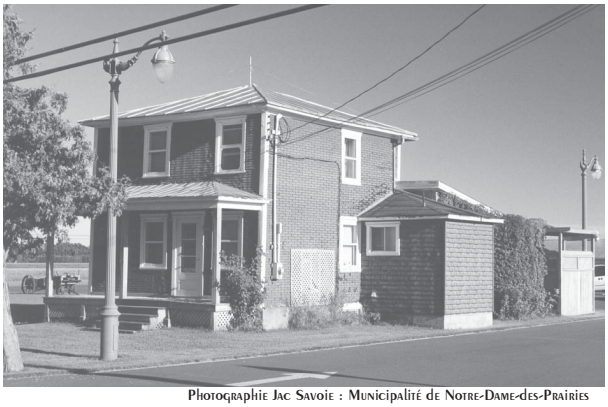

Photographie Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Maison de la ferme Régis, rang 2e Chaloupe.

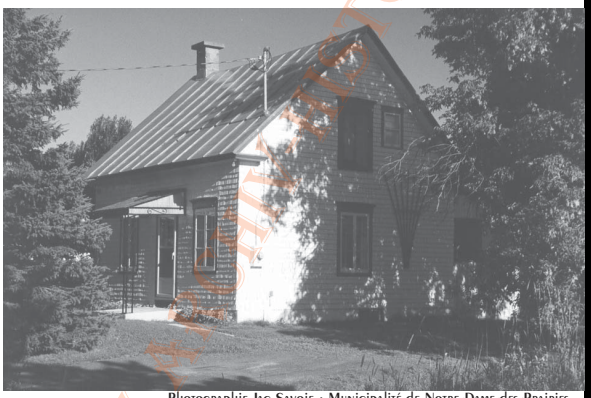

Photographie Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Maison de la famille Bolduc, rang 2e Chaloupe.

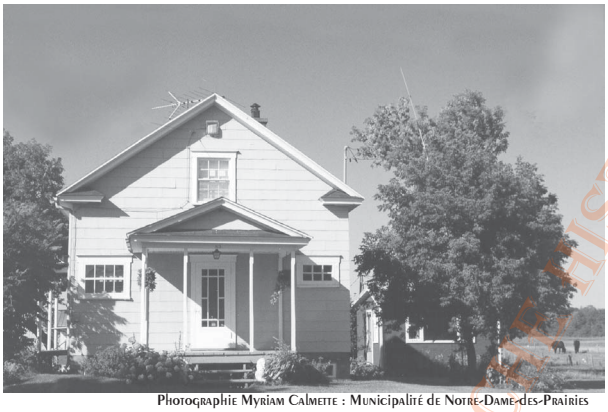

Photographie Myriam Calmette : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Maison de la famille Paul-Émile Robillard, 1er maire de Notre-Dame-des-Prairies, rang Sainte-Julie.

Photographie Myriam Calmette : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Maison de la famille Adam, rang Sainte-Julie.

Photographie Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Maison de la famille Évariste Boucher, rang Sainte-Julie.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MÉMOIRE VIVE

Souvenirs de madame Jacqueline Poirier

Jacqueline Poirier, propriétaire du chalet 1, chemin 12, raconte ses souvenirs au tournant des années 1950. Depuis 50 ans, le rang Sainte-Julie accueille des villégiateurs, qui contribuent à l'épanouissement de la municipalité. Des estivants construisent d'abord de modestes chalets sur les bords de la rivière L'Assomption. Vers 1950, le contracteur Grégoire Perreault utilise son influence pour faire paver une partie du rang, un travail complété des années plus tard.

Pour se rendre à leurs chalets, les familles empruntaient des sentiers privés qu'elles entretenaient elles-mêmes. Parmi les propriétaires, signalons Rosaire Roch, ancien maire de Joliette, et le Dr Marcel Harnois.

Le dépaysement du rang Sainte-Julie plaît beaucoup aux citadins, qui jouissent de la paix à la campagne, à quelques minutes des bruits de la ville.

Photographie Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Au premier plan à gauche, chalet de madame Jacqueline Poirier.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

L'Église catholique, gardienne de la tradition

Collection Orise Beaupied

Niche faite par Sinaï Beaupied où le chapelet se disait en famille.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

La Croix de chemin

Collection René Geoffroy

Croix du chemin du rang Sainte-Julie.

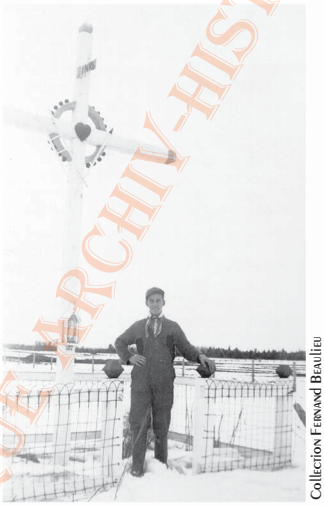

Collection Fernand Beaulieu

Croix de chemin, Deuxième Chaloupe, face à l'école de rang, construite par monsieur Bruneau. Au premier plan René Beaulieu.

Collection Cécile Boucher

Croix de chemin, école Sainte-Julie.

Autour de la Croix de chemin, les gens des rangs Sainte-Julie, de la Chaloupe et des Prairies, comme du reste plusieurs générations de Québécois des autres régions, viennent prier ou chanter. Aux cours des années 1940, cette coutume est très populaire. Hommes, femmes, enfants, mariés ou célibataires viennent demander protection contre une menace, un fléau, une invasion de sauterelles, une épidémie, une sécheresse ou des pluies trop abondantes. La Croix de chemin est, aux yeux de la population de cette époque, une forme de paratonnerre pour écarter le Mal.

La Croix de chemin fut aussi le lieu de rendez-vous de bien des jeunes gens. Quelques mois ou années plus tard, un mariage était parfois célébré et les prières exaucées.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Chapitre trois
L'Église catholique, gardienne de la tradition

Depuis la Conquête, l'Église se présente comme le rempart de l'identité canadienne-française, protectrice de la foi et de la langue. Obligée de tolérer la présence protestante avec la venue des nouveaux immigrants britanniques, l'Église prône alors une politique de résistance qui liera religion, langue et identité. Dès lors, sa présence s'accroît au Québec jusqu'à devenir omniprésente dans la famille, l'éducation et dans la société en général.

À l'intérieur de l'Église, le personnage le plus près des fidèles est, à ne pas en douter, le curé, consultant sûr et fidèle à qui on peut toujours avoir recours. Il devient en outre le porte-étendard de la foi et même à certains égards de la culture française. Bâtir une église catholique devient aussi une façon de se prémunir contre les autres religions et de résister à l'assimilation anglaise. Dans l'ensemble du territoire canadien et québécois, l'image du clocher dominant le village est même devenue un cliché pour les Québécois. L'omniprésence de l'Église catholique se manifeste donc d'abord dans l'organisation temporelle du territoire et dans les requêtes des citoyens pour l'établissement de nouvelles paroisses.

Collection Thérèse Beaupied

Plus de 500 Canadiens français, dont l'âge moyen est de 21 ans, se portent volontaires en 1868-1870 pour aller en Italie défendre les possessions papales qui sont envahies par des Italiens désireux d'unifier et libérer leur pays. En 1936, Georges-Étienne Ducharme a revêtu l'uniforme de zouave pontifical.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

La paroisse mère Saint-Charles-Borromée

Dans la première moitié du XIXe siècle est créé dans la seigneurie de Lavaltrie, le village de l'Industrie. Barthélemy Joliette, le seigneur local, en assume seul le développement économique et social. Mais son village ne peut grandir sans compter sur la présence d'une église et d'un curé à qui reviendra le rôle d'assurer la cohésion sociale, morale et religieuse de la communauté fraîchement établie.

Barthélemy Joliette va tenter à plusieurs reprises d'implanter une chapelle au village de l'Industrie. La première tentative en 1825 se solde par un échec ; Mgr Jean-Jacques Lartigue, alors vicaire général de Montréal, refuse la requête de Barthélemy Joliette qui, à l'avis de ce décideur religieux, n'aurait été animé que par des ambitions personnelles et pécuniaires. En 1838, c'est au tour du seigneur de Berthier, James Cuthbert, de s'opposer au projet d'implantation d'une chapelle et à l'expansion du village d'Industrie, dont il craint les répercussions sur son commerce avec les localités voisines de Sainte-Élisabeth et de Saint-Thomas-de-Jersey. Il faudra attendre la nomination de Mgr Ignace Bourget à titre d'évêque de Montréal pour que le sieur Joliette puisse songer à présenter une nouvelle requête en 1841. La proposition de Bartélemy Joliette est fort simple : il promet de construire dans le village une église, un presbytère et un collège à ses frais, si l'évêque l'autorise à aménager une chapelle temporaire dans le grenier du moulin à avoine (près du parc Renaud actuel), non loin du manoir seigneurial. Cette demande reçoit l'aval de Mgr Bourget, qui désigne alors le curé de Saint-Paul-de-Lavaltrie, François-Magloire Turcotte, comme desservant du village d'Industrie.

Dès 1842, fidèle à sa promesse, Barthélemy Joliette fait ériger une église sur le chemin de Kildare (actuelle rue Saint-Charles-Borromée). Le nouveau lieu de culte est baptisé Saint Charles Borromée, nom d'un archevêque de

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Milan ayant vécu au XVIe siècle. Le décret d'érection canonique de la paroisse confirme, en 1843, la création de la paroisse de Saint-Charles-Borromée, formée d'une partie des territoires des paroisses de Saint-Paul, Saint-Ambroise, Sainte-Mélanie, Sainte-Élisabeth et Saint-Thomas, et couvrant une superficie de 16 milles carrés. La nouvelle paroisse compte déjà 1 300 âmes. Antoine Manseau en devient le premier curé. La création de la paroisse de Saint-Charles-Borromée, confirmée par les autorités ecclésiastiques, est aussi la consécration de l'existence du village de l'Industrie.

La première chapelle va combler les besoins de la population pendant une quarantaine d'années. Mais bientôt le modeste bâtiment ne répond plus aux besoins des fidèles, de plus en plus nombreux. La construction d'une nouvelle église est devenue nécessaire et les travaux débutent en 1887, près du premier établissement démoli en 1892. Cette seconde église est consacrée cathédrale en 1904 , confirmant le statut de Joliette en tant que siège de l'évêché. Les citoyens de Joliette ont de quoi être fiers : le dynamisme économique de leur ville, devenue capitale régionale, se reflète à tous les plans, notamment sur le plan religieux.

Cependant, bon nombre de paroissiens ne partagent pas le même enthousiasme envers la paroisse mère. Certains prétendent que l'église Saint-Charles-Borromée dessert avant tout les Joliettains. C'est du moins l'opinion répandue parmi les citoyens de la municipalité de la paroisse de Saint-Charles-Borromée. Comme leur population augmente, l'idée de créer une nouvelle paroisse émerge et devient un projet communautaire...

Famille d'Eugène Beaulieu, Première Chaloupe, allant à la messe au Christ-Roi.

Collection Fernand Beaulieu

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE ARCHIV-HISTO

Au temps de la paroisse du Christ-Roi

Par un décret daté du 17 avril 1935, Mgr Joseph-Arthur Papineau érige la paroisse du Christ-Roi. Les limites sont au nord : les paroisses de Saint-Ambroise, de Notre-Dame-de-Lourdes et de Sainte-Élisabeth ; à l'est : la paroisse de Saint-Thomas ; au sud : la paroisse de la Cathédrale ; à l'ouest : les paroisses de Saint-Pierre et de Saint-Liguori. Le territoire comprend une partie de la ville de Joliette, depuis la ligne du chemin de fer du CN et que l'on appelle le village de Saint-Charles, et la partie située dans la campagne de la paroisse de Saint-Charles-Borromée, qui inclut le rang de la côte Visitation, le Bois Brûlé, la Pointe-à-Neuf-Pas, la Petite-Noraie, le rang Sainte-Julie, le rang de la Première Chaloupe, le rang de la Deuxième Chaloupe, le rang des Prairies côté nord jusqu'à la voie ferrée du CN.

L'organisation temporelle de cette nouvelle paroisse du Christ-Roi est confiée au père Lorenzo Gauthier c.s.v., qui avait précédemment exercé son ministère à la paroisse de Saint-Viateur d'Outremont. Il ambitionne alors de réunir en un seul endroit 300 familles détachées des paroisses de la Cathédrale et de Saint-Pierre pour former celle du Christ-Roi. Le père Gauthier est appuyé dans cette lourde tâche par la communauté des Clercs de Saint-Viateur, lesquels vont apporter leur soutien constant au projet. À la même époque, cette communauté accueille à la maison Querbes, située sur le chemin de Base-de-roc à Joliette, un nombre considérable de retraités venant des paroisses avoisinantes. Pour répondre aux besoins de leurs fidèles, les Clercs de Saint-Viateur décident de construire une nouvelle maison de retraites fermées près du monastère des religieuses du Précieux-Sang, dont le rez-de-chaussée servira également de premier lieu de culte et de presbytère pour la paroisse du Christ-Roi.

L'intérieur de la première chapelle de la paroisse du Christ-Roi située dans la maison Querbes (vue de l'arrière).

Tiré de *La paroisse du Christ-Roi : Une communauté chrétienne vivante*

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Par ailleurs, les Clercs de Saint-Viateur ne réclameront aucune contribution de la part des paroissiens du Christ-Roi aux prises avec les difficultés financières de cette période marquée par la récession économique.

Les travaux de construction de la nouvelle maison Querbes débutent le 20 mai 1935. Il s'agit d'un bâtiment de trois étages, mesurant près de 203 pieds par 40. La partie du bâtiment réservée au lieu de culte mesure 117 pieds par 40 et peut accueillir près de 620 personnes. La première célébration a lieu le dimanche 13 octobre 1935 dès 6 h 30.

Tiré de *La paroisse du Christ-Roi : Une communauté chrétienne vivante*

Collection Frank Majeau

L'extérieur de la Maison Querbes en 1935.

Retraite fermée à la maison Querbes.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Tiré de *La paroisse du Christ-Roi : Une communauté chrétienne vivante*

Le père Lorenzo Gauthier, c.s.v., dans son bureau du presbytère.

La nouvelle chapelle sera remplie aux messes de 7 h 30 et 8 h 30. La célébration de la messe de 10 h 00 sera présidée par nul autre que Mgr Papineau et comptera un nombre impressionnant de dignitaires et de curés des paroisses avoisinantes.

Selon les témoignages de l'époque, le curé fondateur de la paroisse, Lorenzo Gauthier, aurait été un orateur exceptionnel, capable de communiquer aisément le feu sacré à toutes ses ouailles. Il sut aussi doter rapidement sa paroisse d'organismes qui allaient assurer avec brio le développement communautaire. Sous l'impulsion du curé Gauthier, les confréries et autres associations paroissiales se multiplieront rapidement, telles les Dames de Sainte-Anne, la Ligue du Sacré-Cœur, les Tertiaires de Saint-François, les Enfants de Marie, la Saint-Vincent-de-Paul, les scouts, la JOC et la JAC.

Notices biographiques des curés de la paroisse du Christ-Roi

Né à Rigaud le 12 juillet 1882, Lorenzo Gauthier occupe la cure de la paroisse du Christ-Roi du 17 avril 1935 au 5 mai 1940. Il fait des études classiques au collège Bourget à Rigaud avant de se joindre à la communauté des clercs de Saint-Viateur. Ordonné prêtre le 7 mars 1920, il entreprend d'abord une carrière d'enseignant avant d'être nommé vicaire à la paroisse Saint-Viateur d'Outremont. Puis, en 1934, il œuvre à la Maison Querbes, en compagnie des pères Simon Perrault et Paul-Maurice Farley, d'où il sera appelé à jeter les bases de la paroisse Christ-Roi.

Lorenzo Gauthier

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Notices biographiques des curés de la paroisse du Christ-Roi

Originaire de Saint-Barthélemy dans le comté de Berthier, le père Cléophas Dumontier est curé de la paroisse du Christ-Roi de 1940 à 1947. Il est alors vice-supérieur du Séminaire de Joliette où il avait d'ailleurs entrepris, plusieurs années auparavant, un cours classique avant d'entamer des études supérieures et théologiques au Séminaire de théologie d'Issy en France. À son retour au pays, il enseigne au collège Bourget de Rigaud puis au Séminaire de Joliette où il agit aussi comme professeur et préfet des études. Il ne sera pas sans contribuer au renom de ces maisons d'enseignement et collaborera plus particulièrement à la promotion de l'excellente réputation en interprétation des œuvres du théâtre classique au Séminaire de Joliette. Une autre oeuvre d'édification, cependant, l'attendait dans la paroisse du Christ-Roi qui, sous sa gouverne, allait continuer sa marche progressive jusqu'à nos jours.

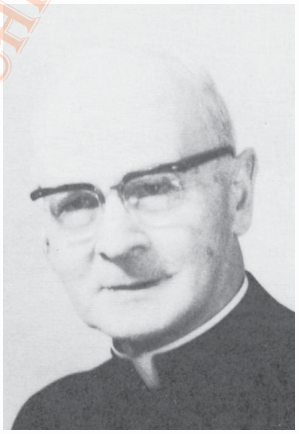

Cléophas Dumontier

Né à Saint-André d'Argenteuil le 21 décembre 1895, Élias Crevier est l'aîné d'une famille de douze enfants. Il fait ses études au collège Bourget de Rigaud puis par la suite à la Sorbonne et à l'Institut catholique de Paris. Ordonné prêtre le 7 mars 1925 par Mgr Édouard Jetté, il consacre d'abord quelques années d'enseignement au collège Bourget de Rigaud. Au début des années 1930, il part en tant que missionnaire pour la Mandchourie en Chine. À son retour au pays, il devient, en 1947, le troisième curé de Christ-Roi.

Élias Crevier

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVHISTO

Collection Lucette Cornellier-Coulombe

Reposoir devant la première maison Cornellier-Coulombe, rue Gauthier.

La création de la paroisse Notre-Dame-des-Prairies

Certaines brèches dans la volonté de vivre ensemble s'ouvrent et opposent deux groupes de citoyens de la paroisse du Christ-Roi. Lors d'une assemblée de paroissiens tenue en septembre 1948, il est statué par les personnes présentes qu'une nouvelle église devra être construite à l'angle des rues Papineau et Sainte-Anne. Or, ce choix ne semble pas faire l'unanimité et suscite le mécontentement des gens des Prairies, qui refusent d'avoir à parcourir plusieurs kilomètres pour aller à la messe. C'est alors que germe, dans leur esprit, l'idée de fonder leur propre paroisse. Au printemps 1949, les habitants des *Prairies* déposent une requête auprès de Mgr Papineau pour créer une nouvelle paroisse. Mais la réponse de Mgr Papineau n'est pas celle espérée : « Vous n'êtes pas assez nombreux, rétorque-t-il, pour faire vivre un curé et une paroisse. »

Collection Pierrette Allard-Lanctôt

Le curé Anselme Rondeau et l'abbé Guy Chevrette, dans le coeur de la première chapelle.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Notre-Dame-des-Prairies compte déjà plusieurs familles : 47 installées sur la rue Barrette, 21 sur la rue Coulombe, 18 sur la rue Gauthier, 24 dans le rang Sainte-Julie, 16 dans le rang de la Première Chaloupe et 14 dans le rang de la Deuxième Chaloupe. Au total, son territoire est habité par pas moins de 140 familles, dont plus de la moitié sont des familles de cultivateurs.

Collection Monique Coulombe

Monique Coulombe à l'intérieur de la chapelle, à sa communion solennelle.

À cette époque, les Prairiquois relèvent de la paroisse du Christ-Roi, de la municipalité de Saint-Charles-Borromée et de la commission scolaire de la paroisse du Christ-Roi. Or, un sentiment d'appartenance aux *Prairies* se développe peu à peu au sein de cette communauté qui affirme de plus en plus sa volonté d'émancipation. Le 18 juillet 1950, 103 Prairiquois adressent une nouvelle requête à Mgr Papineau appuyée par quelque 21 autres signataires (des résidants durant l'été). Cette fois, Mgr Papineau, ne saurait balayer du revers de la main cette demande légitime qui mérite une étude approfondie. Trois jours plus tard, il confie au chanoine Omer Bonin la délicate tâche de vérifier le bien-fondé de cette requête. Suite à une assemblée publique tenue le 3 août suivant dans la salle des loisirs du Christ-Roi, le chanoine Bonin ne peut que recommander chaudement à son supérieur la création d'une nouvelle paroisse. Le 25 août est annoncée en chaire aux paroissiens du Christ-Roi la fondation prochaine de Notre-Dame-des-Prairies, nom donné à cause du rang des Prairies et de la concession du même nom. L'abbé Anselme Rondeau est nommé curé de la nouvelle paroisse. Le 31 août 1950 est décrétée l'érection de la paroisse Notre-Dame-des-Prairies.

Collection famille Florent Malo

Monsieur Florent Malo.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE À ROUN HISTO

Le curé Anselme Rondeau, un bâtisseur

Anselme Rondeau

La tâche du nouveau curé ne fait que commencer. Il importe de trouver un lieu de culte, raison d'être de la nouvelle paroisse et de sa scission avec Christ-Roi. En septembre 1950, le curé Rondeau procède donc, au nom de la fabrique, à l'achat du terrain de monsieur Robert Coulombe, au prix de 3 000 $.

Édifier une paroisse implique, à prime abord, la nomination de marguilliers. Cette nomination a lieu le 17 septembre 1950, lors d'une assemblée de paroissiens tenue à la salle des loisirs du Christ-Roi, laquelle servira de chapelle temporaire. Sont élus marguilliers du banc : Alphonse Bellemare, Gérard Houle, Eugène Beaulieu, Hector Brulé, Joseph Brunelle, Raymond Baril, Albert Joly et Wilfrid Durand. Le groupe de marguilliers tombe rapidement d'accord avec le curé Rondeau pour réaliser le projet de chapelle temporaire. Dès le 23 septembre suivant, les marguilliers délèguent Lucien Durand, entrepreneur à Joliette, pour faire préparer par Gérard Charbonneau, architecte, les plans de la future chapelle. Les dimensions requises sont les suivantes : 115 pieds (40 mètres) de longueur et 42 pieds (12,8 mètres) de largeur incluant la sacristie, de façon à prévoir une capacité de 396 places. À cette époque, la paroisse

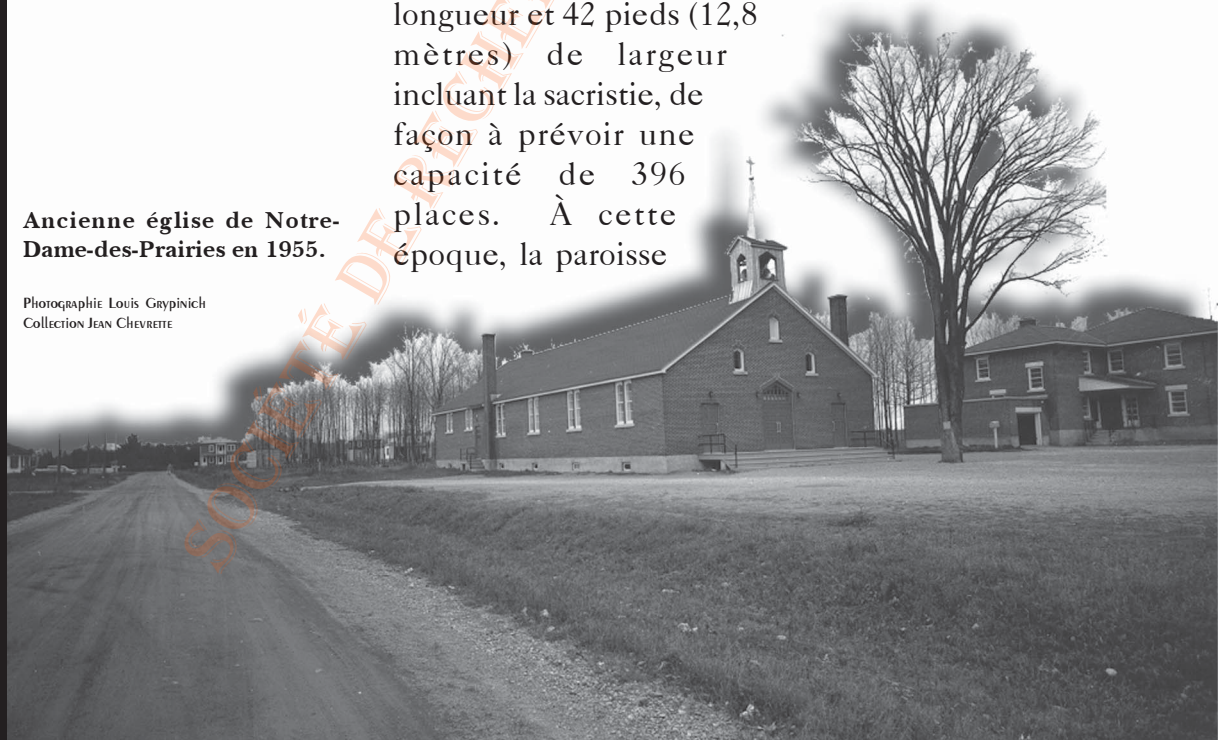

Ancienne église de Notre-Dame-des-Prairies en 1955.

Photographie Louis Grypinich
Collection Jean Chevrette

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

ne dispose évidemment pas de presbytère ; le curé Anselme Rondeau réside au 56A, Antonio-Barrette, dans la maison de Jean-Marie Laurin, pour un loyer mensuel de 55 $.

Le 12 octobre 1950 deux soumissions sont acheminées aux marguilliers, celle de Florent Malo, estimée à 23 695 $, et celle de Grégoire Perreault, de l'ordre de 36 700 $. Après avoir pris connaissance de la teneur des soumissions, les marguilliers recommandent la plus basse soumission. Cette décision devra toutefois être entérinée par l'assemblée des paroissiens. Le contrat sera finalement alloué à Florent Malo à un montant révisé à la baisse et fixé à 23 195 $.

Pour embellir et élever le terrain entourant la chapelle, Rodolphe Coulombe organise en novembre de la même année, une corvée de camions, tracteurs et voitures pour transporter la terre que Paul Robillard met à la disposition de la fabrique. Les camions de René Bonin et de Rolland Lafond, les tracteurs et voitures de Rodolphe Coulombe, Paul-Émile Robillard, Hector Brulé, Émilien Ducharme, Antonio Ducharme et Lucien Bonin défilent en cortège... Un autre groupe d'hommes est venu prêter main-forte pour solidifier le terrain : Conrad Ducharme, Léopold Guilbault, Marcel Rivard, Rosaire Bérard, Robert Robillard et Léonard Adam.

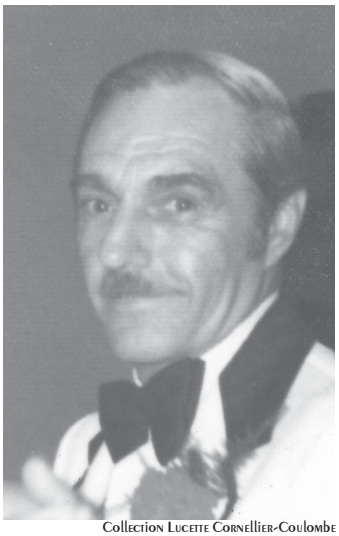

Collection Lucette Cornellier-Coulombe

Robert Coulombe, propriétaire des terres où sont construites église et écoles, le 25 octobre 1979.

Le 26 novembre 1950, les marguilliers décident d'ajouter un jubé (12 x 23 pieds) à leur chapelle avec escaliers pour la chorale, au coût de 1 575 $. En décembre 1950, Florent Malo promet de livrer la chapelle à temps pour les célébrations de Noël. Tout le monde travaille d'arrache-pied pour compléter la construction dans les délais espérés. L'épouse du contracteur, madame Malo, aura pour mission de vérifier dans la veillée si personne ne s'est endormi à cause des émanations de peinture et vernis qui pourraient se dégager entre les murs de la chapelle. Le 23 décembre 1950, la chapelle est terminée, l'entrepreneur Malo remet les clefs au curé Rondeau, qui aura le bonheur de célébrer

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Tiré de *Joliette : 1864-1964*

Mgr J.-A. Papineau.

la messe de minuit dans son nouveau sanctuaire. Le 24 décembre 1950, les paroissiens assistent à la bénédiction de leur chapelle par Monseigneur Papineau, évêque de Joliette. Jean-Marie Dubois, fils d'Albert Dubois, sera le premier à être baptisé dans la nouvelle chapelle.

Il reste aux marguilliers à faire en sorte que leur curé, logé momentanément chez les Laurin, soit installé plus convenablement, en l'occurrence dans un presbytère. Le 3 juin 1951, l'assemblée des paroissiens élit les syndics pour la construction du presbytère et le briquetage de la chapelle : Paul-Émile Robillard devient président, et ses confrères Rosaire Bérard, Edmond Lépine, Lucien Barrette et Joseph Brunelle l'assistent dans ce projet de construction. Entre-temps, la vie paroissiale prend forme et une nouvelle sociabilité se façonne. Le 30 juin 1951, le curé Rondeau célèbre le mariage de Claire Cornellier et Georges Deschesne dans la nouvelle chapelle.

Collection Lucille Gagné

Mariage double dans la première église le 19 juin 1956 : Jacques Larochelle, Liette Gagné, Lionel Aumont, Lorraine Gagné, et les témoins : Réjean Gagné et Pit Richard. L'abbé Louis Richard est le célébrant.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MÁSCHIHISTO

La construction du presbytère et le briquetage de la chapelle sont confiés, le 7 octobre 1951, à l'entrepreneur Florent Malo, qui s'engage à s'en acquitter pour 35 995 $. Les travaux débutent quelques jours plus tard, et se terminent le 9 février 1952. Cependant, le curé Rondeau devra attendre jusqu'au 22 mars 1952 avant d'entrer dans sa nouvelle demeure. Le curé a de quoi être fier : la paroisse de Notre-Dame-des-Prairies possède désormais son propre lieu de culte et son presbytère.

Le curé Rondeau ne se contente pas de s'impliquer dans la vie religieuse, mais se préoccupe également de tous les autres aspects de la vie communautaire. Un tel sens de l'implication se manifeste jusque dans les loisirs ; en 1954, le curé reçoit l'aide des bénévoles pour construire une mini-cabane à sucre non loin du site de l'église actuelle.

Collection Lucette Cornellier-Coulombe

Dernier mariage dans la chapelle de Notre-Dame-des-Prairies, le 9 décembre 1967, celui de Claudette Coulombe et de Roger Filliatreau.

Collection Huguette Paré-Charpentier

Procession de la Fête-Dieu, le 24 juin 1962.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Notices biographiques des curés de la paroisse de Notre-Dame-des-Prairies

Anselme Rondeau

Né à Saint-Félix-de-Valois le 3 janvier 1898, Anselme Rondeau fait ses études au Séminaire de Joliette avant de poursuivre sa formation au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné prêtre le 3 juin 1923 par Monseigneur Forbes à Saint-Félix, il devient vicaire à Saint-Jean-de-Matha en 1923, à Saint-Cuthbert en 1931, à Saint-Gabriel en 1932, à Crabtree Mills en 1937 et à Sainte-Elisabeth en 1940. Mgr Papineau le nomme curé de la paroisse de Notre-Dame-des-Prairies le 31 août 1950. Le curé Rondeau restera en fonction jusqu'à sa retraite en 1968, et se retire par la suite dans une résidence qu'il vient de faire construire sur la rue André. Il décède le 14 juillet 1973.

Bernard Forest

Né à L'Épiphanie le 25 mai 1918, Bernard Forest fait ses études classiques au collège de L'Assomption avant de poursuivre des études post-secondaires en pédagogie à l'Université de Montréal et en théologie au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné prêtre à la cathédrale de Joliette le 19 juin 1943 par Monseigneur Papineau, B. Forest

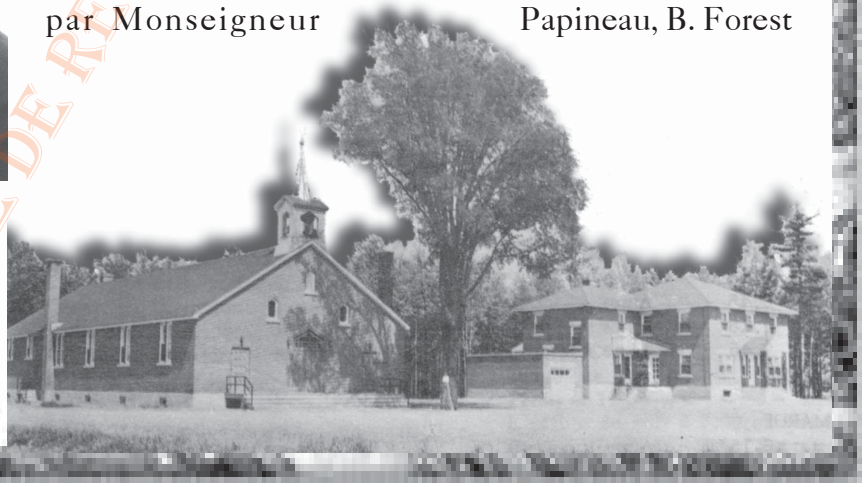

Collection Gilles Lapointe

Église et presbytère de Notre-Dame-des-Prairies en 1964.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Notices biographiques des curés de la paroisse de Notre-Dame-des-Prairies

occupe les fonctions de curé de la paroisse Notre-Dame-des-Prairies de 1968 à 1985. Il sera par la suite nommé successivement vicaire à L'Épiphanie en 1985, à Saint-Pierre en 1987 et à Saint-Esprit en 1993.

Né à Saint-Jacques-de-Montcalm le 3 novembre 1940, Pierre Lachapelle étudie au collège de L'Assomption avant son entrée au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné prêtre le 14 mai 1967 à Saint-Jacques, il est d'abord nommé vicaire à Saint-Félix en 1967, puis à Saint-Joachim en 1979, à Saint-Lin en 1981 et à Notre-Dame des Prairies en 1985. Pierre Lachapelle occupe la cure de Notre-Dame-des-Prairies de 1985 à 1987 et celle de Lanoraie, à compter de 1990.

Pierre Lachapelle

Né à Drummondville le 6 juillet 1945, André Derome est ordonné prêtre le 1er septembre 1974 à Saint-Jacques-de-Montcalm en présence de Mgr Audet. Il sera vicaire à Saint-Jacques avant d'être vicaire de Notre-Dame-des-Prairies et curé de cette paroisse à compter de 1987 jusqu'en 1991. On lui confiera par la suite d'autres cures dans la région, celle de la cathédrale de Joliette de 1991 à 1993, de Notre-Dame-de-Lourdes de 1993 à 1994 et enfin celle de Saint-Jean-de-Matha de 1994 à 1996. Il meurt dans des circonstances tragiques le 30 mars 1996.

André Derome

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVHISTO

Notices biographiques des curés de la paroisse de Notre-Dame-des-Prairies

Yves Chamberland

Né à Crabtree le 17 juin 1950, Yves Chamberland fait ses études au Séminaire de Joliette avant de poursuivre sa formation académique en théologie à l'Université de Montréal. Ordonné prêtre le 6 décembre 1975, il est nommé vicaire à Notre-Dame-des-Prairies et par la suite à Saint-Henri-de-Mascouche. Il sera curé de Saint-Jean-Baptiste puis de Notre-Dame-des-Prairies à compter de 1991. Il quitte la paroisse en 1996 pour oeuvrer à Saint-Joachim de La Plaine.

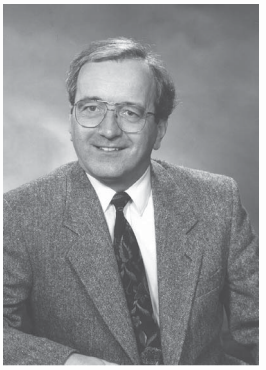

Jean-Paul Laferrière

Né à l'hôpital Notre-Dame le 5 juillet 1946, Jean-Paul Laferrière fait son cours primaire à l'école Saint-Guillaume de L'Épiphanie, ses études collégiales au collège de Joliette avant d'entreprendre des études supérieures à l'Université de Montréal. Ordonné prêtre en 1971, il est nommé, la même année, vicaire à Berthierville, puis à Saint-Henri-de-Mascouche en 1977. En 1983, il reçoit la charge de curé à Saint-Henri-de-Mascouche avant de devenir le pasteur de Notre-Dame-des-Prairies, à compter du 1er août 1996. En 1999, il redevient curé de Saint-Henri-de-Mascouche.

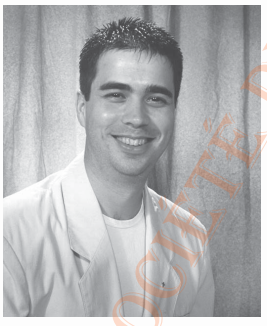

Claude Ritchie

Originaire de Saint-Michel-des-Saints, Claude Ritchie est né le 7 juillet 1963 de l'union de Stanley Ritchie et de Gisèle Rondeau. Après avoir obtenu un baccalauréat en théologie au Grand Séminaire de Montréal, il est ordonné prêtre le 29 juin 1989. Il fut nommé vicaire à Rawdon, puis à Saint-Lin, avant d'occuper la cure de Notre-Dame-de-l'Entente et celle de Notre-Dame-des-Prairies depuis août 1998.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVHISTO

Chapitre trois
L'Église catholique, gardienne de la tradition

En 1965, l'augmentation des fidèles incite le curé Rondeau à mettre sur pied un projet de construction d'une plus grande église pour sa paroisse. Une rencontre est organisée entre les marguilliers et Mgr Bounadaire, procureur diocésain à l'évêché de Joliette. Les discussions portent sur l'engagement de l'architecte de la future église, qui ne pourra se faire sans l'assentiment de l'évêque.

Après de longues discussions, le projet d'église prend forme, le 13 octobre 1966, moyennant des coûts ne devant

Levée de la première pelletée de terre lors de la construction de l'église Notre-Dame-des-Prairies en 1968 : André Ritchot, architecte, Jean-Marc Foucault, marguillier, Dominique Boucher, marguillier, Laurent Parent, contremaître, Anselme Rondeau, curé fondateur, Roger Gaudet, marguillier, Mgr Edouard Jetté, évêque auxilliaire de Joliette, Dominique Lebrun, marguillier, Victor Bérard, marguillier, René Bacon, marguillier, et Gérard Laporte, entrepreneur.

Collection Gérard Laporte

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVAISTO

pas excéder 250 000 $. Cinq jours plus tard, les marguilliers embauchent l'architecte André Ritchot, de Repentigny, qui propose une église en forme d'éventail d'une capacité de 784 places. La maquette présentée par l'architecte André Ritchot prévoyait, en plus de l'église, l'érection d'un nouveau presbytère avec façade sur la rue Jetté. Mais ce projet d'un nouveau presbytère ne se réalisera jamais.

Collection Dominique Lebrun

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVHISTO

Le 17 juillet 1967, l'assemblée des marguilliers concède à l'entrepreneur Gérard Laporte Inc., la construction de la future église. Le 12 novembre 1967, Mgr Édouard Jetté procède à la bénédiction de la pierre angulaire. La première messe dominicale est célébrée le 21 avril 1968 dans la nouvelle église, mettant fin à la mission du curé Rondeau, de surcroît pleinement accomplie. À son départ, il laisse à son successeur, Bernard Forest, une paroisse en pleine effervescence.

Collection Gérard Laporte

Montage de la pointe droite sur le pignon de l'église Notre-Dame-des-Prairies en 1968 : Robert Coulombe à gauche, Laurent Parent, penché, et Gérard Laporte, entrepreneur général, à droite.

Collection Gérard Laporte

Construction de l'église Notre-Dame-des-Prairies en 1968 : Laurent Parent, contremaître, à gauche, et Gérard Laporte, entrepreneur général, à droite.

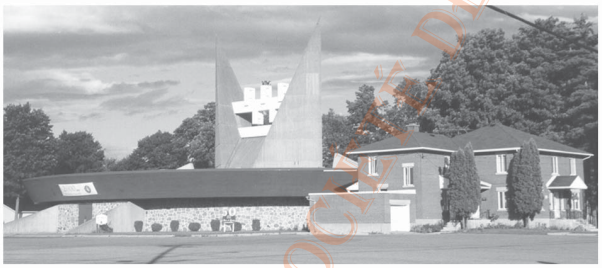

Photographie Myriam Calmette : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Église Notre-Dame-des-Prairies et presbytère.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Notices biographiques de quelques religieuses originaires de Notre-Dame-des-Prairies

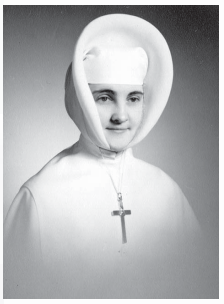

Sr Annette Boucher

Tout comme plusieurs de ses consoeurs actives dans diverses communautés, Soeur Annette Boucher, fille de feu Léo Boucher et feue Corona Barrette, vient du rang Sainte-Julie à Notre-Dame-des-Prairies, une véritable pépinière de religieuses.

Après ses études, elle embrasse la vie religieuse en 1954, chez les Soeurs de la Providence. Comme infirmière, elle se consacre aux malades de l'Hôpital Saint-Luc pendant de nombreuses années.

Retraitée de cette institution, elle fait beaucoup de bénévolat à la maison Amaryllis, de Montréal. Sa vocation l'attire vers les pays lointains. Missionnaire en Afrique depuis 1998, elle oeuvre au Cameroun encore aujourd'hui.

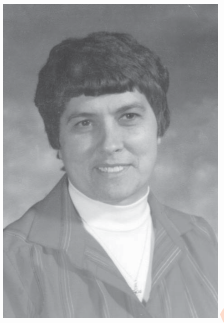

Sr Rolande Beaulieu

Soeur Rolande Beaulieu, fille d'Eugène Beaulieu et Rose-Alba Vincent, naît le 21 juin 1937 à Notre-Dame-des-Prairies, sur le rang de la Chaloupe. Entrée dans la communauté des Soeurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie le 8 février 1956, elle reçoit le nom de soeur Yvonne de la Croix.

Elle prononce ses premiers voeux le 8 février 1958, deux ans après les débuts de sa vie religieuse. Elle enseigne plusieurs années à Notre-Dame-des-Prairies, avant son décès tragique lors d'un accident d'automobile, survenu le 19 février 1992. Femme de coeur et de tête, elle se montra une aide précieuse pour la communauté paroissiale.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVHISTO

Sr Solange Breault

Soeur Solange Breault, fille de feu Ange-Albert Breault et Angéline Desrosiers, voit le jour dans le rang Sainte-Julie, à Notre-Dame-des-Prairies. Aînée d'une famille de dix, son enfance se déroule à Notre-Dame-des-Prairies, où elle fait son cours primaire. Elle poursuit ses études secondaires au pensionnat Amélie-Fristel.

Puis elle décide d'entrer au noviciat des Soeurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie. Lors de ses premiers voeux, elle porte le nom de Solange de Jésus. Enseignante à Saint-Michel-des-Saints et Saint-Cléophas, elle complète des études en pédagogie, théologie, pastorale scolaire et paroissiale. Responsable du centre vocationnel à Montréal, elle revient à Joliette s'occuper de la pension Saint-Louis pour jeunes filles. En 1992, son évêque la nomme coordonnatrice diocésaine de la pastorale, poste qu'elle occupe jusqu'à l'automne 1997, alors qu'elle devient coordonnatrice de l'unité Manseau. Depuis l'automne 2000, elle agit comme première assistante générale de sa communauté à la maison-mère de Paramé.

Sr Huguette Boucher

Les origines familiales de Soeur Huguette Boucher, fille d'Évariste Boucher et feue Laurette Guilbeault, se trouvent dans le rang Sainte-Julie, à Notre-Dame-des-Prairies.

Dès 1963, elle entre en religion chez les Soeurs de la Providence, une communauté très active en milieu hospitalier. Elle prononce ses voeux perpétuels trois ans plus tard. Infirmière de profession, elle oeuvre avec dévouement et compassion auprès des malades, leur apportant soins et réconfort. Elle s'occupe également d'une cause qui lui tient à coeur : la béatification de Mère Émilie Gamelin, fondatrice de sa communauté. Actuellement, elle apporte son aide à la pastorale de L'Assomption, où elle réside.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Notices biographiques de quelques religieuses originaires de Notre-Dame-des-Prairies

Sr Marie-Alice Boucher

Née le 21 novembre 1922 dans le rang Sainte-Julie, Soeur Marie-Alice Boucher est la cadette des quatorze enfants de Thomas Boucher et Alexina Tellier. Elle obtient son diplôme d'enseignante en 1939, avant d'oeuvrer dans deux écoles de rang. Après un cours d'infirmière, elle entre chez les Soeurs de la Providence en 1947. Directrice d'écoles d'infirmières pendant plus de 20 ans, elle visite les malades à domicile.

À l'archevêché de Montréal, on la trouve au tribunal ecclésiastique, comme défenseur du lien dans les causes matrimoniales. Comme supérieure locale, elle dirige la maison-mère à Sainte-Thérèse, où vivent 25 religieuses âgées de 70 à 97 ans. Elle préside le comité de rédaction des constitutions de sa congrégation.

Fréquentant les universités d'Ottawa et Saint-Paul, elle obtient plusieurs diplômes : baccalauréat en sciences infirmières, maîtrise en éducation, maîtrise en sciences religieuses et doctorat en droit canonique.

Mère Marie-Michèle

Fille de feu Réginald Ménard et de Denise Coutu, de la rue Robillard, Mère Marie-Michèle (Suzanne) rejoint, le 7 octobre 1980, la grande famille de Saint-Benoît. Le 28 septembre 1986, elle prononce sa profession solennelle et louange le Seigneur en l'abbaye Notre-Dame-de-la-Paix de Joliette, depuis déjà vingt ans.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE IMMACULATA ARCHIVISTO

Née le 15 mai 1945, Soeur Hélène Perreault (Jacqueline) est la fille de feu Doréus Perreault et de Hélène Perreault, de la rue Gauthier. Cette fille de la paroisse décide le 26 juillet 1972, d'entrer chez les Bénédictines. Elle prononce sa profession solennelle quelques années plus tard, précisément le 6 janvier 1977.

Sr Hélène Perreault

Toujours très heureuse au sein de cette communauté contemplative, Soeur Hélène Perreault fête en 1999, son jubilé d'argent, vingt-cinq de profession religieuse. Elle est actuellement prieure de l'Abbaye des Moniales Bénédictines de Joliette.

Fille de Yvan Sirois et de Marie-Paule Godin, Soeur Marie-Hélène Sirois est originaire du rang Sainte-Julie à Notre-Dame-des-Prairies. En 1993, elle joint les rangs de la communauté des Soeurs de la Charité. Elle oeuvre aujourd'hui à l'école Marie-Clarac qui dispense le programme des « Écoles d'Éducation Internationale ».

Sr Marie-Hélène Sirois

Durant l'été, Soeur Marie-Hélène met son dynamisme au service du camp de vacances que possèdent les Soeurs de la Charité à Saint-Donat où, elle agit, à titre de responsable de la plage et du chalet des garçons de 9 ans à 12 ans. Elle a effectué récemment en mission au Chili, dans le cadre d'un programme d'entraide internationale.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Équipe de Pastorale de l'Unité de la Rive

Voilà 50 ans, le personnel pastoral de Notre-Dame-des-Prairies se limitait aux prêtres. Avec le temps, de nouveaux services et de nouvelles figures apparaissent, ventilant le cloisonnement entre clercs et laïcs. Depuis 1996, Notre-Dame-des-Prairies fait partie de l'Unité de la Rive et partage des ressources humaines et matérielles avec Sainte-Thérèse et Saint-Jean-Baptiste. L'équipe de pastorale scolaire est composée de : Réjeanne Levasseur, Denise Milot et Andrée Alain.

Collection Lisette Audet-Durocher

Équipe pastorale de l'Unité de la Rive en 1999. Claude Ritchie, Lisette Audet-Durocher, Cécile Beaulieu-Mondor, Cécile Boucher-Grenier, Céline Marcoux, Denise Milot et Éric Généreux.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Le Conseil de pastorale paroissiale

Mis sur pied aux quatre coins du diocèse de Joliette voilà quinze ans, les conseils paroissiaux de pastorale existent à la suite de recommandations du concile Vatican II. À Notre-Dame-des-Prairies, l'un de ces groupes d'action et de réflexion naît le 12 juin 1978.

Grâce à de nombreux bénévoles, le C.P.P. se trouve à l'origine de plusieurs projets : bazar, brunch paroissial, Comité des nouveaux arrivants, Son de cloche, Partage et un groupe de partage de foi. Dans « Solidaires en l'Église », Mgr Gilles Lussier mentionne que ces conseils représentent de belles écoles d'entraînement à la co-responsabilité dans une Église qui se prend en main, où les baptisés, laïcs et clercs trouvent leur place.

Collection Lisette Audet-Durocher

Conseil de pastorale paroissiale
De gauche à droite : Guy Leroux, Ginette Labine, Lisette Audet-Durocher, Antoinette Drainville ; Gisèle Champagne, Maurice Bourassa, Claude Ritchie, Denise Lépine, Éric Généreux et Pierrette Richard.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Le Comité de la fête du sacrement de mariage

Prenant ses origines dans les racines du mouvement S.O.F. (Service d'orientation des foyers), le Comité de la fête du sacrement de mariage débute ses activités en 1976, mis sur pied dans la paroisse par l'abbé Alain Pagé.

Six couples de paroissiens se réunissaient régulièrement, à toutes les semaines. Dix rencontres consécutives se déroulaient dans leurs foyers. À chaque semaine, un thème bien précis se rapportait à la vie de couple. Le dernier s'intitulait « apprendre à fêter ».

Comme par hasard, cette année-là, Jacques et Georgette Vézina comptaient déjà 25 années de mariage. Ils y trouvèrent une raison de fêter. Pourquoi pas, de dire Alain, en profiter et faire participer tous les paroissiens et paroissiennes à une fête qui réunirait les couples de la communauté prairiquoise célébrant entre 25 et 50 ans de mariage ?

Ils se mirent à rechercher les couples en question. Ainsi naît en juin 1976 la première **Fête de l'amour des 25-50 ans de mariage**. En 1994, le comité responsable de cet événement choisit de se retirer, après 18 ans de dévouement pour cette belle et noble cause.

Voyant toute l'importance de témoigner concrètement comme couples, au sein de leur communauté paroissiale toujours en mouvement, de la beauté et de la grandeur du sacrement de mariage, plusieurs personnes remplies de bonne volonté prennent ensemble la décision de former aussitôt un nouveau comité.

Prenant acte de l'évolution de la vie de couple comme de la vie moderne en général, les nouveaux administrateurs décident d'adapter la formule et le thème aux nouvelles

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVI-HISTO

réalités du temps présent et de mettre sur pied, avec l'aide de plusieurs personnes désireuses de rendre service, la « Fête du sacrement de mariage ».

Élargissant les objectifs mis de l'avant par l'organisation précédente, cette célébration solennelle rassemble dans la joie et l'allégresse tous les couples soulignant un anniversaire de mariage représenté par un multiple de 5 : 10, 15, 20 ans de mariage, et ainsi de suite.

Après une célébration eucharistique préparée spécialement pour ces heureux jubilaires, tous se réunissent gaiement autour d'un bon repas. Cet événement joyeux ressemble à une grande fête familiale, où chacun et chacune vibre à l'amour et à la joie de cette fidélité à leur sacrement.

Comité de la fête du sacrement de mariage, de 1994 à 2000 : Raymond Desrosiers, Angèle Desrosiers, Serge Adam, Diane Lebrun-Adam, Claire Adam, Laurette Robillard, Marielle Adam, Lise Beauséjour et André Beauséjour.

Collection Lise Lambert-Beauséjour

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

L'Ordre des Filles d'Isabelle

Le 19 mars 1944 marque la fondation officielle du Cercle Charlotte de Lanaudière, nº 693, avec les 39 dames initiées à L'Assomption par leurs collègues l'année précédente. Ce nouveau maillon dans le réseau représente le premier cercle de la région de Joliette. L'initiation se déroule le 26 mars suivant, avec 65 membres très actives. Actuellement, ce cercle compte au-delà de 235 membres.

Ces femmes catholiques et pratiquantes unies souhaitent vivre pleinement leur foi et seconder l'Église dans la mesure de leurs moyens. Elles approfondissent ensemble un programme spirituel sous la direction éclairée de leur aumônier attitré, l'abbé Hermès Pelland.

Chaque année, elles organisent des activités variées destinées à leurs membres : pèlerinages, messes et heures mariales. Elles apportent depuis 56 ans leur collaboration à plusieurs campagnes de charité : les oeuvres de **La Feuillée**, les **paniers de Noël, l'aide aux aveugles** et le **soutien des missionnaires**. Pour amasser des fonds, elles tiennent des déjeuners bénéfices, parties de cartes, quilletons, etc. Pour aider les jeunes, elles donnent plusieurs bourses d'étude aux pensionnaires méritantes de la **Providence Saint-Joseph**.

Dix régentes se succèdent à la direction du cercle ; six d'entre elles demeurent encore avec nous. La régente actuelle se nomme Élise Desroches. La première à habiter Notre-Dame-des-Prairies, Angéline Desrosiers, demeura en poste de juin 1986 à juin 1990.

Durant son terme, les Filles d'Isabelle donnèrent à l'église la tapisserie de la **Sainte Famille**, qui orne toujours un mur du temple. L'artiste-peintre Thérèse Préville peignit les figures des personnages ; on doit à Angéline Desrosiers le tissage et la confection, en collaboration avec les Filles.

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE ARCHIVHISTO

Qui ne connaît pas Antoinette Drainville, du Comité des nouveaux arrivants, une Fille d'Isabelle remarquable par son implication au service de la communauté. Plusieurs autres membres du Cercle oeuvrent discrètement dans la paroisse. On ne peut énumérer ici toutes leurs bonnes actions chrétiennes et humanitaires, de crainte d'en oublier certaines.

Chacune des Filles d'Isabelle apporte le meilleur d'elle-même dans le milieu où Dieu l'a placée pour servir, comme le dit si bien leur devise, dans l'**unité, la charité et l'amitié**.

Collection Angéline Desrosiers

Murale de la Sainte Famille qui orne le mur de l'église Notre-Dame-des-Prairies, offerte par les Filles d'Isabelle du Cercle Charlotte de Lanaudière, en juin 1990.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Le Partage Notre-Dame-des-Prairies

D'abord appelé « Entraide », cet organisme sans but lucratif voit officiellement le jour en janvier 1980, sous l'inspiration des projets « chantiers », où des gens fortement impliqués et solidement enracinés dans leur milieu s'emploient à poser des gestes d'ordre social ou religieux.

L'abbé André Chevalier, alors vicaire en poste dans la paroisse Notre-Dame-des-Prairies, se trouve à l'origine de cette belle initiative. Lors de la première réunion, tenue au presbytère, les personnes présentes élisent Paul Asselin comme leur premier président, généreu-

Collection Partage Notre-Dame-des-Prairies

Comité de direction de Partage Notre-Dame-des-Prairies, 1999-2000 : Maurice Piché, Gilberte Raymond-Armstrong, Denise Rabouin et Angéline Desrosiers-Breault.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVHISTO

sement secondé par son épouse Cécile et d'autres bénévoles. À la suggestion d'Alice Rousseau, deuxième présidente, le groupe opte pour le nom « Partage ».

Tous les projets élaborés au fil des ans par les conseils d'administration successifs visent la fraternisation. Ainsi, on peut noter les activités suivantes :

- Visites aux malades

- Accompagnements

- Appels téléphoniques pour apporter aide et réconfort

- Rencontres récréatives, repas au restaurant et voyages

Le Partage tient à remercier chaleureusement les autorités municipales de Notre-Dame-des-Prairies pour le prêt de la salle de l'hôtel de ville, à l'occasion des fêtes célébrées occasionnellement pour rassembler les membres et leurs amis : Saint-Valentin, Sainte-Catherine, repas du temps de Noël, etc.

Actuellement, 20 bénévoles s'occupent de 80 personnes. Le travail constant apporté par ces personnes dévouées s'avère un élément très important dans la belle réussite du bazar, qui verse au Partage une partie de ses recettes.

Ce mouvement d'entraide permet aux bénévoles de répondre aux besoins manifestés par leur entourage. Le conseil d'administration se compose des personnes suivantes :

Gilberte Raymond Armstrong	présidente
Denise Rabouin	vice-présidente
Angéline Desrosiers-Breault	secrétaire
Maurice Piché	trésorier

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Le Service de préparation au mariage (S.P.M.)

En 1975, le diacre Yves Chamberland forme une équipe de Service de préparation au mariage avec un prêtre et un couple-animateur : Jacques Mondor et son épouse. Près de dix rencontres réunissent dix à quinze couples. Deux ans plus tard, d'autres animateurs font ensuite leur apparition : Jean-Pierre Blais et son épouse. Ils offrent deux sessions d'une fin de semaine par année avec 25 couples chacune.

Par la suite, de nombreux bénévoles prennent la relève, dont madame René Bonin et Laurina Kennedy-Cormier, pour en nommer certains. Le service redémarre en 1981, après un manque de bénévoles qui l'oblige à interrompre ses activités de façon temporaire.

Collection François Baucher

Animateurs du Service de préparation au mariage de Notre-Dame-des-Prairies, en 1992 : en bas, Johanne Joly, Christiane de Grandpré et son époux François Boucher, et Guylaine Larochelle et son époux Michel Boucher ; en haut, Michel Venne, époux de Johanne Joly, Laurina Kennedy-Cormier, animatrice de pastorale, et Yves Chamberland, prêtre.

Le Service de préparation au mariage porte le nom de S.P.M. de la Rive, car il dessert également les paroisses Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Thérèse, comprises dans cette nouvelle unité ecclésiale. Il privilégie les couples de ces communautés, mais peut accueillir à l'occasion ceux provenant de l'extérieur de la région.

Il offre une session de groupe une fin de semaine par année, au printemps, du vendredi soir au dimanche après-midi, réunissant environ quinze couples. Les sessions se déroulent depuis l'an passé au centre communautaire de Notre-Dame-des-Prairies.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVE-HISTO

Elles permettent aux couples de faire le point sur leur relation et de se préparer au mariage chrétien. Ce temps d'arrêt et de réflexion donne l'occasion de profiter de mises en situation sur la vie à deux. Le S.P.M. accompagne les couples dans leurs démarches, avec un contenu revu et amélioré par des spécialistes en 1997, pour mieux répondre aux besoins changeants des couples d'aujourd'hui.

Collection François Baucher

Parmi eux François Vézina, et Pierre et Diane Thuot.

L'équipe actuelle se compose des membres suivants : Lisette Audet-Durocher (coordonnatrice paroissiale), Claude Ritchie (prêtre) ainsi que trois couples animateurs : Christiane de Grandpré et François Boucher, Sylvie Pelletier et Gilles Gaudet.

Collection François Baucher

17 couples participant à une session du service de préparation au mariage, en 1993, avec trois couples-animateurs et un diacre, Normand Lamoureux.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

La Société de Saint-Vincent de Paul

Identifiée à la guignolée et à l'aide aux familles pauvres, la Société de Saint-Vincent de Paul oeuvre à Joliette depuis 1883. Entre 1950 et 1962, le curé Anselme Rondeau et plusieurs paroissiens procurent une assistance discrète aux familles dans le besoin, plantant les premiers jalons qui permettront à la Société de Saint-Vincent de Paul de fonder la conférence Notre-Dame-des-Prairies en 1962, une section distincte de Joliette. La conférence comprend le président, Henri Arnault, le secrétaire-trésorier, Émile Ducharme, et Maurice Hudon.

La Société soutient les personnes en situation de pauvreté passagère ou permanente, et essaye de trouver des moyens de les sortir du dénuement et de l'isolement. Lors des visites à domicile, les bénévoles répondent aux besoins : nourriture, vêtements, meubles, logement, médicaments, électricité ou autres. Un bon d'achat, avec indication de l'identité et d'un montant précis, permet aux personnes aidées de payer la facture.

Chaque année, la Saint-Vincent de Paul organise la guignolée (denrées ou argent), la préparation et la distribution de paniers de Noël généreux. Soulignons la collaboration inlassable de la population et de commerçants dévoués : Chevaliers de Colomb, Chalut auto, Aubainerie Croteau, Pionniers du Bell, Jam-Bec & Bérard et la Ferme Régis. Des cuisines collectives, en marche depuis décembre 1998, permettent à plusieurs personnes de préparer en équipe des repas économiques pour leur famille.

Depuis 38 ans, la guignolée a recueilli près de 150 000 $, allant d'une récolte initiale de 2 000 $ pour ateindre 9 700 $ en 1999. Le conseil prairiquois des Chevaliers de Colomb contribua pour près de 100 000 $ aux recettes de cette collecte. Ces sommes furent remises aux familles sous forme d'aide et procurèrent soulagement et réconfort à plusieurs d'entre elles. De dix à vingt familles prairiquoises continuent de recevoir des paniers de Noël chaque année.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVI-HISTO

En 1999, la Société visite 80 familles et 24 personnes, distribuant 18 000 $ en bons, en plus des 94 paniers de Noël et jouets. Il faut rendre hommage à tous ses bénévoles qui s'impliquèrent généreusement au soutien des moins bien nantis. Soulignons la contribution importante de plusieurs : François Arnault (45 ans de bénévolat), Henri Arnault (38 ans), Jacques Patenaude (15 ans), Yvon Valois (20 ans), Angéline Desrosiers (14 ans), Marcel Perreault et Marcel Rousseau, sans oublier plusieurs autres.

Cette année, le conseil d'administration se compose du président, Gilles LeBlanc, du vice-président, Henri Arnault, de la secrétaire-trésorière, Giliane Gagnon, et des directeurs, Guy Lachapelle, Luc Houde et Claude Fafard.

La Saint-Vincent de Paul est fière de s'associer à tous les organismes communautaires, sociaux, religieux et politiques pour souligner les 50 ans de la paroisse. Elle souhaite un franc succès aux festivités et longue vie à tous les organismes oeuvrant au service de la communauté prairiquoise.

Collection Société de Saint-Vincent de Paul

Société de Saint-Vincent de Paul, Notre-Dame-des-Prairies.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Souvenirs de madame Orise Beaupied

Les parents d'Orise Beaupied travaillèrent fort pour l'obtention d'une église à Notre-Dame-des-Prairies. Les Prairiquois assistaient à cette époque aux offices religieux à la Maison Querbes ; ceux qui ne possédaient pas d'automobile ou de cheval trouvaient bien longue la marche dans les chemins de gravier, beau temps, mauvais temps.

Lors des mercredis du père Laurenzo Gauthier, l'assistance récitait le chapelet ; entre chaque dizaine, Orise entonnait des cantiques religieux. Il existait alors une chapelle temporaire pour la messe dominicale à l'angle des rues Saint-Charles-Borromée et Papineau. Vers 1940, la maison Querbes, des clercs de Saint-Viateur, offrit des services religieux aux gens du secteur.

Encouragés par l'entrepreneur Florent Malo, des paroissiens présentent une requête à leur évêque, Mgr J.-A. Papineau, pour obtenir une église. Ce dernier trouve toutefois insuffisant le nombre de familles pour faire vivre un curé. On approche les résidants du rang de la Chaloupe, qui fréquentaient alors l'église Saint-Thomas. Mgr Papineau finit par se laisser convaincre. Supervisés par Florent Malo, les travaux de la future église commencèrent le 16 octobre 1950. À Noël, on put y célébrer la messe de minuit.

Avant la construction du presbytère, le dévoué curé-fondateur, monsieur Anselme Rondeau, logeait avec sa soeur Albertine sur la route rurale nº 1, aujourd'hui le boulevard Antonio-Barrette. Il déblayait lui-même le terrain de l'église à la petite pelle. Toutes les semaines, il portait la communion aux personnes malades et âgées. Albertine, la servante, voyait au reste : presbytère, enfants de choeur, paniers de Noël, entretien de l'église, etc. On la vit un jour peinturer à genoux le perron extérieur. « Que Dieu leur accorde une place proche de lui au ciel ! » Voilà le souhait exprimé par Orise Beaupied !

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

L'éducation et le développement scolaire à Notre-Dame-des-Prairies

Collection Angéline Desrosiers

Solange Breault et sa tante Thérèse Desrosiers, marraine de confirmation, le 30 mai 1954. Derrière au loin, l'école Notre-Dame-du-Sourire du rang Sainte-Julie.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

L'Église au Québec, on le sait, a fait beaucoup plus que répondre aux besoins spirituels de ses ouailles. Jusqu'à la création du ministère de l'Éducation en 1964, des milliers de religieux et de religieuses vont se consacrer à l'enseignement. Les collèges et les couvents sont la chasse gardée des congrégations enseignantes et des prêtres séculiers.

Dans la région de Lanaudière, la direction du collège qu'a fait construire Barthélemy Joliette en 1845 est confiée au curé Antoine Manseau. Ce collège dit industriel doit son orientation aux désirs du fondateur de mettre sur pied un établissement en mesure de dispenser des cours pratiques aussi bien que commerciaux. Peu de temps avant la mort de Barthélemy Joliette, les clercs de Saint-Viateur deviennent, par legs, propriétaires du collège. Par la suite, le Collège prend une vocation classique et devient, en 1905, le Séminaire de Joliette (aujourd'hui le cégep de Joliette-de-Lanaudière depuis 1968).

Collection René Geoffroy

Groupe d'élèves devant l'école Sainte-Julie.

Collection René Geoffroy

Première école du rang Sainte-Julie.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Jusqu'à la prise en charge définitive de l'enseignement par l'État, on retrouve dans la région de Lanaudière, un réseau d'écoles divisé par arrondissement. Plusieurs écoles de rang accueillent ainsi dans la zone rurale les jeunes de la première à la sixième année. Selon les époques, on retrouve entre six à huit écoles de ce genre dans les rangs de la Visitation (écoles nº 2 et nº 3), de la Petite-Noraie (école nº 1), du Bois-Brûlé, de Sainte-Julie (école nº 5), de la 1re Chaloupe (école nº 6), de la 2e Chaloupe (école nº 7) et des Prairies (école nº 4 ou école nº 9). Dans la partie village de la paroisse du Christ-Roi, deux écoles centrales accueillent les enfants d'âge scolaire : l'Institut Amélie-Fristel et l'école Saint-Charles.

Collection Cécile Boucher

Élèves de l'école du rang Sainte-Julie vers 1922.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Collection René Geoffroy

École de la 1re Chaloupe, fin d'année.

Collection René Geoffroy

École de la 1re Chaloupe : Louisette Geoffroy, Murielle, Donald et Hubert.

L'école Saint-Charles ferme toutefois ses portes en 1949 au moment de l'ouverture de l'école du Christ-Roi, dont la direction est confiée aux clercs de Saint-Viateur. L'Institut Amélie-Fristel offre, à compter des années cinquante, un cours d'étude jusqu'à la douzième année. La direction de cette école relèvera des Sœurs des Saints-Coeur de Jésus et de Marie jusqu'en 1969.

Tiré de *La paroisse du Christ-Roi : Une communauté chrétienne vivante*

Le premier Institut Amélie-Fristel, construit en 1924.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MAUVY-HISTO

La multiplication des commissions scolaires

Jusqu'au début des années 1960, l'organisation scolaire loge à l'enseigne de l'éparpillement. Les commissions scolaires, qui ont obtenu l'autorité de régir les écoles sur le territoire des rangs des Prairies, de Sainte-Julie et de la Chaloupe, ne se comptent plus. Traditionnellement en effet, chaque paroisse, chaque municipalité devait établir sa propre commission scolaire.

En 1942, la commission scolaire de Saint-Charles-Borromée perd une partie du territoire couvert par sa juridiction pour permettre la création de celle du Christ-Roi. La nouvelle commission scolaire couvre alors essentiellement les limites de la municipalité civile de Saint-Charles-Borromée et celles de la paroisse religieuse du Christ-Roi.

En 1957, les commissaires du Christ-Roi, dont la majorité demeurent à Notre-Dame-des-Prairies, souhaitent que leur commission scolaire soit désormais dans l'avenir désignée sous le nom de Notre-Dame-des-Prairies. Celle-ci couvre alors toutes les terres faisant partie des paroisses du Christ-Roi et de Notre-Dame-des-Prairies. Entre-temps, une partie du territoire qui était jusque là sous la juridiction de cette commission scolaire est détachée pour former la commission scolaire de la Visitation.

Collection Rita Boucher

Les élèves de la 1re Chaloupe dans les années 1950.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Cette multiplication effrénée des commissions scolaires qui caractérise cette époque au Québec, se manifeste encore en 1960, lorsque 126 résidants de la municipalité de Saint-Charles-Borromée font des démarches auprès des autorités gouvernementales pour obtenir l'érection d'une commission scolaire distincte de celle de Notre-Dame-des-Prairies. La commission scolaire de Notre-Dame-des-Prairies couvre dès lors les limites du territoire de la municipalité de paroisse. Dans la foulée des réformes des années 1960, le problème de la prolifération des commissions scolaires sera résolu par une fusion volontaire puis imposée des commissions scolaires locales. En 1962, la Commission scolaire de Notre-Dame-des-Prairies est annexée à la Commission scolaire de la ville de Joliette.

En 1963, le surintendant du département de l'Instruction publique du Québec crée la Commission scolaire Régionale de Lanaudière dont l'objectif est de régir les écoles de niveau secondaire dans la région de Joliette-Lanaudière. La nouvelle commission scolaire remplace celles de la Ville de Joliette, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Félix-de-Valois, Saint-Jean-Matha, Sainte-Béatrix, Lanoraie, Sainte-Émilie-de-l'Énergie, Saint-Zénon, etc. Ces dernières conservent toutefois la compétence de leurs écoles primaires.

En 1972, la commission scolaire de Joliette adopte le nom de L'Industrie. Il faudra attendre treize ans avant que survienne un autre changement d'importance : la disparition de la commission scolaire régionale de Lanaudière au profit de la commission scolaire de L'Industrie.

Le 1er juillet 1998, trois commissions scolaires, Cascades-L'Achigan, Berthier-Nord-Joli et L'Industrie fusionnent pour devenir la commission scolaire des Samares. À la fin des années 1950 existaient dans la région près de 80 petites commissions scolaires distinctes ; elles sont aujourd'hui complètement intégrées à la commission scolaire des Samares.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MARCEL-FISET

À l'époque des écoles de rang

Jusqu'à l'avènement de la Révolution tranquille, l'école de rang est le seul foyer d'instruction pour un très grand nombre de Québécois. Après l'église paroissiale, elle constitue souvent le seul point de rassemblement des gens vivant dans le rang. On accorde alors une grande importance à sa localisation. Il n'est pas rare, par exemple, qu'un cultivateur prête gratuitement un terrain pour permettre la construction d'une petite école tout en conservant la propriété du fonds de terrain. Il en sera ainsi dans le cas des écoles construites dans les rangs de la Chaloupe. C'est aux commissaires d'école locaux que revient toutefois la tâche de décider le type de construction, généralement un bâtiment modeste qui peut mesurer 25 par 30 pieds. L'entretien de la bâtisse et l'engagement de la maîtresse d'école constituent, par ailleurs, les autres tâches essentielles et dévolues à ces premiers administrateurs scolaires.

Collection Rita Boucher

Les garçons de la 1re Chaloupe dans les années 1950.

Dans les années 1950, l'école centrale de Notre-Dame-des-Prairies n'est plus en mesure de répondre aux besoins de l'ensemble de la paroisse. L'emplacement de la future école engendre toutefois des différends entre les habitants du rang des Prairies et ceux du rang Sainte-Julie. On essaie de part et d'autre de faire construire l'école le plus près de son arrondissement. Les commissaires d'école décident finalement d'acquérir un terrain de 90 par 180 pieds appartenant à Joseph Boucher pour construire une école de deux classes. L'acquisition du terrain est faite moyennant une somme fixée à 500 $. La construction de l'école du rang de Sainte-Julie est ensuite confiée à Guy Turcotte. Il est entendu avec cet entrepreneur que les coûts de l'ensemble du projet ne devront pas dépasser 25 000 $. Pour la réalisation de ce projet, la commission

Photographie Gaétan Lachapelle

Poêle à bois à deux ponts en usage dans les écoles de rang (propriété de Lise et Luc Allard de Sainte-Élisabeth).

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Collection Rita Boucher

Intérieur de l'école 1re Chaloupe, 1re à 7e année, dans les années 1950.

Les filles à l'extérieur de l'école Première Chaloupe dans les années 1950.

Collection Rita Boucher

scolaire du Christ-Roi bénéficie d'une subvention de 18 326 $ qui doit servir à acquitter une partie des frais. Quant à l'ancienne école, il est convenu qu'elle sera vendue au plus fort enchérisseur, le 16 juillet 1955, à la condition que celui-ci veuille bien démolir le solage de la maison et déménager le bâtiment à l'intérieur d'une période de 10 jours.

L'école type du rang de la Chaloupe ne diffère pas vraiment de celle du rang Sainte-Julie. Elle est chauffée par un poêle à deux ponts qui possède une ouverture dans le mur pour distribuer la chaleur équitablement dans la cuisine et dans la chambre de l'enseignante. La commission scolaire du Christ-Roi, de laquelle elle relève, a l'habitude d'accorder des contrats de chauffage au plus bas soumissionnaire. A. Desrosiers reçoit 48 $ pour l'année scolaire 1944-1945 pour s'occuper de l'école nº 4 (rang des Prairies) eu égard au chauffage, E. Beaulieu obtient pour les mêmes services 75 $ pour l'école nº 6 et 50 $ pour l'école nº 8. Le 23 août 1946, l'électricité est installée dans les écoles nos 2, 5, 6 et 7 de la commission scolaire. L'entrepreneur choisi, Donat Piette, installe l'éclairage dans chacune des écoles moyennant des frais qui s'élèvent à 110 $. Il doit cependant respecter les plans esquissés par la compagnie Shawinigan Water and Power. Par ailleurs, la compagnie accorde une subvention de 50 $ à chacune des écoles qui accepte d'installer quatre lampes au plafond de sa classe et deux au tableau, trois interrupteurs, une lampe de cuisine avec interrupteur, une prise de deux sorties dans la chambre d'entrée à l'école et ce, dans les délais réglementaires (avant le 1er septembre 1946). Pour les écoles des rangs de la Chaloupe, la commission scolaire fait l'acquisition, au début des années 1950, d'une fournaise à l'huile qui ne doit fonctionner que le jour, en raison des risques d'incendies.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MARCIVE/HISTO

Chaque matin, l'enseignante doit allumer la fournaise avant l'arrivée des élèves, ce qui constitue tout de même et de toute évidence une amélioration par rapport aux années antérieures où il fallait sans cesse alimenter le poêle à bois.

La qualité de toutes ces installations locales laisse bien sûr à désirer. Pour aller aux toilettes dans le rang de la 2e Chaloupe, il faut se rendre au bout du hangar, même en plein hiver par temps froid. Du reste, en été, l'odeur est insupportable. Au rang de la 1re Chaloupe, les élèves utilisent la « becosse », installée dans une pièce non-chauffée. Par la suite, l'équipement sanitaire variera considérablement selon les finances de la commission scolaire et la localisation de l'école.

Collection Rita Boucher

L'intérieur de l'école 1re Chaloupe dans les années 1950.

À cette époque, il n'est évidemment pas question de sorties scolaires sinon la visite à travers champs à l'autre école de l'arrondissement. Des jeux pour les jeunes, des combats de verbes et de calcul agrémentent ces rencontres à la fois récréatives et pédagogiques.

La seule présence de ces écoles de rang n'est toutefois pas garante de leur fréquentation par les enfants. D'autres facteurs entrent ici en ligne de compte, entre autres les contraintes socio-économiques et les volontés familiales d'encourager l'instruction. Ainsi, les institutrices de Notre-Dame-des-Prairies accueillent des enfants qui ne sont pas toujours habillés convenablement, certains se rendant parfois pieds nus à l'école. Même après l'adoption de la loi rendant l'école obligatoire jusqu'à 14, 15 et finalement 16 ans, les enfants manqueront l'école à certaines périodes de l'année pour aider leurs parents aux travaux de la ferme.

Élèves de l'école Notre-Dame-du-Sourire du rang Sainte-Julie : enfants des familles Breault, Marois, Adam, Bellemarre, Boucher, Guilbeault, St Aubin et Ducharme.

Collection Angéline Desrosiers

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Une vieille école de rang

En l'an 2000, la plus vieille école connue de Notre-Dame-des-Prairies existe toujours, mais son état est précaire. On peut la retrouver au hasard d'une promenade, en arrière du commerce les Cuisines Poirier, rue Coulombe entre la 1re Avenue et la rue Gauthier. Ce petit bâtiment de 12 pieds par 16 pieds revêt l'aspect d'un cabanon. Selon le témoignage d'une Prairiquoise, Gisèle Bonin, cette école aurait été construite au milieu des années 1930. Une douzaine d'élèves, principalement des garçons, aurait fréquenté cette école. Comme il était encore de coutume à cette époque, l'institutrice devait enseigner de la 1re à la 7e année. Pendant toute la durée du cours primaire, les enfants des familles Chalut, Carpentier, Olivier et Monette se rendront tous les jours à la petite école pour apprendre les rudiments du français et des mathématiques. Cette école sans solage était chauffée par un petit poêle à bois. L'hiver, rapporte-t-on, les enfants bougeaient des pieds pour éviter de geler sur place.

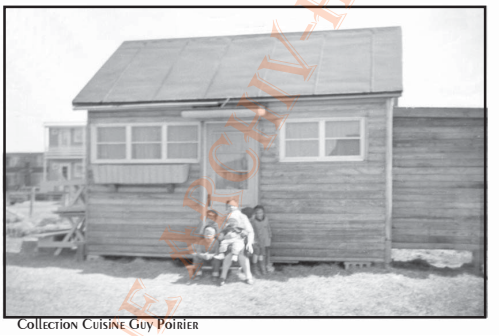

Collection Cuisine Guy Poirier

Première école des Prairies, rue Antonio-Barrette, en 1934 ; Mlle Beaulieu, enseignante.

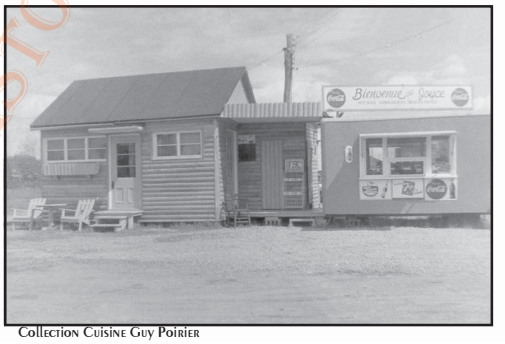

Collection Cuisine Guy Poirier

Première école des Prairies transformée en restaurant.

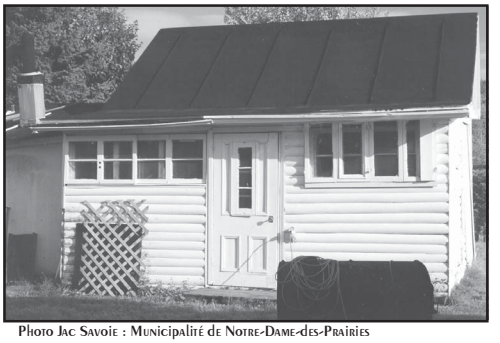

Photo Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Vieille école près du boulevard Antonio-Barrette, rue Coulombe, dans le quartier Vivaldi.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

À l'époque des maîtresses d'école

L'enseignement dispensé dans les écoles de rang est assuré par un corps professoral composé presque uniquement de maîtresses d'école. La féminisation de cette profession est d'ailleurs bien en place depuis le milieu du XIXe siècle. Souvent, la jeune femme engagée à titre d'institutrice demeure à l'école durant la semaine et retourne chez ses parents pour le week-end. Durant la semaine, une voisine peut venir coucher avec l'enseignante, quand celle-ci a des craintes de rester seule. Aux voisins de l'école de rang reviennent alors la mission de veiller à la sécurité de l'institutrice, dont la conduite doit être en tout point irréprochable. En février 1946, les autorités religieuses de la paroisse interdisent aux institutrices de l'école n° 9 de recevoir des jeunes gens à leur logis de l'école. Les commissaires avertissent sérieusement les institutrices de cet arrondissement de ne plus contrevenir aux règlements « sinon des mesures plus sévères seront prises » contre elles.

Le 29 janvier 1945, les institutrices de Notre-Dame-des-Prairies réclament un salaire de 600 $ par année et la reconnaissance du syndicat des Institutrices, auquel elles veulent appartenir. Compte tenu des nouvelles exigences des enseignantes, les commissaires s'entendent pour retenir les services d'un conseiller juridique, Me Jean-Robert Piette, afin de les aider à régler ce différend avec les enseignantes. Les commissaires rétorquent qu'un salaire de 600 $ ne peut être attribué aux institutrices de Notre-Dame-des-Prairies alors qu'elles peuvent bénéficier d'un logement et du chauffrage, contrairement aux institutrices qui exercent leur profession en zone urbaine. Il faudra attendre le début des années 1960 pour qu'un contrat de travail puisse être signé entre la commission scolaire d'une part et le syndicat des enseignants d'autre part.

Au moment de l'engagement en janvier 1946 d'Huguette Houle pour remplacer Eusielle Perreault à l'école n° 7, la

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

nouvelle candidate réclame un salaire de 65 $ par mois au lieu de 60 $ ou au choix des commissaires, l'ameublement de sa chambre à l'école. Les commissaires optent pour l'achat du mobilier qui se résume à un lit, un sommier et un matelas, une table, deux chaises droites, une chaise berçante et une lampe à l'huile de charbon. Tous les articles, sauf la lampe à l'huile, sont acquis auprès de Victoria Charpentier pour un montant de 25 $.

En 1953-1954, le salaire d'une maîtresse d'école est fixé à 900 $ par année. Puis, en 1955-1956, le salaire est porté à 1 500 $ pour les religieuses, 1 300 $ pour les enseignantes laïques tandis que les instituteurs Paul Paquin et Vital Lafrenière recevront respectivement 2 800 $ et 3 800 $. Malgré cette augmentation substantielle des salaires au début des années 1950, les conditions de travail de ce personnel enseignant s'avèrent des plus précaires. Les enseignants ne peuvent compter en fait sur aucune sécurité d'emploi. La commission scolaire ne renouvelle pas automatiquement le contrat de service de ses employés même si, dans les faits, la majorité du personnel en poste est réengagé l'année suivante. Mais le syndicalisme allait bientôt évoluer et permettre l'amélioration des conditions de cette profession.

Collection Fernand Beaulieu

L'école 1re Chaloupe, professeure Yvonne Beaulieu, avant 1940.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARGUVIMO

Pour une école centrale à Notre-Dame-des-Prairies

En 1949, les parents de l'arrondissement des Prairies revendiquent la construction d'une nouvelle école. L'école de rang, d'une capacité de deux classes, ne répond plus aux besoins de la clientèle scolaire grandissante. La commission scolaire envisage alors dans un premier temps d'envoyer les élèves à l'Institut Amélie-Fristel (filles) et à la nouvelle école pour les garçons à Saint-Charles-Borromée. Entre-temps, les commissaires s'empressent d'effectuer des pressions auprès du député Antonio Barrette pour évaluer la possibilité d'obtenir des octrois afin de construire cette nouvelle école.

À l'automne 1950, les autorités scolaires se voient forcées d'envoyer les enfants de 6e et 7e année de l'arrondissement nº 4 (rang des Prairies) dans les classes de la commission

École Notre-Dame-des-Prairies en 1952.

Collection Monique Coulombe

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

scolaire voisine de Saint-Charles-Borromée à cause du manque d'espace dans l'école nº 4, laquelle toutefois exige une contribution mensuelle de 6 $ par enfant.

En mai 1951, la commission scolaire envisage sérieusement de construire une nouvelle école face à l'église, d'une capacité de six classes avec une résidence pour les religieuses. Elle accepte, le mois d'octobre suivant,

Classe de 5e et 6e années, vers 1952.

Collection Monique Coulombe

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

la soumission de Guy Perreault, qui s'engage à réaliser les travaux pour un montant fixé à 114 340 $. Les coûts de construction de la nouvelle école seront toutefois plus élevés que prévus et s'élèveront à près de 150 000 $, si on inclut l'acquisition du terrain (7 000 $), son nivellement (2 000 $), les honoraires du surveillant en construction (1 500 $), les meubles (près de 9 000 $) et les autres dépenses imprévues.

Grâce à l'intervention du député local, les commissaires pourront bénéficier d'une subvention de 106 189 $ pour payer une part des coûts de construction. Dès le 15 mars 1952, on retient les services de Wilfrid Durand comme surveillant des travaux (50 $ par semaine). En avril 1952, l'entrepreneur se voit toutefois forcé de revoir le plan prévu au départ et d'élargir les fondations, qui passent de 2 pieds à 3 pieds afin de supporter plus adéquatement l'édifice. En septembre 1952, l'école est fin prête pour le début de l'année scolaire ; elle devient en outre le nouveau lieu de réunion des commissaires d'école.

À la demande du curé Anselme Rondeau, Mère Marie-Aimée, supérieure provinciale de la Congrégation des Sœurs des Saints-Coeur de Jésus et de Marie, accepte que quatre de ses consoeurs soient affectées au service de l'enseignement à la nouvelle école. Dès l'ouverture des portes en septembre 1952, entrent en poste Sœur Louise-Rita à titre de supérieure directrice et enseignante de 1re année (garçons et filles), Rita Boucher, enseignante de 2e et 3e année (garçons et filles), Sœur Pauline de Jésus enseignante de 3e, 4e et 5e année, (filles), Sœur Claire de l'Eucharistie, enseignante de 6e, 7e, 8e et 9e année (filles), Jean-Claude Melançon, enseignant de 4e et 5e année, et Vital Lafrenière, enseignant de 6e, 7e, 8e et 9e année. Au total, l'école compte 158 élèves, 111 filles et 47 garçons. Ainsi, pendant longtemps, la commission scolaire de Notre-Dame-des-Prairies comptera sur les communautés religieuses pour assurer de bons services auprès de la population.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ARCHIV-HISTO

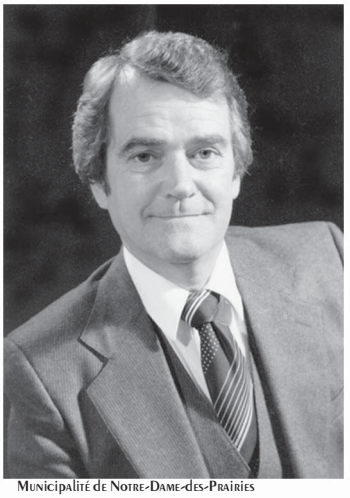

Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Roger Gaudet

Natif de Saint-Jacques de Montcalm, monsieur Roger Gaudet arriva dans notre paroisse en 1956 à titre de professeur pour les garçons à l'École Notre-Dame-des-Prairies. En 1961, il devint le premier directeur de l'École Mgr-Jetté puis directeur de l'École Dominique Savio qu'il quitta en 1989 pour prendre sa retraite après 32 ans passés au service de nos enfants. Roger Gaudet fut un marguillier actif lors de la construction de l'église actuelle. Il fut également président de la Corporation des Loisirs N.D.P., membre engagé du Club Optimiste et membre fondateur de notre Caisse populaire Desjardins.

Une nouvelle école pour les garçons : l'école Mgr-Jetté

À l'automne 1960, les commissaires envisagent de construire une nouvelle école pour regrouper les enfants des arrondissements des Prairies, des rangs Sainte-Julie et de la Chaloupe à l'intérieur d'une autre école centrale, à cause de l'augmentation de la clientèle scolaire.

Peu à peu, la commission scolaire de Notre-Dame-des-Prairies va se départir des écoles de rang, qui sont souvent construites sur des terrains n'appartenant pas à la commission scolaire. Plusieurs écoles seront vendues aux enchères, notamment celles des rangs de la Chaloupe. La décennie 1960 est à peine commencée qu'un nouveau projet scolaire est déjà sur les rails.

L'école Dominique-Savio

En 1963, la commission scolaire de Notre-Dame-des-Prairies est intégrée à la commission scolaire de Joliette. L'augmentation du nombre d'enfants d'âge scolaire nécessite cette fois encore la construction d'une nouvelle école devant compter seize classes, dont deux de maternelle. L'architecte Auguste Martineau et l'ingénieur Clément-D. Ratelle prennent part au projet. La soumission retenue est celle de l'entrepreneur Bernard Malo et s'élève à 407 680 $. Le ministère de la Jeunesse, avant l'instauration du ministère de l'Éducation quelques mois plus tard, verse à la Commission scolaire une subvention de 310 000 $ pour couvrir une partie des frais de construction. Le terrain propice à la construction de l'école est vendu par Robert Coulombe pour 10 000 $.

À l'automne 1964, l'école Dominique-Savio ouvre ses portes pour la nouvelle rentrée scolaire bien que les travaux ne soient pas encore complètement terminés. Les sœurs

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Gilberte-Marie, Louise-de-France, Agnès-Thérèse et Gilberte-du-Bon-Pasteur, de la communauté des Sœurs des Saints-Coeur de Jésus et de Marie, s'apprêtent à prendre en main l'éducation des enfants qui leur sont confiés. Ces religieuses enseignantes résident à proximité de l'école, soit à l'étage de l'école voisine, Notre-Dame-des-Prairies.

Collection soeur Yvonne Wolfe

Soeur Yvonne Wolfe à l'école.

La rentrée scolaire ne s'effectue pas sans tumulte et, aux dires de certains, aurait du être reportée de quelques semaines. La direction doit alors faire face à des problèmes de toutes sortes. Le stationnement n'est pas encore asphalté et s'avère inutilisable les jours de pluie à cause de la boue ; les bureaux des secrétaires ne disposent pas encore du téléphone. Pour mieux accueillir, le jour de la rentrée, les quelque 450 enfants de la maternelle jusqu'à la troisième année, la direction de l'école demande aux enseignants de se vêtir de la même manière et, dans le cas des femmes, de conserver la même coiffure afin que les enfants puissent reconnaître plus aisément leur professeur.

En l'an 2000, les écoles Dominique-Savio et Mgr-Jetté continuent de servir la jeune population de Notre-Dame-des-Prairies ; elles relèvent de la commission scolaire des Samares. Quant à la première école centrale, Notre-Dame-des-Prairies, elle est aujourd'hui la propriété de la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies et sert de locaux pour les organismes sans but lucratif de la région.

Photographie Myriam Calvette et Jac. Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Cour des deux écoles de Notre-Dame-des-Prairies.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MARCHAND

Sœur Yvonne Wolfe

et l'instauration d'un service de garderie scolaire

Collection soeur Yvonne Wolfe

Soeur Yvonne Wolfe, directrice d'école, en 1985.

En 1986, les écoles de Notre-Dame-des-Prairies font figure de pionnières en offrant un service de garderie en milieu scolaire pour les enfants âgés de 6 ans et plus. Selon sœur Yvonne Wolfe, Notre-Dame-des-Prairies est la première municipalité à offrir un tel service dans la région. La mise sur pied d'un service de garderie scolaire répond aux besoins essentiels de la famille d'aujourd'hui dont les deux parents travaillent le plus souvent à l'extérieur de la maison. Malgré les réticences de la commission scolaire, sœur Yvonne Wolfe démarre le projet de garderie au sous-sol de l'école de Notre-Dame-des-Prairies. Ce service est offert aux parents dont les enfants fréquentent l'école primaire. Une subvention de 4 000 $, obtenue du gouvernement, permet, l'acquisition de meubles dont un réfrigérateur, dès la première année d'existence de la garderie. Pour payer les frais tels que les salaires des employés, on demande aux parents de verser 3 $ par jour pour chacun des enfants. À la fin de la 1re année, la directrice enregistre néanmoins une perte de 86 $. Afin d'équilibrer le budget, on coupe le téléphone pendant deux mois pour rembourser ce manque à gagner. Puis, à la fin de la deuxième année, la garderie dispose d'un surplus de 115 $.

La commission scolaire met à la disposition de la garderie un local chauffé, assure l'entretien par le concierge et donne quelques autres fournitures essentielles. La directrice, Yvonne Wolfe, n'hésite pas à solliciter les enseignants en arts plastiques afin d'obtenir du matériel pour amuser les enfants après la classe. Sœur Yvonne Wolfe doit toujours tenir un budget très serré, ce qui n'est pas une sinécure mais s'avère essentiel pour le maintien d'un service de garde. Elle répètera, à qui veut bien l'entendre, qu'il fallait le faire parce que c'était une « demande du milieu ».

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Matinées enfantines inc.

L'organisme si joliment baptisé « Matinées enfantines inc. » est issu d'un cours donné aux enfants de quatre et cinq ans par la Municipalité au Centre communautaire de Notre-Dame-des-Prairies le samedi matin, durant l'année 1984-1985.

Avant la fondation officielle de cet organisme, Louise Dupont et Diane Lebrun-Adam travaillèrent en alternance, jusqu'à ce qu'elles décident de demander conjointement aux autorités municipales concernées d'offrir ces cours en avant-midi, les jours de semaine. Elles suggérèrent d'appeler cette nouvelle activité d'apprentissage les Matinées enfantines.

La demande pour ces cours nouvellement offerts s'avère tellement forte et les classes pleines d'une clientèle toujours grandissante, que les responsables durent prendre la décision d'ouvrir de nouvelles périodes l'après-midi, pour répondre à l'engouement toujours croissant des enfants et de leurs parents, désireux de leur offrir ce service fort apprécié.

Devant cette situation somme toute enthousiasmante, les Matinées enfantines inc. ressentent bientôt le besoin de s'incorporer officiellement en tant qu'organisme sans but lucratif. Elles obtiennent à cet effet des lettres patentes de la province de Québec. Leur travail auprès des enfants âgés d'entre trois à cinq ans se poursuit toujours, avec toute la bonne volonté manifestée depuis les débuts de cette idée généreuse, voilà 16 ans.

SOCIÉTÉ DE PATRIMOINE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Collection Monique Coulombe

Groupe Croisade Eucharistique.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

De Saint-Charles-Borromée à Notre-Dame-des-Prairies

Collection Frank Majeau

Place du marché à Joliette en juillet 1929.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Aux origines municipales

En raison de son caractère électif et représentatif, le gouvernement municipal constitue le principal organe d'expression et d'autodétermination au service de la société régionale. C'est ainsi qu'afin de mieux répondre à ses intérêts, la collectivité de Notre-Dame-des-Prairies décide, en 1957, de former une municipalité distincte.

L'enjeu de la municipalisation dans la région de Lanaudière ne date toutefois pas des années 1950. Suite au rapport Durham, le Bas-Canada va connaître une série de réformes et la mise en place d'un système municipal. Dès 1845, le gouvernement décrète la fondation de plusieurs municipalités dans le Bas-Canada, dont celle du Village d'Industrie.

En septembre 1847, le gouvernement décide d'abolir les municipalités de paroisse pour les remplacer par des municipalités de comté. Dans le cas du village d'Industrie, son territoire est rattaché à la municipalité du comté de Berthier. Enfin, en 1855, l'adoption de l'*Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada*, qui restera cette fois en vigueur pour plus d'un demi-siècle, crée des municipalités de village, de paroisse, de cité ou de ville à l'échelle locale. La municipalité de paroisse de Saint-Charles-Borromée du village d'Industrie est alors rétablie selon les limites fixées dix ans auparavant.

Au conseil municipal de Saint-Charles-Borromée revient, à compter de cette date, des attributions très étendues qui couvrent un immense territoire incluant le village

d'Industrie. Le conseil municipal de Saint-Charles-Borromée est donc forcé d'adopter des règlements aussi bien pour la partie rurale que pour la partie urbaine du territoire dont il a la juridiction. Les conseillers sont rapidement conscients de l'importance de délimiter le village du reste de la municipalité de paroisse. Aussi, s'empressent-ils de faire des démarches auprès du gouvernement du Canada-Uni pour que soit créée la cité de Joliette ; malheureusement le projet de loi s'y référant sera sans cesse reporté jusqu'en 1864, date de son adoption.

De 1864 à 1956, l'activité municipale de Saint-Charles-Borromée se résume à l'adoption de règlements touchant presqu'essentiellement la construction et l'entretien des chemins, des fossés et des ponts. Le territoire se divise alors en dix arrondissements : Base Roc, des Prairies, Vieux-Moulin, côte de la Visitation, rang Double, 1er et 2e rangs de la Chaloupe, rang Petite-Noraie, rang du Bois-Brûlé et rang Sainte-Julie.

À ses débuts, le conseil municipal de Saint-Charles-Borromée tient ses réunions au marché French, rue Saint-Antoine à Joliette. Il utilise, par la suite, l'ancien hôtel de ville de Joliette de 1862 à 1875, et plus tard encore de 1875 à 1877, la salle publique du marché à foin située à l'arrière de l'hôtel de ville de Joliette. Dans les années qui suivent, le Conseil se réunit au bureau de la publication des droits, situé près de la Caisse populaire Desjardins, rue Notre-Dame. Peu de temps avant la création de la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies, le Conseil choisit de tenir ses assemblées à l'école du rang de la Visitation et à l'école du Christ-Roi.

Jusque dans les années 1950, le pouvoir municipal de Saint-Charles-Borromée est principalement incarné par des agriculteurs, dont bon nombre proviennent des rangs des Prairies, Saint-Julie ou de la Chaloupe. Ainsi, bien avant la naissance de la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies,

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

les Prairiquois vont prendre part au processus de décision. C'est le cas notamment d'Henri Majeau, agriculteur prospère du rang Sainte-Julie, qui sera maire de Saint-Charles-Borromée de 1939 à 1947. Sa ferme était située au bout d'une pointe dans la future paroisse de Notre-Dame-des-Prairies.

Une nouvelle municipalité est née

À l'aube des années 1950, les gens des Prairies souhaitent que les limites de leur paroisse soient incorporées en municipalité distincte afin de se donner la prérogative fondamentale de s'administrer eux-mêmes. Aux dires même du maire de Saint-Charles-Borromée, Paul-Émile Robillard, et des conseillers Amable Chalut et Rosaire Bérard, la municipalité, telle qu'elle est établie, couvre une trop grande étendue et n'est pas en mesure de répondre adéquatement aux nombreux besoins de la population qu'elle dessert.

Au cours des mêmes années, un projet de fusion avec Joliette est mis sur la sellette. Il ne correspond pas toutefois aux attentes des citoyens de Notre-Dame-des-Prairies et provoque une vive contestation. Quelques dissidents entreprennent alors de faire des démarches afin d'obtenir l'autorisation d'ériger une municipalité distincte pour Notre-Dame-des-Prairies. Celle-ci pourra alors mettre en place toute l'infrastructure dont elle a besoin et bénéficier de l'aide gouvernementale, fixée à 80 %, pour ce qui a trait aux services de canalisation d'eau et d'égout.

À la demande du ministre des Affaires municipales, Paul Dozois, des élections sont organisées pour choisir le futur conseil municipal. Onias Hénault, secrétaire-trésorier de Saint-Félix-de-Valois, est désigné comme président d'élection et Me J.-Arthur Lépine, secrétaire-trésorier de Saint-Charles-Borromée, comme secrétaire d'élection. Ces deux fonctionnaires municipaux ont la responsabilité de

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVHISTO

veiller au bon déroulement de cette première élection tenue à Notre-Dame-des-Prairies. Aux postes de conseillers se retrouvent les candidats suivants : Robert Coulombe, Wellie Bellemare, Edmond Lépine, Amable Chalut, Léopold Ducharme, David Chevrette, Joseph Picard et Hector Brulé. Amable Chalut et David Chevrette se désisteront toutefois au profit des autres conseillers. Quant à la charge de maire, elle est convoitée par deux citoyens respectables : Paul-Émile Robillard et Albert Joly.

Le 28 janvier 1957, les électeurs choisissent Paul-Émile Robillard, qui remporte la victoire avec 276 voix contre 164 pour son opposant, Albert Joly. Monsieur Robillard devient alors le premier maire de Notre-Dame-des-Prairies. Les assemblées de ce nouveau conseil se tiennent à l'école Notre-Dame-des-Prairies.

Requête de fondation
Par M. Lépine

Joliette, Qué. 4 avril 1956

Nous, soussignés, propriétaires d'immeubles imposables situés en la municipalité de la paroisse de St-Charles Borromée, de par les présentes aux autorités compétentes de bien vouloir accorder l'autorisation de former une corporation municipale distincte de celle déjà existante et de former une nouvelle municipalité comprenant les arrondissements suivants : Arrondissements Notre-Dame des Prairies, Rang Ste-Julie, 1ère Chaloupe et 2ème Chaloupe.

Nous demandons par les présentes au conseil de la paroisse de St-Charles Borromée de bien vouloir transmettre copie de cette requête au député du comté de Joliette, à l'Honorable Ministre des Affaires Municipales, afin que nous obtenions :

1° La formation d'une corporation municipale distincte comprenant le territoire ci-haut mentionné ;

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

2º Le nom de la nouvelle corporation municipale sera celui de la Corporation de la paroisse de Notre-Dame des Prairies ;

3º Nous désirons être régis par les dispositions du Code municipal ;

4º Les bornes de la nouvelle paroisse comprendront la partie de la concession des Prairies située au nord-ouest du chemin de fer Canadien National, la concession de Ste-Julie, les deux concessions de la Chaloupe, renfermant les lots numéros P.82, 83, 84, p.85 et 86 jusqu'au Nº 212 inclusivement du cadastre officiel de la municipalité de la paroisse de St-Charles Borromée, comté de Joliette; ces limites sont celles de la paroisse religieuse érigée en vertu d'un décret d'érection en date du 31e jour du mois d'août 1950.

5º La formation de cette nouvelle paroisse est demandée vu qu'elle correspond à une situation territoriale et religieuse complètement distinctes de celle de la municipalité existante de la paroisse de St-Charles Borromée.

(Signé)

1º Paul-Emile Robillard
2º Paul Asselin, 58 Barrette
3º Roch Fréchette, 32 Barrette
4º Jean-Alexandre Perreault, 2 Blvd Barrette
5º Emile Parent
6º Mrs William et Jules Dubeau
7º Edmond Lépine, 96 Barrette
8º Noé Lajeunesse
9º Léo Froment, 78 Barrette
10º Edgar Bellemare
11º Jean M. Laurin
12º M. Dansereau
13º Rodolphe Coulombe
14º Eloi Ducharme
15º Rosaire Bérard
16º Anatole Hubert
17º P. Emile St-Georges, 46 Barrette
18º Mme Théodore Gagné
19º Gérard Laporte
20º Armand Hubert
21º Robert Desmarais
22º Gabriel Allard
23º Alfred Savignac
24º Gabriel Lambert
25º Alphérie Brissette
26º Lucien Robillard
27º Alfred Lafrenière
28º Gérard Roch
29º Alfred Blouin
30º Robert Coulombe
31º Donatien Boucher
32º Jean-Guy Martin
33º Lucien Mirandette
34º Réal Marcil
35º Dominique Rompré
36º Cléophas Turcotte
37º Sylvio Adam
38º Maxime Ducharme
39º J. Edouard Savignac
40º Philippe Fréchette
41º Arthur Charrette
42º Albert Laurin
43º Camille Brunelle
44º Wilfrid Durand
45º Philorum Brissette
46º P. Davis Chevrette
47º Adelard Pépin
48º Gérard Racette
49º Georges Chouinard
50º Denis Houle
51º Jean M. Hétu
52º Sylvio Pelletier
53º Chs. Hector Laporte
54º G. S. Ducharme
55º Fernand Beaulieu
56º Raymond Baril
57º Henri Robillard
58º Maximilien Olivier
59º Henri Prud'homme
60º Victorien Charpentier
61º Florent Malo
62º Canadian Petroleum (Roméo Gravel)
63º Benoit Plante
64º Eloi Larochelle
65º Viateur Boucher
66º Pierre Regis
67º Philippe Barrette
68º Benoit Lavallée
69º Joseph Picard
70º Lionel Dupuis
71º Donat Hénault
72º C. E. St-Georges
73º Jean Lavallée
74º Donat Hubert
75º René Geoffroy
76º Joseph Brunelle
77º Marcel Rivard
78º Victor Bérard
79º Ludovic Régis
80º Mme Eugène Beaulieu
81º Albert Joly
82º Gaston Lafond
83º Jean Pastoris
84º Alfred Bonin
85º Paul-Emile Hubert
86º Raoul Jubinville
87º Hector Brûlé
88º Lucien Barrette

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

89° Paul-Emile Forget
90° Bernard Lambert
91° N. Mailhot
92° Amable Chalut
93° Lucien Bonin
94° J. B. Chalut
95° Lionel Lavallée
96° Roger Vincent
97° Maurice Forget
98° Léo Boucher
99° Doréus Perreault
100° Maurice Coulombe
101° Victor Savoie
102° F. X. Morin
103° J. J. S. Malo
104° Albéric Guilbeault
105° Emile Ducharme
106° Antonio Ducharme
107° Benoit Gilbert
108° Evariste Boucher
109° Eva Delisle
110° Mrs. Sinaï Beaupied
111° René Vincelette
112° Y. Deshaies
113° Louis Adam
114° G. Denommé mad. J. P. Poirier
115° Wellie Bellemare
116° Herménégilde Adam
117° Hormisdas Adam
118° Adelard Durand
119° Georges Parent
120° Chs. Ed.Guilbeault, ptre vic
121° Raymond Roberge
122° Raould Ducharme
123° Roger Marois
124° Ange-Albert Brault
125° Joseph Boucher
126° Raymond Adam
127° Réal Mousseau
128° Bruno Trottier
129° Célie Bellemare
130° Alfred Bolduc
131° Rosaire Roch
132° Lionel Forget
133° Ruchmond Trudeau
134° G. Dion
135° Jean-Paul Poirier
136° Victor Adam
137° J. R. Charrette
138° Elie Boisjoli
139° J. Emile Majeau
140° Grégoire Perreault
141° Léo-Paul Allard
142° Yvon Sirois
143° Léo Boucher
144° Léo-Paul Boucher
145° Etienne Adam
146° Théo. Adam
147° Télesphore Thériault
148° Anthime Thériault
149° Benoit Brousseau
150° J. L. Monetta

Les moeurs électorales

À l'époque, toute élection, qu'elle soit municipale, provinciale ou fédérale, prend une dimension particulière sur la scène locale. Les organisateurs politiques passent d'abord impunément d'un candidat à l'autre et n'hésitent pas à avoir recours à la régalade. Dans les années 1950, les organisateurs politiques distribuent avec largesse des cadeaux aux électeurs pour qu'ils votent du bon bord. Des réfrigérateurs, des billets de 10 $, des bouteilles d'alcool distribués ici et là font partie de la réalité politique de cette époque et ne relèvent pas du folklore. Le témoignage, à ce sujet, d'un ancien organisateur politique est fort révélateur : lors d'une élection dans la région, il aurait distribué pas moins de 500 bouteilles de 26 onces de whisky.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVARIA

D'autres témoignages abondent à Notre-Dame-des-Prairies à propos des mœurs politiques. Des gens bien entraînés vont voter trois ou quatre fois sans que leur entourage puisse s'en apercevoir. Ils sont alors soigneusement déguisés et maquillés de façon à ne pas être reconnus. Beaucoup de résidants des chalets du rang Sainte-Julie avaient par ailleurs la réputation de ne pas aller aux urnes ; certains laissent même aux organisateurs le soin d'envoyer quelqu'un voter à leur place.

De toute évidence, la vie politique semble passionnée les Prairiquois, qui sont en l'occurrence très partisans. Les libéraux et les conservateurs se considèrent ni plus ni moins comme des ennemis. Les mariages des enfants d'un bleu (Union nationale) avec ceux d'un rouge (parti Libéral) sont vertement critiqués. Même dans la mort, la partisannerie est de rigueur : à Joliette, le salon funéraire Omer Landreville accueille de préférence les familles libérales tandis que le salon funéraire Grégoire Garceau reçoit principalement les familles unionistes. Les heurts entres libéraux et conservateurs seront donc fréquents et dureront jusqu'à la fin du long règne de Maurice Duplessis. L'avènement des libéraux au pouvoir marquera le début d'un temps nouveau. De plus, la S.N.Q. ouvrait, il y a quelques années à son tour, un salon funéraire coopératif.

Une élection serrée

En novembre 1979, la municipalité se voit forcée de procéder à un recomptage judiciaire lors des élections qui vont porter François Arnault à la mairie de Notre-Dame-des-Prairies. Lors du premier dépouillement, l'écart trop serré entre les deux candidats, à peine neuf voix de différence favorisant Laurent Beaudoin, incite François Arnault à demander le recomptage des voix. En cas d'égalité des voix, le président des élections, dans le cas présent le secrétaire-trésorier Roger Perreault, aurait pu être appelé à voter comme cela s'est déjà produit ailleurs dans certaines municipalités du Québec. À Notre-Dame-des-Prairies, Roger Perreault n'a pas eu cette tâche difficile puisque le recomptage a confirmé la victoire de François Arnault, qui remporte l'élection avec uniquement une voix de plus que son adversaire Laurent Beaudoin !

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVHISTO

La politique au temps des Robillard

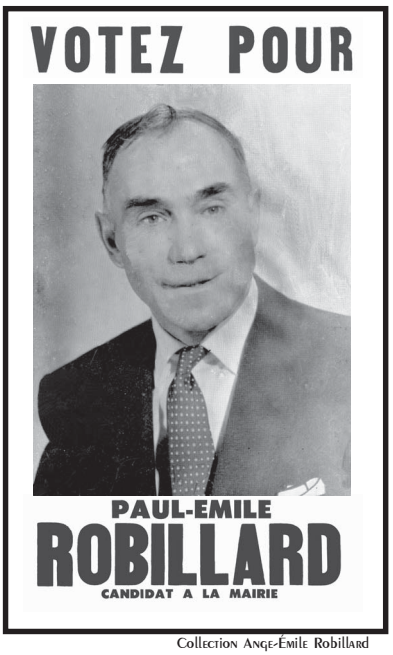

Collection Ange-Émile Robillard

En ces temps-là, la politique revêt souvent une saveur particulière. Sur la scène municipale, les candidats sont d'abord pressentis par les citoyens influents de la localité. Quant aux intentions de vote des électeurs, on n'hésite pas non plus à procéder à un sondage maison pour les connaître. En 1957, Amable Chalut demande à Paul-Émile Robillard s'il croit que les électeurs de Notre-Dame-des-Prairies voudraient bien de lui comme maire. Monsieur Robillard fait alors le tour de la paroisse, interrogeant les uns et prenant un café avec les autres. Il en conclut que les gens estiment Chalut trop jeune pour devenir maire de leur municipalité. Ils ont plutôt confiance en leur interlocuteur, qui est un homme d'expérience aguerri à toutes les vicissitudes de la scène politique tant locale que nationale ; Paul-Émile Robillard avait été, par le passé, organisateur du député et ministre Antonio Barrette et maire de Saint-Charles-Borromée.

Consulter la population avant une mise en candidature est fort habituel dans cette localité. Des citoyens parmi les familles les plus anciennes de Notre-Dame-des-Prairies vont même jusqu'à chercher eux-mêmes des candidats quand des postes au conseil municipal deviennent vacants. On n'hésite pas non plus à faire savoir à certains conseillers sortant de charge qu'ils n'ont pas intérêt à se représenter s'ils veulent éviter l'humiliation d'une défaite électorale. Il arrive aussi qu'une délégation de Prairiquois se mobilisent et se présentent au domicile d'un conseiller ou d'un candidat en particulier, pour l'inciter à se désister ou encore à démissionner. Les élections par acclamation sont aussi monnaie courante sur la scène municipale de Notre-Dame-des-Prairies. Évidemment, ce jeu politique n'est pas clair pour tous ; certains s'entêteront et mordront la poussière.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE PLAIV-HISTO

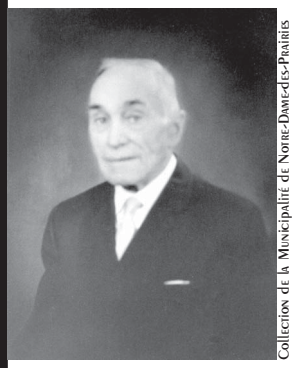
Collection de la Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Monsieur Paul-Émile Robillard : 1er maire de 1957 à 1959

Il est né à Saint-Félix-de-Valois. Il vint s'établir avec sa famille, en 1937 dans le rang Saint-Julie, qui faisait partie alors de la municipalité de Saint-Charles-Borromée.

Il acheta une grand ferme, dans ce rang, pour élever sa famille et pour cultiver la terre.

Il fut nommé conseiller à Saint-Charles-Borromée de 1950 à 1955.

Il devint maire de cette municipalité pour un terme de deux ans.

Il signa une requête, avec d'autre citoyens de la partie Notre-Dame des Prairies demandant au Gouvernement du Québec la séparation civile de la paroisse Saint-Charles-Borromée. Cette requête fut accordée et le 1er janvier 1957 ce fut la naissance de la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies. Il en fut le premier maire.

Collection de la Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Monsieur Amable Chalut : 2e maire de 1959 à 1971

Il est né à Saint-Albert, en Alberta. Il passa sa jeunesse avec sa famille dans le rang des Prairies (aujourd'hui rue Gauthier).

À la fin des années 1940, il fonda un compagnie de transport routier qui devint : Chalut Transport.

Il fonda ensuite une entreprise de vente et location d'automobiles : Chalut Auto.

Il fut conseiller à la municipalité de Saint-Charles-Borromée et maire de la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies.

Il fut l'initiateur du développement domiciliaire qu'a connu la municipalité dans les années 1960.

Sous son terme, fut aprouvé la construction de l'Hôtel de ville de la municipalité que l'on nomme aussi : Le centre communautaire.

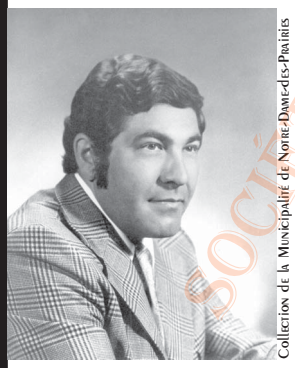
Collection de la Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Me Jean-Marc Bertrand : 3e maire de 1971 à 1973

Il est né à Montréal. Il vint habiter à la 2e Avenue de Notre-Dame-des-Prairies avec sa famille vers les années 1960.

Avocat de formation, il fut élu maire de la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies en 1971.

Une réalisation de monsieur Bertrand fut la construction de la piscine communautaire.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVHISTO

Monsieur Raymond Villeneuve : 4e maire de 1973 à 1979

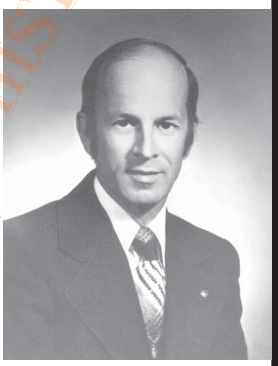
Collection de la Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Suite à ses études en comptabilité, il œuvre durant sa carrière à des postes de direction chez A.B.C. Engraving et au Centre de formation professionnel de Joliette. Il s'installe avec sa famille sur la 1re Avenue, vers les années 1960. Il fut conseiller, et ensuite élu maire.

Quelques-unes de ses réalisations : la réfection de la rue Gauthier, la construction des terrains de tennis et l'installation de l'éclairage au terrain de balle au parc Chalut. Il était impliqué socialement dans plusieurs organismes ; il fut président régional de la Société nationale du Cancer.

Monsieur François Arnault : 5e maire de 1979 à 1990

Collection de la Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Il est résidant de la rue Gauthier Nord depuis 1963. Il fit partie durant sa carrière d'instances décisionnelles dans l'industrie du papier et dans le domaine scolaire.

Conseiller de 1977 à 1979, il fut élu maire de la municipalité. Au cours de son mandat, plusieurs réalisations importantes furent mises en place dont, la patinoire sur la rivière l'Assomption, la construction du chalet des loisirs, une entente avec la ville de Joliette pour une usine d'eau potable, la réorganisation du service administratif de la municipalité et bien d'autres.

En plus d'être membre actif de plusieurs clubs sociaux, il fut bénévole à la Société de Saint-Vincent de Paul durant 45 ans, et en fut le président de 1990 à 1997. Le Gouvernement du Québec souligna son engagement social le 11 juin 1999, lorsque madame Louise Harel lui remit le Prix du Mérite municipal régional lors d'une cérémonie à Québec.

Monsieur Alain Larue : 6e maire en poste depuis 1990.

Collection de la Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Il est né à Montréal. Il vint habiter la municipalité à la fin des années 1970. Opticien d'ordonnance de formation, il fut conseiller de 1986 à 1990.

Élu maire en 1990 et toujours en poste, il demeure un représentant impliqué et dynamique. Pendant son mandat, plusieurs projets se sont réalisés dont la cueillette sélective par la méthode de sacs spéciaux (1re au Québec), la création d'une commission de la famille, et l'implantation de l'usine d'épuration des eaux avec les municipalités environnantes.

Son implication sociale est remarquable : il est le président du Conseil Régional du Développement de Lanaudière, trésorier du C.L.D. de Joliette et président du fonds de diversification de Lanaudière.

Il fut préfet de la M.R.C., président du Conseil intermunicipal de transport, président du Club Optimiste de la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies et membre du comité D'environnement de la M.R.C. de Joliette.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Liste des conseillers municipaux depuis la fondation de la municipalité

Jean-Marie Laurin, 1957-1959 et 1961-1962
Robert Coulombe, 1957-1958
Edmond Lépine, 1957-1959
Léoplold Ducharme, 1957-1958
Willie Bellemare, 1957-1958
Joseph Picard, 1957-1959
Raoul Jubinville, 1958-1959
Lucien Robillard, 1959
René Vincelette, 1959-1960
Victor Bérard, 1959-1963, 1966 et 1972-1979
Lucien Barrette, 1960-1961
Armand Hubert, 1960-1963
René Geoffroy, 1960-1962
Raymond Adam, 1961-1962
Maurice Hudon, 1962-1965
Irénée Laquerre, 1963-1966
Émile Ducharme, 1963-1966
Paul-Émile Hubert, 1963-1965
Henri Arnault, 1964-1967
Pierre Régis, 1964-1967
Charles Henri, 1966-1967
Jean Roy, 1967-1970
Ange-Émile Robillard, 1967-1970
Roger Champagne, 1967-1970
Raumond Villeneuve, 1968-1972
Fernand Beauboin, 1968-1969
André Comtois, 1968-1971
Serge Valois, 1970-1971
Jacques Poliquin, 1971-1972
André Chevrette, 1971-1972
Paul Simard, 1971-1973
Ronald Perreault, 1972-1974
Michel Markey, 1973-1977
Charles Riel, 1973-1976
Jacques Rodrigue, 1974
Renaud Geoffroy, 1973-1974
Rolland Lefebvre, 1974
Laurent Beaudoin, 1974-1979
René Bacon, 1975-1976
Odette Farrier, 1975-1976
François Arnault, 1977-1978
Clément Casaubon, 1977-1978
Guy Boisjoli, 1977-1978
Benoit Lapointe, 1978-1983
Julien Rainville, 1979-1980
Jean-Marie Mailhot, 1979-1982
Paul-André Morin, 1979-1980
André Serrurier, 1980-1983
Jean Lavallée, 1980-1983
Normande Olivier Haushild, 1981-1983
Thérèse Beauséjour, 1981-1983
Michel Julien, 1983-1984
Claude Duceppe, 1984-1987
Dominique B. Joly, 1984-1987
Nicole Mainville, 1984-1987
Pierre Allard, 1984-1990
Jean-Luc Aubin, depuis 1984
Pierrette Desjardins Gervais, 1987-1988
Michel Marcoux, 1988-1990
Gilbert Roy, 1987-1998
Pierre Lambert, depuis 1987
Denise Cloutier Bergeron, depuis 1990
Ronald Cormier, 1990-1994
Colette R. Desjardins, depuis 1990
Suzanne Dauphin, depuis 1994
Serge Landreville, depuis 1998

L'essor d'une banlieue

À compter des années 1960, la municipalité rurale de Notre-Dame-des-Prairies s'urbanise et se transforme graduellement en zone résidentielle. Dans le quartier Vivaldi, la vente par la municipalité de lots à 300 $ favorise la construction des premières maisons unifamiliales. Le promoteur Jean Malo et son associé, le constructeur Marcel Forest, vont grandement contribuer au développement de ce quartier en proposant des maisons neuves à des prix variant entre 10 000 $ et 12 500 $, terrain et parterre inclus. À la demande du maire Robillard, un autre projet de développement domiciliaire est confié à Armand Houle, entrepreneur de Victoriaville. Ce dernier construit des centaines de maisons qui donneront naissance à des ensembles résidentiels dans les quartiers Riverain et Vivaldi.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Quelques autres entrepreneurs, notamment Antonin Dion, André Comtois et Roland Lefebvre, contribueront également au développement domiciliaire, particulièrement dans le quartier Notre-Dame. Le développement de la portion est du quartier Notre-Dame connaîtra un développement plus récent grâce à l'initative de Maisons Perfec.

Vue aérienne du quartier Bocage.

Notre-Dame-des-Prairies poursuit par la suite son expansion avec le développement du quartier Bocage, réalisé par l'entrepreneur bien connu Jean Malo et huit autres actionnaires. La Société immobilière de Joliette, sous la direction de la famille Malo, fait appel cette fois aux compétences de l'urbaniste Marc Dancose pour réaliser un plan d'urbanisme dans lequel les espaces verts occuperaient une place de première importance. À titre de président des Habitations de l'Industrie, Jean Malo propose, quelques

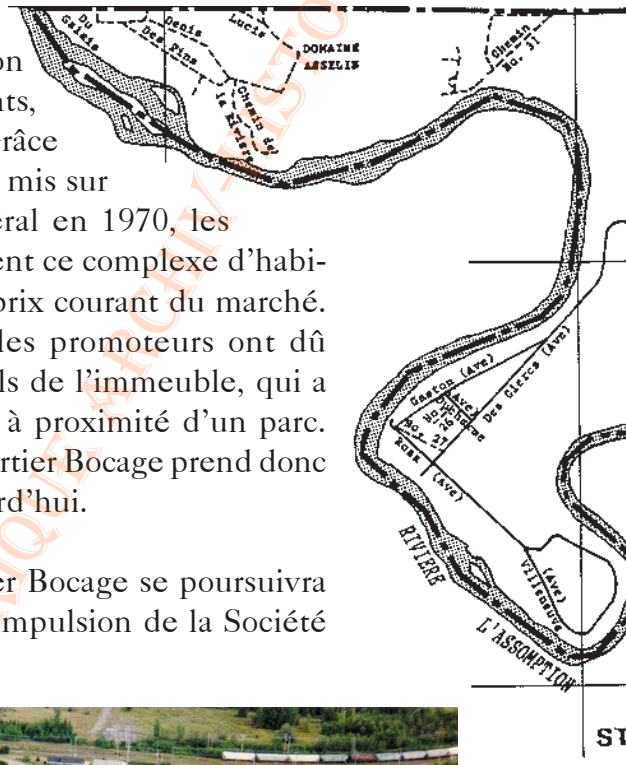

années plus tard, la construction d'un complexe de 180 logements, encore une fois dans le Bocage. Grâce à un programme de subventions mis sur pied par le gouvernement fédéral en 1970, les Habitations de l'Industrie réalisent ce complexe d'habitations à 15 % de moins que le prix courant du marché. Pour réussir ce tour de force, les promoteurs ont dû retrancher les balcons individuels de l'immeuble, qui a toutefois l'avantage d'être situé à proximité d'un parc. Au début des années 1990, le quartier Bocage prend donc le visage qu'on lui connaît aujourd'hui.

Le développement du quartier Bocage se poursuivra de 1976 à 1996, toujours sous l'impulsion de la Société

Vue aérienne du quartier Vivaldi.

Immobilière de Joliette et il intéressera plusieurs entrepreneurs dont, notamment, Construction Alain Lavallée. La vitalité du quartier Bocage influencera le développement des quartiers Sainte-Julie et Chaloupe où interviennent plusieurs entrepreneurs dont Maisons Perfec, Construction Jean-Lavallée et Construction J.-P. Léger inc.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

La Bibliothèque municipale

Nicole Mainville, conseillière municipale, 1984-1987.

Considérant que le développement domiciliaire aura pour effet l'accroissement de la population, compte tenu qu'une bibliothèque est un service municipal et étant donné que la municipalité n'a aucun pouvoir décisionnel sur la formule de financement établie à Joliette, la Commission des loisirs suggérait en 1987 l'implantation d'une bibliothèque à Notre-Dame-des-Prairies.

À la séance du conseil tenue le 3 août 1987, Nicole Mainville, secondée par Alain Larue, proposait que la Corporation de la paroisse Notre-Dame-des-Prairies procède à la mise en place d'une bibliothèque municipale et à l'affiliation à la Bibliothèque Centrale de Prêt de la Mauricie. Ce service serait fait de qualité, d'accessibilité, d'efficacité et répondrait davantage au sentiment d'appartenance des citoyens.

Depuis 1987, des bénévoles assurent le bon fonctionnement de la Bibliothèque avec la collaboration du service des loisirs. Mesdames Thérèse Beauséjour, Thérèse Brien, Lise Gauthier, Jacqueline Lachapelle, Carmen Parent, Denise Saint-Georges et Thérèse Perreault ont été les premières bénévoles à travailler à la Bibliothèque.

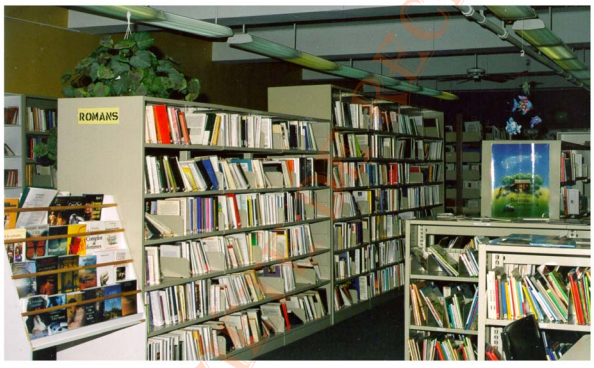

Photographies Myriam Calmette et Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

L'intérieur de la bibliothèque.

Quinze ans plus tard, trente-deux bénévoles assurent toujours la responsabilité de notre Bibliothèque. En l'an 2000, il y avait cent quatre-vingt-sept personnes qui y étaient inscrites.

Le défi était de taille, mais c'est un beau succès grâce à l'implication de tous les bénévoles.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Débâcle sur la rivière l'Assomption

La Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies participe depuis plusieurs années à un projet de prévention des inondations.

Ce travail consiste à :

1° Connaître l'épaisseur de la glace durant la période hivernale (effectué par le firme Hydro Météo);

2° Affaiblissement des glaces par le perçage de trous dans le couvert glacé et/ou traits de scie;

3° Surveillance constante du débit de la rivière et du couvert de glace (Hydro Météo);

4° Ligne téléphonique pour l'information des citoyens;

5° Utilisation de la « grenouille » s'il y a danger d'inondation.

Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Grenouille, système de prévention mis en place par la Municipalité afin de contrer les effets dévastateurs des crues printanières.

Collection Hydro météo

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE DE LA RIVE-NORD

Le bien-être de la famille, source de préoccupation municipale

On ne risque pas de se tromper en affirmant que la famille constitue une des préoccupations principales de la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies.

Tout ce qui a trait à la politique familiale a toujours intéressé au plus haut point l'équipe municipale de Notre-Dame-des-Prairies. En avril 1991, cette dernière donne naissance à une commission de la famille et de la communauté et met sur pied dès 1992 un programme de subvention pour venir en aide à la famille. Ainsi, elle contribue au mieux-être des familles nombreuses en leur permettant d'accéder plus facilement aux activités de loisirs de la localité. Les enfants prairiquois de moins de 18 ans inscrits à des activités de loisir ne paient que 50 pour cent du coût réel ; de surcroît, dans le cas du deuxième ou encore du troisième enfant, les familles peuvent bénéficier de réductions supplémentaires. La municipalité a également mis sur pied un camp de jour pour tous les enfants d'âge scolaire. Ce camp de jour affiche une croissance et une popularité sans pareil ; en l'an 2000, pas moins de 300 jeunes ont pris la « clé des champs ».

En juin 1995, Notre-Dame-des-Prairies fut l'hôte du 7e colloque de la Fédération des unions de familles intitulé *L'action municipale et les familles - Les familles et la vie communautaire au cœur du développement local et régional.*

Lors d'une allocution prononcée au cours de ce colloque, la conseillère municipale Denise Cloutier-Bergeron insiste

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE PCN-HISTO

sur l'importance du bénévolat local pour assurer à la famille le fonctionnement d'activités sportives et culturelles variées. À cet égard, la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies fait preuve d'un dynamisme à nul autre pareil et compte plus de 250 bénévoles. Grâce à l'intervention de ces nombreux bénévoles, la municipalité bénéficie de services à un coût plus que compétitif, notamment sur le plan culturel.

Ce colloque provincial fut un grand succès grâce à la collaboration du milieu communautaire, à la participation de nombreux bénévoles ainsi qu'à l'appui financier des commanditaires. L'accueil réservé aux participants par les gens des Prairies demeure gravé dans le souvenir de chacun. Nos bénévoles ont réussi à leur faire vivre une expérience tout à fait « prairiquoise » et tous ont été conquis. Encore aujourd'hui, ce 7e colloque provincial reste synonyme de chaleur humaine et de partage.

Collection Jean Chevrette

Accueil autobus, déplacement des participants au colloque.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHIV-HISTO

Le service de police à Notre-Dame-des-Prairies

Le 20 juin 1991, le gouvernement du Québec adopte la Loi 145 confiant aux municipalités certaines responsabilités assumées jusqu'alors par l'État.

Parmi les nouvelles responsabilités transférées aux municipalités, un amendement de la Loi de police oblige les municipalités de plus de 5 000 habitants à se doter d'un corps de police municipale ou, à défaut, à payer au gouvernement le coût de desserte par la Sûreté du Québec. Notre-Dame-des-Prairies entreprend alors des négociations avec la Ville de Joliette en vue d'en arriver à la conclusion d'une entente intermunicipale de desserte policière. Les négociations avec Joliette échouent.

Les municipalités de Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Charles-Borromée conviennent, le 20 octobre 1992, par entente, de créer un service de police intermuniciapl. L'entente est approuvée par le gouvernement du Québec le 10 mars 1993 : la Régie intermunicipale de sécurité publique de Notre-Dame-des-Prairies et Sainte-Charles-Borromée est née. Le corps regroupant 12 policiers, sous la direction de son directeur, monsieur Louis-Georges Manseau, opère à partir d'un poste aménagé sur le boulevard Antonio-Barrette et dispense un service axé sur l'approche communautaire.

Automobile actuelle de la régie intermunicipale de la région de Joliette.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVAISTO

Chapitre cinq
De Saint-Charles-Borromée à Notre-Dame-des-Prairies

Cinq ans plus tard, en 1998, le gouvernement du Québec étend à toutes les municipalité l'obligation de se doter d'un service ou d'assumer les coûts de desserte par la Sûreté du Québec. Les négociations reprennent entre l'ensemble des municipalités de la MRC de Joiette et celles-ci conviennent finalement d'une entente permettant la création de la Régie Intermunicipale de Police de la région de Joliette, le 5 mars 1998. L'entente est approuvée par le gouvernement le 31 mars 1998 et le corps de police de la Régie Intermunicipale de Police de la région de Joliette entre en opération dès le 1er juillet suivant regroupant 54 policiers qui, sous la direction de Michel Lachance, assure le service policier dans les dix municipalités de la MRC.

Assermentation, en juin 1993, des membres du corps de police de Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Charles-Borromée (régie intermunicipale de sécurité publique).

Collection Jean Chevrette

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MARCHIV-HISTO

Histoire de saisons

Photographie Claude Comtois

La cabane à sucre Ducharme, dans le quartier Sainte-Julie.

Photographie Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Les chalets situés près le chemin nº 4.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MÉMOIRE VIVE

Photographie Myriam Calmette : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Parc Riverain.

Photographie Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Domaine Lippé.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

Pour des loisirs et du sport

L'intérêt des Prairiquois pour le sport et les activités de groupe est presqu'aussi vieux que leur municipalité. Même à l'époque où la municipalité n'avait pas encore pris en charge l'organisation des loisirs, à la fin des années 1950, plusieurs sports sont déjà populaires. Les jeunes pratiquent beaucoup la balle-molle et le baseball. À travers le temps et les changements, la participation des Prairiquois n'a jamais fait défaut. On improvise d'abord un terrain de jeu près des rues Coulombe et Barrette en utilisant l'espace vert inoccupé. Par la suite, des Prairiquois tels que Ducharme, Chouinard, Dudemaine, Hubert et Chevrette, pour n'en nommer que quelques uns, prennent l'initiative d'aménager un terrain plus convenable entre les artères Jetté et Bonin (qui deviendra plus tard la cours de récréation de l'école Dominique-Savio). Si, dans un premier temps, les joueurs s'amusent entre eux de manière improvisée, le club de baseball de Notre-Dame-des-Prairies sera mis rapidement

Pétanque au parc Raymond-Villeneuve.

Photographie Myriam Calmette : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Photographie Myriam Calmette : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Boîtes à savon.

sur pied ; celui-ci rivalise alors avec certains clubs des municipalités environnantes telles que Saint-Thomas, Saint-Félix-de-Valois, Sainte-Marie-Salomé, L'Épiphanie et Crabtree.

En septembre 1960, une nouvelle organisation, la Corporation des Loisirs Notre-Dame-des-Prairies, redéfinit la politique de loisir de la municipalité. Plusieurs citoyens sont associés à sa fondation : René Bacon, Paul Fafard, Roger Perreault, Cléophas Turcotte, Roger Gaudet et l'aumônier Anselme Rondeau. Plusieurs activités, telles que bingo et parties de cartes, deviennent aussi très populaires auprès de la population, et sont rapidement organisées.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVASTO

Collection Jean Chevrette

Club de baseball de Notre-Dame-des-Prairies en 1959.

La Corporation des Loisirs de Notre-Dame-des-Praries a ensuite le dessein de construire une patinoire dans la cour d'école Mgr-Jetté et par la suite dans celle de l'école Notre-Dame-des-Prairies. Ce n'est pas tout de construire une patinoire, encore faut-il habiller les jeunes joueurs de hockey. Les bénévoles qui oeuvrent au sein de la corporation s'occupent alors de l'achat des chandails et de l'équipement de protection pour que les enfants puissent défendre les couleurs d'un club. Durant près d'une dizaine d'années, les présidents Roger Gaudet, Bernard Rondeau, Jacques Poliquin et Roger Rouleau se succèdent pour faire de cette organisation un grand succès. On ne compte plus le nombre de bénévoles actifs : Gaétan Lachapelle, Clément Casaubon, Fernand Allard, Colette

Soccer au parc Amable-Chalut à Notre-Dame-des-Prairies, en juin 2000.

Photographie Gaétan Lachapelle

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Photographie Jac Savoie ; Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Parc Place-Notre-Dame.

Desjardins, Maurice Huot, Marcel Bélanger, Claude Coutu, Roger Beaudoin et Jean-Guy Lapierre ont su canaliser leurs efforts pour le bien des jeunes Prairiquois et leur santé tant physique que mentale.

La piscine au chalet des loisirs.

Photographie Myriam Calmette ; Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

Collection Claire Poliquin

Jacques Poliquin, présente à monsieur le maire Amable Chaput, le premier exemplaire du journal « Information », édité par la Corporation des loisirs de Notre-Dame-des-Prairies.

En 1963, Jacques Poliquin vient s'installer avec sa famille dans le nouveau quartier Riverain. Il devient membre actif de la nouvelle Corporation des Loisirs N.D.P., puis président, quelques années plus tard. Passionné des loisirs, il contribua grandement au développement de ces activités dans notre jeune paroisse.

Les loisirs paroissiaux se résumaient alors au hockey. La construction de l'école Mgr-Jetté ouvre de nouveaux horizons, avec son gymnase. Jacques Poliquin et son équipe créent un comité structuré, l'oeuvre des terrains de jeux, des activités pour adultes et les séances de loisirs du samedi.

Le Comité s'efforce de promouvoir l'esprit des loisirs, « une activité libre, enrichissante et désirée, en dehors des heures requises pour les obligations de la vie ». Les loisirs ne se limitent pas à la pratique d'un sport, d'où les cours destinés aux non-sportifs.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Chapitre cinq
De Saint-Charles-Borromée à Notre-Dame-des-Prairies

Depuis 1970, la Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies a priorisé le service des loisirs en y offrant des activités tant sur le plan culturel que sportif. Que ce soit pour du baseball, de la balle molle ou de la balle donnée, c'est à Notre-Dame-des-Prairies que l'on retrouve la pépinière des joueurs de balle. Au fil des années, la municipalité a aménagé les espaces nécessaires à cette activité et aujourd'hui, jeunes et moins jeunes peuvent s'adonner à ce sport sur trois terrains municipaux. Le comité de baseball mineur de Notre-Dame-des-Prairies a été constitué en corporation, le 5 mai 1987, sous la gouverne de René Fisette. Avant cette date, le baseball relevait du service des loisirs municipal.

Photographie Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Partie de soccer.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE L'ÉPIPHANIE ARCHIV-HISTO

Le Comité de famille au jeu

En 1994, le Comité de famille au jeu voit le jour, parrainé par Kino-Québec, organisme provincial voué au développement de l'activité physique pour tous.

Le Comité ambitionne de faire bouger les parents âgés entre 25 et 44 ans. Les marches en famille et diverses formes de rallyes constituent les principales formes de ces activités destinées à un public aussi large que possible.

Photographie Myriam Calmette : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Concours de boîtes à savon.

Depuis 1996, des compétitions de boîtes à savon se déroulent à diverses occasions. Elles constituent maintenant des événements très courus par la population de Notre-Dame-des-Prairies, de plus en plus consciente de la nécessité de garder la forme.

Les courses se déroulent toujours dans le courant de la troisième fin de semaine du mois d'août, généralement sous la présidence d'honneur d'un coureur connu du grand public de la région et d'ailleurs, comme Bertrand Godin, Patrick Carpentier et Jacques Villeneuve, oncle.

Quatre classes (une classe d'amateurs et trois classes officielles) constituent un enjeu stimulant pour les diverses catégories de participants. Depuis l'année dernière, l'organisation locale est affiliée à l'Association des boîtes à savon du Québec. Le trophée perpétuel Patrick Carpentier est remis au gagnant de la classe amateur.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Le Club de soccer de Notre-Dame-des-Prairies

Le soccer à Notre-Dame-des-Prairies voit le jour à l'été 1968 sur le terrain de l'école Dominique-Savio. Tom Wiboh, responsable des loisirs dans la municipalité, veut montrer à des jeunes à jouer au soccer... sport méconnu et inconnu. Parmi les garçons alors présents, on se rappelle de plusieurs, dont Alain Naud, François Pelletier, Richard Geoffroy, René Martin et Mike Mathieusaid.

Ainsi naît le soccer chez nous, à l'âge de pierre comme on disait alors. Les jeunes affiliés à un club de Montréal faisaient partie d'une association reconnue sous le nom de **Jeunes Canadiens au jeu**. Aucune structure formelle n'existait en ce temps-là pour encadrer cette forme d'activité.

Vers 1982, un pionnier du soccer, Roger Payette, devient non seulement l'âme, mais également l'organisateur des toutes premières équipes à jouer dans un circuit couvrant toute l'étendue du vaste territoire de Lanaudière. Une des équipes originales portera longtemps le nom de « Bisons des prairies ». Pendant plus de 10 ans, Roger Payette dirige le soccer à Notre-Dame-des-Prairies, contribuant ainsi à l'essor remarquable d'un sport dont la population en général ne soupçonnait même pas l'existence.

En 1992, devant le nombre croissant de joueurs, et du fait que plusieurs d'entre eux accèdent avec le temps aux niveaux bantam, midget et junior, le besoin d'un terrain pour le soccer à 11 joueurs devient de plus en plus évident. Un jour de pluie, le club de soccer professionnel « Le Manic », basé au Stade olympique de Montréal, y joue une partie mémorable. Le terrain porte le nom de Paul-Émile-Robillard, en l'honneur du tout premier maire de Notre-Dame-des-Prairies.

En l'an 2000 se tient le neuvième **Festival Audrey Hubert**, où plus de 55 équipes atomes et moustiques se rencontrent dans le cadre d'une grande fête du soccer, qui dépasse largement les frontières de la municipalité et de la région de Lanaudière. Le soccer représente maintenant un sport qui rassemble dans la fraternité plus de 7 000 jeunes de toute la région, dont 250 âgés entre 5 et 19 ans, provenant du milieu prairiquois. Le soccer, le sport le plus pratiqué partout à travers le monde, permet aux jeunes et aux moins jeunes de vivre une expérience fantastique de sport collectif.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Pour un environnement sain et de qualité

Collection de la Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Collection de la Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES

Collection de la Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Collection de la Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA RIVE-SUD

Place à la musique

Collection Christian Rouleau

Festival international de Lanaudière, le 11 juillet 2000, concert à l'église de Notre-Dame-des-Prairies : Olga Serra de Larrocha, soprano, et Alicia de Larrocha, piano.

Le père Rolland Brunelle

La famille du Père Rolland Brunelle est originaire de Notre-Dame-des-Prairies. Ses grands-parents, Ludger Brunelle et Nathalie Beaulieu, et son père Lomer, vivaient dans le rang de la 1er Chaloupe.

Photographie Claude Comtois

Père Rolland Brunelle, c.s.v.

Son père Lomer, passionné de musique, l'initiera au violon. Le Père Rolland Brunelle, professeur de musique, enseigne d'abord au Séminaire de Joliette puis au Cégep de Joliette. Il prend sa retraite en 1978. C'est alors qu'il devient professeur de musique auprès des très jeunes enfants. Des centaines d'enfants de Notre-Dame-des-Prairies ont bénéficié des cours du Père Rolland Brunelle, certains d'entre eux font carrière au niveau national et international, notamment Louis-Philippe Marsolais, Jeanne de Chantal Marcil, Hélène Marcil.

Pour son dévouement, on lui rend hommage lors du Festival d'été de Lanaudière dans le cadre d'un concert donné par l'Orchestre Symphonique de Montréal en 1978. Il reçoit subséquemment la médaille du Conseil canadien de la Musique (1983), le prix Maximilien Boucher (1985), la médaille du Chevalier de l'Ordre national du Québec (1992) et le prix Lescarbo (1992).

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Scènes d'hiver

Collection Claude Comtois

Patinoire sur la rivière L'Assomption à Notre-Dame-des-Prairies .

Collection Claude Comtois

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHIVES HISTORIQUES

Les reines du Carnaval

Dans les années 1960, de nombreux divertissements agrémentaient la longue période de l'hiver. Le temps du Carnaval, organisé à quelques occasions, donne lieu à des parades, à des activités sportives à l'extérieur et d'autres à l'intérieur, qui se déroulaient de manière fébrile et ininterrompue jusqu'au couronnement de la reine des loisirs. Furent couronnées reines, Nicole Coulombe en 1963, Micheline Giroux en 1964, Nicole Bonin en 1965 et Ginette Brunelle en 1966.

Collection Nicole Coulombe

Défilé de la reine Nicole Coulombe en 1963.

Collection Jean Chevrette

Couronnement de la reine Micheline Giroux en 1964.

Collection Nicole Bonin

Couronnement de la reine Nicole Bonin : Alex Dufresne, madame Dufresne, Amable Chalut, madame Chalut, André Chalut, Nicole Bonin, Roger Gaudet, une inconnue, madame Gaudet, Gaston Beauséjour, Jacques Poliquin, Claire Poliquin, Lise Beauséjour, madame Forget et Jean-Claude Forget.

Collection Jean Marcotte

Ginette Brunelle.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Le sciage de glace sur la rivière L'Assomption

Collection Jean Chevrette

Collection Jean Chevrette

Dans les années 1940, avant l'avènement du réfrigérateur électrique, Bertrand Malo opérait un commerce de glace à Joliette. Pendant l'hiver, sur la rivière l'Assomption gelée, à l'arrière du Séminaire de Joliette (Cegep), il sciait la glace en bloc de deux pieds par deux pieds qu'il transportait dans une bâtisse et recouvrait la montagne de glace ainsi empilée d'une bonne couche de sciure de bois.

L'été venu, il brisait les blocs en petits morceaux qu'il livrait dans les foyers qui possédaient une petite glacière. La glacière refroidie servait à la conservation des aliments. Plusieurs citoyens de Notre-Dame-des-Prairies profitaient du service de glace offert par monsieur Malo.

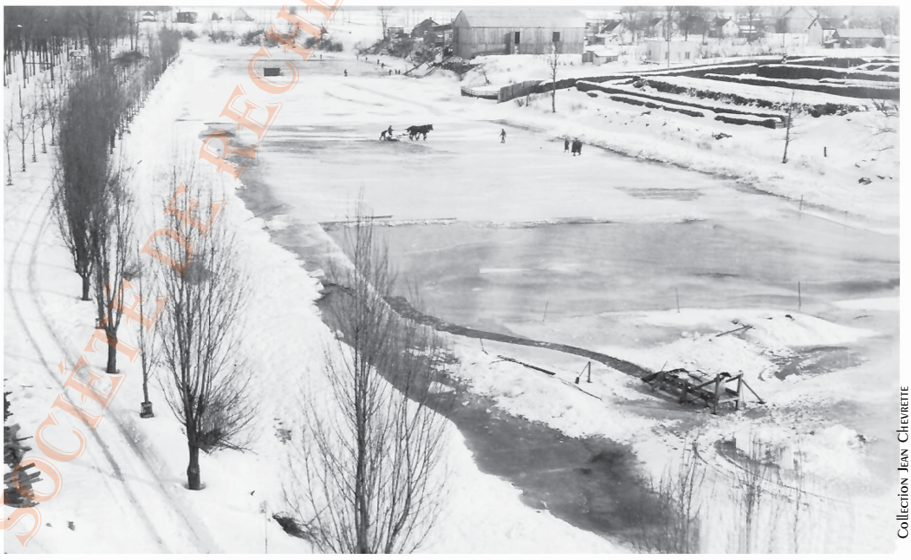

Collection Jean Chevrette

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MÁSKU-HISTO

Place au théâtre

S'il est une activité artistique dans laquelle Notre-Dame-des-Prairies a su particulièrement se développer, c'est bien le théâtre. Jusqu'en 1980, l'activité théâtrale est fort active avec la présence du Théâtre des Prairies. Fondé en 1962 par Jean Duceppe, Armand et Jean Malo, Yoland Guérard et Jean-Paul Lachapelle, le théâtre est installé sur les bords de la rivière L'Assomption. Au départ, le projet ne devait durer qu'un été mais la popularité du théâtre incite les organisateurs à poursuivre l'entreprise.

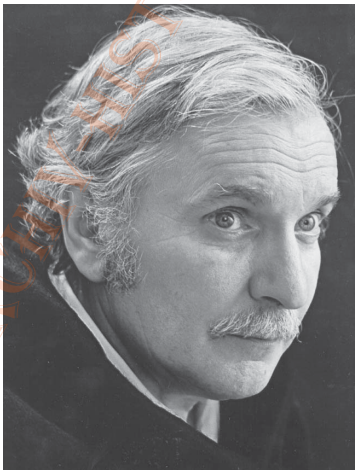

Collection Claude Duceppe

Jean Duceppe, directeur et copropriétaire du Théâtre des Prairies.

Deux granges, qui avaient servi auparavant de séchoirs à tabac, sont réunies pour créer une salle de spectacle

Le Théâtre des Prairies.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

propice à la comédie de boulevard. Pour le confort des spectateurs, les propriétaires acquièrent les bancs du balcon du cinéma Loews de Montréal. Les enfants de Jean Duceppe de même que ceux des associés contribueront au succès de l'entreprise et à la mise sur pied des premières représentations. La famille Duceppe habite d'ailleurs à proximité durant la période estivale.

Situé dans un site enchanteur, le Théâtre des Prairies est toujours rempli même le jour du Seigneur. Afin de mieux faire connaître leur théâtre, les Malo n'hésitent pas à faire le tour des paroisses environnantes le dimanche après la messe, afin de remettre aux fidèles un dépliant annonçant la pièce présentée. Après une telle tournée, le téléphone sonne à tout rompre chez les Malo. C'est à madame Jean Malo que revient alors la tâche de prendre en note les réservations. Madame Andrée Malo connaît aussi, de façon précise, l'itinéraire des paroisses visitées par son mari. Elle conserve aussi précieusement la liste des noms et des adresses de la clientèle susceptible d'être intéressée par la programmation de la prochaine saison. Si une partie importante de la clientèle provient de la région de Joliette, de nombreux spectateurs viennent de Montréal et des autres régions du Québec. La notoriété de Duceppe, la qualité des comédiens et le choix des pièces sont autant de facteurs qui expliquent le succès du Théâtre des Prairies.

Tiré de *Théâtre des Prairies : 20 ans de rire*

***La petite hutte*, 1967 : Jean Lajeunesse et Jean Duceppe.**

Collection Amable Chalut

Première de la pièce « L'Idiote » de Marcel Achard au Théâtre des Prairies en 1971; Amable Chalut et son épouse, Andrée Lachapelle et Jean Duceppe et son épouse.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MARCHAND-HISTO

Le jeudi 5 juillet 1962, la toute première pièce du Théâtre des Prairies met en vedette Andrée Lachapelle, Robert Gadouas, Margot Campbell et Paul Alain dans une comédie intitulée *Au petit bonheur*. L'enceinte des spectateurs, qui compte 428 places à compter des années 1980, verra défiler, au fil des ans, près de 120 comédiens : Françoise Faucher, Guy Provost, Gaétan Labrèche, Hubert Loiselle, Albert Millaire, Roger Lebel, Béatrice Picard, Janine Sutto, Louise Marleau, Roger Garand, Yvan Canuel, Gilles Pelletier, Catherine Bégin, Monique Joly, François Tassé, Guy Hoffman, Bernard Lapierre-Assiniwi et plusieurs autres. Tous ces acteurs et actrices ont joué des comédies françaises, du boulevard ou des adaptations du répertoire américain, du Neil Simon et du Sacha Guitry. Dans les premières années d'existence du théâtre, deux ou trois pièces étaient présentées. Par la suite, une seule pièce fut montée par été et permettait de couvrir tous les frais d'opération.

Tiré de *Théâtre des Prairies : 20 ans de rire*

***Le saut du lit*, 1973 : Françoise Faucher, Catherine Bégin et Louise Turcot.**

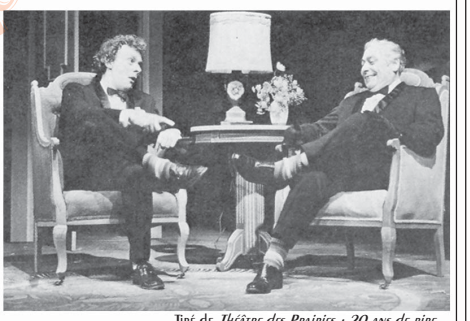

Tiré de *Théâtre des Prairies : 20 ans de rire*

***La libellule*, 1975 : Pierre Thériault et Guy Hoffmann.**

En janvier 1984, la neige trop lourde accumulée sur le toit du théâtre fait écrouler ce dernier, détruisant l'une des salles les plus populaires des 22 dernières années. Les associés Lachapelle, Duceppe et Malo sont forcés de constater que la reconstruction de la salle est hors de prix, vu les normes modernes de construction des bâtiments. Les enfants de la famille Duceppe renoncent alors à poursuivre l'œuvre de leur père, engagé entre-temps sur une autre scène, celle de la Place-des-Arts. De surcroît, l'émergence de d'autres théâtres d'été fait naître une nouvelle concurrence qui va inciter les propriétaires du Théâtre des Prairies à mettre fin à leur rêve de jeunesse, lequel permit néanmoins d'assurer pendant plus d'une vingtaine d'années une vie théâtrale dans la région de Lanaudière.

Tiré de *Théâtre des Prairies : 20 ans de rire*

***Je veux voir Mioussov*, 1976 : Béatrice Picard et Ginette Morin.**

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Pour un pont au Théâtre des Prairies

Pendant la seconde Guerre mondiale, les soldats canadiens construisent des ponts afin d'enjamber facilement les rivières en cas de situations d'urgence. Après la fin des hostilités, ces ponts font partie des surplus de l'armée et peuvent être acquis soit par une ville, soit par une entreprise ou encore par un individu. Dans presque tous les cas, il s'agit de structures solides faites en acier. Jean Malo voit alors l'opportunité d'acquérir, pour la somme de 1 500 $, un de ces ponts qu'il installerait sur les rives de la rivière L'Assomption pour se rendre au Théâtre des Prairies. Grâce à ce pont qui enjamberait la rivière à la hauteur de la rue Saint-Charles à Saint-Charles-Borromée, on pourrait avoir accès directement au stationnement du théâtre. Le pont en question se trouverait toutefois à proximité du golf de Saint-Charles-Borromée. Or, les propriétaires du golf ne veulent pas d'un pont qui passerait près de leur terrain et qui relierait Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Charles-Borromée. Comme une partie du chemin leur appartient, les propriétaires refusent d'accorder la permission au Théâtre des Prairies de faire usage de ce pont. Par ailleurs, les autorités municipales, d'un côté comme de l'autre de la rivière, ne manifestent pas d'intérêt pour cette structure. Jean Malo se résout finalement à vendre le pont, pour lequel il obtient le double du montant qu'il avait payé. Cela n'empêchera pas la venue de nombreux spectateurs au Théâtre des Prairies.

Collection Jean Chevrette

Jean Duceppe et Jean Malo, copropriétaires du Théâtre des Prairies.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Notre-Dame-des-Prairies... à tous les temps !

Collection Cécile Boucher

Pierre Regis, Évariste Boucher et un autre musicien inconnu.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

La quiétude qui règne à Notre-Dame-des-Prairies attire, dans les années 1930-1940, plusieurs familles des municipalités environnantes qui viennent s'établir sur des lopins de terre dans les rangs de la Chaloupe et des Prairies. En réalité, voilà près de 70 ans que les premières familles - les Beaupied, les Ducharme, les Chalut, les Robillard, les Coulombe - ont trouvé dans ce coin de pays une manière de vivre, une manière d'habiter. La majorité de ces familles se livrent d'abord à une agriculture avant tout de subsistance, sauf peut-être la famille Ducharme, qui exploite une conserverie et emploie une main-d'oeuvre locale.

Collection Cécile Boucher
Le temps du battage à la ferme de Joseph Boucher, le 13 août 1951.

La mère de Ludovic Regis avec une amie nourissant les poules, en 1931.

Collection Ludovic Regis
Premier poulailler de la ferme Regis en 1930.

Collection Ludovic Regis

Collection Ludovic Regis
Intérieur du poulailler de Ludovic Regis en 1965.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Collection Victor Bérard
Récolte à la ferme de Victor Bérard en 2000.

Collection Claire Adam
Groupe de casse de tabac en 1939 sur la terre de Louis Adam.

Collection Orise Beaupied
Cueillette du tabac à cigarette dans le rang Sainte-Julie en 1938.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MARIUS-BARBEAU

Collection Antonio Ducharme

Serre chaude pour tabac à cigarette.

On apperçoit au loin la maison d'Antonio Ducharme ainsi que trois séchoirs à tabac.

Collection Antonio Ducharme

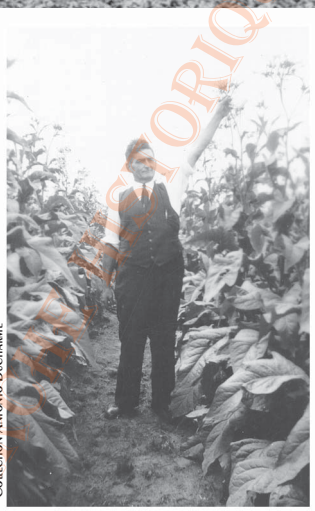

Collection Antonio Ducharme

Antonio Ducharme dans son champ de tabac.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Dans les années 1950, l'agriculture dépasse peu à peu le stade artisanal et devient de plus en plus spécialisée. Certains cultivateurs se spécialisent dans la culture maraîchère comme Victor Bérard. D'autres font de l'élevage, notamment les Robillard, qui possèdent une porcherie. Contrairement aux municipalités voisines, telles Saint-Thomas et Notre-Dame-de-Lourdes, on retrouve peu d'exploitants de la culture du tabac à Notre-Dame-des-Prairies. Certains agriculteurs se livrent aussi à la production du sirop d'érable, mais ce commerce ne connaît pas d'ampleur.

Collection Laurette Robillard

Paul-Émile Robillard en train de charroyer du bois de chauffage sur sa ferme, en 1947.

Cabane à sucre

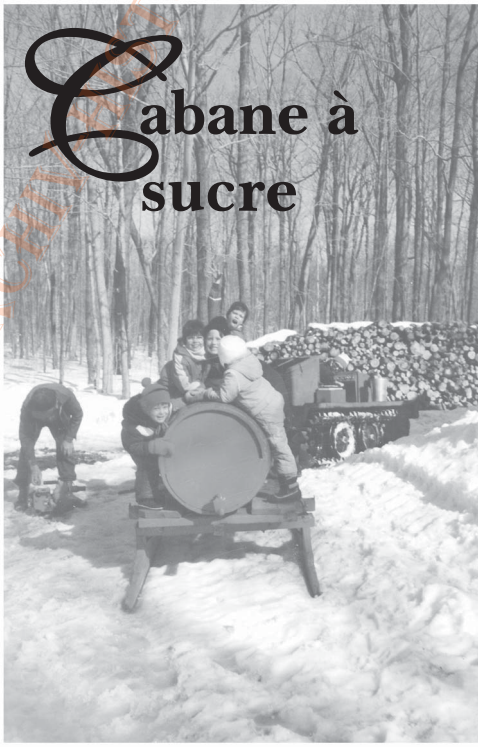

Collection Victor Bérard

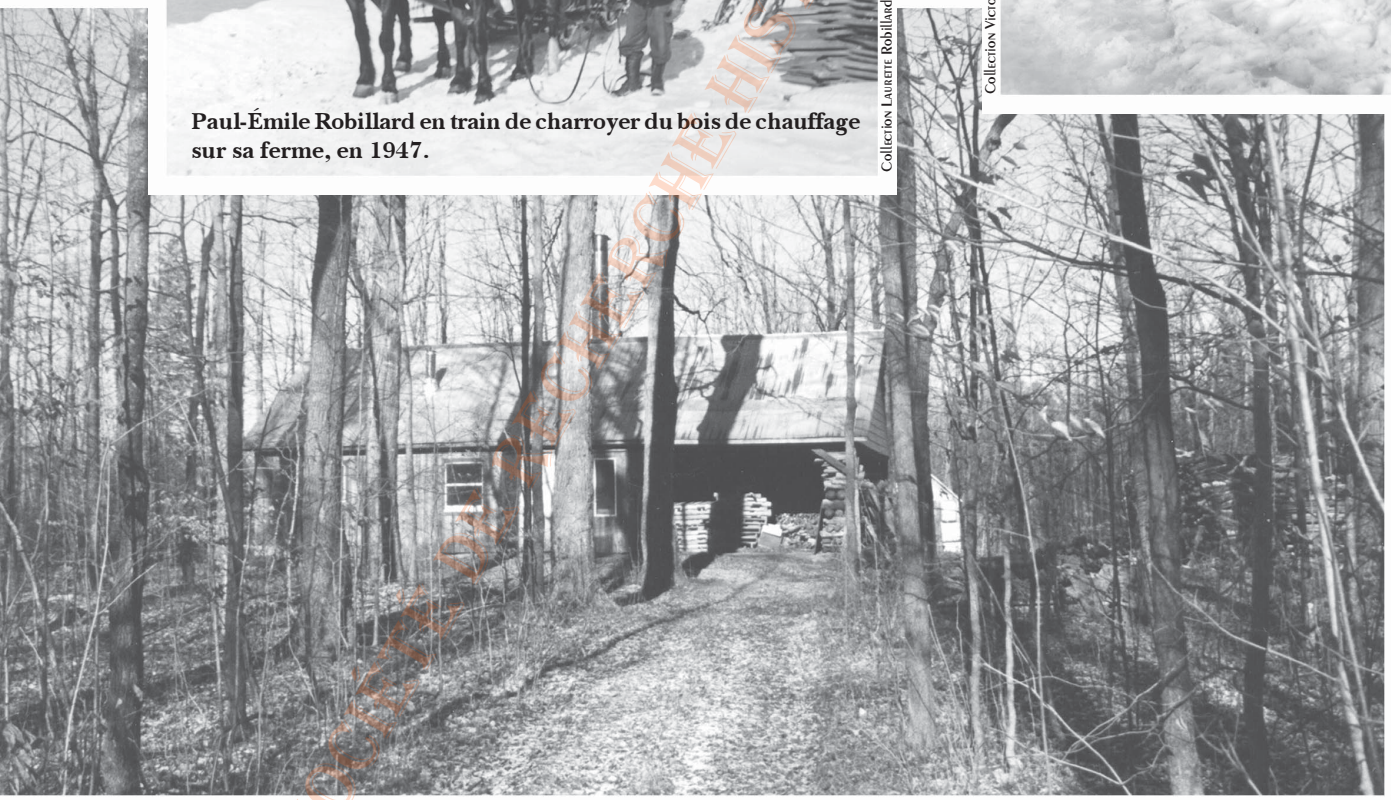

Collection Claude Comtois

La cabane à sucre chez Victor Bérard.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVBOIS

L'ermite

Collection Victor Bérard

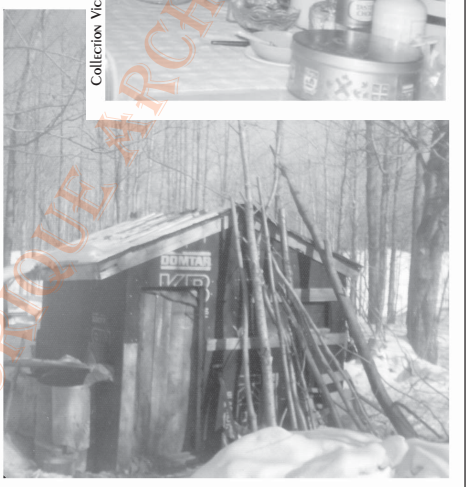
Collection Victor Bérard

L'ermite Pierre Ferron vivant dans une cabane de 8 pieds par 10 pieds, en 1976.

À la suite d'une chicane de famille, un pauvre homme vint s'installer sur un lopin de terre près de la famille Bérard dans le rang de la Chaloupe. Il habitait une cabane de bois de 8 pieds par 10 sans électricité, et s'éclairait d'une lampe à pétrole. Une modeste fournaise de bois réchauffait tant bien que mal son abri de fortune. L'ermite vivait seul avec ses chiens. Sa petite maison permettait le passage des nombreuses bêtes toutes rejetées comme leur maître. Les bêtes allaient et venaient dans la cabane par une ouverture spécialement conçue par l'ermite.

Ce dernier passait ses journées avec ses chiens ou encore se rendait au village pour faire ses provisions et toucher son chèque de pension. Il jasait avec l'une ou l'autre des personnes qu'il rencontrait sur sa route. On aimait bien l'ermite. Tous avaient de bons mots pour lui. Parfois les voisins, la famille Bérard, s'informaient de son état de santé, lui laissant de la nourriture ou un petit plat préféré. Il arrivait que les denrées servaient à nourrir les chiens, au grand désespoir de madame Bérard. Une fois, l'ermite a tenté d'allumer sa fournaise avec une chambre à air en caoutchouc, mal lui en pris, sa cabane se consuma rapidement. Cependant, il échappa de justesse au feu et à la fumée mortelle. Les secouristes l'amenèrent à l'hôpital. Sa santé n'était pas en danger, mais il n'en constituait pas moins un patient difficile. Le laver était une tâche rebutante pour bien des infirmières. Sa cabane ne possédant pas l'eau courante, son hygiène corporelle laissait donc à désirer. Après son séjour à l'hôpital, il revint sur son terrain pour construire une autre cabane car il refusait de vivre en foyer d'hébergement.

Le 10 janvier 1976, par une journée très froide, le voisin Victor Bérard ne voit plus de fumée à la cheminée de l'ermite. Le froid venait d'emporter le vieillard de 85 ans. Les policiers appelés sur les lieux trouvèrent une somme de 1 700 $. On dut abattre les chiens de l'ermite, qui devenaient un problème pour les adeptes de motoneiges et autres amateurs de randonnée dans les bois.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Vers les chantiers

Comme dans plusieurs régions rurales de la province, les jeunes cultivateurs aidaient leurs parents sur les fermes familiales. Pendant l'hiver, un temps mort pour l'agriculture, certains montaient dans les chantiers, à Windigo et Saint-Côme. Plusieurs se ramassaient un petit pécule dans le but de se marier.

Collection Fernand Beaulieu

Fernand Beaulieu transportant de la pitoune aux chantiers.

Chaque camp pouvait compter 30 bûcherons. Bien nourris, les bûcherons coupaient du bois à la hache et au « sciotte » (à un homme) et non au godendard (longue scie à deux hommes). Un bon limeur pouvait travailler deux fois plus vite. Évidemment, les scies mécaniques n'existaient pas. Les pitounes de quatre à 10 pieds viendront plus tard.

Les bûcherons travaillaient pour des « jobbers » (intermédiaires à contrat au service des grosses compagnies, comme la C.I.P. ou Price), et non directement pour ces dernières. Ils se « désâmaient » six jours par semaine et 10 heures par jour, d'une étoile à l'autre, logés, nourris et payés 45 $ par mois pour des hommes d'expérience.

Collection Fernand Beaulieu

Fernand Beaulieu, Arthur Lafond et Léopold Beaulieu aux chantiers.

Ils devaient parfois parcourir deux milles à pied dans la montagne, pour accéder aux terres « en bois debout ». Dans les années 1930, après les Fêtes, des chevaux (de solides percherons) tiraient les billots « chaînés » jusqu'à la rivière L'Assomption, qui les charroyait jusqu'au moulin Goyer à Joliette, derrière l'hôtel, lequel moulin les sciait en longueurs voulues. Ce moyen de transport polluant pour l'eau, remplacé par le camion, est interdit de nos jours.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

La porcherie disparaît

Collection Yvette Robillard

Le camion de la ferme d'élevage de porcs de Gabriel Champagne, en 1955.

Vers les années 1930, Henri, laitier de profession dans la paroisse Sainte-Thérèse, emprunte de son père une truie qu'il nourrit avec les retours de lait. Étant donné la multiplication des porcs, la famille Robillard entreprend d'en faire l'élevage. La famille Robillard choisit donc de s'établir dans le rang des Prairies, sur une terre de trente arpents boisées. Le travail consistait à aller chercher à l'abattoir les viscères et autres parties d'animaux pour servir de nourriture aux porcs. Pour éviter les risques de contagion, il fallait faire bouillir à très forte température pendant trois heures dans des barils de bois munis de couvercle.

Dans les années 1960, la fièvre porcine affecte les porcs de la ferme exploitée par le gendre des Robillard, Gabriel Champagne. Celui-ci est forcé,

Collection Yvette Robillard

Henri Robillard, premier propriétaire de la ferme Robillard, avec son épouse Marie-Rose, en 1935.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE RÉGIONALE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Collection Yvette Robillard

sur ordre de l'inspecteur du gouvernement fédéral, d'éliminer tous les porcs. Les animaux sont enterrés dans un énorme charnier dans la propriété et la porcherie disparaît à tout jamais.

L'emplacement du lopin de terre que possédaient alors les Robillard correspond aujourd'hui au terrain de l'hôtel de ville, près du boulevard Antonio-Barrette, et au parc adjacent. Les pins que l'on peut encore admirer près de l'hôtel de ville, furent plantés par madame Robillard, au cours des années 1930.

Les bâtiments de la ferme Robillard vers 1934.

Collection Yvette Robillard

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Une ferme exemplaire : Henri Majeau

Henri Majeau reçoit en 1928 la médaille d'or et le titre de commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole. La ferme Majeau avait déjà obtenu les honneurs de ce concours en 1923. Les qualités pleuvent abondamment sur son propriétaire Henri Majeau qui est un fermier « industrieux, habile, travailleur, d'esprit ouvert ». Le ministère de l'Agriculture considère d'ailleurs comme exemplaire la ferme Majeau qui compte une main d'oeuvre efficace et de qualité.

Collection famille Majeau

Famille Majeau.

Cette ferme, de 105 arpents de superficie, est située dans une presqu'île formée par le cours sinueux de la rivière L'Assomption. Elle se présente en fait comme une bande de terre sablonneuse,

Les cinq juges du Mérite agricole du Québec accompagnés de Doria Majeau, fille d'Henri, sur le chaland traversant la rivière L'Assomption entre la pointe Majeau et le rang Petite Noraie en 1923. À l'arrière plan, la ferme d'Henri Majeau.

Collection famille Majeau

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

bordée d'ormes magnifiques. Depuis plus de 25 ans, par son travail acharné, Henri Majeau a fait d'une terre sans consistance « un terroir généreux », mais qui doit être restaurée périodiquement avec l'aide de fumier et d'engrais chimiques. La culture maraîchère de cet agriculteur rivalise avec les récoltes du comté de Laval.

Pionnier de la culture maraîchère dans la région de Joliette, monsieur Majeau utilise, chaque année, le tiers de la superficie pour planter des légumes, des petits fruits et du tabac. Pendant quelques années, il alimente, à lui seul, le marché de Joliette de ses produits frais. Malgré l'apparition de concurrents, il demeure le principal fournisseur de la région. Non seulement, vend-t-il ses produits au marché, mais les livre à domicile, comme le ferait n'importe quel épicier.

Collection famille Majeau

Médaille du Mérite Agricole décernée à Henri Majeau de Saint-Charles-Borromée en 1923.

Collection famille Majeau

Le chaland en juillet 1928.

En 1928, son cheptel comprend des vaches, des porcs, des volailles, des chevaux et quelques têtes de jeune bétail de race pure. Les porcs sont nourris surtout de déchets de légumes et de plantes : feuilles de choux, carottes, maïs, et la moulée n'est donnée que quatre ou cinq semaines avant l'abattage.

Henri Majeau applique une pratique agricole qui a tôt fait d'augmenter les rendements d'une manière significative. Il suit une rotation de la culture plantant en alternance tabac, légumes, orge et foin. Un peu moins de 10 % de sa terre est à pâturage permanent, sauf la partie située en bordure de la rivière qui s'avère moins facile à exploiter. Enfin, les petits fruits sont aussi cultivés ; notons en particulier la fraisière qui couvre environ deux arpents et qui permet de générer des revenus de 1 035 $ en 1928.

Collection famille Majeau

Maison Majeau en 1932.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVHISTO

Portrait d'Henri Majeau

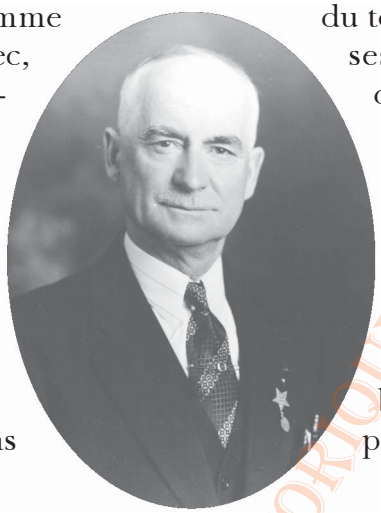

Henri Majeau est « un homme de haute taille, plutôt sec, très droit, nerveux, l'activité même, d'aspect sympathique, sur qui les dures années de labeur semblent n'avoir laissé d'autres marques que le grisonnement des tempes (...). D'esprit ouvert, très renseigné sur son art, (...) d'élocution facile, pas du tout réticent sur le secret de ses procédés de culture et d'administration. (...) à la fois autoritaire et persuasif avec ceux qui dépendent de lui : la main de fer dans un gant de velours. Ce n'est pas une pâte molle. (...) Ainsi bâti et outillé, il eût fallu que la fortune fut bien capricieuse pour ne pas lui sourire ! »

De façon générale, il emploie le fumier produit par sa ferme tout en s'assurant, pour ses besoins d'exploitation, celui produit par les écuries de Joliette. Enfin, les engrais chimiques ne constituent pas une part importante des produits répandus sur sa terre. À son étable, une remise à

Collection famille Majeau

La ferme Majeau en 1933.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

fumier en béton et une citerne à purin permettent de protéger l'environnement contre les méfaits de l'azote, de la potasse, de la chaux et de l'acide phosphorique.

Que dire de la maison principale construite en briques solides, vaste avec ses pièces spacieuses, propre et confortablement aménagée. Un système de roue à vent permet de tirer de l'eau courante pour les besoins de la ferme. Cependant, la ferme ne dispose pas encore de téléphone ni de lumière électrique. Les autres bâtiments de la ferme sont pavés de ciment, bien ventilés et éclairés pour les animaux. On y trouve aussi un séchoir à tabac, une remise pour la machinerie agricole et un poulailler. Les fonctionnaires du ministère de l'Agriculture évaluent le capital amassé depuis 25 ans par Henri Majeau, à plus de 50 000 $.

Bien que l'entreprise soit principalement familiale et compte 17 personnes, elle engage aussi de la main d'oeuvre locale. En définitive, Henri Majeau est un homme de marque soucieux des dernières connaissances en matière agricole qu'il puise dans les journaux et périodiques agricoles.

Source : Rapport du ministre de l'Agriculture. Concours de mérite agricole 1928. Supplément du rapport du ministre de l'Agriculture, Imprimeur du Roi, 1928.

Collection famille Majeau

Le chaland en juillet 1929.

Collection famille Majeau

Convoi de foin de la ferme Majeau.

Collection famille Majeau

Visite de Mgr Cassulo, délégué apostolique du Canada, chez la famille Majeau en 1931.

SOCIÉTÉ D'ARCHIVES HISTORIQUE

La « run » de lait

Collection Raoul Jubinville

Voiture d'été du premier laitier, Raoul Jubinville, en 1942.

Vers 1940, Raoul Jubinville débute une « run » de lait couvrant la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies. Par la suite, des laitiers de la région se regroupent de façon informelle ; chacun choisit son quartier : la paroisse Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Thérèse, etc. En 1947, ils forment le Syndicat des producteurs de lait de Joliette. Celui-ci dessert Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Charles-Borromée jusque dans les années 1970.

Peu de gens possèdent alors un réfrigérateur électrique, seulement de grandes glacières, où l'on empilait des blocs de glace sur dix pieds de hauteur, avec deux pieds de bran de scie ou de « rippe » (copeaux de bois) pour en retarder la fonte. Les gens conservent viande et crème entre les blocs de glace jusqu'en septembre.

Comme les facteurs, Raoul Jubinville devait se méfier des chiens « mordeux ». Les clientes laissaient leurs pintes vides entre les deux portes, avec de l'argent ou un bon d'achat. L'hiver, elles ramassaient illico leurs pintes pleines, car le froid faisait geler le lait dans le col de la bouteille et sauter le bouchon de carton. À l'époque, des bouteilles de verre lavées à la main, les sacs de plastique et les litres en carton n'existaient pas ! Le laitier sonnait à la porte pour avertir les clients.

Dans la voiture tirée par le cheval, une grosse « couverte de laine » empêchait le lait de geler. La « run » complète (environ deux milles et demi) prenait l'avant-midi. Raoul se levait à cinq heures, chargeait la voiture, et se rendait chez sa première cliente vers sept heures. Il consentait parfois un peu de crédit, notant le tout dans son calepin noir.

En été, il ne transportait pas de beaux cubes de glace, mais achetait des rebuts de glace cassée. Le lait restait frais le matin, mais les orages de l'après-midi pouvaient le faire sûrir. Pour éviter une perte ... sèche, Raoul faisait des desserts en ajoutant du sucre dans le lait caillé, du yogourt avant le temps.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Raoul Jubinville livrait ses produits même le dimanche, car le lait ne se conservait pas longtemps sans réfrigération. Il prenait congé le lendemain du Jour de l'An. Dans le temps des Fêtes, plusieurs clients le recevaient avec un verre de « petit blanc ». Le cheval connaissait par coeur le chemin du retour, fort pratique quand son conducteur se retrouvait « pompette » !

Le cheval n'avait pas une longue durée de vie, à peine deux ou trois ans ; tirer une lourde sleigh l'usait rapidement. Son propriétaire l'affectait ensuite à d'autres tâches. Il s'agissait généralement de chevaux canadiens, moins gros que les percherons de trait, mais assez forts pour travailler sur la ferme. Avant d'acheter une terre, le laitier payait la pension de son cheval chez un cultivateur.

La pasteurisation et l'homogénéisation se répandront après la guerre. Chaque village possédait sa beurrerie. Un établissement artisanal exista brièvement dans le rang de la Chaloupe. On ramassait le lait chez le cultivateur avant de l'écrémer à la centrifugeuse électrique et de l'apporter à la beurrerie. La bonne crème à 60 % sort d'un bord, et le petit-lait de l'autre. Ce dernier sert strictement à l'alimentation des veaux et cochons. Pour sevrer le veau, on lui mettait deux doigts dans la bouche avant de lui mettre la tête dans la chaudière pour l'obliger à boire.

Voiture d'hiver du laitier, Raoul Jubinville.

Raoul Jubinville possédait ses propres vaches, qu'il « tirait » le matin en faisant son train. Il se faisait de bonnes jointures. Pour taquiner ses cousines de la ville, bien habillées, ce pince-sans-rire faisait revoler le lait sur « leur beau linge » ! Il achetait aussi le lait des cultivateurs voisins, en « canisses » métalliques de cinq gallons. Des inspecteurs vérifiaient la santé des vaches. Dans les débuts, cette occupation s'avère relativement payante, environ 8 000 $ par année. Voulant se moderniser, Raoul Jubinville décide d'acheter un camion, un « pick-up » non réfrigéré d'une demi-tonne. Il met de l'argent de côté pour payer comptant son véhicule, car le crédit s'avère peu disponible à l'époque. Des particuliers en moyens prêtaient sur « billet à réméré ». Des endettés chroniques font le tour des prêteurs, jusqu'à Saint-Jean-de-Matha, Saint-Zénon et Saint-Michel-des-Saints. Personne ne fréquentait alors la banque. Dans les années 1940, le prêt agricole apportera une aide considérable aux cultivateurs. À une certaine époque, Raoul Jubinville livre à domicile 300 à 400 pintes de lait par jour, vendues 9 ¢ chacune. Raoul se départit de sa « run » de lait en faveur de son fils André, qui la garda trois ans avant de la céder à un autre laitier.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE ARCHIVHISTO

Des gens de commerce agréable

Collection André Chevrette

La première épicerie Chevrette, rue Coulombe.

Au fil des ans, Notre-Dame-des-Prairies est devenue une société vraiment pluraliste. Elle se distingue par sa communauté des affaires, des gens avenants et de commerce agréable. Elle compte aujourd'hui bon nombre d'hommes de profession (avocats, notaires, architectes, médecins) et des boutiquiers qui y tiennent des commerces de tout genre. On remarque aussi une multitude de petits commerces tels que dépanneur, salon de coiffure, imprimerie, garage pour la mécanique générale, etc.

En 1985, tous ces gens d'affaires fondent L'Association des marchands et professionnels des Prairies sous la présidence d'André-Gilles Charland. En 1989, cette association regroupe 38 membres. Elle vise bien sûr la promotion des gens d'affaires de Notre-Dame-des-Prairies et l'achat local. Connue maintenant sous le nom de Regroupement des marchands et professionnels des Prairies, elle organise plusieurs activités sociales, telles que les parties d'huîtres et les épluchettes de blé d'Inde. Le regroupement souhaite, par ailleurs, l'amélioration de la visibilité des

Collection André Chevrette

David et Lise Chevrette et Fleurette Bonin-Chevrette devant la première épicerie Chevrette, rue Coulombe.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Photographies Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Vente des produits de la ferme Regis.

hommes d'affaires de Notre-Dame-des-Prairies. Son objectif est de sensibiliser les élus à l'importance d'adopter des règlements qui favorisent l'épanouissement de l'économie locale. À l'aube de l'an 2000, le Regroupement des marchands et professionnels compte 65 membres.

Photographie Myriam Calmette : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Le boulevard Antonio-Barrette.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

À côté de l'agriculture, quelques entreprises locales font progressivement leur marque. Albert Rainville fonde en 1945 une petite entreprise familiale qui fabrique différents types de blocs en béton, d'abord sur un mode artisanal. Dans les années 1960, son fils, Azellus Rainville, obtiendra les lettres patentes d'une nouvelle compagnie connue sous le nom de A. Rainville et Fils Inc. Depuis 1968, l'établissement est installé rue Coulombe à Notre-Dame-des-Prairies. Les deux fils d'Azellus, Christian et Luc, mènent aujourd'hui de main de maître les affaires d'une entreprise devenue industrielle et spécialisée dans la distribution des produits de béton, de la brique et du pavé imbriqué.

En 1958, Paul-Émile Harnois fonde une entreprise spécialisée dans la fabrication et la transformation du fer

Photographie Myriam Calmette : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

A. Rainville et Fils.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVHISTO

ornemental et la soudure des métaux. La bonne marche de l'entreprise sera assurée à compter de 1988 par son fils, Michel Harnois.

Une firme de réparation de remorques lourdes est aussi fondée en 1962 par Gaétan et Jean-Guy Chevrette et porte le nom de Chevrette et Frères. L'entreprise est située boulevard Antonio-Barrette. En 1967, Jean-Guy fonde, pour son propre bénéfice, une nouvelle entreprise de fabrication et de réparation de boîtes de camion, qu'il vend à son fils, François Chevrette, en 1993. Entre-temps, son frère Gaétan abandonne les affaires en 1987.

À compter des années 1960, l'environnement de la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies change et se particularise par la concentration de concessionnaires d'automobiles sur son territoire et ce, en dépit du fait que la population ne dépasse pas les quelque 7 000 habitants. À l'évidence, ce n'est pas uniquement les Prairiquois qui achètent les nombreuses automobiles que leur proposent

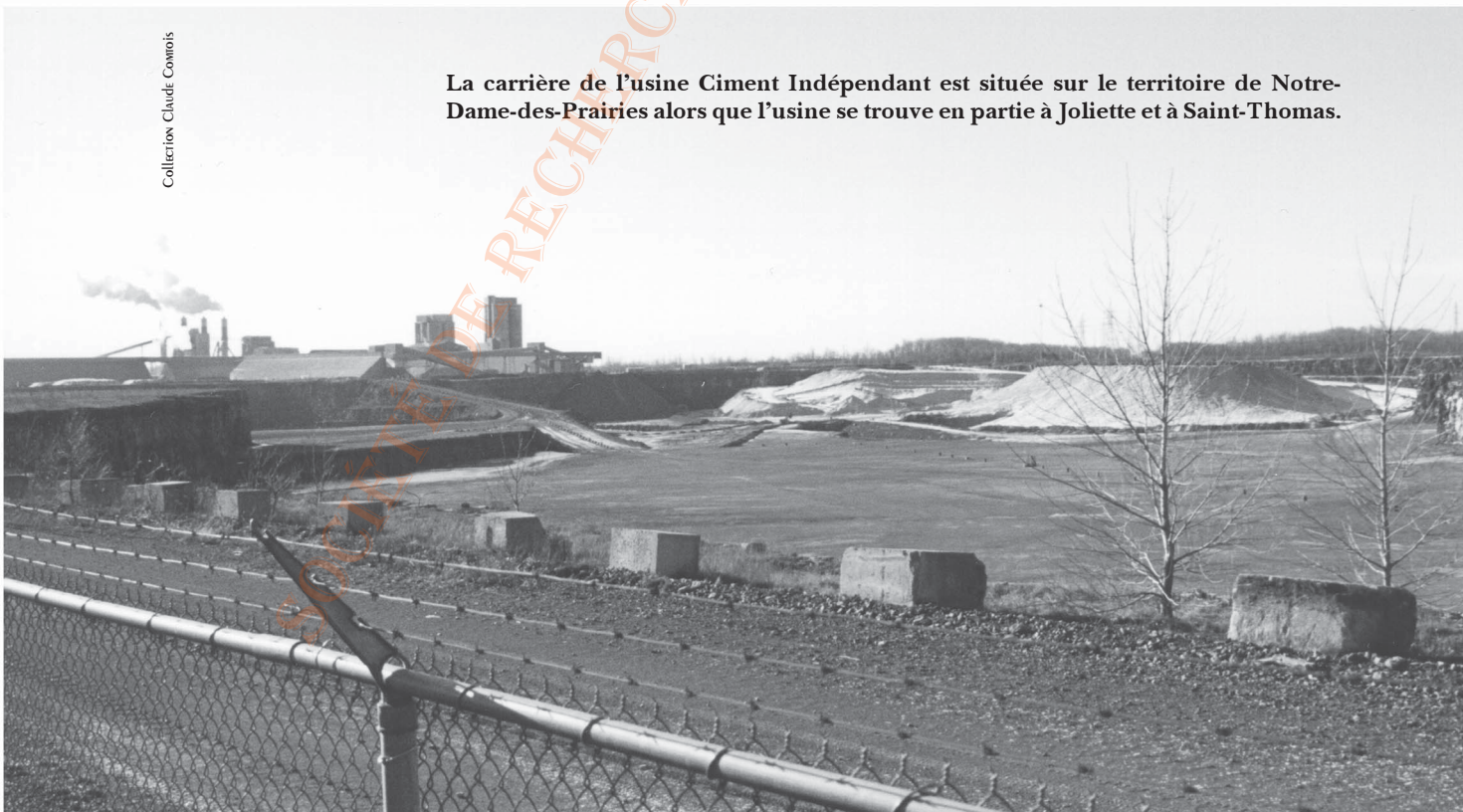

Collection Claude Comtois

La carrière de l'usine Ciment Indépendant est située sur le territoire de Notre-Dame-des-Prairies alors que l'usine se trouve en partie à Joliette et à Saint-Thomas.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Photographie Myriam Calmette et Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

La rue commerciale Antonio-Barrette.

ces marchands. Les concessionnaires de Notre-Dame-des-Prairies attirent en fait une clientèle beaucoup plus large, s'étendant à toute la région de Lanaudière.

En 1962, J.-C. Laroche établit sur le boulevard Antonio-Barrette un petit garage de mécanique générale dans un local appartenant à la famille Chalut. Il devient d'abord concessionnaire de Renault, puis en 1985, dépositaire des véhicules Chrysler, Jeep et Eagle.

À compter de 1967, Amable Chalut devient à son tour concessionnaire des marques GM, entre autres des modèles Chevrolet, Cadillac et Oldsmobile. Au cours des années 1970, d'autres concessionnaires de petites voitures importées font leur apparition suite à la flambée des prix du pétrole. Joliette Toyota, propriété de Gilles Aumont, vend 425 automobiles au cours de l'année 1989.

Photographie Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

La route 131.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Depuis 1984, Villeneuve Honda Joliette est installé à Notre-Dame-des-Prairies. En 1989, le nouveau concessionnaire Honda est Normand Poirier ; les ventes progressent alors avec plus de 400 véhicules vendus en moyenne par année. Dans la veine des importées, Mazda Joliette ouvre ses portes en avril 1989 sous la direction de François Saint-Jean.

En l'an 2000, Notre-Dame-des-Prairies conserve toujours un très grand nombre de concessionnaires : A. Chalut Auto Ltée, Automobiles Lafrenière inc., Joliette Toyota, Mazda Joliette, etc. Même en considérant que l'activité régionale ne dépend pas uniquement du commerce de l'automobile, la place importante occupée par ces commerçants dans la municipalité depuis quarante ans est indéniable.

Rona - Premier commerce sur le nouveau site commercial et industriel de Notre-Dame-des-Prairies.

Photographie Myriam Calmette et Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

La rue commerciale Antonio-Barrette.

La route 131.

Photographie Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Un homme d'affaires avisé, Amable Chalut

Collection Amable Chalut

L'entrepôt de Chalut Transport de la rue Gauthier.

Né à Saint-Albert (fort Kent), en Alberta, le 18 décembre 1918, Amable Chalut commence son apprentissage à la quincaillerie Louis Desrochers et Fils. Vers 1945, il achète un camion pour transporter les marchandises de son employeur, et fonde Chalut Transport en 1949. Il obtient également le permis requis par la Commission de transport pour opérer ce commerce. Par la suite, il acquiert d'autres camions et conclut des ententes avec plusieurs autres entreprises situées entre Repentigny et Saint-Michel-des-Saints, telles que Scott Paper, Canada Packers, Firestone, la biscuiterie Harnois, etc.

Toutefois, Amable Chalut ne se confine pas au seul secteur du transport. Dès 1967, il obtient la franchise Chevrolet,

Collection Amable Chalut

La première flotte de camions et d'automobiles de Chalut Transport en 1950.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Oldsmobile et Cadillac (GM) de Joliette avec l'aide de son fils André. Ce garage avait débuté ses activités en octobre 1965 sous le nom de Michel Poirier Auto. Deux cents autos sont vendues en moyenne par année au moment où Amable Chalut en prend possession en 1967 et avant que ne soit adoptée la raison sociale A. Chalut Ltée en 1969.

Collection Amable Chalut

Amable Chalut, deuxième maire, félicitant Jean-Marc Bertrand, nouveau et troisième maire de Notre-Dame-des-Prairies.

En plus d'être un très bon homme d'affaires, Amable Chalut fut également un habile politicien sur la scène municipale. Il fut d'abord conseiller de la municipalité de Saint-Charles-Borromée avant de devenir le second maire de Notre-Dame-des-Prairies. À ce titre, Amable Chalut a favorisé la construction d'habitations et la mise en place de nombreux services municipaux.

Collection Amable Chalut

La flotte grandissante de Chalut Transport.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MÉMOIRE-HISTO

L'entreprise Chalut passe ensuite entre les mains d'André Chalut, fils du précédent. Ce dernier fait l'acquisition en 1971 de Malo Transport. Cette entreprise compte, en 1997, 55 camions et plus d'une centaine d'équipements divers. Parallèlement, André Chalut gère Breton Transport et Transport Chalut 2000 installé à Bedford dans les Cantons de l'est.

Comme l'avait fait son père précédemment, André Chalut intègre son propre fils à l'entreprise. Après des études en marketing aux États-Unis, Alain joint les rangs du Groupe Chalut à titre de vice-président, l'année où l'entreprise familiale acquiert L. Breton Transport, de Marbleton. En 1979, André Chalut avait aussi procédé à l'acquisition de Location Chalex, qui compte 1 200 véhicules (camions, autos, remorques) sur la route.

Collection Amable Chalut

La flotte de camions et l'entrepôt de Chalut Transport en 1969.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

La piste de course

Depuis belle lurette, les Prairiquois ont la passion des chevaux et des courses. Au cours des années 1940, une piste fut aménagée près de la 3e avenue.

Collection Jean Malo

Le parc Joliette en 1955.

Collection Frank Majeau

Le bijoutier Paul Lachapelle, propriétaire du cheval Star Volo, avec le conducteur F. Leboeuf au parc Richelieu, le 22 juillet 1956.

Collection Ange-Émile Robillard

Course de chevaux.

Collection Ange-Émile Robillard

Paul-Émile Robillard à une remise de trophée lors d'une course de chevaux.

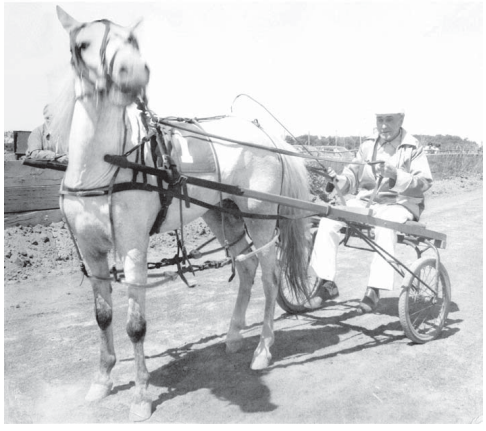

Collection Ange-Émile Robillard

Paul-Émile Robillard et son cheval de course à sa maison en 1957.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVHISTO

La Caisse populaire La Sablière de Notre-Dame-des-Prairies

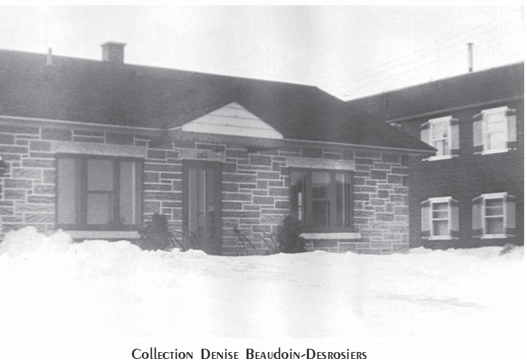

Collection Denise Beaudoin-Desrosiers

La bâtisse de la première Caisse populaire Notre-Dame-des-Prairies située au 102, rue Curé-Rondeau.

La fondation de la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Prairies, la plus jeune de la région, remonte au 26 novembre 1962, à la suite d'une conférence publique prononcée par Normand Lemire, de l'Union régionale des caisses populaires de Joliette, à laquelle la Caisse s'affilie illico. Cette société d'épargne et de crédit choisit comme mot d'ordre : « S'unir pour servir ».

Elle débute ses opérations au 102, Curé-Rondeau (du nom de l'aumônier Anselme Rondeau), dans le salon de la résidence de Denise et Réginald Desrosiers, nommé gérant dès le début par le conseil d'administration, composé d'Édouard Poirier (président), Raoul Jubinville, Florent Malo, Léonce Pronovost, Fernand Pichette et Cléophas Turcotte.

Denise Desrosiers s'occupait seule de la Caisse à ses débuts et ce, dans les moindres détails. En lisant les minutes des assemblées, écrites de sa main, on constate à quel point Denise travailla dans l'ombre, prêtant sa cuisine pour les réunions du conseil d'administration, de la commission de crédit et du conseil de surveillance.

En 1962, année de la fondation, plus de 28 membres signent la déclaration de société, en vertu de la Loi des syndicats coopératifs de Québec. Ils peuvent posséder 100 parts sociales, et bénéficier d'un prêt maximal de 500 $, avec un intérêt de 6 %.

Le manque d'espace oblige la construction d'un siège social au 100, 1re Avenue, inauguré le 15 septembre 1974. Afin de mieux desservir ses membres retraités, une « mini-caisse pop » ouvre ses portes en février 1975 aux Habitations de L'Industrie, dans le quartier Le Bocage.

En mars 1987, la Caisse met sur pied un comité restreint chargé de préparer les fêtes du 25e anniversaire, en collaboration avec le Club Optimiste, les écoles Dominique-Savio et Mgr-Jetté, marquées par une messe solennelle, des tirages, un vidéo et une réception offerte aux anciens dirigeants. On élabore également une

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVE-HISTO

politique destinée à encourager les artistes de la région.

La Caisse prenant régulièrement de l'expansion, ses dirigeants décident de déménager et de construire un nouveau siège social au 132, boulevard Antonio-Barrette. Le personnel en prend possession dès septembre 1989. Les festivités d'inauguration se déroulent le 6 mai 1990.

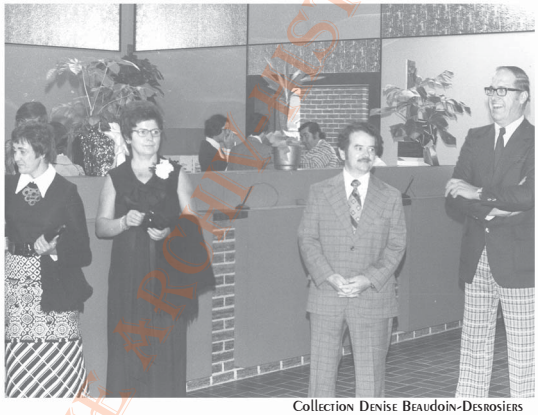

Collection Denise Beaudoin-Desrosiers

Inauguration de la nouvelle Caisse située au 100, 1re avenue, le 15 septembre 1974 : Évangélyne Dufresne, Denise Beaudoin-Desrosiers, le président René Beaudoin et Jean-Marie Mailhot.

Directeur depuis la fondation de la Caisse, Réginald Desrosiers quitte ses fonctions à l'été 1993, pour une retraite bien méritée, après 31 ans de bons et loyaux services. Le 25 mai 1993, le conseil d'administration de la Caisse populaire Notre-Dame-des-Prairies engage Odette Breton, à l'emploi du mouvement Desjardins depuis plusieurs années, comme directeur général. L'année 1997 voit la célébration du 35e anniversaire de la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Prairies.

À l'automne 1999, dans un contexte de regroupement de services et de petites caisses prôné par le mouvement Desjardins (à l'instar des fusions de compagnies,

Collection Denise Beaudoin-Desrosiers

Administrateurs de la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Prairies : René Beaudoin, Bernard Larose, le maire Amable Chalut, Jean-Marie Mailhot, Bernard Forest et Georges-Étienne Ducharme.

Collection Caisse populaire La Sablière

Maquette de la seconde Caisse de Notre-Dame-des-Prairies, 1964-1989, située au 100, 1re avenue.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

municipalités ou commissions scolaires), les caisses populaires de Notre-Dame-des-Prairies et du village voisin de Notre-Dame-de-Lourdes décident de fondre leurs deux institutions. La nouvelle entité, officialisée le 1er novembre 1999, choisit comme raison sociale Caisse populaire Desjardins La Sablière, avec deux points de services.

Au fil des ans, l'actif de la Caisse s'accroît de façon exponentielle, passant de 141 463 $ (1963), à 97 439 400 $ (1999).

Depuis 38 ans, la Caisse offre à ses membres des services variés : transactions au comptoir, hypothèques, marges de créfit, inter-caisses, carte Visa, guichet automatique et, depuis le décloisonnement des quatre piliers traditionnels de la finance, services fiduciaires, vente d'assurance, fonds communs de placement et valeurs mobilières, au siège social ou par Internet.

Collection Caisse populaire La Sablière

Les présidents de la Caisse de Notre-Dame-des-Prairies, lors du 25e anniversaire : à l'arrière : Réginald Desrosiers, gérant, André Comtois, président 1987-1992, Léonce Pronovost, présisent 1966-1967, et Bernard Larose, président 1982-1986 ; à l'avant : René Beaudoin, président 1968-1981, Édouard Poirier, président 1962-1963, et Raoul Jubinville, président 1964.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVAIDE

Denise Vandenbroucke, présidente du conseil d'administration, 1993-1995.

Pierre Thuot, président actuel du conseil d'administration.

Présidents du conseil d'administration

Édouard Poirier	1962-1963
Raoul Jubinville	1964
Fernand Pichette	1965
Léonce Pronovost	1966-1967
René Beaudoin	1968-1981
Bernard Larose	1982-1986
André Comtois	1987-1992
Denise Vandenbroucke	1993-1995
Pierre Thuot	depuis 1996

Le mandat des caisses populaires

La Caisse Desjardins constitue une coopérative de services financiers dont les membres demeurent collectivement propriétaires, se distinguant fondamentalement des autres institutions. Elle répond aux besoins des sociétaires, mais représente aussi un instrument de développement et un lieu de promotion des intérêts collectifs. La participation de tous s'avère donc essentielle quant à l'expression des besoins, les orientations de base, l'élection des dirigeants, le contrôle des mandats, l'affectation des trop-perçus (profits) annuels et le développement du milieu. Comme l'indique un dépliant du mouvement Desjardins, cette distinction repose sur les quatre **inimitables** (propriété collective, pouvoirs de l'assemblée générale, partage des excédents et patrimoine collectif inaliénable), les trois **différents** (engagement dans le milieu, éducation économique et financière et entraide entre les coopératives) et les deux **essentiels** (saines pratiques commerciales et de gestion).

Directeurs généraux

Collection Denise Beaudoin-Desrosiers

Réginald Desrosiers
1962-1993

Collection Caisse populaire La Sablière

Odette Breton
depuis 1993

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Les valeurs permanentes du mouvement Desjardins reposent sur les postulats de base suivants :

- Argent au service du développement humain
- Engagement personnel
- Action démocratique
- Intégrité et rigueur dans l'entreprise coopérative
- Solidarité avec le milieu

Des modifications à la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit changent la structure traditionnelle des caisses, composée de deux instances : le conseil d'administration et le conseil de vérification et de déontologie. Remplaçant le conseil de surveillance, ce dernier surveille globalement le fonctionnement de la Caisse, gardant l'avoir des membres en sécurité. Quant à la commission de crédit, elle n'existe plus sous cette forme.

Collection Caisse populaire La Sablière

Caisse actuelle située au 132, boulevard Antonio-Barrette.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Une communauté accueillante

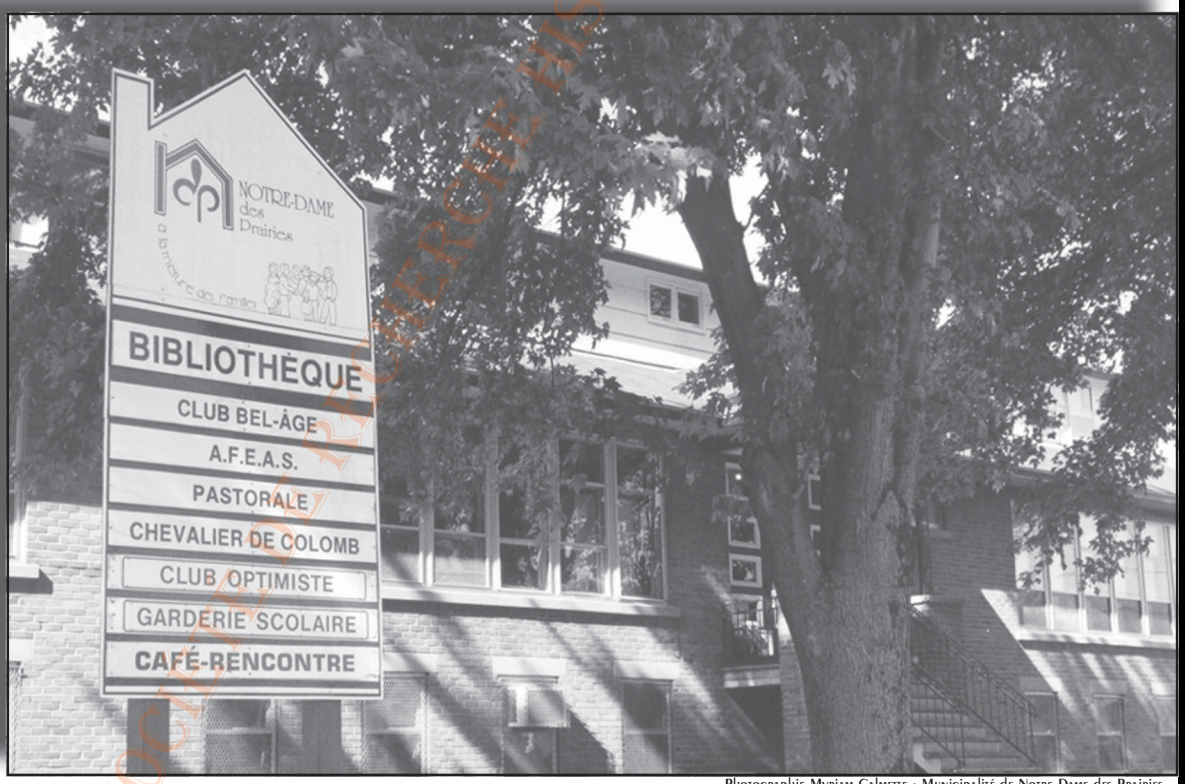

Photographie Myriam Calmette : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

L'immeuble des organismes communautaires et de la bibliothèque situé sur la 1re avenue.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Les organismes au service de la communauté

Découvrir Notre-Dame-des-Prairies, c'est prendre le temps de vivre, de vivre à la Prairiquoise, quoi ! Les signes distinctifs qui la caractérisent sont nombreux et reposent sur des valeurs de joie de vivre et de convivialité.

Dès les premières heures de son histoire, la communauté a su donner naissance à des organismes en mesure de répondre à ses besoins. La municipalité de Notre-Dame-des-Prairies se distingue donc par son dynamisme dans le domaine entre autres des services offerts à sa population. Les initiatives locales sont nombreuses pour organiser les loisirs, le soutien aux familles et pour fournir de l'aide aux organismes communautaires.

Tous ces organismes à but non lucratif ont toutefois un but commun : favoriser un milieu de partage. C'est en regardant maintenant du côté de ces organismes que l'on pourra mieux comprendre dans quelle mesure Notre-Dame-des-Prairies a des chances de maintenir encore aujourd'hui une qualité de vie à nulle autre pareille.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Le Comité de protection du voisinage de Notre-Dame-des-Prairies

La fondation officielle du Comité de protection du voisinage de Notre-Dame-des-Prairies remonte au 10 septembre 1996, lors d'une réunion à la salle du conseil municipal. Pleines d'enthousiasme à l'idée de s'impliquer collectivement et individuellement dans le noble but d'améliorer la sécurité de leur milieu et de leurs familles, plus d'une centaine de personnes se firent un devoir d'assister à cette réunion mémorable.

Parmi les objectifs discutés lors de cette assemblée à laquelle prenait part la Régie de police intermunicipale de Notre-Dame-des-Prairies - Saint-Charles-Borromée, les quatre points suivants ressortent en

1 - Prévention du crime
2 - Protection de la personne humaine
3 - Protection de la propriété
4 - Promotion d'un bon voisinage

À une réunion subséquente tenue un peu plus tard, les membres du Comité nomment les responsables de quartier, élisent Normande Olivier comme présidente et distribuent aux citoyens intéressés des auto-collants et dépliants explicatifs.

Les membres du Comité croient sincèrement poursuivre un travail utile. Ils veulent continuer à améliorer la qualité du voisinage. Actuellement, le conseil d'administration se compose de François Geoffroy, président, Marcel Coutu, vice-président, Dany Dumontier, Lise Gauthier, Guy Lachapelle, Marielle Boisclair, Venant Arnault, Jacqueline Saint-Jean, secrétaire.

Aux réunions tenues périodiquement par les responsables du Comité, Benoît Richard, de la Régie Intermunicipale de Police de la région de Joliette, donne un compte rendu exhaustif de tous les événements survenus dans le milieu prairiquois. De plus, il incite fortement la population à travailler dans la plus étroite collaboration avec les membres et la direction du service de la police.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Les Chevaliers de Colomb de Notre-Dame-des-Prairies

En 1971, 42 frères chevaliers demandent au Conseil suprême la création d'un conseil à Notre-Dame-des-Prairies.

Il s'agit de Gérard Arbour, Jacques Asselin, Marcel Bernier, Gaétan Boileau, Lucien Brouillette, Yvon Corbeil, Claude Comtois, Jacques Lane, Bernard Larose, Paul Lefebvre, Jean Loranger, Conrad Perrault, Roger Perrault, Michel Rivest, Jean-Claude Riberdy, Donatien Roy, Serge Robert, Maurice Tellier, Serge Barrette, Henri Barabé, Jérôme Bernard, Bertrand Bellemare, Jean-Marc Bertrand, Mario Beauséjour, Dominique Boucher, Maurice Breault, Réjean Cadotte, Jules Contry, Adélard Desrosiers, Georges Ducharme, Yves Ducharme, Jean Forget, Jacques Fréchette, Révérend Joseph Gariépy, Guy Geoffroy, Roger Hubert, Marcel Lasalle, Raymond Laurendeau, Jacques Lavallée, Paul Lepage, Denis Lebel, Jean Ménard, André Perreault, René Perreault, Révérend J.-L. Riopel, Dominique Rompré, Fernand Rousse, J.-Maurice Savignac, Jacques Thibodeau et François Tourigny.

Le 23 mars 1971, le Conseil suprême accorde une charte pour organiser et maintenir un conseil des Chevaliers de Colomb à Notre-Dame-des-Prairies. Désigné sous le nom de Mgr Papineau, conseil nº 6272, il fut dirigé sous le drapeau et la barre des Grands Chevaliers suivants :

Jacques Asselin	1971-1973	Rolland Ducharme	1978-1979
Yvon Corbeil	1973-1974	Michel Rivest	1979-1981
Dominique Boucher	1974-1975	Claude Parent	1981-1982
Jacques Gauthier	1975-1977	Nicolas Yanakis	1982-1986
Robert Turcotte	1977-1978	René Robillard	1986-

Dépassant les 100 membres, le Conseil oeuvre en toute fierté pour répandre l'éducation religieuse, diffuser la doctrine de l'Église, assurer la défense de la papauté et du clergé, et favoriser l'aide aux oeuvres de charité. Le comité de Notre-Dame-des-Prairies se compose actuellement de René Robillard (Grand Chevalier), Luc Gariépy (député Grand Chevalier), Jean-Paul Rondeau (chancelier), Mario Desrochers (trésorier), Alain Savard (secrétaire-archiviste), Philippe Robillard (cérémonial), Richard Girard (avocat), Réal Michaud (secrétaire-financier), Jérôme Bernard, Jean-Paul Corriveau et Jacques Boivin (syndics), André Carrier et Simon Cloutier (sentinelles).

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

L'A.F.É.A.S.

Collection Laurette Robillard

L'Association féminine d'éducation et d'actions sociales prend vie au moment où deux groupes, l'Union catholique des femmes rurales (U.C.F.R.) et les Cercles d'économie domestique (C.É.D.), décident de créer des liens entre leurs deux organismes. Ces derniers renforcent ainsi l'action sociale catholique poursuivie dans la famille et le milieu.

Reprenons les mots de Renée Fluet, une des présidentes régionales : « Rendons un hommage reconnaissant à nos pionnières qui, en mai 1967, fondent le Cercle de Notre-Dame-des-Prairies, avec 14 membres ; madame Laura Gouger en tant que présidente, et madame Estelle Allard, vice-présidente ».

Estelle Allard demeure toujours là, plus présente et plus active que jamais au sein du groupe, qui compte 44 membres à ce jour. On peut même dire que grâce à elle, l'A.F.É.A.S. locale reste en vie. En septembre 1967, on dénombre plus de 31 membres, inspirées dans les débuts par leur aumônier, l'abbé Guy Chevrette. Quinze présidentes se succèdent à la tête de l'organisme.

Le dynamisme de l'A.F.É.A.S. se traduit de mille et une façons. Chacun des organismes de la paroisse peut compter sur l'appui indéfectible de ses membres. Plusieurs de celles-ci se distinguent au niveau communautaire. Thérèse Beauséjour et Denise Cloutier-Bergeron sont conseillères municipales, pendant que Jacline Plouffe, Estelle Allard, Lise Beauséjour, Marielle Boisclair et Angéline Desrosiers oeuvrent comme marguillières. Parmi les réalisations des cercles A.F.É.A.S., signalons le changement de la date de déménagement au 1er juillet, l'augmentation des allocations familiales, l'implantation des CLSC, la diminution de la publicité sexiste et l'implantation des centres de dépannage pour les femmes violentées. Et encore combien d'autres réalisations ! L'A.F.É.A.S. fit ses preuves comme mouvement des femmes pour les femmes. L'ex-présidente, Laurette Robillard, se considère heureuse de participer à son évolution et de demeurer une de ses adeptes. Elle croit encore plus que jamais à sa force d'action et à sa place dans notre société. « Ensemble, à l'action... ». Le rappel de ces événements donne une bien faible idée de tous les efforts déployés par cet organisme et de toute l'implication des femmes dans le milieu prairiquois.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE

L'Art-en-ciel

Collection Nicole Viens

Nicole Daoust-Viens, aux Fêtes de la Saint-Jean en 1985.

Ce regroupement d'artistes et d'artisans de ce coin de Lanaudière prit naissance en 1985, dans le cadre des Fêtes de la Saint-Jean-Baptiste. Une douzaine de personnes oeuvrant dans le domaine participèrent à une exposition, le 24 juin, au local de la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Prairies, situé au 10, 1re Avenue, dans la municipalité du même nom. Nicole et André Viens organisèrent avec brio cette belle exposition. Ils travaillèrent très fort pour trouver une salle et attirer des exposants. Leurs efforts furent couronnés de succès.

À cette époque, aucun nom n'identifiait l'organisme. Après quelques rencontres, André Viens proposa l'appellation « Art-en-ciel », une suggestion acceptée par une trentaine d'artistes et artisans qui désiraient le développement du beau et du savoir-faire de la municipalité. Ce nom représentait bien les membres de l'organisme, tant par son originalité que par l'imagination des sept couleurs de l'arc-en-ciel. En 1989, Johanne Bastien, Johanne Daigle et Nicole Mireault demandèrent une charte au nom de « Art-en-ciel de Notre-Dame-des-Prairies ». Elles l'obtinrent le 30 janvier 1990. Les buts de l'organisme demeurent les suivants : regrouper les artistes et artisans de Notre-Dame-des-Prairies et de la région, favoriser le développement de l'art sous toutes ses formes, travailler à l'amélioration de la qualité des productions artistiques et artisanales. À chaque année depuis 15 ans, Art-en-ciel organise une expo-vente à l'Hôtel de ville de Notre-Dame-des-Prairies, dans le but de faire connaître au public les artistes et artisans et de vendre leurs oeuvres. De plus, ces expositions et rencontres permettent un échange d'amitié, de fraternité et de stimulation dans la production, afin de maintenir un haut standard de qualité. Voici la liste des présidents de l'organisme :

Nicole et André Viens	1985-1986	Johanne Daigle	1991-1994
Louise Vincent-Aumont	1987-1988	Jean-Paul Rondeau	1995-1996
Marie J. Coulombe	1989-	Georges Monette	1997-
Nicole Mireault	1990-		

Aujourd'hui, le regroupement compte 30 artistes et artisans, heureux de pouvoir s'exprimer et reproduire pour les autres ce qu'ils ressentent dans leur for intérieur.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE

Le Centre de femmes Marie-Dupuis

Photographie Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Maison du Centre de femmes Marie-Dupuis.

Depuis le mois d'avril 1996, le Centre de femmes Marie-Dupuis se trouve implanté dans la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies, comme locataire d'une maison située au 57, Gauthier nord.

À partir de ces petits locaux, deux travailleuses permanentes, quelques contractuelles et plusieurs bénévoles, dont les membres de la collective (conseil d'administration), s'activent sans relâche, afin de répondre aux besoins des quelque 4 000 femmes qui viennent ou appellent chaque année. Le but premier du centre consiste à briser l'isolement des femmes. Sa clientèle demeure très diversifiée : femmes mariées ou non, en situation précaire ou heureuse, avec ou sans enfants. Bref, le Centre s'adresse à TOUTES les femmes en offrant trois volets d'activités, soit : **services** : écoute, référence et centre de documentation ; **éducation populaire** : cours, ateliers, cafés-rencontres hebdomadaires et cuisines collectives ; **action collective** : en plus de notre journal, *La Tribune lanaudoise,* il faut mentionner toutes les luttes que le Centre mène contre la violence, la pauvreté, la discrimination et les inégalités.

Le Centre de femmes Marie-Dupuis s'implique au sein de la Commission de la famille et des nombreux groupes communautaires de Notre-Dame-des-Prairies. Il collabore avec le Comité de pastorale paroissiale pour la tenue de certaines activités. Le Centre rappelle le nom de Marie Dupuis, née à Saint-Jacques le 6 février 1906. Elle fut responsable de l'enseignement ménager au couvent de la Congrégation de Notre-Dame à Joliette, secrétaire de l'Union catholique des femmes, enseignante, conférencière et bibliothécaire. Elle décéda le 25 mars 1985. Le Centre débute ses activités en 1992, grâce au programme « Jeunes volontaires » et au Centre inter-femmes à Repentigny. Les femmes peuvent se prendre en main individuellement et collectivement, brisant un isolement dû en partie à une situation économique précaire. Le Centre loge, de 1992 à 1996, dans les locaux de l'Académie populaire. Il fait partie de plusieurs réseaux et tables de concertation, dont le Regroupement des centres de femmes du Québec. Il collabore avec plusieurs organismes de la région.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE

Le Club « Le bel âge »

Collection Hélène Forget

Pèlerinage des certains membres à Sainte-Anne-de-Beaupré, organisé par Hélène Forget.

En 1972, les retraités de la paroisse fondent un club de l'âge d'or. Le club compte 44 membres après un an, moyennant des coûts d'adhésion de 2 $ par carte. La municipalité met à sa disposition la salle communautaire pour des soirées de danse, conférences ou expositions. Des subventions permettent d'acheter le matériel nécessaire. Des voyages organisés et des pèlerinages permettent aux membres de connaître toutes les régions de la province. En 1976, le Club s'affilie à la Fédération de l'âge d'or du Québec et admet les gens de 60 ans et plus. Il est désormais connu sous le nom de ***Club le bel âge Notre-Dame-des-Prairies***. Diverses activités se déroulent, comme des cours de danse (« sets carrés », valses, etc.), fêtes de la Sainte-Catherine, tournois de pétanque, quilles et conditionnement physique. Le Club compte également une chorale qui regroupe plusieurs chanteurs.

En 1978, le Club occupe un kiosque d'accueil à l'école Thérèse-Martin. Ses membres demeurent prêts à rendre service dans la paroisse comme bénévoles. Trois ans plus tard, le Club déménage au sous-sol de l'école Notre-Dame-des-Prairies. Payant un loyer minime, il obtient des chaises de la commission scolaire. Les autorités lui donnent la permission d'aménager un terrain de pétanque à 12 allées. L'implication de plusieurs membres et la participation au programme Nouveaux Horizons permettront de réaménager un local plus fonctionnel. Le Club compte maintenant près de 800 membres, admis dès 50 ans. Le coût de la carte de membre se monte à 10 $. On doit rendre hommage à tous les bénévoles qui firent progresser le club.

Présidents depuis la fondation :

Georges Parent	1972-1973	Dominique Lebrun	1985-1986
Raoul Leroux	1973-1980	Gérard Tellier	1986-1987
Jean-René Beaudry	1980-1981	Gabrielle Morissette	1987-1994
Hector Brûlé	1981-1985	Émile Perreault	depuis 1994

Conseil d'administration actuel :

Émile Perreault	Président		
Jean-Paul Rondeau	Vice-président	Raymond Bilodeau	Directeur
Jacqueline St-Arnault	Secrétaire	Gilles Coutu	Directeur
Yolande Gareau	Trésorière	Claude Raymond	Directeur

SOCIÉTÉ DE PATRIMOINE HISTORIQUE MONTRÉAL-EST

Le Comité des nouveaux arrivants

« Avec les nouveaux arrivants, on va de l'avant. »

Collection Antoinette Drainville

Comité des nouveaux arrivants, automne 2000.

Le Comité des nouveaux arrivants, formé de bénévoles provenant de différents milieux, prit naissance au sein du Comité de la pastorale paroissiale, voilà dix ans. Quelques membres du C.P.P. acceptèrent de former un comité spécial qui étudierait les moyens de parvenir à intégrer les nouveaux arrivants. Ils s'interrogent aussi sur leur mission de l'époque : comment créer une transparence dans la communauté chrétienne ? Aller devant les nouveaux arrivants venus s'installer dans la paroisse de Notre-Dame-des-Prairies avec leurs petites familles demeure un objectif à atteindre. Une équipe de bénévoles part enthousiaste souhaiter la bienvenue aux nouveaux Prairiquois et Prairiquoises. En collaboration avec la municipalité, ils leur remettent une belle pochette renfermant des documents sur la vie religieuse, pastorale et municipale de leur territoire d'adoption. Pour ceux qui choisissent de s'installer à Notre-Dame-des-Prairies, cette pochette renferme un trésor d'informations : récupération, bibliothèque, services divers, etc. Elle répond aux besoins et attentes des nouveaux arrivants. Les débuts demeurent modestes. Le comité invite les nouveaux citoyens à un vin d'honneur offert par les autorités municipales de Notre-Dame-des-Prairies. Les nouveaux citoyens peuvent visionner un vidéo sur les principaux points d'intérêt de la paroisse. En 1991, le comité convie les nouveaux arrivants à un tour en autobus et une célébration eucharistique qui se déroule à 11 heures, suivie d'un brunch avec toute la communauté paroissiale. Les nouveaux arrivants font connaissance avec les organismes socio-économiques et partenaires du milieu, la municipalité et la fabrique. Ils peuvent entendre les bons mots d'accueil du prêtre et du maire. Cette activité agrémente fort bien la semaine de la famille. Les citoyens anciens et nouveaux peuvent échanger et fraterniser dans la joie. En l'an 2001, le Comité des nouveaux arrivants se montre toujours vivant et dynamique, décidé à poursuivre sa mission pastorale auprès de ceux et celles choisissant de venir vivre à Notre-Dame-des-Prairies.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE

La Maison des jeunes Café-rencontre 12-17 du Grand Joliette

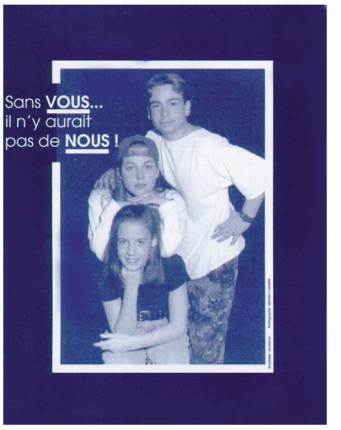

À la suite de « Chantier Québec 1980 », projet de réflexion dans le cadre du carême, des parents, jeunes et adultes de la communauté constatent le manque de ressources et de lieux d'appartenance pour les jeunes. On souhait alors améliorer la qualité de vie des adolescents, aux prises avec l'éclatement des familles et le changement des valeurs. Il est proposé d'offrir un lieu de rencontre où l'on favoriserait l'implication tout en luttant contre la délinquance. C'est en octobre 1980, qu'un comité de parents forme le « Café-rencontre de Notre-Dame-des-Prairies ».

L'organisme est incorporé en mars 1981. Neuf personnes provenant de différents milieux forment le conseil d'administration. D'abord logé au sous-sol du presbytère, l'organisme déménage à l'école Notre-Dame-des-Prairies (maintenant la bibliothèque municipale). Des administrateurs et animateurs bénévoles, ainsi que des travailleurs bénéficiant de programmes gouvernementaux de création d'emploi, assurent une présence directe auprès d'une clientèle adolescente qui se renouvelle chaque année. L'obtention d'une subvention récurrente attribuée par le ministère de la santé et des services sociaux, permet de former une équipe stable composée de trois employés permanents ayant une formation pertinente. L'appellation change pour devenir, en 1990, celle utilisée actuellement, soit : Maison des jeunes, Café-rencontre 12-17 du Grand Joliette. On fait l'acquisition d'une maison située au 317, boulevard Antonio-Barrette, mais on doit malheureusement vendre et redéménager en 1992, faute de ressources financières adéquates. Après entente avec la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies, l'organisme retourne à l'ancienne école, mais cette fois au 2e étage. Membre de Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ) et de plusieurs tables de concertation, l'organisme est devenu un lieu de référence, grâce à l'expertise développée au fil des ans, en ce qui a trait au monde de l'adolescence.Ouverte du mercredi au samedi, la maison des jeunes accueille, annuellement, entre 250 et 300 jeunes différents. Adolescents et adolescentes se réunissent en comités pour organiser et réaliser des activités éducatives, culturelles, sociales, sportives, récréatives et de financement, tout en s'initiant au processus démocratique et au travail d'équipe.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVAISTO

Parents-Secours Notre-Dame-des-Prairies

Collection Parents-Secours

Opération citrouille 1999 : Clarisse Fréchette, Danielle Lachapelle et Murielle Landreville.

Le comité Parents-Secours de Notre-Dame-des-Prairies voit le jour en janvier 1978, avec l'aide fort appréciée du Club Optimiste et des écoles Dominique-Savio et Mgr-Jetté. Fondé dans le but de promouvoir des programmes choisis afin de protéger les enfants en leur fournissant toutes les informations nécessaires à leur sécurité, Parents-Secours met sur pied l'opération « affiche fenêtre », qui vise à fournir des refuges aux enfants en cas d'urgence. Au cours des années, ce programme s'est étendu aux aînés. Toutes ces réalisations ne pourraient exister sans la coopération des écoles, de la commission scolaire, des policiers et de la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies, sans oublier de souligner la participation enthousiaste de nombreux bénévoles, comme les présidents et présidentes suivantes :

Francine Beaufils	1978-1980	Murielle Landreville	1995-1996
Clairette Casaubon	1981-1983	Onil Lebel	1996-1997
Marie Breault	1983-1986	Carole Major	1997-1999
Sylvie Ratelle	1987-1988	Murielle Landreville	1999-
Sylvie Ferron	1988-1995		

Plusieurs modes de financement contribuent aux activités de l'organisme : subventions accordées par les députés provinciaux et la municipalité, joute de hockey avec les Étoiles du Colonel, vente de calendriers et cartes de feu, quilleton etc. Ainsi, il peut acheter du matériel pour les activités et ateliers destinés aux jeunes. La collaboration d'un policier permet de présenter différents vidéos sur la sécurité à vélo et à pied. Des bénévoles organisent un kiosque d'information pour les nouveaux arrivants, des ateliers pour les aînés et des colloques sur la famille. Le comité participe à la journée portes ouvertes de l'Halloween, en collaboration avec la municipalité. Une visite des écoles primaires sensibilise les enfants aux consignes de sécurité. Sylvie Ferron et Micheline Benny instaurent une bibliothèque volante sur la sécurité, qui circule dans les écoles. Une filmothèque sert pour les foyers-affiches. Pendant deux ans, on distribue gratuitement le journal *Parents-Secours*. En 1994, l'organisme reçoit du gouvernement le Mérite municipal. Toujours actif, le comité de cinq membres se dévoue pour la sécurité des enfants et des aînés. 155 foyers-affiches peuvent leur venir en aide.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Scouts et Guides de chez nous

Collection scouts Notre-Dame-des-Prairies

Scouts éclaireurs de Notre-Dame-des-Prairies en 1970.

En 1907, Sir Robert Baden-Powell crée le mouvement scout en Angleterre. Il essaime dans le diocèse de Joliette en 1931. À Notre-Dame-des-Prairies, des cheftaines tentent de lancer les Jeannettes vers 1967, mais sans succès.

Une troupe d'Éclaireurs voit le jour le 9 octobre 1969 ; elle devient la 17e NDP en 1980. Près de dix-huit jeunes s'inscrivent, profitant d'un local du gymnase de l'école Mgr-Jetté. Jean-Guy Léveillé préside le premier conseil d'administration. Pour financer les sorties et activités de plein-air, on fait une collecte à la porte de l'église. À l'été 1970, se tient un premier camp d'été à Saint-Alphonse. En 1983, la troupe adopte le nom de « Merle bleu », une espèce en voie de disparition.

Le 10 janvier 1972, le poste Pionnier « Inuk » est créé par Albert Contré ; avec la devise « Servir ». L'année précédente, l'aumônier Alain Pagé organise les Louveteaux et les Guides. Ces dernières regroupent dix-huit filles, dirigées par la cheftaine Fernande Beaudoin. Les réunions se tiennent le lundi soir au couvent. Créée par Rolland Boucher en septembre 1973, la meute de Louveteaux adopte le nom de « Clan Méhinac » dix ans plus tard.

Collection scouts Notre-Dame-des-Prairies

Jeannettes de Notre-Dame-des-Prairies en 1993 ; adultes : Marlène et Jacques Prud'homme.

Quant aux filles, elles peuvent participer aux Jeannettes (1974), Pionnières (1975) et Aînées (1988). En 1999, la Colonie de castors « Hutte des bâtisseurs » regroupe 20 jeunes dans une unité mixte.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Après l'implantation de la structure en 1972, il reste à trouver un local. Les scouts rénovent une partie de la grange louée des Soeurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-Marie. Jacques Vézina s'y dévoue corps et âme pour l'inauguration officielle, prévue le 15 octobre 1976. En 1989, les religieuses vendent la maison et la grange au groupe des Scouts et Guides du district de Lanaudière, qui chapeaute tous les groupes.

En 30 ans, des unités disparaissent et réapparaissent. Aujourd'hui, Louveteaux, Éclaireurs et Castors regroupent 50 jeunes. Ils organisent jamborees, tournois de quilles, voyages à Disney Land, camps et festivals.

Les jeunes peuvent ainsi progresser dans leur cheminement. Ils commencent comme participants, deviennent animateurs et enfin gestionnaires ou parents de jeunes. Moult activités de financement recueillent les fonds nécessaires. L'âge varie selon les unités, pour la plupart mixtes.

Depuis 1969, 900 jeunes profitèrent du mouvement et y restèrent entre trois et neuf ans. Plus de 300 animateurs leur servirent de guides. Longue vie au mouvement fondé par Lord Baden-Powell !

Collection scouts Notre-Dame-des-Prairies

Les louveteaux de Notre-Dame-des-Prairies en 1999 ; adulte : Claude Florant.

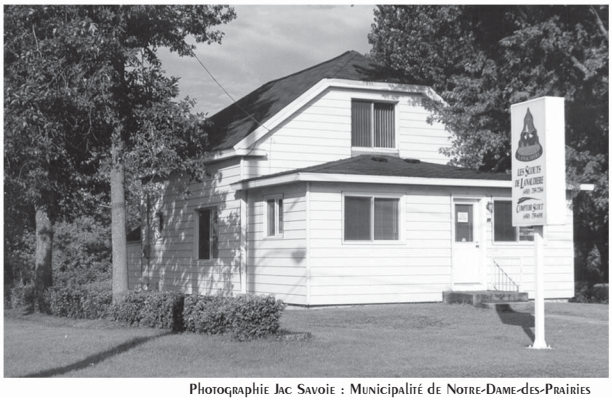

Photographie Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Les Scouts de Lanaudière, rue Gauthier.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MÉMOIRE

La Société canadienne de la Croix-Rouge

La Croix-Rouge oeuvre au service de la population de Notre-Dame-des-Prairies depuis plus de 30 ans. Elle poursuit sa mission par l'intermédiaire de divers programmes visant à protéger la vie et soulager la souffrance humaine.

Secours aux sinistrés
La Croix-Rouge porte secours et assistance aux victimes de désastres majeurs, tels que les inondations récentes et la tempête de verglas en 1998. Le centre communautaire héberge plusieurs familles ; il distribue couvertures, trousses d'hygiène et nourriture. Des bénévoles apportent confort et soutien moral à ces personnes dans l'inquiétude.

Situations d'urgence
Dans la paroisse, les personnes touchées par un incendie peuvent bénéficier des services de la Croix-Rouge : réconfort, vivres, vêtements et hébergement.

Prêt de matériel orthopédique
La Croix-Rouge procure gratuitement aux malades à domicile divers accessoires : béquilles, cannes, fauteuils roulants, marchettes et lits d'hôpitaux.

Sécurité aquatique
Des cours de sécurité donnés au centre communautaire forment jeunes et adultes à la prudence, dans le but d'éviter des noyades et promouvoir des comportements sécuritaires en milieu aquatique.

Services de transfusion sanguine
Pour aider à sauver des vies et répondre aux besoins des hôpitaux, la Croix-Rouge organise depuis 1983 des collectes de sang parrainées par les Chevaliers de Colomb.

Campagnes financières
Chaque année en juin, 100 bénévoles mènent dans la paroisse des campagnes de souscription porte-à-porte, afin de répondre à des besoins spécifiques et de poursuivre au jour le jour l'oeuvre humanitaire de la Croix-Rouge. La Société canadienne de la Croix-Rouge tient à remercier chaleureusement le travail remarquable des bénévoles et la générosité des paroissiens de Notre-Dame-des-Prairies.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Employés de l'hôtel de ville : assis, Serge Quenneville et Serge Adam ; debout : Denise Pelletier, Clairette Casaubon, Nathalie Bélisle, Louise Bernier, Guylaine Denis, Suzie Durand, Diane Savoyard et Carol Henri.

Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Employés du garage municipal : Jacques Boivin, Florian St-Georges, Luc Bélanger, Richard Girard, Hugo St-Jean, Alain Fafard, Sylvain Dumas et Serge Brissette.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE

C'est volontairement que cet album souvenir ne comporte pas d'épilogue ou quelque autre forme de conclusion.

Les pages qui précèdent ne constituent que le récit de la naissance de notre municipalité et de ses premiers pas : le premier chapitre de nos Mémoires collectives dont il reste tant à écrire...

C'est à tous les Prairiquois et Prairiquoises qu'il appartient dès maintenant de façonner l'avenir.

Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Conseil municipal actuel : Suzanne Dauphin, Serge Landreville, Colette Desjardins, le maire Alain Larue, Denise Cloutier-Bergeron, Jean-Luc Aubin et Pierre Lambert.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Table des matières

Prélude 7

Chapitre un : Aux origines de Notre-Dame-des-Prairies 9

Les seigneuries de Lavaltrie et Lanoraie 10
Le seigneur entrepreneur, Barthélemy Joliette, et la naissance du village d'Industrie 12

Chapitre deux : Notre-Dame-des-Prairies, une localité qui se découvre 23

Les aspects du territoire 24
Quelques données démographiques 31

Chapitre trois : L'Église catholique, gardienne de la tradition 43

La paroisse mère Saint-Charles-Borromée 46
Au temps de la paroisse du Christ-Roi 48
La création de la paroisse Notre-Dame-des-Prairies 52
Le curé Anselme Rondeau, un bâtisseur 54

Chapitre quatre : L'éducation et le développement scolaire à Notre-Dame-des-Prairies 81

La multiplication des commissions scolaires 85
À l'époque des écoles de rang 87
À l'époque des maîtresses d'école 91
Pour une école centrale à Notre-Dame-des-Prairies 93
Une nouvelle école pour les garçons : l'école Mgr-Jetté 96
L'école Dominique-Savio 96

Chapitre cinq : De Saint-Charles-Borromée à Notre-Dame-des-Prairies 101

Aux origines municipales 102
Une nouvelle municipalité est née 104
L'essor d'une banlieue 112
Le bien-être de la famille, source de préoccupation municipale 118
Le service de police à Notre-Dame-des-Prairies 120
Pour des loisirs et du sport 124

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Chapitre six : Notre-Dame-des-Prairies... à tous les temps ! 143

Chapitre sept : Une communauté accueillante 173

Les organismes au service de la communauté 174

Liste des encarts

Le moulin des Sœurs 15
Souvenirs d'Anna Sansregret-Desrosiers 17
Histoire de train 18
Le Domaine Lippé 19
Histoire des lots situés en bordure du pont Barrette 20
Le four à chaux 30
Vie à la ferme 35
Souvenirs de Jacqueline Poirier 42
La Croix de chemin 44
Notices biographiques des curés de la paroisse du Christ-Roi 50
Notices biographiques des curés de la paroisse Notre-Dame-des-Prairies 58
Notices biographiques de quelques religieuses originaires de Notre-Dame-des-Prairies 64
Équipe de Pastorale de l'Unité de la Rive 68
Le Conseil de pastorale paroissiale 69
Le Comité de la fête du sacrement de mariage 70
L'Ordre des Filles d'Isabelle 72
Le Partage Notre-Dame-des-Prairies 74
Le Service de préparation au mariage (S.P.M.) 76
La Société de Saint-Vincent de Paul 78
Souvenirs d'Orise Beaupied 80
Une vieille école de rang 90
Soeur Yvonne Wolfe et l'instauration d'un service de garderie scolaire 98
Matinées enfantines inc. 99
Requête de fondation 105
Les moeurs électorales 107
Une élection serrée 108
La politique au temps des Robillard 109
La Bibliothèque municipale 116
Débâcle sur la rivière l'Assomption 117
Jacques Poliquin 128
Le Comité de famille au jeu 130
Le Club de soccer de Notre-Dame-des-Praries 131
Le père Rolland Brunelle 135
Les reines du Carnaval 137
Le sciage de glace sur la rivière l'Assomption 138

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Place au théâtre 139
Pour un pont au Théâtre des Prairies 142
L'ermite 148
Vers les chantiers 149
La porcherie disparaît 150
Une ferme exemplaire : Henri Majeau 152
La « run » de lait 156
Des gens de commerce agréable 158
Un homme d'affaires avisé, Amable Chalut 164
La piste de course 167
La Caisse populaire La Sablière de Notre-Dame-des-Prairies 168
Le Comité de protection du voisinage de Notre-Dame-des-Prairies 175
Les Chevaliers de Colomb de Notre-Dame-des-Prairies 176
L'A.F.É.A.S. 177
L'Art-en-ciel 178
Le Centre de femmes Marie-Dupuis 179
Le Club « Le bel âge » 180
Le Comité des nouveaux arrivants 181
La Maison des jeunes - Café-rencontre 12-17 du Grand Joliette 182
Parents-Secours Notre-Dame-des-Prairies 183
Scouts et Guides de chez nous 184
La Société canadienne de la Croix-Rouge 186

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Denis Gravel Hélène Lafortune André Dionne

Notre-Dame-des-Prairies d'hier à aujourd'hui

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

NOTRE-DAME des Prairies

Cet album souvenir a été réalisé grâce à la contribution financière suivante :

La Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Le Gouvernement du Canada

La Caisse populaire Desjardins La Sablière

Le Député de Joliette, M. Guy Chevrette

Société de recherche historique
Archiv-Histo Inc.
535, rue Viger Est
Montréal (Québec) H2L 2P3
C.P. 45501, succursale Sault-au-Récollet
Montréal (Québec) H2B 3C9
Téléphone : (514) 873-6347
Courriel : archiv.histo@gmail.com
Site : Archiv-Histo.com

© Tous droits réservés

Dépôt légal : 2e trimestre 2001
Bibliothèque du Québec
Bibliothèque du Canada
ISBN 2-920480-69-3

Tous droits réservés pour tous les pays. Il est strictement interdit de reproduire quelque partie que ce soit de cet ouvrage par quelque moyen que ce soit : électronique, mécanique, photocopie, microfilm ou enregistrement sans l'autorisation de l'éditeur.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Message de monsieur le maire Alain Larue

Notre-Dame-des-Prairies, d'hier à aujourd'hui

Plus que nous rappeler nos origines, notre histoire nous permet d'apprécier l'importance de notre évolution en tant que municipalité et d'évaluer le riche potentiel que nous réserve l'avenir. C'est l'objectif que s'est fixé le conseil municipal prairiquois en publiant l'album souvenir « Notre-Dame-des-Prairies, d'hier à aujourd'hui ».

En moins d'un demi-siècle, Notre-Dame-des-Prairies est devenue une municipalité à laquelle tous ses citoyens s'identifient avec fierté, car elle est à leur image et à la mesure de leurs attentes.

Continuons à travailler ensemble à la consolidation et à l'affirmation de notre identité municipale avec toute l'ardeur et la conviction dont les Prairiquois et Prairiquoises sont capables, puisqu'il nous appartient de déterminer ce que deviendra demain. Notre-des-Prairies : une municipalité à la mesure de nos rêves.

Alain Larue
Maire

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Message de monsieur Guy Chevrette

Député de Joliette à l'Assemblée nationale

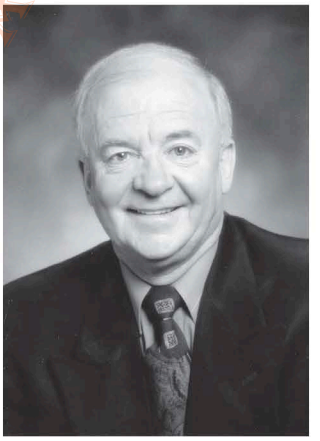

La publication d'un livre sur l'histoire de la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies souligne la fierté des Prairiquois et des Prairiquoises pour leurs réalisations.

Cet ouvrage représente un outil de référence fort précieux pour les générations futures. Il constitue également un hommage aux hommes et aux femmes qui ont travaillé à façonner la municipalité de Notre-dame-des-Prairies.

Je profite de l'occasion pour souligner le travail effectué par tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont oeuvré à la réalisation de ce document.

Bonne consultation !

Guy Chevrette

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Message de l'honorable Herb Gray, vice-premier ministre et ministre responsable de l'initiative du millénaire du gouvernement du Canada

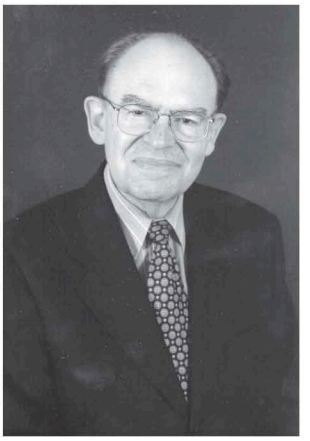

Le gouvernement du Canada est fier d'appuyer ce projet en y accordant une aide financière pouvant atteindre 13 430 $ par l'entremise du Programme des partenariats du millénaire du Canada. Ce programme assume jusqu'à un tiers des coûts admissibles des projets, alors que d'autres organisations et le secteur privé fournissent le reste du financement.

Sous le thème « Notre-Dame-des-Prairies, d'hier à aujourd'hui », ce livre-souvenir trace un portrait de la communauté prairiquoise et de son histoire. Il deviendra un outil de référence dont la consultation pourra rappeler à la population locale les débuts de la collectivité et l'informer des orientation futures qui guident son développement à l'aube du nouveau millénaire.

En cette période marquante de l'histoire, je vous félicite de vous joindre aux milliers de Canadiens qui oeuvrent ensemble dans l'esprit du thème national pour le millénaire : « Des souvenirs à partager, des rêves à façonner ».

Merci.

Herb Gray

L'honorable Herb Gray
Vice-premier ministre

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

La municipalité de Notre-Dame-des-Prairies, de même que les auteurs Denis Gravel, Hélène Lafortune et André Dionne, tiennent à remercier tout spécialement monsieur Gaétan Lachapelle pour sa collaboration à la préparation de cet ouvrage consacré à l'histoire de Notre-Dame-des-Prairies. Il a su apporter une aide précieuse tant à la recherche manuscrite qu'à celle d'ordre iconographique. Notre réflexion a sans aucun doute été stimulée par les échanges que nous avons eus avec ce fervent d'histoire et plusieurs autres citoyens de la localité. Nous tenons donc à remercier chaleureusement toutes les personnes qui nous ont permis de réaliser ce projet.

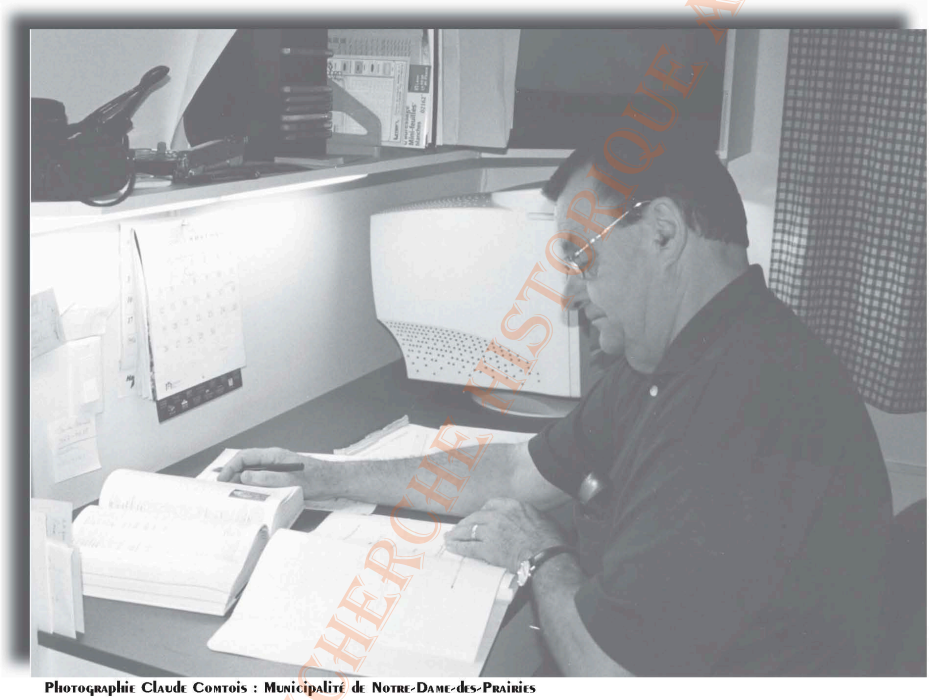

Photographie Claude Comtois : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Gaétan Lachapelle.

Bénévoles

Françoise Ducharme
Georges Monette
Lise Lambert-Beauséjour
Laurent Beaudoin
Lise et Victor Bérard
Agathe et Jean Lavallée
Cécile Boisvert-Leblanc
Angéline Desrosiers Breault
Marie Adam
Claude Comtois (photographe)

Nous tenons également à souligner le travail incessant de la Commission de la Famille de Notre-Dame-des-Prairies composée des conseillers monsieur Pierre Lambert et madame Denise Cloutier Bergeron. Signalons particulièrement le travail et l'acharnement de madame Denise Cloutier Bergeron la «mouche du coche» qui a permis de concrétiser cet ouvrage.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Prélude

En parcourant ce livre, le lecteur fera connaissance avec l'histoire de la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies. Cette publication, abondamment illustrée, le convie à découvrir les grands moments qui ont marqué son évolution.

Avant même que le nom de Notre-Dame-des-Prairies ne s'impose au milieu du XXe siècle, son territoire faisait partie des seigneuries de Lavaltrie et de Lanoraie. Son histoire se confond ensuite avec celle du village d'Industrie qui devient par la suite Joliette, nom de son fondateur. Puis, vers le milieu du XXe siècle, naissent successivement des territoires de Saint-Charles-Borromée, paroisse-mère, la paroisse du Christ-Roi et enfin celle de Notre-Dame-des-Prairies en 1950.

La démarche proposée ici s'attache à illustrer le cheminement de l'identité prairiquoise à partir de faits historiques et de témoignages populaires. Ce récit de l'histoire de Notre-Dame-des-Prairies embrasse plus d'un secteur de la vie humaine : le politique, la religion, le scolaire et différents savoir-faire culturels. Même si rédigé en très grande part à partir des matériaux documentaires, il s'en éloigne pourtant pour explorer de façon plus abondante encore la mémoire collective. Résultat du choix délibéré d'approcher l'histoire de Notre-Dame-des Prairies par ces « mémoires fragmentées », cet ouvrage tente de reconstituer des itinéraires variés où chaque Prairiquois pourra puiser des repères d'identité.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Collection Cécile Boucher

Thomas Boucher et son épouse, Alexina Tellier, et leur fils Léo Boucher.

Collection Ludovic Regis

Ludovic Regis au volant de sa Ford 1924 en compagnie d'amis en 1935.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Aux origines de Notre-Dame-des-Prairies

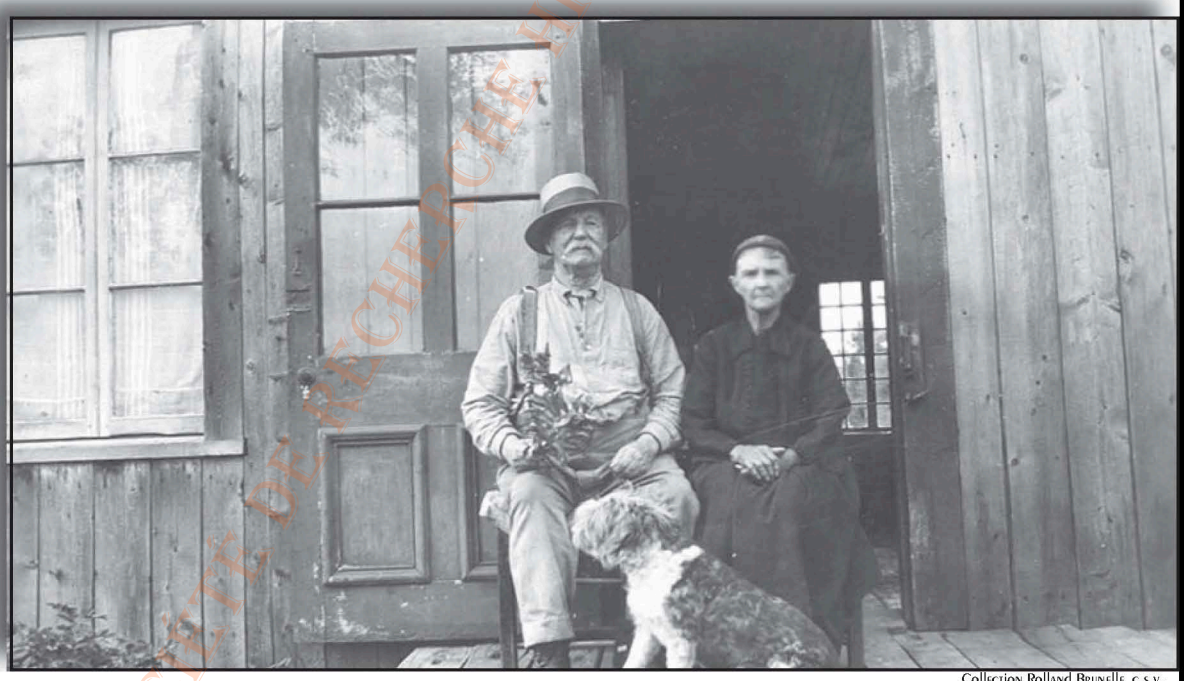

Collection Rolland Brunelle, c.s.v.

Ludger Brunelle et Nathalie Beaulieu, Première Chaloupe, grand-parents du Père Rolland Brunelle.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Les seigneuries de Lavaltrie et de Lanoraie

Sans entreprendre dans le détail l'histoire territoriale de la région, il importe d'y faire incursion dans le but de bien situer les origines de Notre-Dame-des-Prairies.

Le territoire du village de l'Industrie, rappelons-le, faisait partie à l'origine des seigneuries de Lavaltrie, de Lanoraie et de D'Ailleboust jusqu'aux premiers rangs du canton de Kildare en incluant les rangs de la Chaloupe. De forme irrégulière, il s'étend sur huit milles de long et sur près de deux milles de largeur. Il est limité à l'est, par le chemin Base de Roc, au sud par la rivière L'Assomption, qui rejoint le chemin de ligne du vieux moulin de Saint-Paul, au sud-ouest par les terres du ruisseau de Saint-Pierre jusqu'au premier rang du canton de Kildare et les 11e, 12e et 13e lots des second et troisième rangs du même canton, au nord par le chemin de ligne conduisant au moulin de Joseph Lefebvre près de la rivière la Chaloupe et au nord-est par la rivière la Chaloupe jusqu'au chemin de ligne de North-Jersey. Son territoire comprenait donc à l'origine les municipalités actuelles de Joliette, de Notre-Dame-des-Prairies et de Saint-Charles-Borromée.

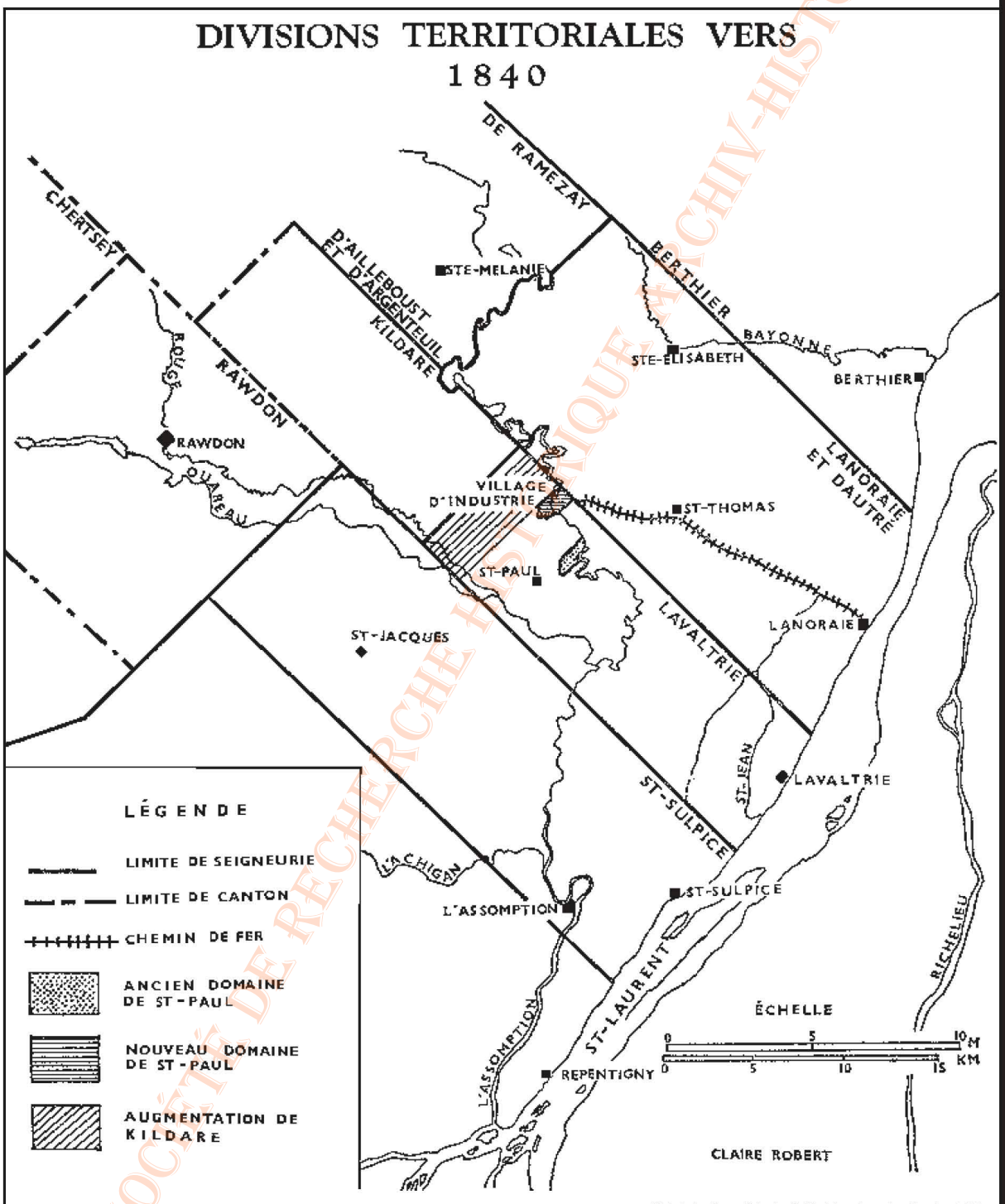

Tiré de la *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, décembre 1972.

Divisions territoriales vers 1840.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Le seigneur entrepreneur, Barthélemy Joliette, et la naissance du village d'Industrie

Barthélemy Joliette a été officier de milice, notaire, homme politique, homme d'affaires, seigneur et juge de paix. Né le 9 septembre 1789 dans la paroisse de Saint-Thomas près de Montmagny, il est le fils d'Antoine Joliette, notaire, et de Catherine Faribault. Il épouse le 27 septembre 1813 Charlotte Tarieu-Taillant de Lanaudière. Son épouse lui ayant apporté en dot une partie importante de la seigneurie de Lavaltrie, il s'emploie à la développer vers 1822. Au cours des années précédentes, il avait exercé la profession de notaire, produisant en moyenne plus de 250 actes par année.

À cette époque, la seigneurie de Lavaltrie est presque entièrement couverte de forêt ; les terres ne sont pas toutes concédées, plusieurs espaces sont en bois debout, notamment une pinède près de la rivière L'Assomption. Pour renforcer son domaine seigneurial, Joliette fait construire, au printemps 1823, un moulin de trois étages en pierre de 115 pieds par 50. Les installations servent également à carder, à fouler et à moudre le blé. Dès 1824, le moulin est prêt à scier les premiers billots. Barthélemy Joliette vend son bois transformé en madrier afin de faciliter son exportation en Grande-Bretagne. Toutes ces activités attirent à son village bon nombre de travailleurs provenant notamment de la paroisse Saint-Paul.

En 1837, Barthélemy Joliette fait construire un second moulin à scie, près du premier, qui intéresse plus particulièrement le marchand Edward Scallon. L'approvisionnement en bois entraîne les draveurs vers des contrées un peu plus lointaines en amont des rivières. Or, le principal lieu d'exploitation se trouve autour de la rivière L'Assomption et s'enfonce à plus de 26 milles à l'intérieur des terres. De 1823 à 1850, l'économie du village de

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Drave sur la rivière L'Assomption.

Collection Jean Chevrette - photographie Louis Grypinich

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

l'Industrie repose sur l'exploitation forestière. Pour agrandir les cadres de son village, Barthélemy Joliette va faire en sorte de compléter la gamme des institutions qui s'y trouvent : la fondation du collège en 1845 assure entre autres, à compter de 1847, la présence des clercs de Saint-Viateur qui occuperont à la fois, au village de l'Industrie, les fonctions de prêtres et d'enseignants. Toutefois, toute l'ampleur que Barthélemy Joliette avait entrepris de donner à son village n'allait se concrétiser que dans la seconde moitié du XIXe siècle.

Pour mieux stimuler encore le développement du village de l'Industrie, Barthélemy Joliette met finalement de l'avant le projet de construction d'un chemin de fer qui devait permettre un meilleur accès au fleuve Saint-Laurent. Il s'associe dans ce projet à son neveu, Gaspard Tarieu-Taillant de Lanaudière, ainsi qu'aux hommes d'affaires Edward Scallon et Peter Charles Loedel. Initialement, le projet prévoyait la construction d'une ligne ferroviaire de douze milles de long pour relier l'Industrie, L'Assomption et Lanoraie ; or les marchands du bourg l'Assomption s'y opposeront farouchement, tout comme les habitants de Berthier et de Lavaltrie.

C'est ainsi que fut retenue la voie la plus courte entre les localités de l'Industrie, Saint-Thomas et Lanoraie. Le tracé allait être plus difficile à réaliser à cause de l'état précaire du sol. Malgré tout, au printemps 1848, plus de 200 ouvriers prêts à travailler au pic et à la pelle pour traverser la forêt, les sables mouvants et les savanes, commencent leur dur labeur depuis Lanoraie. Tous les travaux sont supervisés par un ingénieur français, L. Voligny. La nouvelle entreprise devient entre-temps « *La compagnie du chemin à rails du Saint-Laurent et du village de l'Industrie* ». La voie ferroviaire inaugurée le 1er mai 1850, suit la ligne de démarcation entre les seigneuries de Lavaltrie et de Lanoraie. Désormais, c'est par chemin de fer que seront véhiculées les marchandises jusqu'au fleuve Saint-Laurent.

SOCIÉTÉ DE PATRIMOINE HISTORIQUE ARCHIVHISTO

Affligé par la maladie, Barthélemy Joliette cède en 1850, suite aux sollicitations du curé Antoine Manseau et des clercs de Saint-Viateur, la propriété de l'église et du collège à ces derniers. Son village de l'Industrie devient, en 1855, Saint-Charles-Borromée du village de l'Industrie, décrété cité en 1863. La nouvelle ville se détache alors de Saint-Charles-Borromée pour devenir autonome et prendre le nom de Cité de Joliette.

Le moulin des Sœurs

Comme son nom l'indique, il a appartenu au milieu du XVIIIe siècle à une communauté religieuse : les sœurs de la Providence. Pour les amateurs friands d'histoire et de précisions, ce moulin à eau était situé sur le lot nº 301 du cadastre de la paroisse Saint-Charles-Borromée ainsi que sur les lots nos 12 et 13 de l'ancien arpentage du canton de Kildare. À cet endroit, un pont permettait d'enjamber la rivière L'Assomption, structure qui fut malheureusement emportée par les glaces.

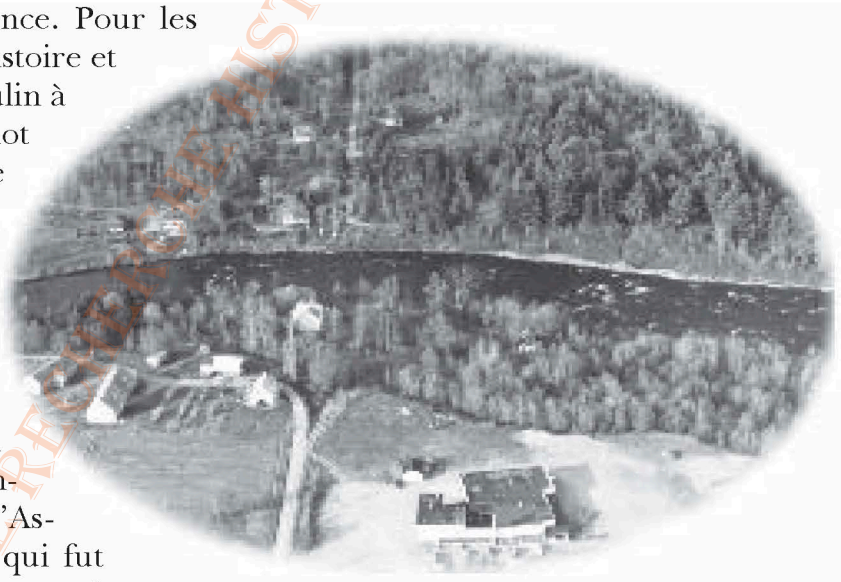

Collection Jean Chevrette - photographie Louis Grypinich

Vue panoramique de Saint-Charles-Borromée et du Domaine Lippé (1961). On remarque les chemins qui menaient de part et d'autre de la rivière L'Assomption au pont qui reliait autrefois les deux municipalités.

Mais encore, me direz-vous? À l'origine, ce moulin en pierre a appartenu au seigneur de Lavaltrie, à Barthélemy Joliette, et puis, de 1853 à 1858, au commerçant Edward Scallon.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE - ARCHIVES HISTORIQUES

Il est vendu en 1858 aux sœurs de la Providence qui le gérèrent pendant une trentaine d'années. De nombreux propriétaires vont par la suite s'en porter acquéreur.

Ce moulin a servi à moudre le grain, à carder et même à scier, recevant pendant des années de 10 000 à 20 000 billes de bois par an provenant de la rivière L'Assomption. Certains propriétaires tenteront de modifier sa vocation première et de le transformer entre autre en beurrerie-fromagerie. Au cours de la Première Guerre mondiale, on y exploita une distillerie. Vers 1918, toute activité y est cessée définitivement.

Collection famille Sansregret

Construite en 1801, cette demeure a servi de maison de pension pour les travailleurs du moulin de monsieur Scallon. Habitée par Charles Chaput puis par son fils Joseph, la terre est ensuite léguée à madame Bernadette Lafond-Sansregret qui la vend à son fils Roger. Aujourd'hui, elle est la propriété de madame Anna Desrosiers Sansregret.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVI-HISTO

Souvenirs de madame Anna Sansregret-Desrosiers

Monsieur Roger Sansregret possédait une terre des deux côtés de la rivière l'Assomption. Il habitait toutefois du côté de Saint-Charles-Borromée. Pour se rendre à sa terre cultivable, il utilisait un chaland. Quant à ses vaches, elles traversaient la rivière à la nage, matin et soir.

Du côté de Notre-Dame-des-Prairies, une belle plage avait été aménagée. Durant les beaux jours d'été, plus de 300 familles s'y rendaient pique-niquer. Monsieur Sansregret les conduisait sur son chaland pour un montant de 0, 25$. La plage ferma, vers 1945, quand le gouvernement imposa une taxe d'amusement.

Collection Jean Chevrette

Pique-nique au moulin des Soeurs, près de la rivière L'Assomption, au rang Sainte-Julie.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVHISTO

Histoire de train

Collection de la Société d'histoire Joliette de Lanaudière

Deux voies ferrées traversaient la municipalité Notre-Dame-des-Prairies bien avant que celle-ci ne fut fondée.

En 1850, Barthélemy Joliette avait fait construire une voie ferrée reliant le Village de l'Industrie à Lanoraie, près du fleuve Saint-Laurent, sur une longueur de 12 milles. « *La Compagnie de Chemin à rail du St-Laurent et du Village de l'Industrie* » cessa toutefois ses activités vers 1882, lorsque le réseau Montréal-Québec fut établi. Un embranchement fut construit vers Saint-Félix-de-Valois et Saint-Gabriel-de-Brandon pour y charger du gravier, qui servait surtout au réseau Montréal-Québec.

À la fin des années 1930, une voie d'évitement fut construite à l'intersection du rang Saint-Julie et de la rue Beaupied. Cette voie se dirigeait vers un « pit de sable» situé près de la rivière l'Assomption (au bout de la rue Pervenches). À cette époque, des trains chargés de sable se dirigeaient vers Montréal. Aujourd'hui, cette voie appartient à la Compagnie Bell-Gaz de Saint-Félix-de-Valois.

Au début du XXe siècle, une voie ferrée fut construite pour relier Montréal-Québec. Joliette devint alors un centre principal d'entretien et de réparation pour tout le réseau. Ces installations étaient situées aux environs de la Coopérative Agricole Profid'Or ; elles furent démolies par la suite.

Un citoyen de Notre-Dame-des-Prairies, monsieur Sinaï Beaupied, employé du chemin de fer, occupa plusieurs fonctions dont celles d'inspecteur et de contremaître. Affecté par la suite à la remise en état des wagons sur la voie ferrée, il devait donc être avisé le plus rapidement possible si un accident ferroviaire survenait sur le réseau Montréal-Québec. Monsieur Beaupied fut, en l'occurrence, le premier résident de la municipalité à bénéficier d'une ligne téléphonique.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHI-HISTO

Le Domaine Lippé

Suite au décès d'Hervé Lippé, arpenteur de la région de Joliette, son domaine situé dans le rang Sainte-Julie revient à sa soeur Rosa. Celle-ci le réserve à ses neveux et nièces, qui profitent de plusieurs petits chalets érigés au bord de l'eau.

Collection madame Roger Sansregret

La cueillette de la pomme de terre sur le futur site du Domaine Lippé.

Après sa mort, le terrain devient la propriété de l'Oeuvre des vocations du diocèse de Joliette. Le camp L'Étape voit le jour et sert aux loisirs estivaux de la Jeunesse étudiante catholique, de la Jeunesse ouvrière catholique et plus tard aux étudiants du cégep de Joliette. Les Clercs de Saint-Viateur y possèderont aussi un lot, tout comme l'abbé Réginald Lacharité, et plus tard l'abbé Louis Germain. Les prêtres du diocèse viennent y passer leurs vacances ; ils invitent parfois des groupes actifs au niveau de la pastorale.

Vers 1970, l'Évêché trouve trop lourde la tâche d'administrer cette propriété. Il charge alors Viateur Bérard, qui y possède un droit d'accès, de la vendre par soumissions publiques. Ce dernier ne veut pas jouer à l'agent d'immeubles, en cédant des lots ici et là. Il souhaite vendre l'ensemble du domaine à des membres de la famille Lippé, mais sans succès. Les frères Pierre et René Chaput emportent finalement la mise pour environ 6 000 $. Finalement, Viateur Bérard devient un des trois propriétaires indivis du domaine, avant de se départir de ses droits en faveur des enfants Chaput. Il se réserve cependant un terrain de 160 pieds pour se bâtir une résidence. De nos jours, une seule entrée, à partir du rang Sainte-Julie, permet d'accéder à cette presqu'île s'avançant dans la rivière, non loin de l'ancien moulin des Soeurs. Après trois référendums, l'Association des propriétaires consent à la municipalisation de ce chemin en gravier, dorénavant entretenu par les pouvoirs publics.

Vers 1970, on y trouvait surtout des villégiateurs estivaux et des membres des familles Lippé et Chaput. Maintenant, plusieurs résidants y demeurent à l'année longue. L'hiver, des amateurs de motoneige s'y rendent en passant sur la rivière gelée. Plus personne ne pêche dans ces eaux devenues polluées avec le temps.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVAIDE

Histoire des lots situés en bordure du pont Barrette*

Récit de Gaétan Lachapelle

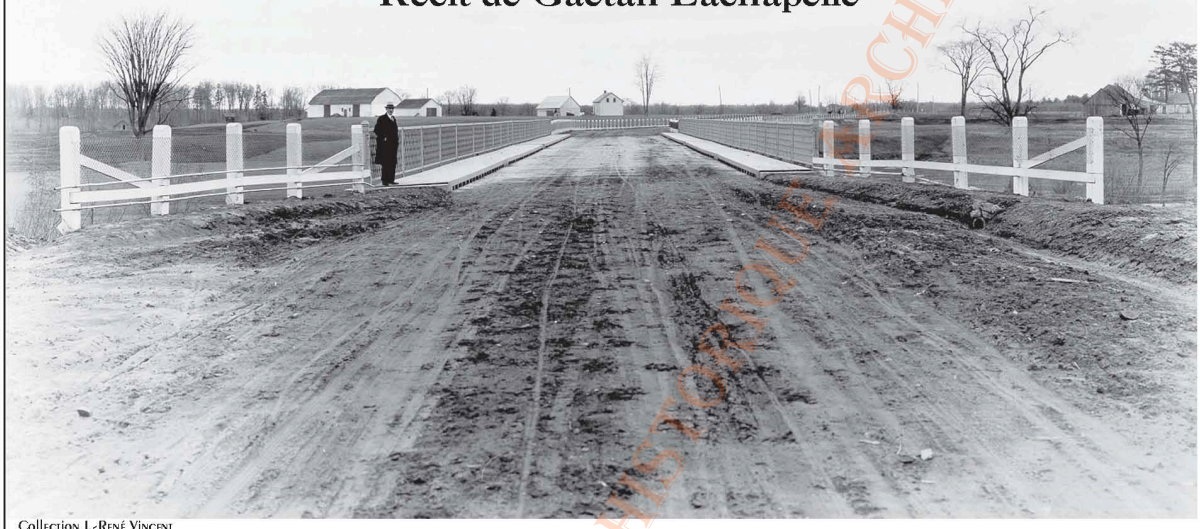

Collection J.-René Vincent

Wilfrid Malo sur le bord du pont Saint-Charles en 1932.

La rue Coulombe servit, pendant longtemps, de ligne de séparation entre le lot 89 (à gauche du pont) et le lot 90 (à droite du pont). Elle conserve encore son tracé original à la hauteur du pont jusqu'à l'intersection de la Première Avenue. À partir du pont, la rue Coulombe se rapprochait de la rivière l'Assomption, passait dans le stationnement arrière de la Caisse populaire (aujourd'hui), suivait la rivière jusqu'à l'Hôtel de ville actuel, pour finalement continuer, en ligne droite, jusqu'à l'intersection Sainte-Julie. Ce dernier tracé fut abandonné lors de la construction du boulevard Antonio-Barrette, au milieu des années 1940.

Le lot 89 fut acquis, le 9 octobre 1882, par monsieur Didier Cornellier dit Grandchamp, cultivateur à Sainte-Élisabeth, de monsieur Charles Bazinet, pour la somme de 100 piastres. Monsieur Cornellier et son épouse Esther Ferland vinrent s'établir, de façon permanente, dans le rang des

*Connu également sous plusieurs autres appellations : Pont Saint-Charles, Pont Papineau et Pont du Christ-Roi.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVHISTO

Prairies (Gauthier nord). Comme ils n'avaient pas d'enfants, ils adoptèrent leur nièce, Léontine Généreux. Le 21 janvier 1909, monsieur Cornellier cédait sa ferme à monsieur Israël Coulombe qui venait d'épouser sa nièce et fille adoptive, Léontine Généreux.

Lorsqu'en 1922, monsieur Israël Coulombe mourut accidentellement sous son tracteur, son épouse, Léontine, hérita de la ferme et du lot 89. Le 8 janvier 1945, Léontine céda à son tour la ferme et le lot 89 à Robert Coulombe, un de ses fils. Au début des années 1950, le développement résidentiel de Notre-Dame-des-Prairies est amorcé ; les rues Jetté et Curé-Rondeau furent ouvertes ainsi que l'école Notre-Dame-des-Prairies. La première chapelle et le presbytère furent également construits sur le lot 89. Aujourd'hui, le seul vestige de cette époque demeure l'érablière située à l'arrière de l'église.

Le lot 90 comprenant bâtisses et 80 arpents, fut acquis, le 25 avril 1910, par monsieur William Copping de monsieur Barthélemy Arbour, qui avait émigré aux États-Unis. Monsieur William Copping opérait avec son père et ses frères un gros moulin à scie, côté sud du barrage sur la rivière, au centre de Joliette. Le moulin, qui porta plus tard le nom de Gohier, fut détruit par un incendie. Le Château Joliette occupe aujourd'hui le terrain en question.

Dans les années 1900, le bassin de la rivière à partir du lac l'Assomption était couvert de forêt. Les arbres abattus étaient coupés en billots, traînés jusqu'à la rivière, dravés ou transportés par celle-ci jusqu'à une barrière flottante faite de chaînes et de billots qui obstruait la rivière sur toute sa largeur. Cette barrière transversale était installée à l'arrière du 88, rue Roy ; elle servait à retenir les billots de deux différentes compagnies de sciage, les Copping à Joliette et les McLaurin à Charlemagne. À partir de la barrière transversale, la rivière était divisée en deux au moyen des barrières flottantes qui étaient arrimées à des piliers en roche construits à tous les 100 mètres au milieu de la rivière. Ce barrage flottant se terminait au moulin des Copping à Joliette. Les draveurs séparaient les billots des deux compagnies, à gauche les billots pour le moulin Copping, à droite les billots pour le moulin McLaurin qui continuaient par ailleurs de flotter jusqu'à Charlemagne.

Monsieur Copping avait acheté le lot 90 parce qu'il avait besoin d'un endroit, à proximité du barrage flottant, pour nourrir et loger dans des tentes, les draveurs qui triaient et manipulaient les billots. De plus, il devait construire une cabane

SOCIÉTÉ D'ARCHIVE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

pour abriter la dynamite, laquelle servait à défaire les embâcles sur la rivière. Le 13 juillet 1930, madame Léontine Généreux, veuve de monsieur Israël Coulombe acheta le lot 90 (voisin du sien) avec les bâtisses de monsieur Copping. Ce dernier conserva une bande de terre le long de la rivière pour loger ses draveurs ainsi que sa cabane à dynamite. Monsieur Léonard Coulombe, camionneur, fils de madame Léontine Généreux, habita pendant quelques années la maison qui serait aujourd'hui située au centre de la rue Gauthier, au nord et tout près du boulevard Antonio-Barrette.

Le 9 décembre 1931, madame Léontine Généreux vendit l'emprise de la rue Coulombe à la Paroisse Saint-Charles-Borromée pour la somme de 800 piastres (en prévision de la construction du futur pont).

Le 26 février 1943, madame Léontine Généreux vendit le lot 90 avec les bâtisses à un de ses fils, Rodolphe Coulombe qui continua d'exploiter la ferme.

Pendant les années 1940 et 1950, Rodolphe Coulome commença à vendre des terrains, côté nord du boulevard Antonio-Barrette, à l'angle des rues Vanier et Roy. Il vendit le reste du lot 90, au milieu des années 1960, à un entrepreneur de Victoriaville, monsieur Armand Houle. Ce dernier fit subdiviser le lot 90 et construisit ce qui allait devenir le quartier Riverain.

Collection J.-René Vincent

Structure du pont Saint-Charles, construit par Wilfrid Malo, en 1932.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Notre-Dame-des-Prairies, une localité qui se découvre

Collection famille Roger Sansregret

Chaland avec chariot de foin sur la rivière l'Assomption.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Les aspects du territoire

Située au sud de Joliette, Notre-Dame-des-Prairies est considérée aujourd'hui comme une de ses principales banlieues. Détachée de la municipalité de la paroisse de Saint-Charles-Borromée dont elle faisait partie à l'origine, elle demeure toujours sa voisine du côté ouest.

Vue aérienne des méandres de la rivière l'Assomption à la hauteur de Notre-Dame-des-Prairies.

Collection Christian Rouleau, photographe

Deux cours d'eau, la très sinueuse rivière L'Assomption et la surprenante rivière de la Chaloupe, coulent sur son territoire d'une superficie de 17,74 km^2. Qui dit rivière de la Chaloupe dit également rangs de la Première et de la Deuxième Chaloupe. Ces rangs, formés il y a plus de deux cents ans, épousent la forme d'une chaloupe lorsqu'ils se rejoignent.

À l'époque où elle fait partie de la municipalité de Saint-Charles-Borromée, Notre-Dame-des-Prairies est découpée en quatre secteurs ou quatre rangs principaux : le rang Sainte-Julie, les rangs de la Première et de la Deuxième Chaloupe et le rang des Prairies. Cette répartition territoriale existe toujours et correspond aux limites des quartiers électoraux actuels, sauf dans le cas du rang des Prairies, qui

Vue aérienne de la campagne environnante de Notre-Dame-des-Prairies.

Collection Christian Rouleau, photographe

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

n'existe plus, au profit de nouveaux quartiers connus sous les noms de Bocage, Riverain, Vivaldi et Notre-Dame.

Photo Myriam Calmette et Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Maison du rang Sainte-Julie (quartier Sainte-Julie).

Le quartier n° 1 ou Saint-Julie comprend la presque totalité des habitants, fermes et maisons installés le long du rang Sainte-Julie. D'allure champêtre, ce quartier est agrémenté de maisons unifamiliales récentes ou anciennes, de chalets saisonniers ou même construits pour résister aux quatre saisons, qui côtoient encore quelques terres à vocation agricole. De l'artère principale, que l'on nomme rang Sainte-Julie, de petits chemins privés nous mènent jusqu'à la rivière L'Assomption. Les Prairiquois de Sainte-Julie ont le loisir l'hiver de traverser sur la glace de cette rivière pour se rendre à la municipalité voisine de Saint-Charles-Borromée.

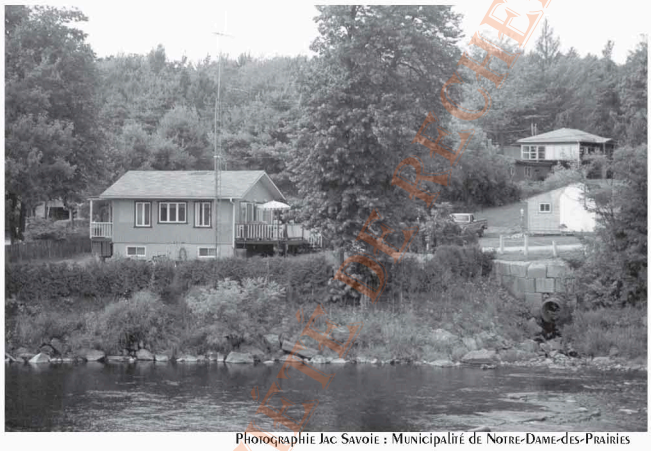

Photographie Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Maisons du chemin n° 31.

À l'extrémité nord-ouest du quartier Sainte-Julie, on retrouve le domaine Asselin qui compte 37 résidences. Bien que faisant partie de Notre-Dame-des-Prairies, le domaine Asselin est enclavé dans le territoire de Notre-Dame-de-Lourdes, municipalité voisine, et on doit obligatoirement emprunter le réseau routier de cette municipalité pour y accéder.

Plusieurs nouvelles rues sont encore en développement dans le quatier Saint-Julie, qui compte actuellement 964 électeurs.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MÉGUI/HISTO

Le quartier n° 2, dit Riverain, est sillonné par la rivière L'Assomption et la population qui y réside peut accéder à Joliette et à Saint-Charles-Borromée en empruntant le boulevard Antonio-Barrette. Ce quartier est constitué principalement de maisons unifamiliales et d'un nombre restreint de logements en copropriété situés rues Gauthier Nord. Ce quartier compte 776 électeurs.

Maison d'enfance de l'ancien maire Amable Chalut, rue Gauthier (quartier Riverain).

Le quartier n° 3, baptisé Bocage, est situé entre la voie ferrée du Canadien Pacifique, la route 131 et le boulevard Antonio-Barrette. Il se caractérise par ses noms de rues pittoresques des Érables, des Aulnes, des Buissons, des Ormes, des Lilas, etc. Le Bocage foisonne de maisons unifamiliales et rythme une manière de vivre et de construire. Le long de la rue des Bouleaux, on peut apercevoir les Habitations de l'Industrie, réservées aux personnes âgées. Le Bocage compte 968 électeurs.

Photographie Myriam Calmette et Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Vue arrière de la maison de madame Frenette, quartier Bocage.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MÉGUIVISTO

Le quartier n° 4, ou Vivaldi, forme le centre de Notre-Dame-des-Prairies. Là siègent l'église paroissiale, les écoles Notre-Dame-des-Prairies, Dominic-Savio et Mgr-Jetté, ainsi que plusieurs commerces. Situé à proximité du boulevard Antonio-Barrette, le quartier est notamment traversé par les 1re, 2e et 3e Avenues. Il compte 748 électeurs logés en majeure partie dans des résidences unifamiliales.

Collection François Arnault

Immeuble de l'Hôtel de ville en 1988.

Le quartier n° 5, ou Notre-Dame, est enclavé par les voies ferrées du Canadien Pacifique et du Canadien National ainsi que par le boulevard Antonio-Barrette. À l'instar des quartiers Vivaldi et Riverain, ce quartier est presque entièrement urbanisé. Il est traversé, entre autres par les voies de circulation Jubinville, Pierre, etc. Cette division administrative compte plus de 1 082 électeurs qui ont choisi pour la plupart de vivre dans des maisons unifamiliales.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Enfin, le quartier n° 6 ou Chaloupe, du nom des rangs de la même appellation, couvre la plus vaste superficie de la municipalité. Son territoire est limité par les municipalités rurales de Notre-Dame-de-Lourdes, Sainte-Élisabeth et Saint-Thomas avec lesquelles le quartier a d'ailleurs développé des liens étroits à cause sans doute de la vocation agricole des rangs de la Chaloupe. La voie ferrée du Canadien National le coupe toutefois en plein cœur. On peut y accéder aisément par la route provinciale 131.

Collection René Geoffroy

Maison de René Geoffroy au 36, Première Chaloupe, en juillet 1963.

La route 131 et le boulevard Antonio-Barrette représentent les deux principaux axes commerciaux de la municipalité, qui sont situés de part et d'autre de ces deux grandes artères. En définitive, peu d'écarts caractérisent la composition des différentes parties de la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies, utilisées, depuis près d'une trentaine d'années, au développement résidentiel.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Le four à chaux

Collection Claude Comtois

Dans le rang de la 2e Chaloupe, à proximité de la terre de Victor Bérard, on retrouve les vestiges d'un four à chaux construit en pierre des champs. Le four servait à chauffer de la pierre qui, au bout de quatre jours, était transformée en poudre blanche. On obtenait alors de la chaux. Ce four fut utilisé, aux dires du Prairiquois Victor Bérard, plus de cinquante ans. La chaux a servi pendant longtemps à calfeutrer les murs des bâtiments. Cette matière avait l'avantage d'être plus dure et plus résistante que la simple pierre.

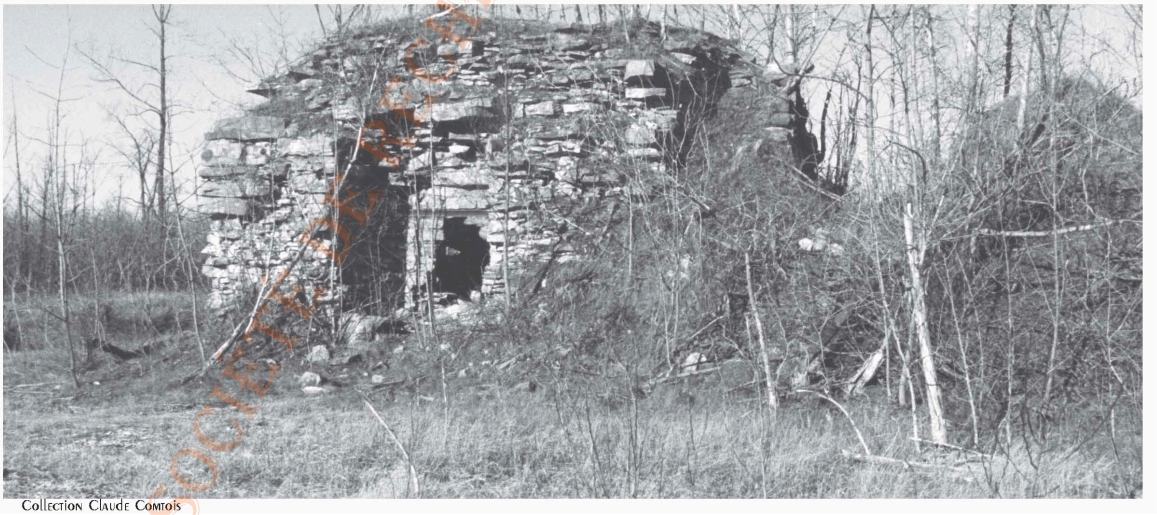

Collection Claude Comtois

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MARCEL-CAYOUETTE

Quelques données démographiques

Au chapitre de la démographie, un premier recensement produit par la municipalité nous indique en 1961 que la population totale compte 1 628 habitants et est composée de 849 hommes et de 779 femmes. Sous la protection d'une Église maternaliste, Notre-Dame-des-Prairies dénombre alors presque exclusivement des catholiques de langue maternelle française. Vingt ans plus tard, Notre-Dame-des-Prairies voit sa population atteindre les quelque 6 150 habitants, dont 3 020 hommes et 3 125 femmes. La population est toujours d'expression française, soit dans une proportion de 98 %. À compter des années 1960 jusqu'au début des années 1970, Notre-Dame-des-Prairies connaît un taux de croissance spectaculaire, unique dans son histoire.

Collection Rolland Brunelle, c.s.v.

Famille de Louise-Anna Brunelle et Joseph Savignac.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

En 1996, les données révèlent que la population de la municipalité est de 6 837 habitants, soit une augmentation de l'ordre de 5,8 % par rapport à ce qu'elle était en 1991. Un regard sur la population active par secteur nous apprend que 2 610 Prairiquois se retrouvent dans le secteur des services, 745 dans celui de l'industrie manufacturière et de la construction, et 110 dans l'industrie agricole et l'exploitation des ressources primaires. Enfin, la composition de la population n'a guère changé depuis la formation de la municipalité. Homogène, la population compte à peine 70 nouveaux venus en 1996.

Famille de Louis Adam et Emma Turgeon à l'été 1924 : Élianne, Yvette, Théophane, Jeanne, Lucienne et Victor.

Collection Claire Adam

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MRCAF/HISTO

Ce regard sur les tendances démographiques de Notre-Dame-des-Prairies depuis plus d'un demi-siècle fait découvrir un trait durable de son histoire : les Prairiquois et Prariquoises sont «tricotés serrés». Cette homogénéité bien typique de la région joliettaine s'explique en fait par la stabilité de la population, peu encline à quitter son territoire et le milieu dans lequel elle est solidement enracinée.

Collection Orise Beaupied

Devant la maison familiale en 1938 : Sinaï Beaupied, Alexina Wagner, Claire Beaupied, Hermina Wagner-Delisle (grand-mère maternelle) et Joseph Delisle.

Collection Fernand Beaulieu

Famille d'Eugène Beaulieu et Rosalba Vincent, de la 2e Chaloupe à Notre-Dame-des-Prairies. Assis : Yvette, Léopold, Rosalba, Vincent, Eugène, Jeanne, Laurette et Fernand ; debout : Gabrielle, Noël, Marielle, Gilles, René, Berthe, Romuald, Guy, Lucette, Rollande et Armande.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Famille de Sinaï Beaupied, assis : Orise, Sinaï, Maria Delisle, Blanche et Raymond, debout : Patrick, Henri, Rita, Claire, Berthe, Lionel (Léo) et Alexandre.

Collection Orise Beaupied

Ordination de Maxime Ducharme, Clerc Saint-Viateur, en 1938, en présence de sa famille et de plusieurs confrères. Réception à la maison familiale.

Collection Antonio Ducharme

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MARCELLIN-CHAMPAGNAT

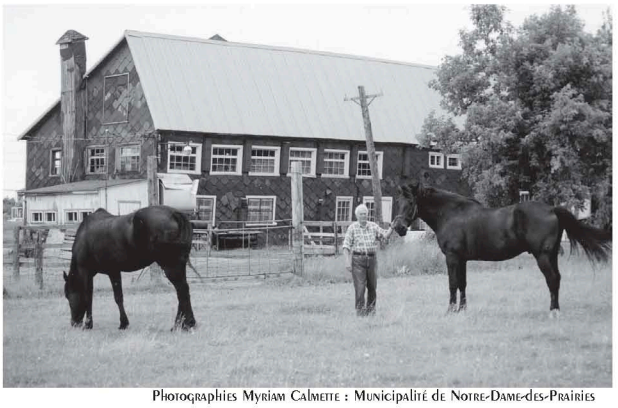

Photographies Myriam Calmette : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Ferme J.-Maurice Robillard, rang Sainte-Julie.

En 1947, Paul-Émile Robillard, premier maire de notre municipalité, achète en société avec son neveu, Marcel Robillard, la ferme de J.-E. Beaulieu. On y faisait alors la culture de la pomme de terre. Avec le temps, la ferme se spécialise dans l'industrie laitière et dans l'élevage des poules pondeuses. En 1952, Marcel cède ses parts à Paul-Émile qui continue l'exploitation de la ferme avec l'aide de son fils, Ange-Émile Robillard.

En 1963, Dr J.-Maurice Robillard, neveu de Paul-Émile, en devient l'heureux propriétaire. Paul-Émile continuera de gérer la ferme, pour le compte de son neveu, en se livrant à l'élevage d'animaux à boeuf et de chevaux. En 1990, la terre est vendue à un promoteur immobilier, monsieur André Malo & Cie. Depuis 1993, une cinquantaine de maisons se sont élevées sur ces espaces verts d'autrefois devenus « Les prés Sainte-Julie ».

Vie à la ferme

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVO

Vie à la ferme

Le temps des foins, Rang Sainte-Julie.

Photographie Myriam Calmette : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Ferme de la famille Boucher, rang Sainte-Julie.

Collection Cécile Boucher

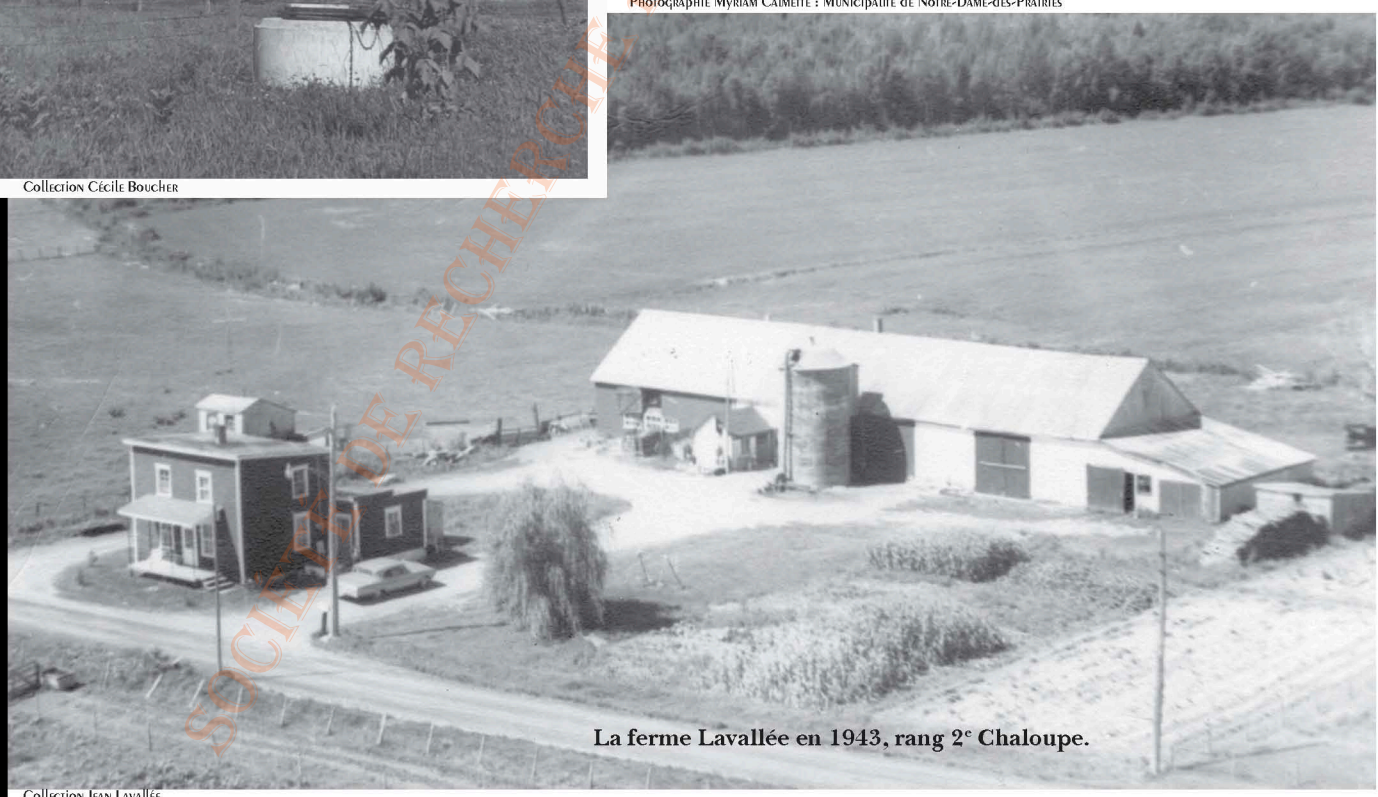

La ferme Lavallée en 1943, rang 2e Chaloupe.

Collection Jean Lavallée

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Une agriculture toujours présente aux Prairies

Grange de Célie Bellemare près du camping Belle Marée, rang Sainte-Julie.

Photographie Myriam Calmette : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Le temps du battage à la ferme de Joseph Boucher, rang Sainte-Julie.

Collection Cécile Boucher

Photographie Myriam Calmette : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Champs en culture.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Camping

Photographies Myriam Calmette et Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVHISTO

Collection Raoul Jubinville

Grosse maison blanche près de la voie ferrée, devenue Roger Dion Meubles (quartier Riverain).

Collection Huguette Paré-Charpentier

Maison Charpentier, démolie en septembre 1999 (quartier Vivaldi).

Maisons disparues

Démolition de la maison de Paul-Émile Robillard (quartier Sainte-Julie).

Collection Ange-Émile Robillard

Maison d'Onésime Robillard détruite par le feu le 11 juin 1952.

Collection Réal Robillard

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Nos vieilles maisons

Collection Cécile Boucher

Première maison de la famille Thomas Boucher, rang Sainte-Julie.

Collection Angéline Desrosiers

Maison du rang Sainte-Julie construite vers 1850 (quartier Sainte-Julie).

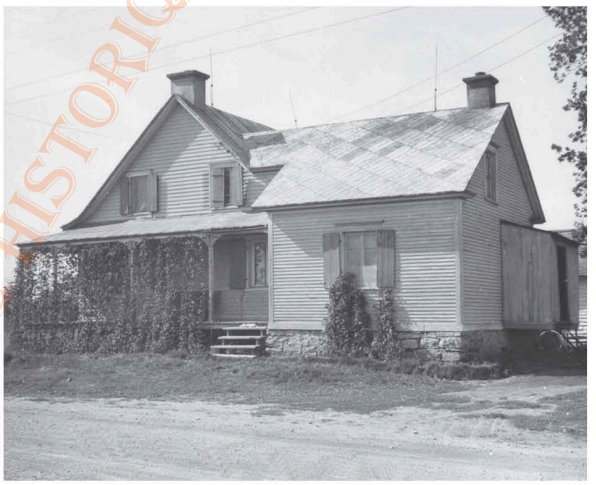

Collection Lucette Coulombe

Première maison Cornellier-Coulombe, rue Gauthier (quartier Riverain).

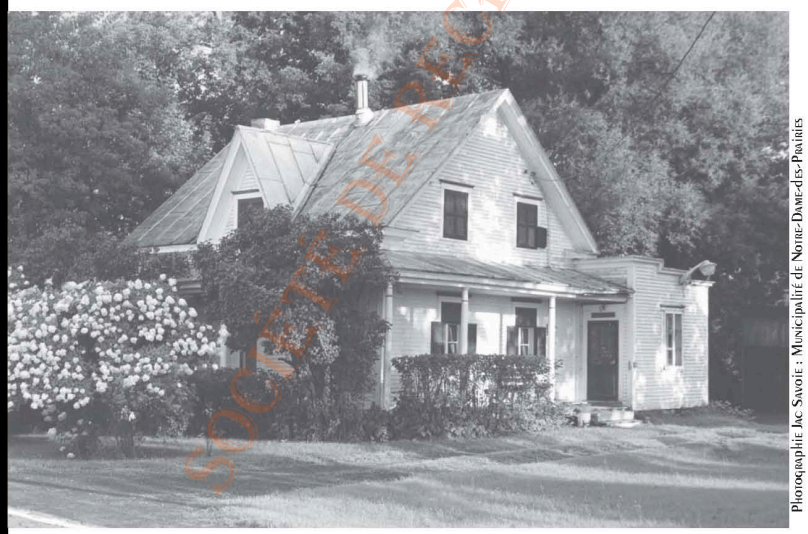

Photographie Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Maison de la famille Barrette, rang 1re Chaloupe.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

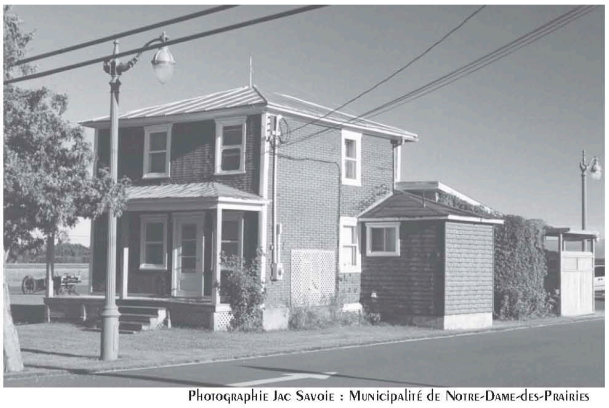

Photographie Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Maison de la ferme Régis, rang 2e Chaloupe.

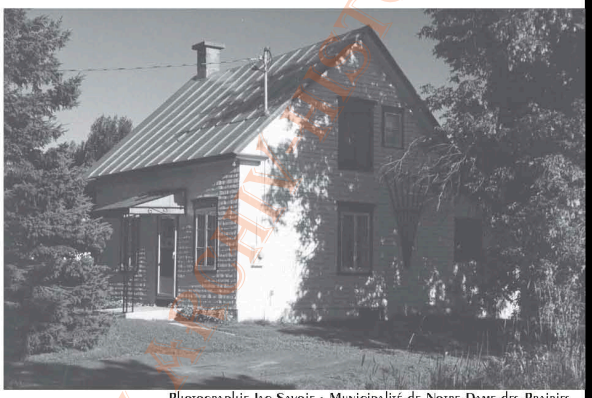

Photographie Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Maison de la famille Bolduc, rang 2e Chaloupe.

Photographie Myriam Calmette : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Maison de la famille Paul-Émile Robillard, 1er maire de Notre-Dame-des-Prairies, rang Sainte-Julie.

Photographie Myriam Calmette : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Maison de la famille Adam, rang Sainte-Julie.

Photographie Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Maison de la famille Évariste Boucher, rang Sainte-Julie.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Souvenirs de madame Jacqueline Poirier

Jacqueline Poirier, propriétaire du chalet 1, chemin 12, raconte ses souvenirs au tournant des années 1950. Depuis 50 ans, le rang Sainte-Julie accueille des villégiateurs, qui contribuent à l'épanouissement de la municipalité. Des estivants construisent d'abord de modestes chalets sur les bords de la rivière L'Assomption. Vers 1950, le contracteur Grégoire Perreault utilise son influence pour faire paver une partie du rang, un travail complété des années plus tard.

Pour se rendre à leurs chalets, les familles empruntaient des sentiers privés qu'elles entretenaient elles-mêmes. Parmi les propriétaires, signalons Rosaire Roch, ancien maire de Joliette, et le Dr Marcel Harnois.

Le dépaysement du rang Sainte-Julie plaît beaucoup aux citadins, qui jouissent de la paix à la campagne, à quelques minutes des bruits de la ville.

Photographie Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Au premier plan à gauche, chalet de madame Jacqueline Poirier.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

L'Église catholique, gardienne de la tradition

Collection Orise Beaupied

Niche faite par Sinaï Beaupied où le chapelet se disait en famille.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

La Croix de chemin

Collection René Geoffroy

Croix du chemin du rang Sainte-Julie.

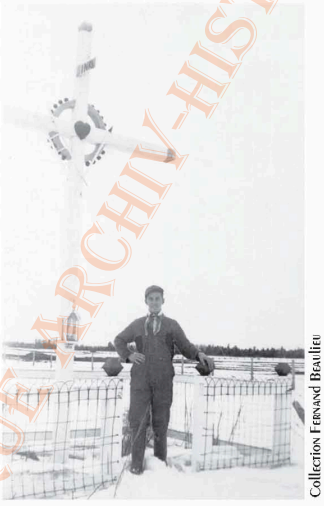

Collection Fernand Beaulieu

Croix de chemin, Deuxième Chaloupe, face à l'école de rang, construite par monsieur Bruneau. Au premier plan René Beaulieu.

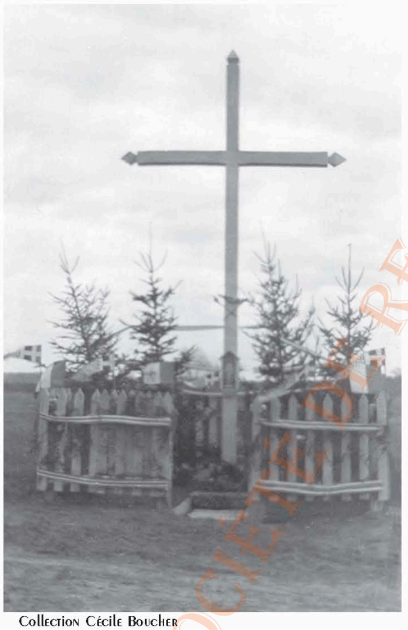

Collection Cécile Boucher

Croix de chemin, école Sainte-Julie.

Autour de la Croix de chemin, les gens des rangs Sainte-Julie, de la Chaloupe et des Prairies, comme du reste plusieurs générations de Québécois des autres régions, viennent prier ou chanter. Aux cours des années 1940, cette coutume est très populaire. Hommes, femmes, enfants, mariés ou célibataires viennent demander protection contre une menace, un fléau, une invasion de sauterelles, une épidémie, une sécheresse ou des pluies trop abondantes. La Croix de chemin est, aux yeux de la population de cette époque, une forme de paratonnerre pour écarter le Mal.

La Croix de chemin fut aussi le lieu de rendez-vous de bien des jeunes gens. Quelques mois ou années plus tard, un mariage était parfois célébré et les prières exaucées.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Depuis la Conquête, l'Église se présente comme le rempart de l'identité canadienne-française, protectrice de la foi et de la langue. Obligée de tolérer la présence protestante avec la venue des nouveaux immigrants britanniques, l'Église prône alors une politique de résistance qui liera religion, langue et identité. Dès lors, sa présence s'accroît au Québec jusqu'à devenir omniprésente dans la famille, l'éducation et dans la société en général.

À l'intérieur de l'Église, le personnage le plus près des fidèles est, à ne pas en douter, le curé, consultant sûr et fidèle à qui on peut toujours avoir recours. Il devient en outre le porte-étendard de la foi et même à certains égards de la culture française. Bâtir une église catholique devient aussi une façon de se prémunir contre les autres religions et de résister à l'assimilation anglaise. Dans l'ensemble du territoire canadien et québécois, l'image du clocher dominant le village est même devenue un cliché pour les Québécois. L'omniprésence de l'Église catholique se manifeste donc d'abord dans l'organisation temporelle du territoire et dans les requêtes des citoyens pour l'établissement de nouvelles paroisses.

Collection Thérèse Beaupied

Plus de 500 Canadiens français, dont l'âge moyen est de 21 ans, se portent volontaires en 1868-1870 pour aller en Italie défendre les possessions papales qui sont envahies par des Italiens désireux d'unifier et libérer leur pays. En 1936, Georges-Étienne Ducharme a revêtu l'uniforme de zouave pontifical.

SOCIÉTÉ DE PATRIMOINE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

La paroisse mère Saint-Charles-Borromée

Dans la première moitié du XIXe siècle est créé dans la seigneurie de Lavaltrie, le village de l'Industrie. Barthélemy Joliette, le seigneur local, en assume seul le développement économique et social. Mais son village ne peut grandir sans compter sur la présence d'une église et d'un curé à qui reviendra le rôle d'assurer la cohésion sociale, morale et religieuse de la communauté fraîchement établie.

Barthélemy Joliette va tenter à plusieurs reprises d'implanter une chapelle au village de l'Industrie. La première tentative en 1825 se solde par un échec ; Mgr Jean-Jacques Lartigue, alors vicaire général de Montréal, refuse la requête de Barthélemy Joliette qui, à l'avis de ce décideur religieux, n'aurait été animé que par des ambitions personnelles et pécuniaires. En 1838, c'est au tour du seigneur de Berthier, James Cuthbert, de s'opposer au projet d'implantation d'une chapelle et à l'expansion du village d'Industrie, dont il craint les répercussions sur son commerce avec les localités voisines de Sainte-Élisabeth et de Saint-Thomas-de-Jersey. Il faudra attendre la nomination de Mgr Ignace Bourget à titre d'évêque de Montréal pour que le sieur Joliette puisse songer à présenter une nouvelle requête en 1841. La proposition de Bartélemy Joliette est fort simple : il promet de construire dans le village une église, un presbytère et un collège à ses frais, si l'évêque l'autorise à aménager une chapelle temporaire dans le grenier du moulin à avoine (près du parc Renaud actuel), non loin du manoir seigneurial. Cette demande reçoit l'aval de Mgr Bourget, qui désigne alors le curé de Saint-Paul-de-Lavaltrie, François-Magloire Turcotte, comme desservant du village d'Industrie.

Dès 1842, fidèle à sa promesse, Barthélemy Joliette fait ériger une église sur le chemin de Kildare (actuelle rue Saint-Charles-Borromée). Le nouveau lieu de culte est baptisé Saint Charles Borromée, nom d'un archevêque de

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Milan ayant vécu au XVIe siècle. Le décret d'érection canonique de la paroisse confirme, en 1843, la création de la paroisse de Saint-Charles-Borromée, formée d'une partie des territoires des paroisses de Saint-Paul, Saint-Ambroise, Sainte-Mélanie, Sainte-Élisabeth et Saint-Thomas, et couvrant une superficie de 16 milles carrés. La nouvelle paroisse compte déjà 1 300 âmes. Antoine Manseau en devient le premier curé. La création de la paroisse de Saint-Charles-Borromée, confirmée par les autorités ecclésiastiques, est aussi la consécration de l'existence du village de l'Industrie.

La première chapelle va combler les besoins de la population pendant une quarantaine d'années. Mais bientôt le modeste bâtiment ne répond plus aux besoins des fidèles, de plus en plus nombreux. La construction d'une nouvelle église est devenue nécessaire et les travaux débutent en 1887, près du premier établissement démoli en 1892. Cette seconde église est consacrée cathédrale en 1904 , confirmant le statut de Joliette en tant que siège de l'évêché. Les citoyens de Joliette ont de quoi être fiers : le dynamisme économique de leur ville, devenue capitale régionale, se reflète à tous les plans, notamment sur le plan religieux.

Cependant, bon nombre de paroissiens ne partagent pas le même enthousiasme envers la paroisse mère. Certains prétendent que l'église Saint-Charles-Borromée dessert avant tout les Joliettains. C'est du moins l'opinion répandue parmi les citoyens de la municipalité de la paroisse de Saint-Charles-Borromée. Comme leur population augmente, l'idée de créer une nouvelle paroisse émerge et devient un projet communautaire...

Collection Fernand Beaulieu

Famille d'Eugène Beaulieu, Première Chaloupe, allant à la messe au Christ-Roi.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE ARCHIV-HISTO

Au temps de la paroisse du Christ-Roi

Par un décret daté du 17 avril 1935, Mgr Joseph-Arthur Papineau érige la paroisse du Christ-Roi. Les limites sont au nord : les paroisses de Saint-Ambroise, de Notre-Dame-de-Lourdes et de Sainte-Élisabeth ; à l'est : la paroisse de Saint-Thomas ; au sud : la paroisse de la Cathédrale ; à l'ouest : les paroisses de Saint-Pierre et de Saint-Liguori. Le territoire comprend une partie de la ville de Joliette, depuis la ligne du chemin de fer du CN et que l'on appelle le village de Saint-Charles, et la partie située dans la campagne de la paroisse de Saint-Charles-Borromée, qui inclut le rang de la côte Visitation, le Bois Brûlé, la Pointe-à-Neuf-Pas, la Petite-Noraie, le rang Sainte-Julie, le rang de la Première Chaloupe, le rang de la Deuxième Chaloupe, le rang des Prairies côté nord jusqu'à la voie ferrée du CN.

L'organisation temporelle de cette nouvelle paroisse du Christ-Roi est confiée au père Lorenzo Gauthier c.s.v., qui avait précédemment exercé son ministère à la paroisse de Saint-Viateur d'Outremont. Il ambitionne alors de réunir en un seul endroit 300 familles détachées des paroisses de la Cathédrale et de Saint-Pierre pour former celle du Christ-Roi. Le père Gauthier est appuyé dans cette lourde tâche par la communauté des Clercs de Saint-Viateur, lesquels vont apporter leur soutien constant au projet. À la même époque, cette communauté accueille à la maison Querbes, située sur le chemin de Base-de-roc à Joliette, un nombre considérable de retraités venant des paroisses avoisinantes. Pour répondre aux besoins de leurs fidèles, les Clercs de Saint-Viateur décident de construire une nouvelle maison de retraites fermées près du monastère des religieuses du Précieux-Sang, dont le rez-de-chaussée servira également de premier lieu de culte et de presbytère pour la paroisse du Christ-Roi.

L'intérieur de la première chapelle de la paroisse du Christ-Roi située dans la maison Querbes (vue de l'arrière).

Tiré de *La paroisse du Christ-Roi : Une communauté chrétienne vivante*

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Par ailleurs, les Clercs de Saint-Viateur ne réclameront aucune contribution de la part des paroissiens du Christ-Roi aux prises avec les difficultés financières de cette période marquée par la récession économique.

Les travaux de construction de la nouvelle maison Querbes débutent le 20 mai 1935. Il s'agit d'un bâtiment de trois étages, mesurant près de 203 pieds par 40. La partie du bâtiment réservée au lieu de culte mesure 117 pieds par 40 et peut accueillir près de 620 personnes. La première célébration a lieu le dimanche 13 octobre 1935 dès 6 h 30.

Tiré de *La paroisse du Christ-Roi : Une communauté chrétienne vivante*

Collection Frank Majeau

L'extérieur de la Maison Querbes en 1935.

Retraite fermée à la maison Querbes.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MARCHIV-HISTO

Tiré de *La paroisse du Christ-Roi : Une communauté chrétienne vivante*

Le père Lorenzo Gauthier, c.s.v., dans son bureau du presbytère.

La nouvelle chapelle sera remplie aux messes de 7 h 30 et 8 h 30. La célébration de la messe de 10 h 00 sera présidée par nul autre que Mgr Papineau et comptera un nombre impressionnant de dignitaires et de curés des paroisses avoisinantes.

Selon les témoignages de l'époque, le curé fondateur de la paroisse, Lorenzo Gauthier, aurait été un orateur exceptionnel, capable de communiquer aisément le feu sacré à toutes ses ouailles. Il sut aussi doter rapidement sa paroisse d'organismes qui allaient assurer avec brio le développement communautaire. Sous l'impulsion du curé Gauthier, les confréries et autres associations paroissiales se multiplieront rapidement, telles les Dames de Sainte-Anne, la Ligue du Sacré-Cœur, les Tertiaires de Saint-François, les Enfants de Marie, la Saint-Vincent-de-Paul, les scouts, la JOC et la JAC.

Notices biographiques des curés de la paroisse du Christ-Roi

Né à Rigaud le 12 juillet 1882, Lorenzo Gauthier occupe la cure de la paroisse du Christ-Roi du 17 avril 1935 au 5 mai 1940. Il fait des études classiques au collège Bourget à Rigaud avant de se joindre à la communauté des clercs de Saint-Viateur. Ordonné prêtre le 7 mars 1920, il entreprend d'abord une carrière d'enseignant avant d'être nommé vicaire à la paroisse Saint-Viateur d'Outremont. Puis, en 1934, il œuvre à la Maison Querbes, en compagnie des pères Simon Perrault et Paul-Maurice Farley, d'où il sera appelé à jeter les bases de la paroisse Christ-Roi.

Lorenzo Gauthier

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Notices biographiques des curés de la paroisse du Christ-Roi

Originaire de Saint-Barthélemy dans le comté de Berthier, le père Cléophas Dumontier est curé de la paroisse du Christ-Roi de 1940 à 1947. Il est alors vice-supérieur du Séminaire de Joliette où il avait d'ailleurs entrepris, plusieurs années auparavant, un cours classique avant d'entamer des études supérieures et théologiques au Séminaire de théologie d'Issy en France. À son retour au pays, il enseigne au collège Bourget de Rigaud puis au Séminaire de Joliette où il agit aussi comme professeur et préfet des études. Il ne sera pas sans contribuer au renom de ces maisons d'enseignement et collaborera plus particulièrement à la promotion de l'excellente réputation en interprétation des œuvres du théâtre classique au Séminaire de Joliette. Une autre oeuvre d'édification, cependant, l'attendait dans la paroisse du Christ-Roi qui, sous sa gouverne, allait continuer sa marche progressive jusqu'à nos jours.

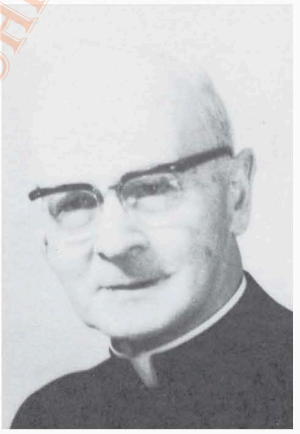

Cléophas Dumontier

Né à Saint-André d'Argenteuil le 21 décembre 1895, Élias Crevier est l'aîné d'une famille de douze enfants. Il fait ses études au collège Bourget de Rigaud puis par la suite à la Sorbonne et à l'Institut catholique de Paris. Ordonné prêtre le 7 mars 1925 par Mgr Édouard Jetté, il consacre d'abord quelques années d'enseignement au collège Bourget de Rigaud. Au début des années 1930, il part en tant que missionnaire pour la Mandchourie en Chine. À son retour au pays, il devient, en 1947, le troisième curé de Christ-Roi.

Élias Crevier

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVHISTO

Collection Lucette Cornellier-Coulombe

Reposoir devant la première maison Cornellier-Coulombe, rue Gauthier.

La création de la paroisse Notre-Dame-des-Prairies

Certaines brèches dans la volonté de vivre ensemble s'ouvrent et opposent deux groupes de citoyens de la paroisse du Christ-Roi. Lors d'une assemblée de paroissiens tenue en septembre 1948, il est statué par les personnes présentes qu'une nouvelle église devra être construite à l'angle des rues Papineau et Sainte-Anne. Or, ce choix ne semble pas faire l'unanimité et suscite le mécontentement des gens des Prairies, qui refusent d'avoir à parcourir plusieurs kilomètres pour aller à la messe. C'est alors que germe, dans leur esprit, l'idée de fonder leur propre paroisse. Au printemps 1949, les habitants des *Prairies* déposent une requête auprès de Mgr Papineau pour créer une nouvelle paroisse. Mais la réponse de Mgr Papineau n'est pas celle espérée : « Vous n'êtes pas assez nombreux, rétorque-t-il, pour faire vivre un curé et une paroisse. »

Collection Pierrette Allard-Lanctôt

Le curé Anselme Rondeau et l'abbé Guy Chevrette, dans le coeur de la première chapelle.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Notre-Dame-des-Prairies compte déjà plusieurs familles : 47 installées sur la rue Barrette, 21 sur la rue Coulombe, 18 sur la rue Gauthier, 24 dans le rang Sainte-Julie, 16 dans le rang de la Première Chaloupe et 14 dans le rang de la Deuxième Chaloupe. Au total, son territoire est habité par pas moins de 140 familles, dont plus de la moitié sont des familles de cultivateurs.

À cette époque, les Prairiquois relèvent de la paroisse du Christ-Roi, de la municipalité de Saint-Charles-Borromée et de la commission scolaire de la paroisse du Christ-Roi. Or, un sentiment d'appartenance aux *Prairies* se développe peu à peu au sein de cette communauté qui affirme de plus en plus sa volonté d'émancipation. Le 18 juillet 1950, 103 Prairiquois adressent une nouvelle requête à Mgr Papineau appuyée par quelque 21 autres signataires (des résidants durant l'été). Cette fois, Mgr Papineau, ne saurait balayer du revers de la main cette demande légitime qui mérite une étude approfondie. Trois jours plus tard, il confie au chanoine Omer Bonin la délicate tâche de vérifier le bien-fondé de cette requête. Suite à une assemblée publique tenue le 3 août suivant dans la salle des loisirs du Christ-Roi, le chanoine Bonin ne peut que recommander chaudement à son supérieur la création d'une nouvelle paroisse. Le 25 août est annoncée en chaire aux paroissiens du Christ-Roi la fondation prochaine de Notre-Dame-des-Prairies, nom donné à cause du rang des Prairies et de la concession du même nom. L'abbé Anselme Rondeau est nommé curé de la nouvelle paroisse. Le 31 août 1950 est décrétée l'érection de la paroisse Notre-Dame-des-Prairies.

Collection Monique Coulombe

Monique Coulombe à l'intérieur de la chapelle, à sa communion solennelle.

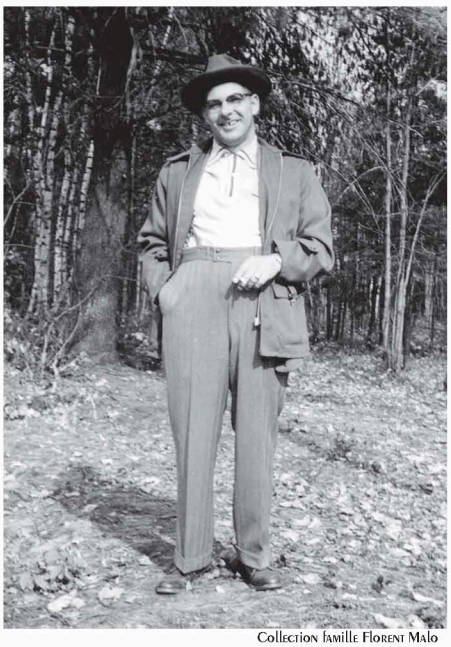

Collection famille Florent Malo

Monsieur Florent Malo.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE DE LAVAL

Le curé Anselme Rondeau, un bâtisseur

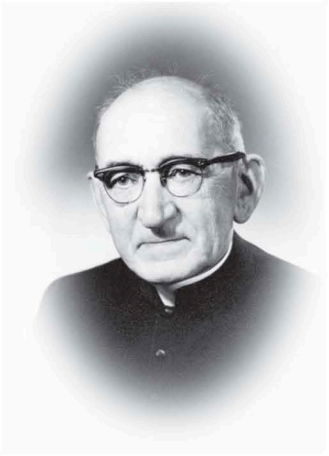

Anselme Rondeau

La tâche du nouveau curé ne fait que commencer. Il importe de trouver un lieu de culte, raison d'être de la nouvelle paroisse et de sa scission avec Christ-Roi. En septembre 1950, le curé Rondeau procède donc, au nom de la fabrique, à l'achat du terrain de monsieur Robert Coulombe, au prix de 3 000 $.

Édifier une paroisse implique, à prime abord, la nomination de marguilliers. Cette nomination a lieu le 17 septembre 1950, lors d'une assemblée de paroissiens tenue à la salle des loisirs du Christ-Roi, laquelle servira de chapelle temporaire. Sont élus marguilliers du banc : Alphonse Bellemare, Gérard Houle, Eugène Beaulieu, Hector Brulé, Joseph Brunelle, Raymond Baril, Albert Joly et Wilfrid Durand. Le groupe de marguilliers tombe rapidement d'accord avec le curé Rondeau pour réaliser le projet de chapelle temporaire. Dès le 23 septembre suivant, les marguilliers délèguent Lucien Durand, entrepreneur à Joliette, pour faire préparer par Gérard Charbonneau, architecte, les plans de la future chapelle. Les dimensions requises sont les suivantes : 115 pieds (40 mètres) de longueur et 42 pieds (12,8 mètres) de largeur incluant la sacristie, de façon à prévoir une capacité de 396 places. À cette époque, la paroisse

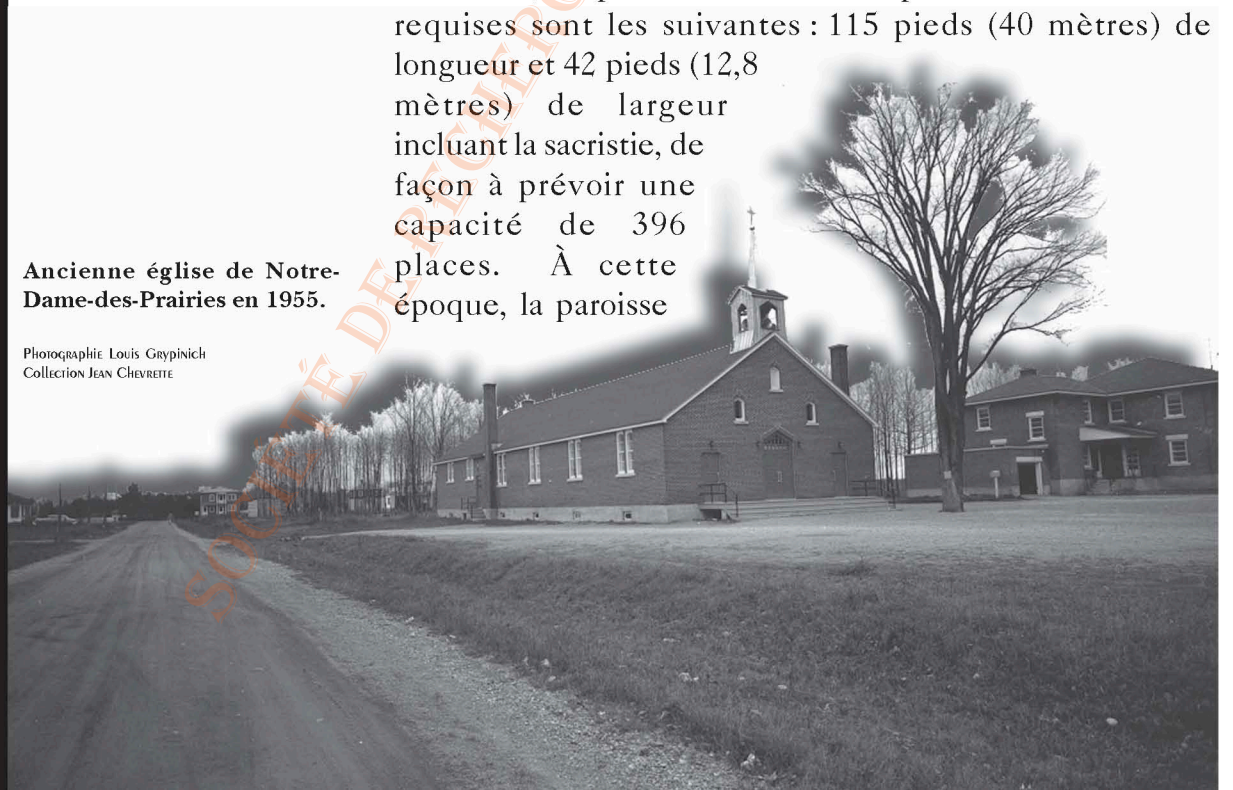

Ancienne église de Notre-Dame-des-Prairies en 1955.

Photographie Louis Grypinich
Collection Jean Chevrette

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

ne dispose évidemment pas de presbytère ; le curé Anselme Rondeau réside au 56A, Antonio-Barrette, dans la maison de Jean-Marie Laurin, pour un loyer mensuel de 55 $.

Le 12 octobre 1950 deux soumissions sont acheminées aux marguilliers, celle de Florent Malo, estimée à 23 695 $, et celle de Grégoire Perreault, de l'ordre de 36 700 $. Après avoir pris connaissance de la teneur des soumissions, les marguilliers recommandent la plus basse soumission. Cette décision devra toutefois être entérinée par l'assemblée des paroissiens. Le contrat sera finalement alloué à Florent Malo à un montant révisé à la baisse et fixé à 23 195 $.

Pour embellir et élever le terrain entourant la chapelle, Rodolphe Coulombe organise en novembre de la même année, une corvée de camions, tracteurs et voitures pour transporter la terre que Paul Robillard met à la disposition de la fabrique. Les camions de René Bonin et de Rolland Lafond, les tracteurs et voitures de Rodolphe Coulombe, Paul-Émile Robillard, Hector Brulé, Émilien Ducharme, Antonio Ducharme et Lucien Bonin défilent en cortège... Un autre groupe d'hommes est venu prêter main-forte pour solidifier le terrain : Conrad Ducharme, Léopold Guilbault, Marcel Rivard, Rosaire Bérard, Robert Robillard et Léonard Adam.

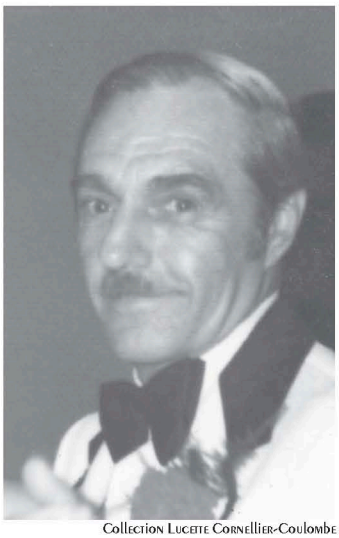

Collection Lucette Cornellier-Coulombe

Robert Coulombe, propriétaire des terres où sont construites église et écoles, le 25 octobre 1979.

Le 26 novembre 1950, les marguilliers décident d'ajouter un jubé (12 x 23 pieds) à leur chapelle avec escaliers pour la chorale, au coût de 1 575 $. En décembre 1950, Florent Malo promet de livrer la chapelle à temps pour les célébrations de Noël. Tout le monde travaille d'arrache-pied pour compléter la construction dans les délais espérés. L'épouse du contracteur, madame Malo, aura pour mission de vérifier dans la veillée si personne ne s'est endormi à cause des émanations de peinture et vernis qui pourraient se dégager entre les murs de la chapelle. Le 23 décembre 1950, la chapelle est terminée, l'entrepreneur Malo remet les clefs au curé Rondeau, qui aura le bonheur de célébrer

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Tiré de *Joliette : 1864-1964*

Mgr J.-A. Papineau.

la messe de minuit dans son nouveau sanctuaire. Le 24 décembre 1950, les paroissiens assistent à la bénédiction de leur chapelle par Monseigneur Papineau, évêque de Joliette. Jean-Marie Dubois, fils d'Albert Dubois, sera le premier à être baptisé dans la nouvelle chapelle.

Il reste aux marguilliers à faire en sorte que leur curé, logé momentanément chez les Laurin, soit installé plus convenablement, en l'occurrence dans un presbytère. Le 3 juin 1951, l'assemblée des paroissiens élit les syndics pour la construction du presbytère et le briquetage de la chapelle : Paul-Émile Robillard devient président, et ses confrères Rosaire Bérard, Edmond Lépine, Lucien Barrette et Joseph Brunelle l'assistent dans ce projet de construction. Entre-temps, la vie paroissiale prend forme et une nouvelle sociabilité se façonne. Le 30 juin 1951, le curé Rondeau célèbre le mariage de Claire Cornellier et Georges Deschesne dans la nouvelle chapelle.

Collection Lucille Gagné

Mariage double dans la première église le 19 juin 1956 : Jacques Larochelle, Liette Gagné, Lionel Aumont, Lorraine Gagné, et les témoins : Réjean Gagné et Pit Richard. L'abbé Louis Richard est le célébrant.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MICHHISTO

La construction du presbytère et le briquetage de la chapelle sont confiés, le 7 octobre 1951, à l'entrepreneur Florent Malo, qui s'engage à s'en acquitter pour 35 995 $. Les travaux débutent quelques jours plus tard, et se terminent le 9 février 1952. Cependant, le curé Rondeau devra attendre jusqu'au 22 mars 1952 avant d'entrer dans sa nouvelle demeure. Le curé a de quoi être fier : la paroisse de Notre-Dame-des-Prairies possède désormais son propre lieu de culte et son presbytère.

Le curé Rondeau ne se contente pas de s'impliquer dans la vie religieuse, mais se préoccupe également de tous les autres aspects de la vie communautaire. Un tel sens de l'implication se manifeste jusque dans les loisirs ; en 1954, le curé reçoit l'aide des bénévoles pour construire une mini-cabane à sucre non loin du site de l'église actuelle.

Collection Lucette Cornellier-Coulombe

Dernier mariage dans la chapelle de Notre-Dame-des-Prairies, le 9 décembre 1967, celui de Claudette Coulombe et de Roger Filliatreau.

Collection Huguette Paré-Charpentier

Procession de la Fête-Dieu, le 24 juin 1962.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Notices biographiques des curés de la paroisse de Notre-Dame-des-Prairies

Anselme Rondeau

Né à Saint-Félix-de-Valois le 3 janvier 1898, Anselme Rondeau fait ses études au Séminaire de Joliette avant de poursuivre sa formation au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné prêtre le 3 juin 1923 par Monseigneur Forbes à Saint-Félix, il devient vicaire à Saint-Jean-de-Matha en 1923, à Saint-Cuthbert en 1931, à Saint-Gabriel en 1932, à Crabtree Mills en 1937 et à Sainte-Elisabeth en 1940. Mgr Papineau le nomme curé de la paroisse de Notre-Dame-des-Prairies le 31 août 1950. Le curé Rondeau restera en fonction jusqu'à sa retraite en 1968, et se retire par la suite dans une résidence qu'il vient de faire construire sur la rue André. Il décède le 14 juillet 1973.

Bernard Forest

Né à L'Épiphanie le 25 mai 1918, Bernard Forest fait ses études classiques au collège de L'Assomption avant de poursuivre des études post-secondaires en pédagogie à l'Université de Montréal et en théologie au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné prêtre à la cathédrale de Joliette le 19 juin 1943 par Monseigneur Papineau, B. Forest

Collection Gilles Lapointe

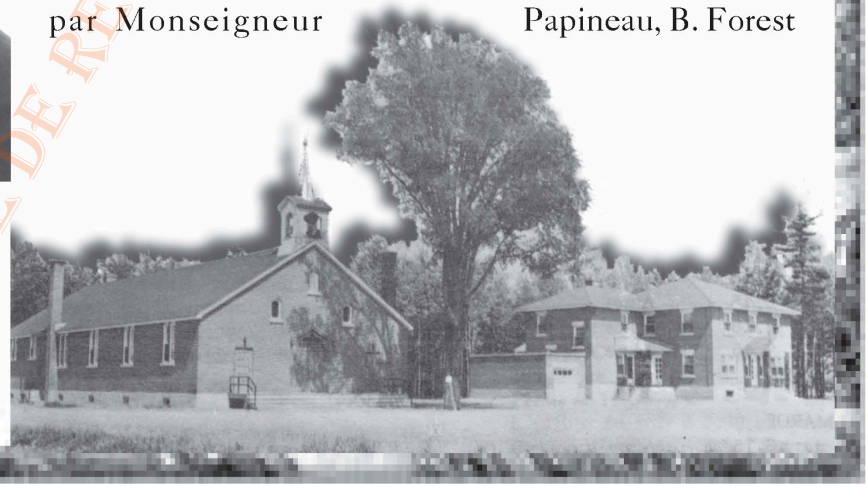

Église et presbytère de Notre-Dame-des-Prairies en 1964.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Notices biographiques des curés de la paroisse de Notre-Dame-des-Prairies

occupe les fonctions de curé de la paroisse Notre-Dame-des-Prairies de 1968 à 1985. Il sera par la suite nommé successivement vicaire à L'Épiphanie en 1985, à Saint-Pierre en 1987 et à Saint-Esprit en 1993.

Né à Saint-Jacques-de-Montcalm le 3 novembre 1940, Pierre Lachapelle étudie au collège de L'Assomption avant son entrée au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné prêtre le 14 mai 1967 à Saint-Jacques, il est d'abord nommé vicaire à Saint-Félix en 1967, puis à Saint-Joachim en 1979, à Saint-Lin en 1981 et à Notre-Dame des Prairies en 1985. Pierre Lachapelle occupe la cure de Notre-Dame-des-Prairies de 1985 à 1987 et celle de Lanoraie, à compter de 1990.

Pierre Lachapelle

Né à Drummondville le 6 juillet 1945, André Derome est ordonné prêtre le 1er septembre 1974 à Saint-Jacques-de-Montcalm en présence de Mgr Audet. Il sera vicaire à Saint-Jacques avant d'être vicaire de Notre-Dame-des-Prairies et curé de cette paroisse à compter de 1987 jusqu'en 1991. On lui confiera par la suite d'autres cures dans la région, celle de la cathédrale de Joliette de 1991 à 1993, de Notre-Dame-de-Lourdes de 1993 à 1994 et enfin celle de Saint-Jean-de-Matha de 1994 à 1996. Il meurt dans des circonstances tragiques le 30 mars 1996.

André Derome

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVHISTO

Notices biographiques des curés de la paroisse de Notre-Dame-des-Prairies

Yves Chamberland

Né à Crabtree le 17 juin 1950, Yves Chamberland fait ses études au Séminaire de Joliette avant de poursuivre sa formation académique en théologie à l'Université de Montréal. Ordonné prêtre le 6 décembre 1975, il est nommé vicaire à Notre-Dame-des-Prairies et par la suite à Saint-Henri-de-Mascouche. Il sera curé de Saint-Jean-Baptiste puis de Notre-Dame-des-Prairies à compter de 1991. Il quitte la paroisse en 1996 pour oeuvrer à Saint-Joachim de La Plaine.

Jean-Paul Laferrière

Né à l'hôpital Notre-Dame le 5 juillet 1946, Jean-Paul Laferrière fait son cours primaire à l'école Saint-Guillaume de L'Épiphanie, ses études collégiales au collège de Joliette avant d'entreprendre des études supérieures à l'Université de Montréal. Ordonné prêtre en 1971, il est nommé, la même année, vicaire à Berthierville, puis à Saint-Henri-de-Mascouche en 1977. En 1983, il reçoit la charge de curé à Saint-Henri-de-Mascouche avant de devenir le pasteur de Notre-Dame-des-Prairies, à compter du 1er août 1996. En 1999, il redevient curé de Saint-Henri-de-Mascouche.

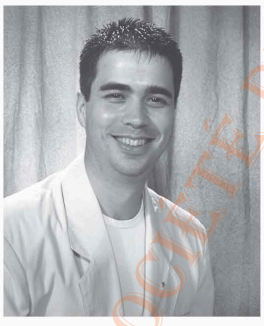

Claude Ritchie

Originaire de Saint-Michel-des-Saints, Claude Ritchie est né le 7 juillet 1963 de l'union de Stanley Ritchie et de Gisèle Rondeau. Après avoir obtenu un baccalauréat en théologie au Grand Séminaire de Montréal, il est ordonné prêtre le 29 juin 1989. Il fut nommé vicaire à Rawdon, puis à Saint-Lin, avant d'occuper la cure de Notre-Dame-de-l'Entente et celle de Notre-Dame-des-Prairies depuis août 1998.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVHISTO

Chapitre trois

L'Église catholique, gardienne de la tradition

En 1965, l'augmentation des fidèles incite le curé Rondeau à mettre sur pied un projet de construction d'une plus grande église pour sa paroisse. Une rencontre est organisée entre les marguilliers et Mgr Bounadaire, procureur diocésain à l'évêché de Joliette. Les discussions portent sur l'engagement de l'architecte de la future église, qui ne pourra se faire sans l'assentiment de l'évêque.

Après de longues discussions, le projet d'église prend forme, le 13 octobre 1966, moyennant des coûts ne devant

Levée de la première pelletée de terre lors de la construction de l'église Notre-Dame-des-Prairies en 1968 : André Ritchot, architecte, Jean-Marc Foucault, marguillier, Dominique Boucher, marguillier, Laurent Parent, contremaître, Anselme Rondeau, curé fondateur, Roger Gaudet, marguillier, Mgr Edouard Jetté, évêque auxilliaire de Joliette, Dominique Lebrun, marguillier, Victor Bérard, marguillier, René Bacon, marguillier, et Gérard Laporte, entrepreneur.

Collection Gérard Laporte

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

pas excéder 250 000 $. Cinq jours plus tard, les marguilliers embauchent l'architecte André Ritchot, de Repentigny, qui propose une église en forme d'éventail d'une capacité de 784 places. La maquette présentée par l'architecte André Ritchot prévoyait, en plus de l'église, l'érection d'un nouveau presbytère avec façade sur la rue Jetté. Mais ce projet d'un nouveau presbytère ne se réalisera jamais.

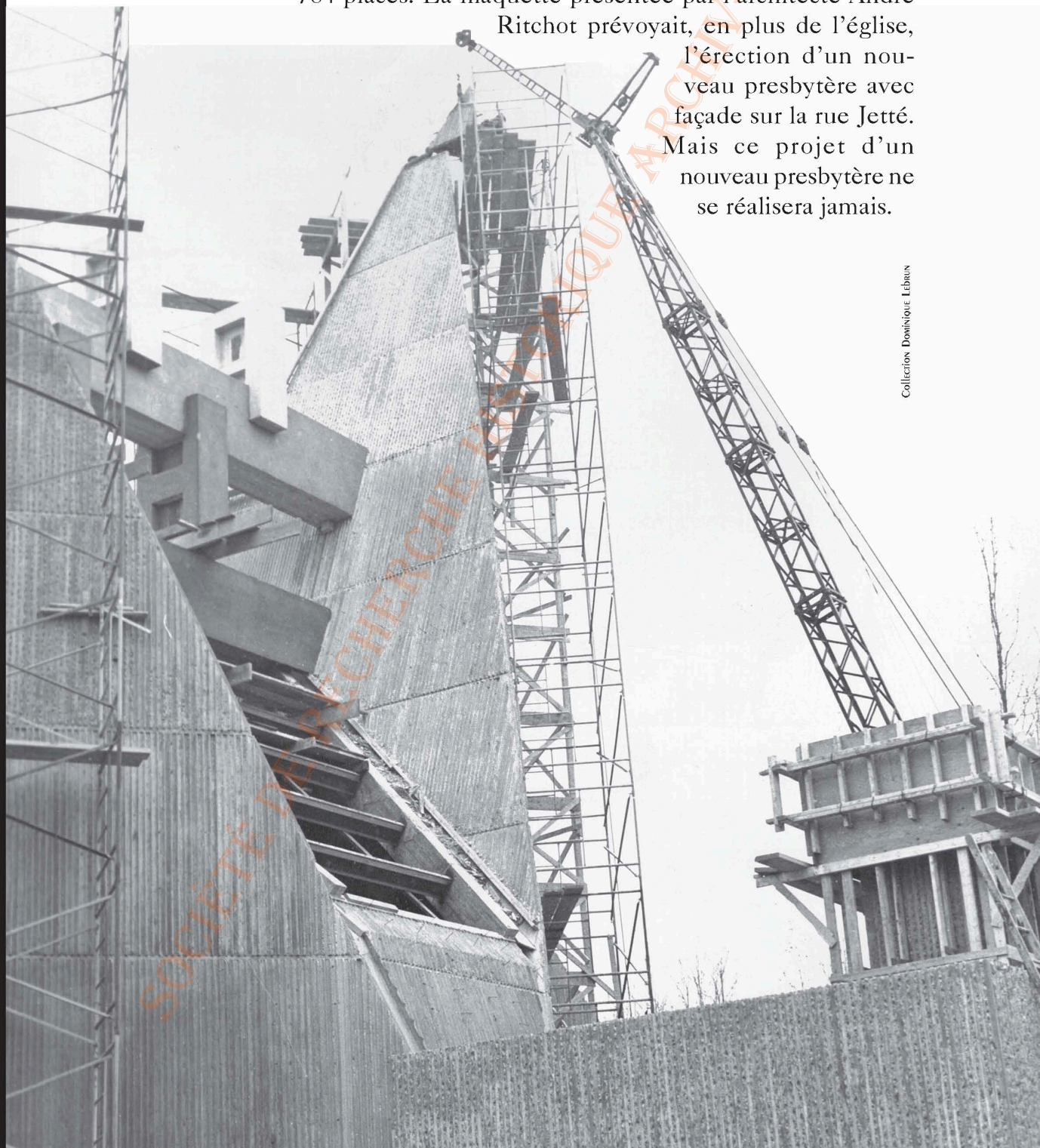

Collection Dominique Lebrun

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVHISTO

Chapitre trois
L'Église catholique, gardienne de la tradition

Le 17 juillet 1967, l'assemblée des marguilliers concède à l'entrepreneur Gérard Laporte Inc., la construction de la future église. Le 12 novembre 1967, Mgr Édouard Jetté procède à la bénédiction de la pierre angulaire. La première messe dominicale est célébrée le 21 avril 1968 dans la nouvelle église, mettant fin à la mission du curé Rondeau, de surcroît pleinement accomplie. À son départ, il laisse à son successeur, Bernard Forest, une paroisse en pleine effervescence.

Collection Gérard Laporte

Montage de la pointe droite sur le pignon de l'église Notre-Dame-des-Prairies en 1968 : Robert Coulombe à gauche, Laurent Parent, penché, et Gérard Laporte, entrepreneur général, à droite.

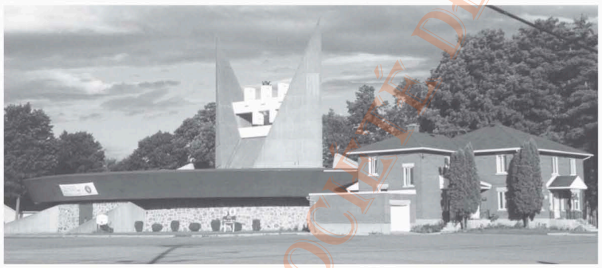

Photographie Myriam Calmette : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Église Notre-Dame-des-Prairies et presbytère.

Collection Gérard Laporte

Construction de l'église Notre-Dame-des-Prairies en 1968 : Laurent Parent, contremaître, à gauche, et Gérard Laporte, entrepreneur général, à droite.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Notices biographiques de quelques religieuses originaires de Notre-Dame-des-Prairies

Sr Annette Boucher

Tout comme plusieurs de ses consoeurs actives dans diverses communautés, Soeur Annette Boucher, fille de feu Léo Boucher et feue Corona Barrette, vient du rang Sainte-Julie à Notre-Dame-des-Prairies, une véritable pépinière de religieuses.

Après ses études, elle embrasse la vie religieuse en 1954, chez les Soeurs de la Providence. Comme infirmière, elle se consacre aux malades de l'Hôpital Saint-Luc pendant de nombreuses années.

Retraitée de cette institution, elle fait beaucoup de bénévolat à la maison Amaryllis, de Montréal. Sa vocation l'attire vers les pays lointains. Missionnaire en Afrique depuis 1998, elle oeuvre au Cameroun encore aujourd'hui.

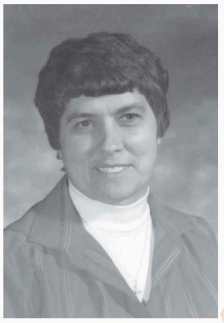

Sr Rolande Beaulieu

Soeur Rolande Beaulieu, fille d'Eugène Beaulieu et Rose-Alba Vincent, naît le 21 juin 1937 à Notre-Dame-des-Prairies, sur le rang de la Chaloupe. Entrée dans la communauté des Soeurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie le 8 février 1956, elle reçoit le nom de soeur Yvonne de la Croix.

Elle prononce ses premiers voeux le 8 février 1958, deux ans après les débuts de sa vie religieuse. Elle enseigne plusieurs années à Notre-Dame-des-Prairies, avant son décès tragique lors d'un accident d'automobile, survenu le 19 février 1992. Femme de coeur et de tête, elle se montra une aide précieuse pour la communauté paroissiale.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Sr Solange Breault

Soeur Solange Breault, fille de feu Ange-Albert Breault et Angéline Desrosiers, voit le jour dans le rang Sainte-Julie, à Notre-Dame-des-Prairies. Aînée d'une famille de dix, son enfance se déroule à Notre-Dame-des-Prairies, où elle fait son cours primaire. Elle poursuit ses études secondaires au pensionnat Amélie-Fristel.

Puis elle décide d'entrer au noviciat des Soeurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie. Lors de ses premiers voeux, elle porte le nom de Solange de Jésus. Enseignante à Saint-Michel-des-Saints et Saint-Cléophas, elle complète des études en pédagogie, théologie, pastorale scolaire et paroissiale. Responsable du centre vocationnel à Montréal, elle revient à Joliette s'occuper de la pension Saint-Louis pour jeunes filles. En 1992, son évêque la nomme coordonnatrice diocésaine de la pastorale, poste qu'elle occupe jusqu'à l'automne 1997, alors qu'elle devient coordonnatrice de l'unité Manseau. Depuis l'automne 2000, elle agit comme première assistante générale de sa communauté à la maison-mère de Paramé.

Sr Huguette Boucher

Les origines familiales de Soeur Huguette Boucher, fille d'Évariste Boucher et feue Laurette Guilbeault, se trouvent dans le rang Sainte-Julie, à Notre-Dame-des-Prairies.

Dès 1963, elle entre en religion chez les Soeurs de la Providence, une communauté très active en milieu hospitalier. Elle prononce ses voeux perpétuels trois ans plus tard. Infirmière de profession, elle oeuvre avec dévouement et compassion auprès des malades, leur apportant soins et réconfort. Elle s'occupe également d'une cause qui lui tient à coeur : la béatification de Mère Émilie Gamelin, fondatrice de sa communauté. Actuellement, elle apporte son aide à la pastorale de L'Assomption, où elle réside.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Notices biographiques de quelques religieuses originaires de Notre-Dame-des-Prairies

Sr Marie-Alice Boucher

Née le 21 novembre 1922 dans le rang Sainte-Julie, Soeur Marie-Alice Boucher est la cadette des quatorze enfants de Thomas Boucher et Alexina Tellier. Elle obtient son diplôme d'enseignante en 1939, avant d'oeuvrer dans deux écoles de rang. Après un cours d'infirmière, elle entre chez les Soeurs de la Providence en 1947. Directrice d'écoles d'infirmières pendant plus de 20 ans, elle visite les malades à domicile.

À l'archevêché de Montréal, on la trouve au tribunal ecclésiastique, comme défenseur du lien dans les causes matrimoniales. Comme supérieure locale, elle dirige la maison-mère à Sainte-Thérèse, où vivent 25 religieuses âgées de 70 à 97 ans. Elle préside le comité de rédaction des constitutions de sa congrégation.

Fréquentant les universités d'Ottawa et Saint-Paul, elle obtient plusieurs diplômes : baccalauréat en sciences infirmières, maîtrise en éducation, maîtrise en sciences religieuses et doctorat en droit canonique.

Mère Marie-Michèle

Fille de feu Réginald Ménard et de Denise Coutu, de la rue Robillard, Mère Marie-Michèle (Suzanne) rejoint, le 7 octobre 1980, la grande famille de Saint-Benoît. Le 28 septembre 1986, elle prononce sa profession solennelle et louange le Seigneur en l'abbaye Notre-Dame-de-la-Paix de Joliette, depuis déjà vingt ans.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE IMMACULATA ARCHIVISTO

Née le 15 mai 1945, Soeur Hélène Perreault (Jacqueline) est la fille de feu Doréus Perreault et de Hélène Perreault, de la rue Gauthier. Cette fille de la paroisse décide le 26 juillet 1972, d'entrer chez les Bénédictines. Elle prononce sa profession solennelle quelques années plus tard, précisément le 6 janvier 1977.

Sr Hélène Perreault

Toujours très heureuse au sein de cette communauté contemplative, Soeur Hélène Perreault fête en 1999, son jubilé d'argent, vingt-cinq de profession religieuse. Elle est actuellement prieure de l'Abbaye des Moniales Bénédictines de Joliette.

Fille de Yvan Sirois et de Marie-Paule Godin, Soeur Marie-Hélène Sirois est originaire du rang Sainte-Julie à Notre-Dame-des-Prairies. En 1993, elle joint les rangs de la communauté des Soeurs de la Charité. Elle oeuvre aujourd'hui à l'école Marie-Clarac qui dispense le programme des « Écoles d'Éducation Internationale ».

Sr Marie-Hélène Sirois

Durant l'été, Soeur Marie-Hélène met son dynamisme au service du camp de vacances que possèdent les Soeurs de la Charité à Saint-Donat où, elle agit, à titre de responsable de la plage et du chalet des garçons de 9 ans à 12 ans. Elle a effectué récemment en mission au Chili, dans le cadre d'un programme d'entraide internationale.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Équipe de Pastorale de l'Unité de la Rive

Voilà 50 ans, le personnel pastoral de Notre-Dame-des-Prairies se limitait aux prêtres. Avec le temps, de nouveaux services et de nouvelles figures apparaissent, ventilant le cloisonnement entre clercs et laïcs. Depuis 1996, Notre-Dame-des-Prairies fait partie de l'Unité de la Rive et partage des ressources humaines et matérielles avec Sainte-Thérèse et Saint-Jean-Baptiste. L'équipe de pastorale scolaire est composée de : Réjeanne Levasseur, Denise Milot et Andrée Alain.

Collection Lisette Audet-Durocher

Équipe pastorale de l'Unité de la Rive en 1999. Claude Ritchie, Lisette Audet-Durocher, Cécile Beaulieu-Mondor, Cécile Boucher-Grenier, Céline Marcoux, Denise Milot et Éric Généreux.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Le Conseil de pastorale paroissiale

Mis sur pied aux quatre coins du diocèse de Joliette voilà quinze ans, les conseils paroissiaux de pastorale existent à la suite de recommandations du concile Vatican II. À Notre-Dame-des-Prairies, l'un de ces groupes d'action et de réflexion naît le 12 juin 1978.

Grâce à de nombreux bénévoles, le C.P.P. se trouve à l'origine de plusieurs projets : bazar, brunch paroissial, Comité des nouveaux arrivants, Son de cloche, Partage et un groupe de partage de foi. Dans « Solidaires en l'Église », Mgr Gilles Lussier mentionne que ces conseils représentent de belles écoles d'entraînement à la co-responsabilité dans une Église qui se prend en main, où les baptisés, laïcs et clercs trouvent leur place.

Collection Lisette Audet-Durocher

Conseil de pastorale paroissiale
De gauche à droite : Guy Leroux, Ginette Labine, Lisette Audet-Durocher, Antoinette Drainville ; Gisèle Champagne, Maurice Bourassa, Claude Ritchie, Denise Lépine, Éric Généreux et Pierrette Richard.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Le Comité de la fête du sacrement de mariage

Prenant ses origines dans les racines du mouvement S.O.F. (Service d'orientation des foyers), le Comité de la fête du sacrement de mariage débute ses activités en 1976, mis sur pied dans la paroisse par l'abbé Alain Pagé.

Six couples de paroissiens se réunissaient régulièrement, à toutes les semaines. Dix rencontres consécutives se déroulaient dans leurs foyers. À chaque semaine, un thème bien précis se rapportait à la vie de couple. Le dernier s'intitulait « apprendre à fêter ».

Comme par hasard, cette année-là, Jacques et Georgette Vézina comptaient déjà 25 années de mariage. Ils y trouvèrent une raison de fêter. Pourquoi pas, de dire Alain, en profiter et faire participer tous les paroissiens et paroissiennes à une fête qui réunirait les couples de la communauté prairiquoise célébrant entre 25 et 50 ans de mariage ?

Ils se mirent à rechercher les couples en question. Ainsi naît en juin 1976 la première **Fête de l'amour des 25-50 ans de mariage**. En 1994, le comité responsable de cet événement choisit de se retirer, après 18 ans de dévouement pour cette belle et noble cause.

Voyant toute l'importance de témoigner concrètement comme couples, au sein de leur communauté paroissiale toujours en mouvement, de la beauté et de la grandeur du sacrement de mariage, plusieurs personnes remplies de bonne volonté prennent ensemble la décision de former aussitôt un nouveau comité.

Prenant acte de l'évolution de la vie de couple comme de la vie moderne en général, les nouveaux administrateurs décident d'adapter la formule et le thème aux nouvelles

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHI-HISTO

réalités du temps présent et de mettre sur pied, avec l'aide de plusieurs personnes désireuses de rendre service, la « Fête du sacrement de mariage ».

Élargissant les objectifs mis de l'avant par l'organisation précédente, cette célébration solennelle rassemble dans la joie et l'allégresse tous les couples soulignant un anniversaire de mariage représenté par un multiple de 5 : 10, 15, 20 ans de mariage, et ainsi de suite.

Après une célébration eucharistique préparée spécialement pour ces heureux jubilaires, tous se réunissent gaiement autour d'un bon repas. Cet événement joyeux ressemble à une grande fête familiale, où chacun et chacune vibre à l'amour et à la joie de cette fidélité à leur sacrement.

Comité de la fête du sacrement de mariage, de 1994 à 2000 : Raymond Desrosiers, Angèle Desrosiers, Serge Adam, Diane Lebrun-Adam, Claire Adam, Laurette Robillard, Marielle Adam, Lise Beauséjour et André Beauséjour.

Collection Lise Lamberi-Beauséjour

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

L'Ordre des Filles d'Isabelle

Le 19 mars 1944 marque la fondation officielle du Cercle Charlotte de Lanaudière, nº 693, avec les 39 dames initiées à L'Assomption par leurs collègues l'année précédente. Ce nouveau maillon dans le réseau représente le premier cercle de la région de Joliette. L'initiation se déroule le 26 mars suivant, avec 65 membres très actives. Actuellement, ce cercle compte au-delà de 235 membres.

Ces femmes catholiques et pratiquantes unies souhaitent vivre pleinement leur foi et seconder l'Église dans la mesure de leurs moyens. Elles approfondissent ensemble un programme spirituel sous la direction éclairée de leur aumônier attitré, l'abbé Hermès Pelland.

Chaque année, elles organisent des activités variées destinées à leurs membres : pèlerinages, messes et heures mariales. Elles apportent depuis 56 ans leur collaboration à plusieurs campagnes de charité : les oeuvres de **La Feuillée**, les **paniers de Noël, l'aide aux aveugles** et le **soutien des missionnaires**. Pour amasser des fonds, elles tiennent des déjeuners bénéfices, parties de cartes, quilletons, etc. Pour aider les jeunes, elles donnent plusieurs bourses d'étude aux pensionnaires méritantes de la **Providence Saint-Joseph**.

Dix régentes se succèdent à la direction du cercle ; six d'entre elles demeurent encore avec nous. La régente actuelle se nomme Élise Desroches. La première à habiter Notre-Dame-des-Prairies, Angéline Desrosiers, demeura en poste de juin 1986 à juin 1990.

Durant son terme, les Filles d'Isabelle donnèrent à l'église la tapisserie de la **Sainte Famille**, qui orne toujours un mur du temple. L'artiste-peintre Thérèse Préville peignit les figures des personnages ; on doit à Angéline Desrosiers le tissage et la confection, en collaboration avec les Filles.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHI/HISTO

Qui ne connaît pas Antoinette Drainville, du Comité des nouveaux arrivants, une Fille d'Isabelle remarquable par son implication au service de la communauté. Plusieurs autres membres du Cercle oeuvrent discrètement dans la paroisse. On ne peut énumérer ici toutes leurs bonnes actions chrétiennes et humanitaires, de crainte d'en oublier certaines.

Chacune des Filles d'Isabelle apporte le meilleur d'elle-même dans le milieu où Dieu l'a placée pour servir, comme le dit si bien leur devise, dans l'**unité, la charité et l'amitié**.

Collection Angéline Desrosiers

Murale de la Sainte Famille qui orne le mur de l'église Notre-Dame-des-Prairies, offerte par les Filles d'Isabelle du Cercle Charlotte de Lanaudière, en juin 1990.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Le Partage Notre-Dame-des-Prairies

D'abord appelé « Entraide », cet organisme sans but lucratif voit officiellement le jour en janvier 1980, sous l'inspiration des projets « chantiers », où des gens fortement impliqués et solidement enracinés dans leur milieu s'emploient à poser des gestes d'ordre social ou religieux.

L'abbé André Chevalier, alors vicaire en poste dans la paroisse Notre-Dame-des-Prairies, se trouve à l'origine de cette belle initiative. Lors de la première réunion, tenue au presbytère, les personnes présentes élisent Paul Asselin comme leur premier président, généreu-

Collection Partage Notre-Dame-des-Prairies

Comité de direction de Partage Notre-Dame-des-Prairies, 1999-2000 : Maurice Piché, Gilberte Raymond-Armstrong, Denise Rabouin et Angéline Desrosiers-Breault.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVHISTO

sement secondé par son épouse Cécile et d'autres bénévoles. À la suggestion d'Alice Rousseau, deuxième présidente, le groupe opte pour le nom « Partage ».

Tous les projets élaborés au fil des ans par les conseils d'administration successifs visent la fraternisation. Ainsi, on peut noter les activités suivantes :

- Visites aux malades

- Accompagnements

- Appels téléphoniques pour apporter aide et réconfort

- Rencontres récréatives, repas au restaurant et voyages

Le Partage tient à remercier chaleureusement les autorités municipales de Notre-Dame-des-Prairies pour le prêt de la salle de l'hôtel de ville, à l'occasion des fêtes célébrées occasionnellement pour rassembler les membres et leurs amis : Saint-Valentin, Sainte-Catherine, repas du temps de Noël, etc.

Actuellement, 20 bénévoles s'occupent de 80 personnes. Le travail constant apporté par ces personnes dévouées s'avère un élément très important dans la belle réussite du bazar, qui verse au Partage une partie de ses recettes.

Ce mouvement d'entraide permet aux bénévoles de répondre aux besoins manifestés par leur entourage. Le conseil d'administration se compose des personnes suivantes :

Gilberte Raymond Armstrong	présidente
Denise Rabouin	vice-présidente
Angéline Desrosiers-Breault	secrétaire
Maurice Piché	trésorier

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Le Service de préparation au mariage (S.P.M.)

En 1975, le diacre Yves Chamberland forme une équipe de Service de préparation au mariage avec un prêtre et un couple-animateur : Jacques Mondor et son épouse. Près de dix rencontres réunissent dix à quinze couples. Deux ans plus tard, d'autres animateurs font ensuite leur apparition : Jean-Pierre Blais et son épouse. Ils offrent deux sessions d'une fin de semaine par année avec 25 couples chacune.

Par la suite, de nombreux bénévoles prennent la relève, dont madame René Bonin et Laurina Kennedy-Cormier, pour en nommer certains. Le service redémarre en 1981, après un manque de bénévoles qui l'oblige à interrompre ses activités de façon temporaire.

Collection François Baucher

Animateurs du Service de préparation au mariage de Notre-Dame-des-Prairies, en 1992 : en bas, Johanne Joly, Christiane de Grandpré et son époux François Boucher, et Guylaine Larochelle et son époux Michel Boucher ; en haut, Michel Venne, époux de Johanne Joly, Laurina Kennedy-Cormier, animatrice de pastorale, et Yves Chamberland, prêtre.

Le Service de préparation au mariage porte le nom de S.P.M. de la Rive, car il dessert également les paroisses Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Thérèse, comprises dans cette nouvelle unité ecclésiale. Il privilégie les couples de ces communautés, mais peut accueillir à l'occasion ceux provenant de l'extérieur de la région.

Il offre une session de groupe une fin de semaine par année, au printemps, du vendredi soir au dimanche après-midi, réunissant environ quinze couples. Les sessions se déroulent depuis l'an passé au centre communautaire de Notre-Dame-des-Prairies.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVE-HISTO

Elles permettent aux couples de faire le point sur leur relation et de se préparer au mariage chrétien. Ce temps d'arrêt et de réflexion donne l'occasion de profiter de mises en situation sur la vie à deux. Le S.P.M. accompagne les couples dans leurs démarches, avec un contenu revu et amélioré par des spécialistes en 1997, pour mieux répondre aux besoins changeants des couples d'aujourd'hui.

Collection François Baucher

Parmi eux François Vézina, et Pierre et Diane Thuot.

L'équipe actuelle se compose des membres suivants : Lisette Audet-Durocher (coordonnatrice paroissiale), Claude Ritchie (prêtre) ainsi que trois couples animateurs : Christiane de Grandpré et François Boucher, Sylvie Pelletier et Gilles Gaudet.

Collection François Baucher

17 couples participant à une session du service de préparation au mariage, en 1993, avec trois couples-animateurs et un diacre, Normand Lamoureux.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

La Société de Saint-Vincent de Paul

Identifiée à la guignolée et à l'aide aux familles pauvres, la Société de Saint-Vincent de Paul oeuvre à Joliette depuis 1883. Entre 1950 et 1962, le curé Anselme Rondeau et plusieurs paroissiens procurent une assistance discrète aux familles dans le besoin, plantant les premiers jalons qui permettront à la Société de Saint-Vincent de Paul de fonder la conférence Notre-Dame-des-Prairies en 1962, une section distincte de Joliette. La conférence comprend le président, Henri Arnault, le secrétaire-trésorier, Émile Ducharme, et Maurice Hudon.

La Société soutient les personnes en situation de pauvreté passagère ou permanente, et essaye de trouver des moyens de les sortir du dénuement et de l'isolement. Lors des visites à domicile, les bénévoles répondent aux besoins : nourriture, vêtements, meubles, logement, médicaments, électricité ou autres. Un bon d'achat, avec indication de l'identité et d'un montant précis, permet aux personnes aidées de payer la facture.

Chaque année, la Saint-Vincent de Paul organise la guignolée (denrées ou argent), la préparation et la distribution de paniers de Noël généreux. Soulignons la collaboration inlassable de la population et de commerçants dévoués : Chevaliers de Colomb, Chalut auto, Aubainerie Croteau, Pionniers du Bell, Jam-Bec & Bérard et la Ferme Régis. Des cuisines collectives, en marche depuis décembre 1998, permettent à plusieurs personnes de préparer en équipe des repas économiques pour leur famille.

Depuis 38 ans, la guignolée a recueilli près de 150 000 $, allant d'une récolte initiale de 2 000 $ pour ateindre 9 700 $ en 1999. Le conseil prairiquois des Chevaliers de Colomb contribua pour près de 100 000 $ aux recettes de cette collecte. Ces sommes furent remises aux familles sous forme d'aide et procurèrent soulagement et réconfort à plusieurs d'entre elles. De dix à vingt familles prairiquoises continuent de recevoir des paniers de Noël chaque année.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

En 1999, la Société visite 80 familles et 24 personnes, distribuant 18 000 $ en bons, en plus des 94 paniers de Noël et jouets. Il faut rendre hommage à tous ses bénévoles qui s'impliquèrent généreusement au soutien des moins bien nantis. Soulignons la contribution importante de plusieurs : François Arnault (45 ans de bénévolat), Henri Arnault (38 ans), Jacques Patenaude (15 ans), Yvon Valois (20 ans), Angéline Desrosiers (14 ans), Marcel Perreault et Marcel Rousseau, sans oublier plusieurs autres.

Cette année, le conseil d'administration se compose du président, Gilles LeBlanc, du vice-président, Henri Arnault, de la secrétaire-trésorière, Giliane Gagnon, et des directeurs, Guy Lachapelle, Luc Houde et Claude Fafard.

La Saint-Vincent de Paul est fière de s'associer à tous les organismes communautaires, sociaux, religieux et politiques pour souligner les 50 ans de la paroisse. Elle souhaite un franc succès aux festivités et longue vie à tous les organismes oeuvrant au service de la communauté prairiquoise.

Collection Société de Saint-Vincent de Paul

Société de Saint-Vincent de Paul, Notre-Dame-des-Prairies.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Souvenirs de madame Orise Beaupied

Les parents d'Orise Beaupied travaillèrent fort pour l'obtention d'une église à Notre-Dame-des-Prairies. Les Prairiquois assistaient à cette époque aux offices religieux à la Maison Querbes ; ceux qui ne possédaient pas d'automobile ou de cheval trouvaient bien longue la marche dans les chemins de gravier, beau temps, mauvais temps.

Lors des mercredis du père Laurenzo Gauthier, l'assistance récitait le chapelet ; entre chaque dizaine, Orise entonnait des cantiques religieux. Il existait alors une chapelle temporaire pour la messe dominicale à l'angle des rues Saint-Charles-Borromée et Papineau. Vers 1940, la maison Querbes, des clercs de Saint-Viateur, offrit des services religieux aux gens du secteur.

Encouragés par l'entrepreneur Florent Malo, des paroissiens présentent une requête à leur évêque, Mgr J.-A. Papineau, pour obtenir une église. Ce dernier trouve toutefois insuffisant le nombre de familles pour faire vivre un curé. On approche les résidants du rang de la Chaloupe, qui fréquentaient alors l'église Saint-Thomas. Mgr Papineau finit par se laisser convaincre. Supervisés par Florent Malo, les travaux de la future église commencèrent le 16 octobre 1950. À Noël, on put y célébrer la messe de minuit.

Avant la construction du presbytère, le dévoué curé-fondateur, monsieur Anselme Rondeau, logeait avec sa soeur Albertine sur la route rurale nº 1, aujourd'hui le boulevard Antonio-Barrette. Il déblayait lui-même le terrain de l'église à la petite pelle. Toutes les semaines, il portait la communion aux personnes malades et âgées. Albertine, la servante, voyait au reste : presbytère, enfants de choeur, paniers de Noël, entretien de l'église, etc. On la vit un jour peinturer à genoux le perron extérieur. « Que Dieu leur accorde une place proche de lui au ciel ! » Voilà le souhait exprimé par Orise Beaupied !

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

L'éducation et le développement scolaire à Notre-Dame-des-Prairies

Collection Angéline Desrosiers

Solange Breault et sa tante Thérèse Desrosiers, marraine de confirmation, le 30 mai 1954. Derrière au loin, l'école Notre-Dame-du-Sourire du rang Sainte-Julie.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

L'Église au Québec, on le sait, a fait beaucoup plus que répondre aux besoins spirituels de ses ouailles. Jusqu'à la création du ministère de l'Éducation en 1964, des milliers de religieux et de religieuses vont se consacrer à l'enseignement. Les collèges et les couvents sont la chasse gardée des congrégations enseignantes et des prêtres séculiers.

Dans la région de Lanaudière, la direction du collège qu'a fait construire Barthélemy Joliette en 1845 est confiée au curé Antoine Manseau. Ce collège dit industriel doit son orientation aux désirs du fondateur de mettre sur pied un établissement en mesure de dispenser des cours pratiques aussi bien que commerciaux. Peu de temps avant la mort de Barthélemy Joliette, les clercs de Saint-Viateur deviennent, par legs, propriétaires du collège. Par la suite, le Collège prend une vocation classique et devient, en 1905, le Séminaire de Joliette (aujourd'hui le cégep de Joliette-de-Lanaudière depuis 1968).

Collection René Geoffroy

Groupe d'élèves devant l'école Sainte-Julie.

Collection René Geoffroy

Première école du rang Sainte-Julie.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Jusqu'à la prise en charge définitive de l'enseignement par l'État, on retrouve dans la région de Lanaudière, un réseau d'écoles divisé par arrondissement. Plusieurs écoles de rang accueillent ainsi dans la zone rurale les jeunes de la première à la sixième année. Selon les époques, on retrouve entre six à huit écoles de ce genre dans les rangs de la Visitation (écoles nº 2 et nº 3), de la Petite-Noraie (école nº 1), du Bois-Brûlé, de Sainte-Julie (école nº 5), de la 1re Chaloupe (école nº 6), de la 2e Chaloupe (école nº 7) et des Prairies (école nº 4 ou école nº 9). Dans la partie village de la paroisse du Christ-Roi, deux écoles centrales accueillent les enfants d'âge scolaire : l'Institut Amélie-Fristel et l'école Saint-Charles.

Collection Cécile Boucher

Élèves de l'école du rang Sainte-Julie vers 1922.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Collection René Geoffroy

École de la 1re Chaloupe, fin d'année.

Collection René Geoffroy

École de la 1re Chaloupe : Louisette Geoffroy, Murielle, Donald et Hubert.

L'école Saint-Charles ferme toutefois ses portes en 1949 au moment de l'ouverture de l'école du Christ-Roi, dont la direction est confiée aux clercs de Saint-Viateur. L'Institut Amélie-Fristel offre, à compter des années cinquante, un cours d'étude jusqu'à la douzième année. La direction de cette école relèvera des Sœurs des Saints-Coeur de Jésus et de Marie jusqu'en 1969.

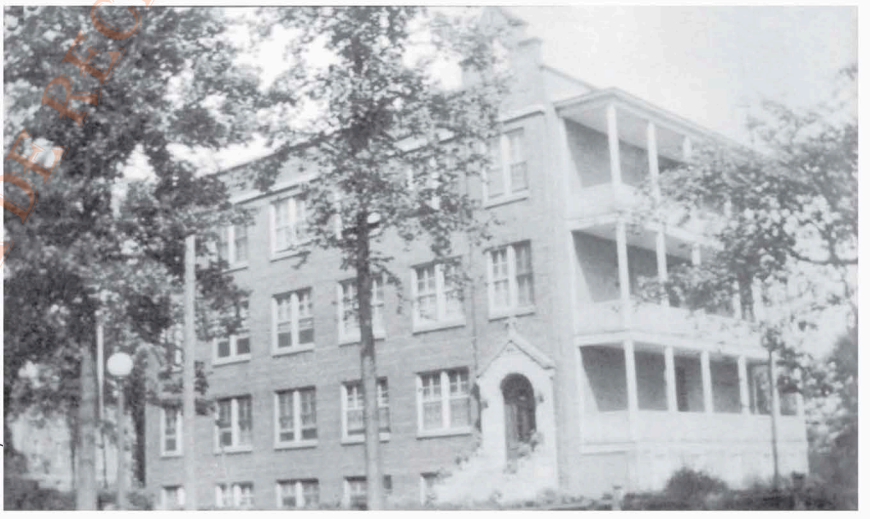

Tiré de *La paroisse du Christ-Roi : Une communauté chrétienne vivante*

Le premier Institut Amélie-Fristel, construit en 1924.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MÉMOIRE-HISTO

La multiplication des commissions scolaires

Jusqu'au début des années 1960, l'organisation scolaire loge à l'enseigne de l'éparpillement. Les commissions scolaires, qui ont obtenu l'autorité de régir les écoles sur le territoire des rangs des Prairies, de Sainte-Julie et de la Chaloupe, ne se comptent plus. Traditionnellement en effet, chaque paroisse, chaque municipalité devait établir sa propre commission scolaire.

En 1942, la commission scolaire de Saint-Charles-Borromée perd une partie du territoire couvert par sa juridiction pour permettre la création de celle du Christ-Roi. La nouvelle commission scolaire couvre alors essentiellement les limites de la municipalité civile de Saint-Charles-Borromée et celles de la paroisse religieuse du Christ-Roi.

En 1957, les commissaires du Christ-Roi, dont la majorité demeurent à Notre-Dame-des-Prairies, souhaitent que leur commission scolaire soit désormais dans l'avenir désignée sous le nom de Notre-Dame-des-Prairies. Celle-ci couvre alors toutes les terres faisant partie des paroisses du Christ-Roi et de Notre-Dame-des-Prairies. Entre-temps, une partie du territoire qui était jusque là sous la juridiction de cette commission scolaire est détachée pour former la commission scolaire de la Visitation.

Collection Rita Boucher

Les élèves de la 1re Chaloupe dans les années 1950.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Cette multiplication effrénée des commissions scolaires qui caractérise cette époque au Québec, se manifeste encore en 1960, lorsque 126 résidants de la municipalité de Saint-Charles-Borromée font des démarches auprès des autorités gouvernementales pour obtenir l'érection d'une commission scolaire distincte de celle de Notre-Dame-des-Prairies. La commission scolaire de Notre-Dame-des-Prairies couvre dès lors les limites du territoire de la municipalité de paroisse. Dans la foulée des réformes des années 1960, le problème de la prolifération des commissions scolaires sera résolu par une fusion volontaire puis imposée des commissions scolaires locales. En 1962, la Commission scolaire de Notre-Dame-des-Prairies est annexée à la Commission scolaire de la ville de Joliette.

En 1963, le surintendant du département de l'Instruction publique du Québec crée la Commission scolaire Régionale de Lanaudière dont l'objectif est de régir les écoles de niveau secondaire dans la région de Joliette-Lanaudière. La nouvelle commission scolaire remplace celles de la Ville de Joliette, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Félix-de-Valois, Saint-Jean-Matha, Sainte-Béatrix, Lanoraie, Sainte-Émilie-de-l'Énergie, Saint-Zénon, etc. Ces dernières conservent toutefois la compétence de leurs écoles primaires.

En 1972, la commission scolaire de Joliette adopte le nom de L'Industrie. Il faudra attendre treize ans avant que survienne un autre changement d'importance : la disparition de la commission scolaire régionale de Lanaudière au profit de la commission scolaire de L'Industrie.

Le 1er juillet 1998, trois commissions scolaires, Cascades-L'Achigan, Berthier-Nord-Joli et L'Industrie fusionnent pour devenir la commission scolaire des Samares. À la fin des années 1950 existaient dans la région près de 80 petites commissions scolaires distinctes ; elles sont aujourd'hui complètement intégrées à la commission scolaire des Samares.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À l'époque des écoles de rang

Jusqu'à l'avènement de la Révolution tranquille, l'école de rang est le seul foyer d'instruction pour un très grand nombre de Québécois. Après l'église paroissiale, elle constitue souvent le seul point de rassemblement des gens vivant dans le rang. On accorde alors une grande importance à sa localisation. Il n'est pas rare, par exemple, qu'un cultivateur prête gratuitement un terrain pour permettre la construction d'une petite école tout en conservant la propriété du fonds de terrain. Il en sera ainsi dans le cas des écoles construites dans les rangs de la Chaloupe. C'est aux commissaires d'école locaux que revient toutefois la tâche de décider le type de construction, généralement un bâtiment modeste qui peut mesurer 25 par 30 pieds. L'entretien de la bâtisse et l'engagement de la maîtresse d'école constituent, par ailleurs, les autres tâches essentielles et dévolues à ces premiers administrateurs scolaires.

Collection Rita Boucher

Les garçons de la 1re Chaloupe dans les années 1950.

Dans les années 1950, l'école centrale de Notre-Dame-des-Prairies n'est plus en mesure de répondre aux besoins de l'ensemble de la paroisse. L'emplacement de la future école engendre toutefois des différends entre les habitants du rang des Prairies et ceux du rang Sainte-Julie. On essaie de part et d'autre de faire construire l'école le plus près de son arrondissement. Les commissaires d'école décident finalement d'acquérir un terrain de 90 par 180 pieds appartenant à Joseph Boucher pour construire une école de deux classes. L'acquisition du terrain est faite moyennant une somme fixée à 500 $. La construction de l'école du rang de Sainte-Julie est ensuite confiée à Guy Turcotte. Il est entendu avec cet entrepreneur que les coûts de l'ensemble du projet ne devront pas dépasser 25 000 $. Pour la réalisation de ce projet, la commission

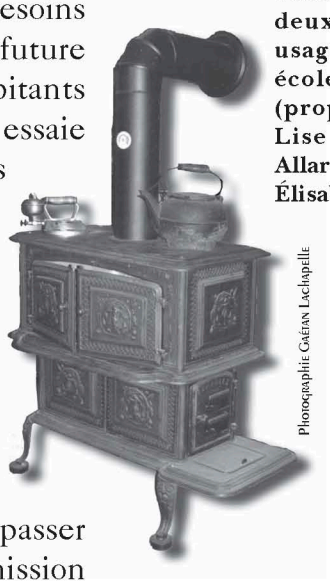

Photographie Gaétan Lachapelle

Poêle à bois à deux ponts en usage dans les écoles de rang (propriété de Lise et Luc Allard de Sainte-Élisabeth).

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MÉGISSY-HISTO

Collection Rita Boucher

Intérieur de l'école 1re Chaloupe, 1re à 7e année, dans les années 1950.

Les filles à l'extérieur de l'école Première Chaloupe dans les années 1950.

Collection Rita Boucher

scolaire du Christ-Roi bénéficie d'une subvention de 18 326 $ qui doit servir à acquitter une partie des frais. Quant à l'ancienne école, il est convenu qu'elle sera vendue au plus fort enchérisseur, le 16 juillet 1955, à la condition que celui-ci veuille bien démolir le solage de la maison et déménager le bâtiment à l'intérieur d'une période de 10 jours.

L'école type du rang de la Chaloupe ne diffère pas vraiment de celle du rang Sainte-Julie. Elle est chauffée par un poêle à deux ponts qui possède une ouverture dans le mur pour distribuer la chaleur équitablement dans la cuisine et dans la chambre de l'enseignante. La commission scolaire du Christ-Roi, de laquelle elle relève, a l'habitude d'accorder des contrats de chauffage au plus bas soumissionnaire. A. Desrosiers reçoit 48 $ pour l'année scolaire 1944-1945 pour s'occuper de l'école nº 4 (rang des Prairies) eu égard au chauffage, E. Beaulieu obtient pour les mêmes services 75 $ pour l'école nº 6 et 50 $ pour l'école nº 8. Le 23 août 1946, l'électricité est installée dans les écoles nos 2, 5, 6 et 7 de la commission scolaire. L'entrepreneur choisi, Donat Piette, installe l'éclairage dans chacune des écoles moyennant des frais qui s'élèvent à 110 $. Il doit cependant respecter les plans esquissés par la compagnie Shawinigan Water and Power. Par ailleurs, la compagnie accorde une subvention de 50 $ à chacune des écoles qui accepte d'installer quatre lampes au plafond de sa classe et deux au tableau, trois interrupteurs, une lampe de cuisine avec interrupteur, une prise de deux sorties dans la chambre d'entrée à l'école et ce, dans les délais réglementaires (avant le 1er septembre 1946). Pour les écoles des rangs de la Chaloupe, la commission scolaire fait l'acquisition, au début des années 1950, d'une fournaise à l'huile qui ne doit fonctionner que le jour, en raison des risques d'incendies.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MARCEL-TRUDEL

Chaque matin, l'enseignante doit allumer la fournaise avant l'arrivée des élèves, ce qui constitue tout de même et de toute évidence une amélioration par rapport aux années antérieures où il fallait sans cesse alimenter le poêle à bois.

La qualité de toutes ces installations locales laisse bien sûr à désirer. Pour aller aux toilettes dans le rang de la 2e Chaloupe, il faut se rendre au bout du hangar, même en plein hiver par temps froid. Du reste, en été, l'odeur est insupportable. Au rang de la 1re Chaloupe, les élèves utilisent la « becosse », installée dans une pièce non-chauffée. Par la suite, l'équipement sanitaire variera considérablement selon les finances de la commission scolaire et la localisation de l'école.

Collection Rita Boucher

L'intérieur de l'école 1re Chaloupe dans les années 1950.

À cette époque, il n'est évidemment pas question de sorties scolaires sinon la visite à travers champs à l'autre école de l'arrondissement. Des jeux pour les jeunes, des combats de verbes et de calcul agrémentent ces rencontres à la fois récréatives et pédagogiques.

La seule présence de ces écoles de rang n'est toutefois pas garante de leur fréquentation par les enfants. D'autres facteurs entrent ici en ligne de compte, entre autres les contraintes socio-économiques et les volontés familiales d'encourager l'instruction. Ainsi, les institutrices de Notre-Dame-des-Prairies accueillent des enfants qui ne sont pas toujours habillés convenablement, certains se rendant parfois pieds nus à l'école. Même après l'adoption de la loi rendant l'école obligatoire jusqu'à 14, 15 et finalement 16 ans, les enfants manqueront l'école à certaines périodes de l'année pour aider leurs parents aux travaux de la ferme.

Élèves de l'école Notre-Dame-du-Sourire du rang Sainte-Julie : enfants des familles Breault, Marois, Adam, Bellemarre, Boucher, Guilbeault, St Aubin et Ducharme.

Collection Angéline Desrosiers

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVI-HISTO

Une vieille école de rang

En l'an 2000, la plus vieille école connue de Notre-Dame-des-Prairies existe toujours, mais son état est précaire. On peut la retrouver au hasard d'une promenade, en arrière du commerce les Cuisines Poirier, rue Coulombe entre la 1re Avenue et la rue Gauthier. Ce petit bâtiment de 12 pieds par 16 pieds revêt l'aspect d'un cabanon. Selon le témoignage d'une Prairiquoise, Gisèle Bonin, cette école aurait été construite au milieu des années 1930. Une douzaine d'élèves, principalement des garçons, aurait fréquenté cette école. Comme il était encore de coutume à cette époque, l'institutrice devait enseigner de la 1re à la 7e année. Pendant toute la durée du cours primaire, les enfants des familles Chalut, Carpentier, Olivier et Monette se rendront tous les jours à la petite école pour apprendre les rudiments du français et des mathématiques. Cette école sans solage était chauffée par un petit poêle à bois. L'hiver, rapporte-t-on, les enfants bougeaient des pieds pour éviter de geler sur place.

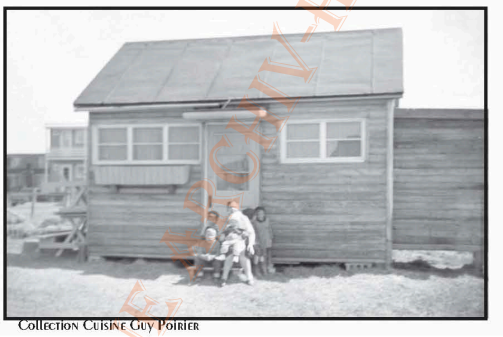

Collection Cuisine Guy Poirier

Première école des Prairies, rue Antonio-Barrette, en 1934 ; Mlle Beaulieu, enseignante.

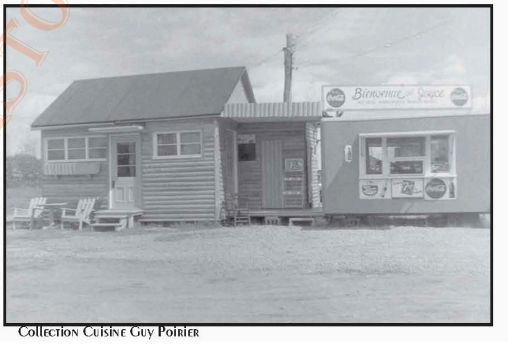

Collection Cuisine Guy Poirier

Première école des Prairies transformée en restaurant.

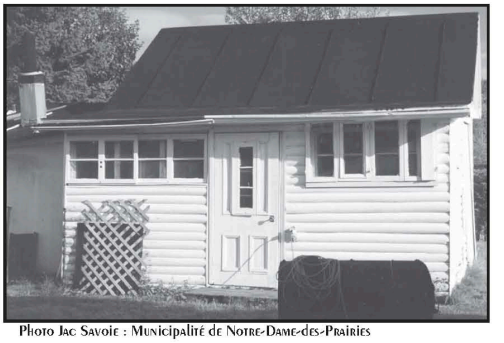

Photo Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Vieille école près du boulevard Antonio-Barrette, rue Coulombe, dans le quartier Vivaldi.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

À l'époque des maîtresses d'école

L'enseignement dispensé dans les écoles de rang est assuré par un corps professoral composé presque uniquement de maîtresses d'école. La féminisation de cette profession est d'ailleurs bien en place depuis le milieu du XIXe siècle. Souvent, la jeune femme engagée à titre d'institutrice demeure à l'école durant la semaine et retourne chez ses parents pour le week-end. Durant la semaine, une voisine peut venir coucher avec l'enseignante, quand celle-ci a des craintes de rester seule. Aux voisins de l'école de rang reviennent alors la mission de veiller à la sécurité de l'institutrice, dont la conduite doit être en tout point irréprochable. En février 1946, les autorités religieuses de la paroisse interdisent aux institutrices de l'école n° 9 de recevoir des jeunes gens à leur logis de l'école. Les commissaires avertissent sérieusement les institutrices de cet arrondissement de ne plus contrevenir aux règlements « sinon des mesures plus sévères seront prises » contre elles.

Le 29 janvier 1945, les institutrices de Notre-Dame-des-Prairies réclament un salaire de 600 $ par année et la reconnaissance du syndicat des Institutrices, auquel elles veulent appartenir. Compte tenu des nouvelles exigences des enseignantes, les commissaires s'entendent pour retenir les services d'un conseiller juridique, Me Jean-Robert Piette, afin de les aider à régler ce différend avec les enseignantes. Les commissaires rétorquent qu'un salaire de 600 $ ne peut être attribué aux institutrices de Notre-Dame-des-Prairies alors qu'elles peuvent bénéficier d'un logement et du chauffrage, contrairement aux institutrices qui exercent leur profession en zone urbaine. Il faudra attendre le début des années 1960 pour qu'un contrat de travail puisse être signé entre la commission scolaire d'une part et le syndicat des enseignants d'autre part.

Au moment de l'engagement en janvier 1946 d'Huguette Houle pour remplacer Eusielle Perreault à l'école n° 7, la

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

nouvelle candidate réclame un salaire de 65 $ par mois au lieu de 60 $ ou au choix des commissaires, l'ameublement de sa chambre à l'école. Les commissaires optent pour l'achat du mobilier qui se résume à un lit, un sommier et un matelas, une table, deux chaises droites, une chaise berçante et une lampe à l'huile de charbon. Tous les articles, sauf la lampe à l'huile, sont acquis auprès de Victoria Charpentier pour un montant de 25 $.

En 1953-1954, le salaire d'une maîtresse d'école est fixé à 900 $ par année. Puis, en 1955-1956, le salaire est porté à 1 500 $ pour les religieuses, 1 300 $ pour les enseignantes laïques tandis que les instituteurs Paul Paquin et Vital Lafrenière recevront respectivement 2 800 $ et 3 800 $. Malgré cette augmentation substantielle des salaires au début des années 1950, les conditions de travail de ce personnel enseignant s'avèrent des plus précaires. Les enseignants ne peuvent compter en fait sur aucune sécurité d'emploi. La commission scolaire ne renouvelle pas automatiquement le contrat de service de ses employés même si, dans les faits, la majorité du personnel en poste est réengagé l'année suivante. Mais le syndicalisme allait bientôt évoluer et permettre l'amélioration des conditions de cette profession.

Collection Fernand Beaulieu

L'école 1re Chaloupe, professeure Yvonne Beaulieu, avant 1940.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVHISTO

Pour une école centrale à Notre-Dame-des-Prairies

En 1949, les parents de l'arrondissement des Prairies revendiquent la construction d'une nouvelle école. L'école de rang, d'une capacité de deux classes, ne répond plus aux besoins de la clientèle scolaire grandissante. La commission scolaire envisage alors dans un premier temps d'envoyer les élèves à l'Institut Amélie-Fristel (filles) et à la nouvelle école pour les garçons à Saint-Charles-Borromée. Entre-temps, les commissaires s'empressent d'effectuer des pressions auprès du député Antonio Barrette pour évaluer la possibilité d'obtenir des octrois afin de construire cette nouvelle école.

À l'automne 1950, les autorités scolaires se voient forcées d'envoyer les enfants de 6e et 7e année de l'arrondissement nº 4 (rang des Prairies) dans les classes de la commission

École Notre-Dame-des-Prairies en 1952.

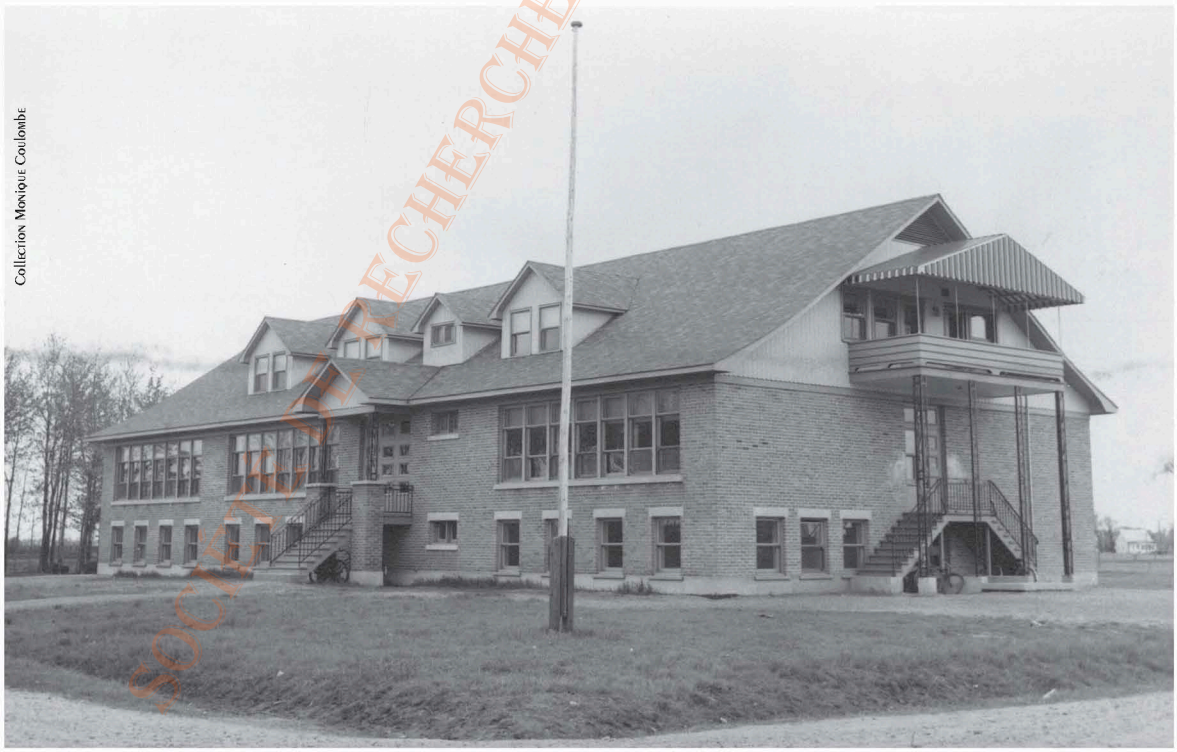

Collection Monique Coulombe

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

scolaire voisine de Saint-Charles-Borromée à cause du manque d'espace dans l'école n° 4, laquelle toutefois exige une contribution mensuelle de 6 $ par enfant.

En mai 1951, la commission scolaire envisage sérieusement de construire une nouvelle école face à l'église, d'une capacité de six classes avec une résidence pour les religieuses. Elle accepte, le mois d'octobre suivant,

Collection Monique Coulombe

Classe de 5e et 6e années, vers 1952.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

la soumission de Guy Perreault, qui s'engage à réaliser les travaux pour un montant fixé à 114 340 $. Les coûts de construction de la nouvelle école seront toutefois plus élevés que prévus et s'élèveront à près de 150 000 $, si on inclut l'acquisition du terrain (7 000 $), son nivellement (2 000 $), les honoraires du surveillant en construction (1 500 $), les meubles (près de 9 000 $) et les autres dépenses imprévues.

Grâce à l'intervention du député local, les commissaires pourront bénéficier d'une subvention de 106 189 $ pour payer une part des coûts de construction. Dès le 15 mars 1952, on retient les services de Wilfrid Durand comme surveillant des travaux (50 $ par semaine). En avril 1952, l'entrepreneur se voit toutefois forcé de revoir le plan prévu au départ et d'élargir les fondations, qui passent de 2 pieds à 3 pieds afin de supporter plus adéquatement l'édifice. En septembre 1952, l'école est fin prête pour le début de l'année scolaire ; elle devient en outre le nouveau lieu de réunion des commissaires d'école.

À la demande du curé Anselme Rondeau, Mère Marie-Aimée, supérieure provinciale de la Congrégation des Sœurs des Saints-Coeur de Jésus et de Marie, accepte que quatre de ses consoeurs soient affectées au service de l'enseignement à la nouvelle école. Dès l'ouverture des portes en septembre 1952, entrent en poste Sœur Louise-Rita à titre de supérieure directrice et enseignante de 1re année (garçons et filles), Rita Boucher, enseignante de 2e et 3e année (garçons et filles), Sœur Pauline de Jésus enseignante de 3e, 4e et 5e année, (filles), Sœur Claire de l'Eucharistie, enseignante de 6e, 7e, 8e et 9e année (filles), Jean-Claude Melançon, enseignant de 4e et 5e année, et Vital Lafrenière, enseignant de 6e, 7e, 8e et 9e année. Au total, l'école compte 158 élèves, 111 filles et 47 garçons. Ainsi, pendant longtemps, la commission scolaire de Notre-Dame-des-Prairies comptera sur les communautés religieuses pour assurer de bons services auprès de la population.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE ARCHIV-HISTO

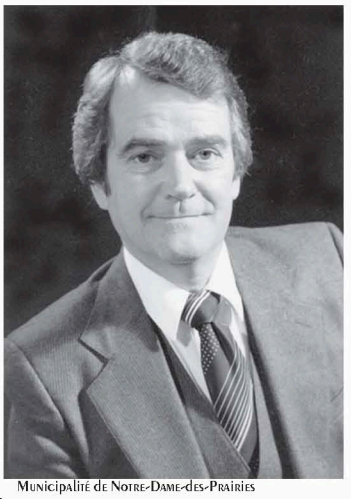

Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Roger Gaudet

Natif de Saint-Jacques de Montcalm, monsieur Roger Gaudet arriva dans notre paroisse en 1956 à titre de professeur pour les garçons à l'École Notre-Dame-des-Prairies. En 1961, il devint le premier directeur de l'École Mgr-Jetté puis directeur de l'École Dominique Savio qu'il quitta en 1989 pour prendre sa retraite après 32 ans passés au service de nos enfants. Roger Gaudet fut un marguillier actif lors de la construction de l'église actuelle. Il fut également président de la Corporation des Loisirs N.D.P., membre engagé du Club Optimiste et membre fondateur de notre Caisse populaire Desjardins.

Une nouvelle école pour les garçons : l'école Mgr-Jetté

À l'automne 1960, les commissaires envisagent de construire une nouvelle école pour regrouper les enfants des arrondissements des Prairies, des rangs Sainte-Julie et de la Chaloupe à l'intérieur d'une autre école centrale, à cause de l'augmentation de la clientèle scolaire.

Peu à peu, la commission scolaire de Notre-Dame-des-Prairies va se départir des écoles de rang, qui sont souvent construites sur des terrains n'appartenant pas à la commission scolaire. Plusieurs écoles seront vendues aux enchères, notamment celles des rangs de la Chaloupe. La décennie 1960 est à peine commencée qu'un nouveau projet scolaire est déjà sur les rails.

L'école Dominique-Savio

En 1963, la commission scolaire de Notre-Dame-des-Prairies est intégrée à la commission scolaire de Joliette. L'augmentation du nombre d'enfants d'âge scolaire nécessite cette fois encore la construction d'une nouvelle école devant compter seize classes, dont deux de maternelle. L'architecte Auguste Martineau et l'ingénieur Clément-D. Ratelle prennent part au projet. La soumission retenue est celle de l'entrepreneur Bernard Malo et s'élève à 407 680 $. Le ministère de la Jeunesse, avant l'instauration du ministère de l'Éducation quelques mois plus tard, verse à la Commission scolaire une subvention de 310 000 $ pour couvrir une partie des frais de construction. Le terrain propice à la construction de l'école est vendu par Robert Coulombe pour 10 000 $.

À l'automne 1964, l'école Dominique-Savio ouvre ses portes pour la nouvelle rentrée scolaire bien que les travaux ne soient pas encore complètement terminés. Les sœurs

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Gilberte-Marie, Louise-de-France, Agnès-Thérèse et Gilberte-du-Bon-Pasteur, de la communauté des Sœurs des Saints-Coeur de Jésus et de Marie, s'apprêtent à prendre en main l'éducation des enfants qui leur sont confiés. Ces religieuses enseignantes résident à proximité de l'école, soit à l'étage de l'école voisine, Notre-Dame-des-Prairies.

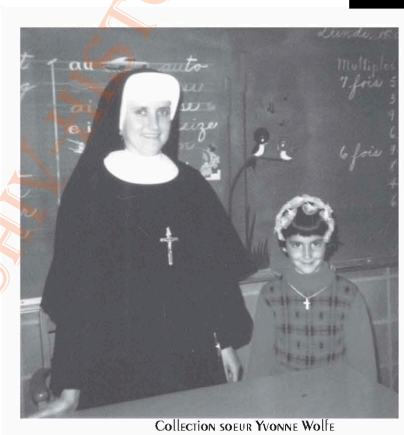
Collection soeur Yvonne Wolfe

Soeur Yvonne Wolfe à l'école.

La rentrée scolaire ne s'effectue pas sans tumulte et, aux dires de certains, aurait du être reportée de quelques semaines. La direction doit alors faire face à des problèmes de toutes sortes. Le stationnement n'est pas encore asphalté et s'avère inutilisable les jours de pluie à cause de la boue ; les bureaux des secrétaires ne disposent pas encore du téléphone. Pour mieux accueillir, le jour de la rentrée, les quelque 450 enfants de la maternelle jusqu'à la troisième année, la direction de l'école demande aux enseignants de se vêtir de la même manière et, dans le cas des femmes, de conserver la même coiffure afin que les enfants puissent reconnaître plus aisément leur professeur.

En l'an 2000, les écoles Dominique-Savio et Mgr-Jetté continuent de servir la jeune population de Notre-Dame-des-Prairies ; elles relèvent de la commission scolaire des Samares. Quant à la première école centrale, Notre-Dame-des-Prairies, elle est aujourd'hui la propriété de la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies et sert de locaux pour les organismes sans but lucratif de la région.

Photographie Myriam Calmette et Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Cour des deux écoles de Notre-Dame-des-Prairies.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MARCHAND-MUSTO

Sœur Yvonne Wolfe

et l'instauration d'un service de garderie scolaire

Collection soeur Yvonne Wolfe

Soeur Yvonne Wolfe, directrice d'école, en 1985.

En 1986, les écoles de Notre-Dame-des-Prairies font figure de pionnières en offrant un service de garderie en milieu scolaire pour les enfants âgés de 6 ans et plus. Selon sœur Yvonne Wolfe, Notre-Dame-des-Prairies est la première municipalité à offrir un tel service dans la région. La mise sur pied d'un service de garderie scolaire répond aux besoins essentiels de la famille d'aujourd'hui dont les deux parents travaillent le plus souvent à l'extérieur de la maison. Malgré les réticences de la commission scolaire, sœur Yvonne Wolfe démarre le projet de garderie au sous-sol de l'école de Notre-Dame-des-Prairies. Ce service est offert aux parents dont les enfants fréquentent l'école primaire. Une subvention de 4 000 $, obtenue du gouvernement, permet, l'acquisition de meubles dont un réfrigérateur, dès la première année d'existence de la garderie. Pour payer les frais tels que les salaires des employés, on demande aux parents de verser 3 $ par jour pour chacun des enfants. À la fin de la 1re année, la directrice enregistre néanmoins une perte de 86 $. Afin d'équilibrer le budget, on coupe le téléphone pendant deux mois pour rembourser ce manque à gagner. Puis, à la fin de la deuxième année, la garderie dispose d'un surplus de 115 $.

La commission scolaire met à la disposition de la garderie un local chauffé, assure l'entretien par le concierge et donne quelques autres fournitures essentielles. La directrice, Yvonne Wolfe, n'hésite pas à solliciter les enseignants en arts plastiques afin d'obtenir du matériel pour amuser les enfants après la classe. Sœur Yvonne Wolfe doit toujours tenir un budget très serré, ce qui n'est pas une sinécure mais s'avère essentiel pour le maintien d'un service de garde. Elle répètera, à qui veut bien l'entendre, qu'il fallait le faire parce que c'était une « demande du milieu ».

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Matinées enfantines inc.

L'organisme si joliment baptisé « Matinées enfantines inc. » est issu d'un cours donné aux enfants de quatre et cinq ans par la Municipalité au Centre communautaire de Notre-Dame-des-Prairies le samedi matin, durant l'année 1984-1985.

Avant la fondation officielle de cet organisme, Louise Dupont et Diane Lebrun-Adam travaillèrent en alternance, jusqu'à ce qu'elles décident de demander conjointement aux autorités municipales concernées d'offrir ces cours en avant-midi, les jours de semaine. Elles suggérèrent d'appeler cette nouvelle activité d'apprentissage les Matinées enfantines.

La demande pour ces cours nouvellement offerts s'avère tellement forte et les classes pleines d'une clientèle toujours grandissante, que les responsables durent prendre la décision d'ouvrir de nouvelles périodes l'après-midi, pour répondre à l'engouement toujours croissant des enfants et de leurs parents, désireux de leur offrir ce service fort apprécié.

Devant cette situation somme toute enthousiasmante, les Matinées enfantines inc. ressentent bientôt le besoin de s'incorporer officiellement en tant qu'organisme sans but lucratif. Elles obtiennent à cet effet des lettres patentes de la province de Québec. Leur travail auprès des enfants âgés d'entre trois à cinq ans se poursuit toujours, avec toute la bonne volonté manifestée depuis les débuts de cette idée généreuse, voilà 16 ans.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MONIV-HISTO

Collection Monique Coulombe

Groupe Croisade Eucharistique.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

De Saint-Charles-Borromée à Notre-Dame-des-Prairies

Collection Frank Majeau

Place du marché à Joliette en juillet 1929.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Aux origines municipales

En raison de son caractère électif et représentatif, le gouvernement municipal constitue le principal organe d'expression et d'autodétermination au service de la société régionale. C'est ainsi qu'afin de mieux répondre à ses intérêts, la collectivité de Notre-Dame-des-Prairies décide, en 1957, de former une municipalité distincte.

L'enjeu de la municipalisation dans la région de Lanaudière ne date toutefois pas des années 1950. Suite au rapport Durham, le Bas-Canada va connaître une série de réformes et la mise en place d'un système municipal. Dès 1845, le gouvernement décrète la fondation de plusieurs municipalités dans le Bas-Canada, dont celle du Village d'Industrie.

En septembre 1847, le gouvernement décide d'abolir les municipalités de paroisse pour les remplacer par des municipalités de comté. Dans le cas du village d'Industrie, son territoire est rattaché à la municipalité du comté de Berthier. Enfin, en 1855, l'adoption de l'*Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada*, qui restera cette fois en vigueur pour plus d'un demi-siècle, crée des municipalités de village, de paroisse, de cité ou de ville à l'échelle locale. La municipalité de paroisse de Saint-Charles-Borromée du village d'Industrie est alors rétablie selon les limites fixées dix ans auparavant.

Au conseil municipal de Saint-Charles-Borromée revient, à compter de cette date, des attributions très étendues qui couvrent un immense territoire incluant le village

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

d'Industrie. Le conseil municipal de Saint-Charles-Borromée est donc forcé d'adopter des règlements aussi bien pour la partie rurale que pour la partie urbaine du territoire dont il a la juridiction. Les conseillers sont rapidement conscients de l'importance de délimiter le village du reste de la municipalité de paroisse. Aussi, s'empressent-ils de faire des démarches auprès du gouvernement du Canada-Uni pour que soit créée la cité de Joliette ; malheureusement le projet de loi s'y référant sera sans cesse reporté jusqu'en 1864, date de son adoption.

De 1864 à 1956, l'activité municipale de Saint-Charles-Borromée se résume à l'adoption de règlements touchant presqu'essentiellement la construction et l'entretien des chemins, des fossés et des ponts. Le territoire se divise alors en dix arrondissements : Base Roc, des Prairies, Vieux-Moulin, côte de la Visitation, rang Double, 1er et 2e rangs de la Chaloupe, rang Petite-Noraie, rang du Bois-Brûlé et rang Sainte-Julie.

À ses débuts, le conseil municipal de Saint-Charles-Borromée tient ses réunions au marché French, rue Saint-Antoine à Joliette. Il utilise, par la suite, l'ancien hôtel de ville de Joliette de 1862 à 1875, et plus tard encore de 1875 à 1877, la salle publique du marché à foin située à l'arrière de l'hôtel de ville de Joliette. Dans les années qui suivent, le Conseil se réunit au bureau de la publication des droits, situé près de la Caisse populaire Desjardins, rue Notre-Dame. Peu de temps avant la création de la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies, le Conseil choisit de tenir ses assemblées à l'école du rang de la Visitation et à l'école du Christ-Roi.

Jusque dans les années 1950, le pouvoir municipal de Saint-Charles-Borromée est principalement incarné par des agriculteurs, dont bon nombre proviennent des rangs des Prairies, Saint-Julie ou de la Chaloupe. Ainsi, bien avant la naissance de la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies,

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE ARCHIV-HISTO

les Prairiquois vont prendre part au processus de décision. C'est le cas notamment d'Henri Majeau, agriculteur prospère du rang Sainte-Julie, qui sera maire de Saint-Charles-Borromée de 1939 à 1947. Sa ferme était située au bout d'une pointe dans la future paroisse de Notre-Dame-des-Prairies.

Une nouvelle municipalité est née

À l'aube des années 1950, les gens des Prairies souhaitent que les limites de leur paroisse soient incorporées en municipalité distincte afin de se donner la prérogative fondamentale de s'administrer eux-mêmes. Aux dires même du maire de Saint-Charles-Borromée, Paul-Émile Robillard, et des conseillers Amable Chalut et Rosaire Bérard, la municipalité, telle qu'elle est établie, couvre une trop grande étendue et n'est pas en mesure de répondre adéquatement aux nombreux besoins de la population qu'elle dessert.

Au cours des mêmes années, un projet de fusion avec Joliette est mis sur la sellette. Il ne correspond pas toutefois aux attentes des citoyens de Notre-Dame-des-Prairies et provoque une vive contestation. Quelques dissidents entreprennent alors de faire des démarches afin d'obtenir l'autorisation d'ériger une municipalité distincte pour Notre-Dame-des-Prairies. Celle-ci pourra alors mettre en place toute l'infrastructure dont elle a besoin et bénéficier de l'aide gouvernementale, fixée à 80 %, pour ce qui a trait aux services de canalisation d'eau et d'égout.

À la demande du ministre des Affaires municipales, Paul Dozois, des élections sont organisées pour choisir le futur conseil municipal. Onias Hénault, secrétaire-trésorier de Saint-Félix-de-Valois, est désigné comme président d'élection et Me J.-Arthur Lépine, secrétaire-trésorier de Saint-Charles-Borromée, comme secrétaire d'élection. Ces deux fonctionnaires municipaux ont la responsabilité de

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVHISTO

veiller au bon déroulement de cette première élection tenue à Notre-Dame-des-Prairies. Aux postes de conseillers se retrouvent les candidats suivants : Robert Coulombe, Wellie Bellemare, Edmond Lépine, Amable Chalut, Léopold Ducharme, David Chevrette, Joseph Picard et Hector Brulé. Amable Chalut et David Chevrette se désisteront toutefois au profit des autres conseillers. Quant à la charge de maire, elle est convoitée par deux citoyens respectables : Paul-Émile Robillard et Albert Joly.

Le 28 janvier 1957, les électeurs choisissent Paul-Émile Robillard, qui remporte la victoire avec 276 voix contre 164 pour son opposant, Albert Joly. Monsieur Robillard devient alors le premier maire de Notre-Dame-des-Prairies. Les assemblées de ce nouveau conseil se tiennent à l'école Notre-Dame-des-Prairies.

Requête de fondation
Par M. Lépine

Joliette, Qué. 4 avril 1956

Nous, soussignés, propriétaires d'immeubles imposables situés en la municipalité de la paroisse de St-Charles Borromée, de par les présentes aux autorités compétentes de bien vouloir accorder l'autorisation de former une corporation municipale distincte de celle déjà existante et de former une nouvelle municipalité comprenant les arrondissements suivants : Arrondissements Notre-Dame des Prairies, Rang Ste-Julie, 1ère Chaloupe et 2ème Chaloupe.

Nous demandons par les présentes au conseil de la paroisse de St-Charles Borromée de bien vouloir transmettre copie de cette requête au député du comté de Joliette, à l'Honorable Ministre des Affaires Municipales, afin que nous obtenions :

1° La formation d'une corporation municipale distincte comprenant le territoire ci-haut mentionné ;

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

2° Le nom de la nouvelle corporation municipale sera celui de la Corporation de la paroisse de Notre-Dame des Prairies ;

3° Nous désirons être régis par les dispositions du Code municipal ;

4° Les bornes de la nouvelle paroisse comprendront la partie de la concession des Prairies située au nord-ouest du chemin de fer Canadien National, la concession de Ste-Julie, les deux concessions de la Chaloupe, renfermant les lots numéros P.82, 83, 84, p.85 et 86 jusqu'au N° 212 inclusivement du cadastre officiel de la municipalité de la paroisse de St-Charles Borromée, comté de Joliette; ces limites sont celles de la paroisse religieuse érigée en vertu d'un décret d'érection en date du 31e jour du mois d'août 1950.

5° La formation de cette nouvelle paroisse est demandée vu qu'elle correspond à une situation territoriale et religieuse complètement distinctes de celle de la municipalité existante de la paroisse de St-Charles Borromée.

(Signé)

1° Paul-Emile Robillard
2° Paul Asselin, 58 Barrette
3° Roch Fréchette, 32 Barrette
4° Jean-Alexandre Perreault, 2 Blvd Barrette
5° Emile Parent
6° Mrs William et Jules Dubeau
7° Edmond Lépine, 96 Barrette
8° Noé Lajeunesse
9° Léo Froment, 78 Barrette
10° Edgar Bellemare
11° Jean M. Laurin
12° M. Dansereau
13° Rodolphe Coulombe
14° Eloi Ducharme
15° Rosaire Bérard
16° Anatole Hubert
17° P. Emile St-Georges, 46 Barrette
18° Mme Théodore Gagné
19° Gérard Laporte
20° Armand Hubert
21° Robert Desmarais
22° Gabriel Allard
23° Alfred Savignac
24° Gabriel Lambert
25° Alphérie Brissette
26° Lucien Robillard
27° Alfred Lafrenière
28° Gérard Roch
29° Alfred Blouin
30° Robert Coulombe
31° Donatien Boucher
32° Jean-Guy Martin
33° Lucien Mirandette
34° Réal Marcil
35° Dominique Rompré
36° Cléophas Turcotte
37° Sylvio Adam
38° Maxime Ducharme
39° J. Edouard Savignac
40° Philippe Fréchette
41° Arthur Charrette
42° Albert Laurin
43° Camille Brunelle
44° Wilfrid Durand
45° Philorum Brissette
46° P. Davis Chevrette
47° Adelard Pépin
48° Gérard Racette
49° Georges Chouinard
50° Denis Houle
51° Jean M. Hétu
52° Sylvio Pelletier
53° Chs. Hector Laporte
54° G. S. Ducharme
55° Fernand Beaulieu
56° Raymond Baril
57° Henri Robillard
58° Maximilien Olivier
59° Henri Prud'homme
60° Victorien Charpentier
61° Florent Malo
62° Canadian Petroleum (Roméo Gravel)
63° Benoit Plante
64° Eloi Larochelle
65° Viateur Boucher
66° Pierre Regis
67° Philippe Barrette
68° Benoit Lavallée
69° Joseph Picard
70° Lionel Dupuis
71° Donat Hénault
72° C. E. St-Georges
73° Jean Lavallée
74° Donat Hubert
75° René Geoffroy
76° Joseph Brunelle
77° Marcel Rivard
78° Victor Bérard
79° Ludovic Régis
80° Mme Eugène Beaulieu
81° Albert Joly
82° Gaston Lafond
83° Jean Pastoris
84° Alfred Bonin
85° Paul-Emile Hubert
86° Raoul Jubinville
87° Hector Brûlé
88° Lucien Barrette

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

89° Paul-Emile Forget
90° Bernard Lambert
91° N. Mailhot
92° Amable Chalut
93° Lucien Bonin
94° J. B. Chalut
95° Lionel Lavallée
96° Roger Vincent
97° Maurice Forget
98° Léo Boucher
99° Doréus Perreault
100° Maurice Coulombe
101° Victor Savoie
102° F. X. Morin
103° J. J. S. Malo
104° Albéric Guilbeault
105° Emile Ducharme
106° Antonio Ducharme
107° Benoit Gilbert
108° Evariste Boucher
109° Eva Delisle
110° Mrs. Sinaï Beaupied
111° René Vincelette
112° Y. Deshaies
113° Louis Adam
114° G. Denommé mad. J. P. Poirier
115° Wellie Bellemare
116° Herménégilde Adam
117° Hormisdas Adam
118° Adelard Durand
119° Georges Parent
120° Chs. Ed.Guilbeault, ptre vic
121° Raymond Roberge
122° Raould Ducharme
123° Roger Marois
124° Ange-Albert Brault
125° Joseph Boucher
126° Raymond Adam
127° Réal Mousseau
128° Bruno Trottier
129° Célie Bellemare
130° Alfred Bolduc
131° Rosaire Roch
132° Lionel Forget
133° Ruchmond Trudeau
134° G. Dion
135° Jean-Paul Poirier
136° Victor Adam
137° J. R. Charrette
138° Elie Boisjoli
139° J. Emile Majeau
140° Grégoire Perreault
141° Léo-Paul Allard
142° Yvon Sirois
143° Léo Boucher
144° Léo-Paul Boucher
145° Etienne Adam
146° Théo. Adam
147° Télesphore Thériault
148° Anthime Thériault
149° Benoit Brousseau
150° J. L. Monetta

Les moeurs électorales

À l'époque, toute élection, qu'elle soit municipale, provinciale ou fédérale, prend une dimension particulière sur la scène locale. Les organisateurs politiques passent d'abord impunément d'un candidat à l'autre et n'hésitent pas à avoir recours à la régalade. Dans les années 1950, les organisateurs politiques distribuent avec largesse des cadeaux aux électeurs pour qu'ils votent du bon bord. Des réfrigérateurs, des billets de 10 $, des bouteilles d'alcool distribués ici et là font partie de la réalité politique de cette époque et ne relèvent pas du folklore. Le témoignage, à ce sujet, d'un ancien organisateur politique est fort révélateur : lors d'une élection dans la région, il aurait distribué pas moins de 500 bouteilles de 26 onces de whisky.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

D'autres témoignages abondent à Notre-Dame-des-Prairies à propos des mœurs politiques. Des gens bien entraînés vont voter trois ou quatre fois sans que leur entourage puisse s'en apercevoir. Ils sont alors soigneusement déguisés et maquillés de façon à ne pas être reconnus. Beaucoup de résidants des chalets du rang Sainte-Julie avaient par ailleurs la réputation de ne pas aller aux urnes ; certains laissent même aux organisateurs le soin d'envoyer quelqu'un voter à leur place.

De toute évidence, la vie politique semble passionnée les Prairiquois, qui sont en l'occurrence très partisans. Les libéraux et les conservateurs se considèrent ni plus ni moins comme des ennemis. Les mariages des enfants d'un bleu (Union nationale) avec ceux d'un rouge (parti Libéral) sont vertement critiqués. Même dans la mort, la partisannerie est de rigueur : à Joliette, le salon funéraire Omer Landreville accueille de préférence les familles libérales tandis que le salon funéraire Grégoire Garceau reçoit principalement les familles unionistes. Les heurts entres libéraux et conservateurs seront donc fréquents et dureront jusqu'à la fin du long règne de Maurice Duplessis. L'avènement des libéraux au pouvoir marquera le début d'un temps nouveau. De plus, la S.N.Q. ouvrait, il y a quelques années à son tour, un salon funéraire coopératif.

Une élection serrée

En novembre 1979, la municipalité se voit forcée de procéder à un recomptage judiciaire lors des élections qui vont porter François Arnault à la mairie de Notre-Dame-des-Prairies. Lors du premier dépouillement, l'écart trop serré entre les deux candidats, à peine neuf voix de différence favorisant Laurent Beaudoin, incite François Arnault à demander le recomptage des voix. En cas d'égalité des voix, le président des élections, dans le cas présent le secrétaire-trésorier Roger Perreault, aurait pu être appelé à voter comme cela s'est déjà produit ailleurs dans certaines municipalités du Québec. À Notre-Dame-des-Prairies, Roger Perreault n'a pas eu cette tâche difficile puisque le recomptage a confirmé la victoire de François Arnault, qui remporte l'élection avec uniquement une voix de plus que son adversaire Laurent Beaudoin !

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVRETO

La politique au temps des Robillard

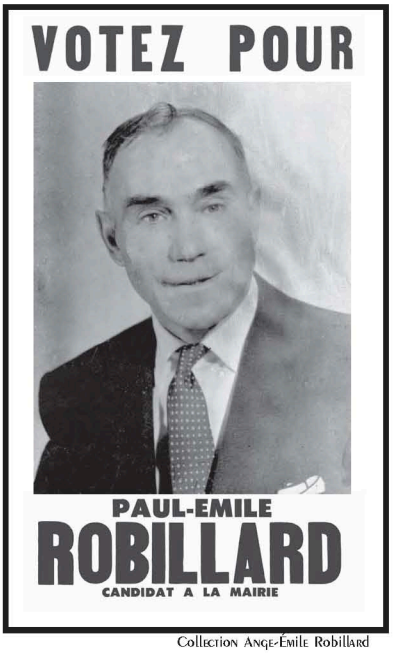

Collection Ange-Émile Robillard

En ces temps-là, la politique revêt souvent une saveur particulière. Sur la scène municipale, les candidats sont d'abord pressentis par les citoyens influents de la localité. Quant aux intentions de vote des électeurs, on n'hésite pas non plus à procéder à un sondage maison pour les connaître. En 1957, Amable Chalut demande à Paul-Émile Robillard s'il croit que les électeurs de Notre-Dame-des-Prairies voudraient bien de lui comme maire. Monsieur Robillard fait alors le tour de la paroisse, interrogeant les uns et prenant un café avec les autres. Il en conclut que les gens estiment Chalut trop jeune pour devenir maire de leur municipalité. Ils ont plutôt confiance en leur interlocuteur, qui est un homme d'expérience aguerri à toutes les vicissitudes de la scène politique tant locale que nationale ; Paul-Émile Robillard avait été, par le passé, organisateur du député et ministre Antonio Barrette et maire de Saint-Charles-Borromée.

Consulter la population avant une mise en candidature est fort habituel dans cette localité. Des citoyens parmi les familles les plus anciennes de Notre-Dame-des-Prairies vont même jusqu'à chercher eux-mêmes des candidats quand des postes au conseil municipal deviennent vacants. On n'hésite pas non plus à faire savoir à certains conseillers sortant de charge qu'ils n'ont pas intérêt à se représenter s'ils veulent éviter l'humiliation d'une défaite électorale. Il arrive aussi qu'une délégation de Prairiquois se mobilisent et se présentent au domicile d'un conseiller ou d'un candidat en particulier, pour l'inciter à se désister ou encore à démissionner. Les élections par acclamation sont aussi monnaie courante sur la scène municipale de Notre-Dame-des-Prairies. Évidemment, ce jeu politique n'est pas clair pour tous ; certains s'entêteront et mordront la poussière.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE PLAIV-HISTO

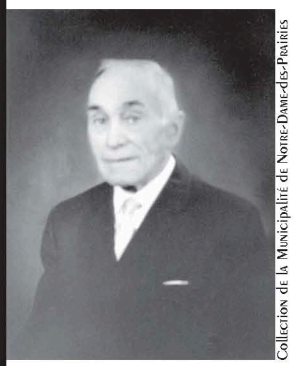
Collection de la Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Monsieur Paul-Émile Robillard : 1er maire de 1957 à 1959

Il est né à Saint-Félix-de-Valois. Il vint s'établir avec sa famille, en 1937 dans le rang Saint-Julie, qui faisait partie alors de la municipalité de Saint-Charles-Borromée.

Il acheta une grand ferme, dans ce rang, pour élever sa famille et pour cultiver la terre.

Il fut nommé conseiller à Saint-Charles-Borromée de 1950 à 1955.

Il devint maire de cette municipalité pour un terme de deux ans.

Il signa une requête, avec d'autre citoyens de la partie Notre-Dame des Prairies demandant au Gouvernement du Québec la séparation civile de la paroisse Saint-Charles-Borromée. Cette requête fut accordée et le 1er janvier 1957 ce fut la naissance de la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies. Il en fut le premier maire.

Collection de la Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Monsieur Amable Chalut : 2e maire de 1959 à 1971

Il est né à Saint-Albert, en Alberta. Il passa sa jeunesse avec sa famille dans le rang des Prairies (aujourd'hui rue Gauthier).

À la fin des années 1940, il fonda un compagnie de transport routier qui devint : Chalut Transport.

Il fonda ensuite une entreprise de vente et location d'automobiles : Chalut Auto.

Il fut conseiller à la municipalité de Saint-Charles-Borromée et maire de la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies.

Il fut l'initiateur du développement domiciliaire qu'a connu la municipalité dans les années 1960.

Sous son terme, fut aprouvé la construction de l'Hôtel de ville de la municipalité que l'on nomme aussi : Le centre communautaire.

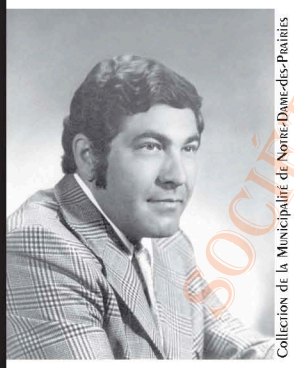
Collection de la Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Me Jean-Marc Bertrand : 3e maire de 1971 à 1973

Il est né à Montréal. Il vint habiter à la 2e Avenue de Notre-Dame-des-Prairies avec sa famille vers les années 1960.

Avocat de formation, il fut élu maire de la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies en 1971.

Une réalisation de monsieur Bertrand fut la construction de la piscine communautaire.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVHISTO

Monsieur Raymond Villeneuve : 4e maire de 1973 à 1979

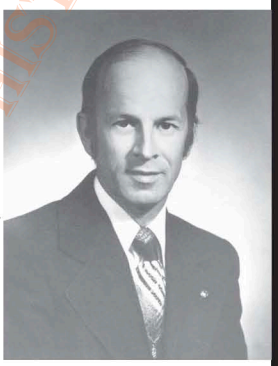
Collection de la Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Suite à ses études en comptabilité, il œuvre durant sa carrière à des postes de direction chez A.B.C. Engraving et au Centre de formation professionnel de Joliette. Il s'installe avec sa famille sur la 1re Avenue, vers les années 1960. Il fut conseiller, et ensuite élu maire.

Quelques-unes de ses réalisations : la réfection de la rue Gauthier, la construction des terrains de tennis et l'installation de l'éclairage au terrain de balle au parc Chalut. Il était impliqué socialement dans plusieurs organismes ; il fut président régional de la Société nationale du Cancer.

Monsieur François Arnault : 5e maire de 1979 à 1990

Collection de la Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Il est résidant de la rue Gauthier Nord depuis 1963. Il fit partie durant sa carrière d'instances décisionnelles dans l'industrie du papier et dans le domaine scolaire.

Conseiller de 1977 à 1979, il fut élu maire de la municipalité. Au cours de son mandat, plusieurs réalisations importantes furent mises en place dont, la patinoire sur la rivière l'Assomption, la construction du chalet des loisirs, une entente avec la ville de Joliette pour une usine d'eau potable, la réorganisation du service administratif de la municipalité et bien d'autres.

En plus d'être membre actif de plusieurs clubs sociaux, il fut bénévole à la Société de Saint-Vincent de Paul durant 45 ans, et en fut le président de 1990 à 1997. Le Gouvernement du Québec souligna son engagement social le 11 juin 1999, lorsque madame Louise Harel lui remit le Prix du Mérite municipal régional lors d'une cérémonie à Québec.

Monsieur Alain Larue : 6e maire en poste depuis 1990.

Collection de la Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Il est né à Montréal. Il vint habiter la municipalité à la fin des années 1970. Opticien d'ordonnance de formation, il fut conseiller de 1986 à 1990.

Élu maire en 1990 et toujours en poste, il demeure un représentant impliqué et dynamique. Pendant son mandat, plusieurs projets se sont réalisés dont la cueillette sélective par la méthode de sacs spéciaux (1re au Québec), la création d'une commission de la famille, et l'implantation de l'usine d'épuration des eaux avec les municipalités environnantes.

Son implication sociale est remarquable : il est le président du Conseil Régional du Développement de Lanaudière, trésorier du C.L.D. de Joliette et président du fonds de diversification de Lanaudière.

Il fut préfet de la M.R.C., président du Conseil intermunicipal de transport, président du Club Optimiste de la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies et membre du comité D'environnement de la M.R.C. de Joliette.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Liste des conseillers municipaux depuis la fondation de la municipalité

Jean-Marie Laurin, 1957-1959 et 1961-1962
Robert Coulombe, 1957-1958
Edmond Lépine, 1957-1959
Léoplold Ducharme, 1957-1958
Willie Bellemare, 1957-1958
Joseph Picard, 1957-1959
Raoul Jubinville, 1958-1959
Lucien Robillard, 1959
René Vincelette, 1959-1960
Victor Bérard, 1959-1963, 1966 et 1972-1979
Lucien Barrette, 1960-1961
Armand Hubert, 1960-1963
René Geoffroy, 1960-1962
Raymond Adam, 1961-1962
Maurice Hudon, 1962-1965
Irénée Laquerre, 1963-1966
Émile Ducharme, 1963-1966
Paul-Émile Hubert, 1963-1965
Henri Arnault, 1964-1967
Pierre Régis, 1964-1967
Charles Henri, 1966-1967
Jean Roy, 1967-1970
Ange-Émile Robillard, 1967-1970
Roger Champagne, 1967-1970
Raumond Villeneuve, 1968-1972
Fernand Beauboin, 1968-1969
André Comtois, 1968-1971
Serge Valois, 1970-1971
Jacques Poliquin, 1971-1972
André Chevrette, 1971-1972
Paul Simard, 1971-1973
Ronald Perreault, 1972-1974
Michel Markey, 1973-1977
Charles Riel, 1973-1976
Jacques Rodrigue, 1974
Renaud Geoffroy, 1973-1974
Rolland Lefebvre, 1974
Laurent Beaudoin, 1974-1979
René Bacon, 1975-1976
Odette Farrier, 1975-1976
François Arnault, 1977-1978
Clément Casaubon, 1977-1978
Guy Boisjoli, 1977-1978
Benoit Lapointe, 1978-1983
Julien Rainville, 1979-1980
Jean-Marie Mailhot, 1979-1982
Paul-André Morin, 1979-1980
André Serrurier, 1980-1983
Jean Lavallée, 1980-1983
Normande Olivier Haushild, 1981-1983
Thérèse Beauséjour, 1981-1983
Michel Julien, 1983-1984
Claude Duceppe, 1984-1987
Dominique B. Joly, 1984-1987
Nicole Mainville, 1984-1987
Pierre Allard, 1984-1990
Jean-Luc Aubin, depuis 1984
Pierrette Desjardins Gervais, 1987-1988
Michel Marcoux, 1988-1990
Gilbert Roy, 1987-1998
Pierre Lambert, depuis 1987
Denise Cloutier Bergeron, depuis 1990
Ronald Cormier, 1990-1994
Colette R. Desjardins, depuis 1990
Suzanne Dauphin, depuis 1994
Serge Landreville, depuis 1998

L'essor d'une banlieue

À compter des années 1960, la municipalité rurale de Notre-Dame-des-Prairies s'urbanise et se transforme graduellement en zone résidentielle. Dans le quartier Vivaldi, la vente par la municipalité de lots à 300 $ favorise la construction des premières maisons unifamiliales. Le promoteur Jean Malo et son associé, le constructeur Marcel Forest, vont grandement contribuer au développement de ce quartier en proposant des maisons neuves à des prix variant entre 10 000 $ et 12 500 $, terrain et parterre inclus. À la demande du maire Robillard, un autre projet de développement domiciliaire est confié à Armand Houle, entrepreneur de Victoriaville. Ce dernier construit des centaines de maisons qui donneront naissance à des ensembles résidentiels dans les quartiers Riverain et Vivaldi.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MNDV-HISTO

Quelques autres entrepreneurs, notamment Antonin Dion, André Comtois et Roland Lefebvre, contribueront également au développement domiciliaire, particulièrement dans le quartier Notre-Dame. Le développement de la portion est du quartier Notre-Dame connaîtra un développement plus récent grâce à l'initative de Maisons Perfec.

Vue aérienne du quartier Bocage.

Notre-Dame-des-Prairies poursuit par la suite son expansion avec le développement du quartier Bocage, réalisé par l'entrepreneur bien connu Jean Malo et huit autres actionnaires. La Société immobilière de Joliette, sous la direction de la famille Malo, fait appel cette fois aux compétences de l'urbaniste Marc Dancose pour réaliser un plan d'urbanisme dans lequel les espaces verts occuperaient une place de première importance. À titre de président des Habitations de l'Industrie, Jean Malo propose, quelques

années plus tard, la construction d'un complexe de 180 logements, encore une fois dans le Bocage. Grâce à un programme de subventions mis sur pied par le gouvernement fédéral en 1970, les Habitations de l'Industrie réalisent ce complexe d'habitations à 15 % de moins que le prix courant du marché. Pour réussir ce tour de force, les promoteurs ont dû retrancher les balcons individuels de l'immeuble, qui a toutefois l'avantage d'être situé à proximité d'un parc. Au début des années 1990, le quartier Bocage prend donc le visage qu'on lui connaît aujourd'hui.

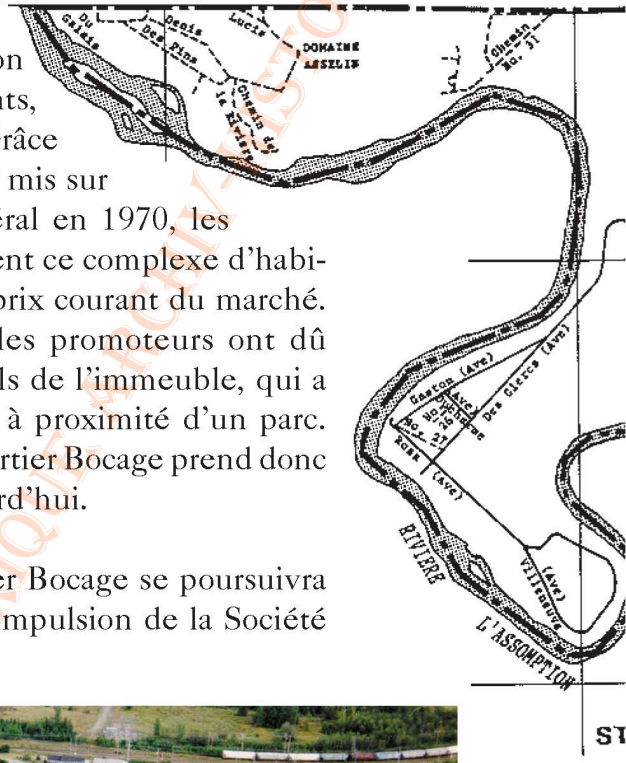

Le développement du quartier Bocage se poursuivra de 1976 à 1996, toujours sous l'impulsion de la Société

Vue aérienne du quartier Vivaldi.

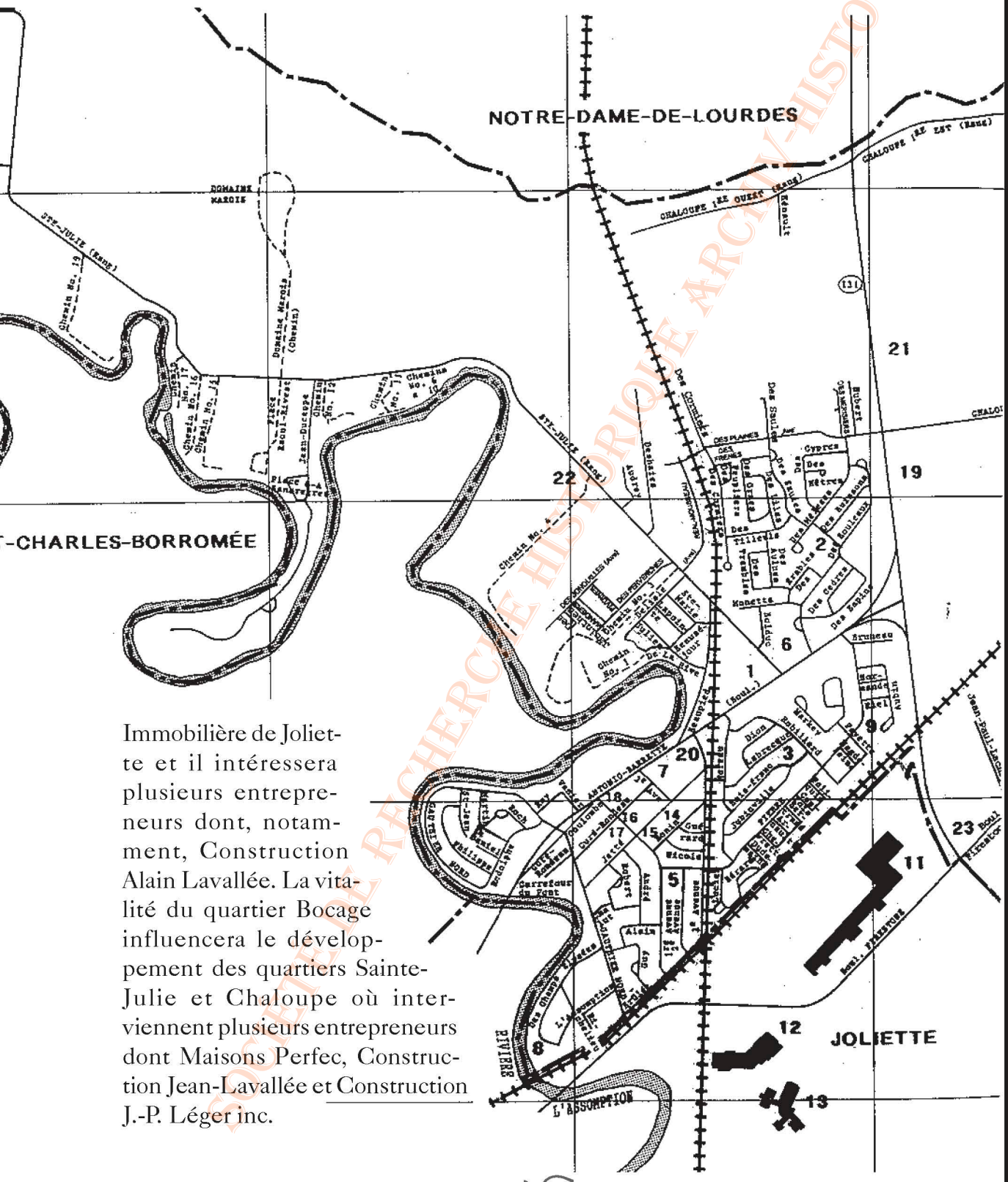

Immobilière de Joliette et il intéressera plusieurs entrepreneurs dont, notamment, Construction Alain Lavallée. La vitalité du quartier Bocage influencera le développement des quartiers Sainte-Julie et Chaloupe où interviennent plusieurs entrepreneurs dont Maisons Perfec, Construction Jean-Lavallée et Construction J.-P. Léger inc.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHI-HISTO

La Bibliothèque municipale

Nicole Mainville, conseillière municipale, 1984-1987.

Considérant que le développement domiciliaire aura pour effet l'accroissement de la population, compte tenu qu'une bibliothèque est un service municipal et étant donné que la municipalité n'a aucun pouvoir décisionnel sur la formule de financement établie à Joliette, la Commission des loisirs suggérait en 1987 l'implantation d'une bibliothèque à Notre-Dame-des-Prairies.

À la séance du conseil tenue le 3 août 1987, Nicole Mainville, secondée par Alain Larue, proposait que la Corporation de la paroisse Notre-Dame-des-Prairies procède à la mise en place d'une bibliothèque municipale et à l'affiliation à la Bibliothèque Centrale de Prêt de la Mauricie. Ce service serait fait de qualité, d'accessibilité, d'efficacité et répondrait davantage au sentiment d'appartenance des citoyens.

Depuis 1987, des bénévoles assurent le bon fonctionnement de la Bibliothèque avec la collaboration du service des loisirs. Mesdames Thérèse Beauséjour, Thérèse Brien, Lise Gauthier, Jacqueline Lachapelle, Carmen Parent, Denise Saint-Georges et Thérèse Perreault ont été les premières bénévoles à travailler à la Bibliothèque.

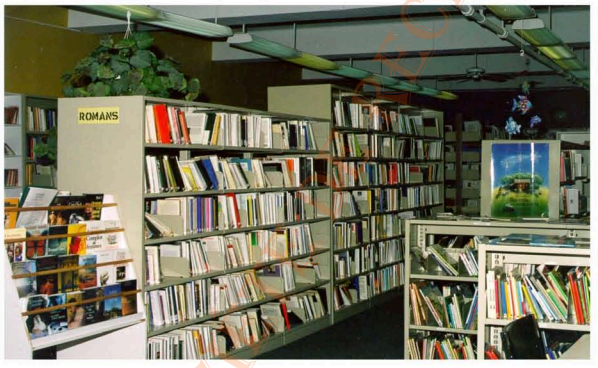

Photographies Myriam Calmette et Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

L'intérieur de la bibliothèque.

Quinze ans plus tard, trente-deux bénévoles assurent toujours la responsabilité de notre Bibliothèque. En l'an 2000, il y avait cent quatre-vingt-sept personnes qui y étaient inscrites.

Le défi était de taille, mais c'est un beau succès grâce à l'implication de tous les bénévoles.

SOCIÉTÉ GÉNÉALOGIQUE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Débâcle sur la rivière l'Assomption

La Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies participe depuis plusieurs années à un projet de prévention des inondations.

Ce travail consiste à :

1° Connaître l'épaisseur de la glace durant la période hivernale (effectué par le firme Hydro Météo);

2° Affaiblissement des glaces par le perçage de trous dans le couvert glacé et/ou traits de scie;

3° Surveillance constante du débit de la rivière et du couvert de glace (Hydro Météo);

4° Ligne téléphonique pour l'information des citoyens;

5° Utilisation de la « grenouille » s'il y a danger d'inondation.

Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Grenouille, système de prévention mis en place par la Municipalité afin de contrer les effets dévastateurs des crues printanières.

Collection Hydro météo

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE DE LAVAL-HISTO

Le bien-être de la famille, source de préoccupation municipale

On ne risque pas de se tromper en affirmant que la famille constitue une des préoccupations principales de la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies.

Tout ce qui a trait à la politique familiale a toujours intéressé au plus haut point l'équipe municipale de Notre-Dame-des-Prairies. En avril 1991, cette dernière donne naissance à une commission de la famille et de la communauté et met sur pied dès 1992 un programme de subvention pour venir en aide à la famille. Ainsi, elle contribue au mieux-être des familles nombreuses en leur permettant d'accéder plus facilement aux activités de loisirs de la localité. Les enfants prairiquois de moins de 18 ans inscrits à des activités de loisir ne paient que 50 pour cent du coût réel ; de surcroît, dans le cas du deuxième ou encore du troisième enfant, les familles peuvent bénéficier de réductions supplémentaires. La municipalité a également mis sur pied un camp de jour pour tous les enfants d'âge scolaire. Ce camp de jour affiche une croissance et une popularité sans pareil ; en l'an 2000, pas moins de 300 jeunes ont pris la « clé des champs ».

En juin 1995, Notre-Dame-des-Prairies fut l'hôte du 7e colloque de la Fédération des unions de familles intitulé *L'action municipale et les familles - Les familles et la vie communautaire au cœur du développement local et régional.*

Lors d'une allocution prononcée au cours de ce colloque, la conseillère municipale Denise Cloutier-Bergeron insiste

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE PCN-HISTO

sur l'importance du bénévolat local pour assurer à la famille le fonctionnement d'activités sportives et culturelles variées. À cet égard, la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies fait preuve d'un dynamisme à nul autre pareil et compte plus de 250 bénévoles. Grâce à l'intervention de ces nombreux bénévoles, la municipalité bénéficie de services à un coût plus que compétitif, notamment sur le plan culturel.

Ce colloque provincial fut un grand succès grâce à la collaboration du milieu communautaire, à la participation de nombreux bénévoles ainsi qu'à l'appui financier des commanditaires. L'accueil réservé aux participants par les gens des Prairies demeure gravé dans le souvenir de chacun. Nos bénévoles ont réussi à leur faire vivre une expérience tout à fait « prairiquoise » et tous ont été conquis. Encore aujourd'hui, ce 7e colloque provincial reste synonyme de chaleur humaine et de partage.

Collection Jean Chevrette

Accueil autobus, déplacement des participants au colloque.

SOCIÉTÉ D'ARCHIVE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Le service de police à Notre-Dame-des-Prairies

Le 20 juin 1991, le gouvernement du Québec adopte la Loi 145 confiant aux municipalités certaines responsabilités assumées jusqu'alors par l'État.

Parmi les nouvelles responsabilités transférées aux municipalités, un amendement de la Loi de police oblige les municipalités de plus de 5 000 habitants à se doter d'un corps de police municipale ou, à défaut, à payer au gouvernement le coût de desserte par la Sûreté du Québec. Notre-Dame-des-Prairies entreprend alors des négociations avec la Ville de Joliette en vue d'en arriver à la conclusion d'une entente intermunicipale de desserte policière. Les négociations avec Joliette échouent.

Les municipalités de Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Charles-Borromée conviennent, le 20 octobre 1992, par entente, de créer un service de police intermuniciapl. L'entente est approuvée par le gouvernement du Québec le 10 mars 1993 : la Régie intermunicipale de sécurité publique de Notre-Dame-des-Prairies et Sainte-Charles-Borromée est née. Le corps regroupant 12 policiers, sous la direction de son directeur, monsieur Louis-Georges Manseau, opère à partir d'un poste aménagé sur le boulevard Antonio-Barrette et dispense un service axé sur l'approche communautaire.

Automobile actuelle de la régie intermunicipale de la région de Joliette.

MUSÉE DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Cinq ans plus tard, en 1998, le gouvernement du Québec étend à toutes les municipalité l'obligation de se doter d'un service ou d'assumer les coûts de desserte par la Sûreté du Québec. Les négociations reprennent entre l'ensemble des municipalités de la MRC de Joiette et celles-ci conviennent finalement d'une entente permettant la création de la Régie Intermunicipale de Police de la région de Joliette, le 5 mars 1998. L'entente est approuvée par le gouvernement le 31 mars 1998 et le corps de police de la Régie Intermunicipale de Police de la région de Joliette entre en opération dès le 1er juillet suivant regroupant 54 policiers qui, sous la direction de Michel Lachance, assure le service policier dans les dix municipalités de la MRC.

Assermentation, en juin 1993, des membres du corps de police de Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Charles-Borromée (régie intermunicipale de sécurité publique).

Collection Jean Chevrette

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MARCHIV-HISTO

Histoire de saisons

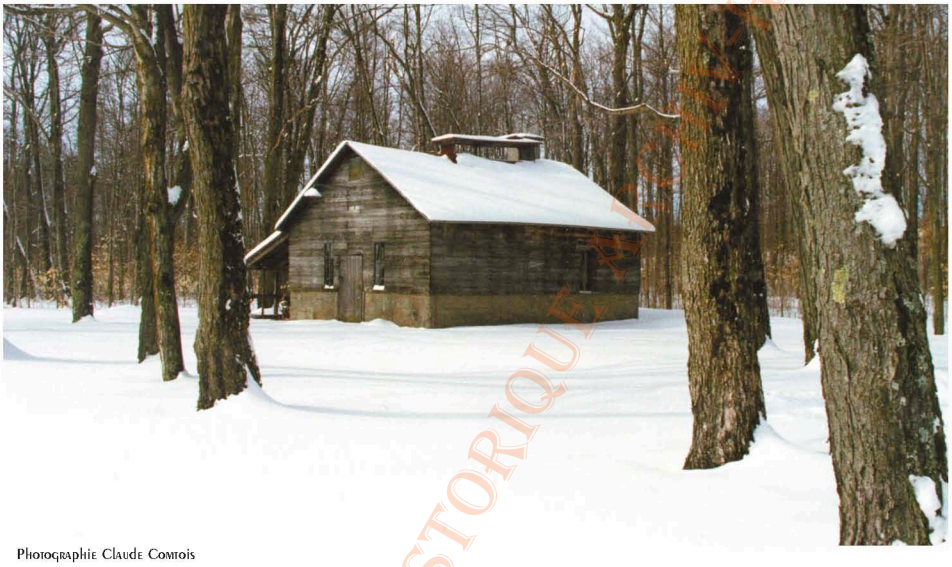

Photographie Claude Comtois

La cabane à sucre Ducharme, dans le quartier Sainte-Julie.

Photographie Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Les chalets situés près le chemin nº 4.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MÉGANTIC

Photographie Myriam Calmette : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Parc Riverain.

Photographie Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Domaine Lippé.

Pour des loisirs et du sport

L'intérêt des Prairiquois pour le sport et les activités de groupe est presqu'aussi vieux que leur municipalité. Même à l'époque où la municipalité n'avait pas encore pris en charge l'organisation des loisirs, à la fin des années 1950, plusieurs sports sont déjà populaires. Les jeunes pratiquent beaucoup la balle-molle et le baseball. À travers le temps et les changements, la participation des Prairiquois n'a jamais fait défaut. On improvise d'abord un terrain de jeu près des rues Coulombe et Barrette en utilisant l'espace vert inoccupé. Par la suite, des Prairiquois tels que Ducharme, Chouinard, Dudemaine, Hubert et Chevrette, pour n'en nommer que quelques uns, prennent l'initiative d'aménager un terrain plus convenable entre les artères Jetté et Bonin (qui deviendra plus tard la cours de récréation de l'école Dominique-Savio). Si, dans un premier temps, les joueurs s'amusent entre eux de manière improvisée, le club de baseball de Notre-Dame-des-Prairies sera mis rapidement

Pétanque au parc Raymond-Villeneuve.

Photographie Myriam Calmette : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Photographie Myriam Calmette : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Boîtes à savon.

sur pied ; celui-ci rivalise alors avec certains clubs des municipalités environnantes telles que Saint-Thomas, Saint-Félix-de-Valois, Sainte-Marie-Salomé, L'Épiphanie et Crabtree.

En septembre 1960, une nouvelle organisation, la Corporation des Loisirs Notre-Dame-des-Prairies, redéfinit la politique de loisir de la municipalité. Plusieurs citoyens sont associés à sa fondation : René Bacon, Paul Fafard, Roger Perreault, Cléophas Turcotte, Roger Gaudet et l'aumônier Anselme Rondeau. Plusieurs activités, telles que bingo et parties de cartes, deviennent aussi très populaires auprès de la population, et sont rapidement organisées.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Collection Jean Chevrette

Club de baseball de Notre-Dame-des-Prairies en 1959.

La Corporation des Loisirs de Notre-Dame-des-Praries a ensuite le dessein de construire une patinoire dans la cour d'école Mgr-Jetté et par la suite dans celle de l'école Notre-Dame-des-Prairies. Ce n'est pas tout de construire une patinoire, encore faut-il habiller les jeunes joueurs de hockey. Les bénévoles qui oeuvrent au sein de la corporation s'occupent alors de l'achat des chandails et de l'équipement de protection pour que les enfants puissent défendre les couleurs d'un club. Durant près d'une dizaine d'années, les présidents Roger Gaudet, Bernard Rondeau, Jacques Poliquin et Roger Rouleau se succèdent pour faire de cette organisation un grand succès. On ne compte plus le nombre de bénévoles actifs : Gaétan Lachapelle, Clément Casaubon, Fernand Allard, Colette

Soccer au parc Amable-Chalut à Notre-Dame-des-Prairies, en juin 2000.

Photographie Gaétan Lachapelle

LA RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVHISTO

Photographie Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Parc Place-Notre-Dame.

Desjardins, Maurice Huot, Marcel Bélanger, Claude Coutu, Roger Beaudoin et Jean-Guy Lapierre ont su canaliser leurs efforts pour le bien des jeunes Prairiquois et leur santé tant physique que mentale.

La piscine au chalet des loisirs.

Photographie Myriam Calmette : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

SOCIÉTÉ DE LA VIE HISTORIQUE DE L'ÉCOLE DE MONTRÉAL

Collection Claire Poliquin

Jacques Poliquin, présente à monsieur le maire Amable Chaput, le premier exemplaire du journal « Information », édité par la Corporation des loisirs de Notre-Dame-des-Prairies.

En 1963, Jacques Poliquin vient s'installer avec sa famille dans le nouveau quartier Riverain. Il devient membre actif de la nouvelle Corporation des Loisirs N.D.P., puis président, quelques années plus tard. Passionné des loisirs, il contribua grandement au développement de ces activités dans notre jeune paroisse.

Les loisirs paroissiaux se résumaient alors au hockey. La construction de l'école Mgr-Jetté ouvre de nouveaux horizons, avec son gymnase. Jacques Poliquin et son équipe créent un comité structuré, l'oeuvre des terrains de jeux, des activités pour adultes et les séances de loisirs du samedi.

Le Comité s'efforce de promouvoir l'esprit des loisirs, « une activité libre, enrichissante et désirée, en dehors des heures requises pour les obligations de la vie ». Les loisirs ne se limitent pas à la pratique d'un sport, d'où les cours destinés aux non-sportifs.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Chapitre cinq
De Saint-Charles-Borromée à Notre-Dame-des-Prairies

Depuis 1970, la Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies a priorisé le service des loisirs en y offrant des activités tant sur le plan culturel que sportif. Que ce soit pour du baseball, de la balle molle ou de la balle donnée, c'est à Notre-Dame-des-Prairies que l'on retrouve la pépinière des joueurs de balle. Au fil des années, la municipalité a aménagé les espaces nécessaires à cette activité et aujourd'hui, jeunes et moins jeunes peuvent s'adonner à ce sport sur trois terrains municipaux. Le comité de baseball mineur de Notre-Dame-des-Prairies a été constitué en corporation, le 5 mai 1987, sous la gouverne de René Fisette. Avant cette date, le baseball relevait du service des loisirs municipal.

Photographie Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Partie de soccer.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE ARCHIV-HISTO

Le Comité de famille au jeu

En 1994, le Comité de famille au jeu voit le jour, parrainé par Kino-Québec, organisme provincial voué au développement de l'activité physique pour tous.

Le Comité ambitionne de faire bouger les parents âgés entre 25 et 44 ans. Les marches en famille et diverses formes de rallyes constituent les principales formes de ces activités destinées à un public aussi large que possible.

Photographie Myriam Calmette : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Concours de boîtes à savon.

Depuis 1996, des compétitions de boîtes à savon se déroulent à diverses occasions. Elles constituent maintenant des événements très courus par la population de Notre-Dame-des-Prairies, de plus en plus consciente de la nécessité de garder la forme.

Les courses se déroulent toujours dans le courant de la troisième fin de semaine du mois d'août, généralement sous la présidence d'honneur d'un coureur connu du grand public de la région et d'ailleurs, comme Bertrand Godin, Patrick Carpentier et Jacques Villeneuve, oncle.

Quatre classes (une classe d'amateurs et trois classes officielles) constituent un enjeu stimulant pour les diverses catégories de participants. Depuis l'année dernière, l'organisation locale est affiliée à l'Association des boîtes à savon du Québec. Le trophée perpétuel Patrick Carpentier est remis au gagnant de la classe amateur.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Le Club de soccer de Notre-Dame-des-Prairies

Le soccer à Notre-Dame-des-Prairies voit le jour à l'été 1968 sur le terrain de l'école Dominique-Savio. Tom Wiboh, responsable des loisirs dans la municipalité, veut montrer à des jeunes à jouer au soccer... sport méconnu et inconnu. Parmi les garçons alors présents, on se rappelle de plusieurs, dont Alain Naud, François Pelletier, Richard Geoffroy, René Martin et Mike Mathieusaid.

Ainsi naît le soccer chez nous, à l'âge de pierre comme on disait alors. Les jeunes affiliés à un club de Montréal faisaient partie d'une association reconnue sous le nom de **Jeunes Canadiens au jeu**. Aucune structure formelle n'existait en ce temps-là pour encadrer cette forme d'activité.

Vers 1982, un pionnier du soccer, Roger Payette, devient non seulement l'âme, mais également l'organisateur des toutes premières équipes à jouer dans un circuit couvrant toute l'étendue du vaste territoire de Lanaudière. Une des équipes originales portera longtemps le nom de « Bisons des prairies ». Pendant plus de 10 ans, Roger Payette dirige le soccer à Notre-Dame-des-Prairies, contribuant ainsi à l'essor remarquable d'un sport dont la population en général ne soupçonnait même pas l'existence.

En 1992, devant le nombre croissant de joueurs, et du fait que plusieurs d'entre eux accèdent avec le temps aux niveaux bantam, midget et junior, le besoin d'un terrain pour le soccer à 11 joueurs devient de plus en plus évident. Un jour de pluie, le club de soccer professionnel « Le Manic », basé au Stade olympique de Montréal, y joue une partie mémorable. Le terrain porte le nom de Paul-Émile-Robillard, en l'honneur du tout premier maire de Notre-Dame-des-Prairies.

En l'an 2000 se tient le neuvième **Festival Audrey Hubert**, où plus de 55 équipes atomes et moustiques se rencontrent dans le cadre d'une grande fête du soccer, qui dépasse largement les frontières de la municipalité et de la région de Lanaudière. Le soccer représente maintenant un sport qui rassemble dans la fraternité plus de 7 000 jeunes de toute la région, dont 250 âgés entre 5 et 19 ans, provenant du milieu prairiquois. Le soccer, le sport le plus pratiqué partout à travers le monde, permet aux jeunes et aux moins jeunes de vivre une expérience fantastique de sport collectif.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Pour un environnement sain et de qualité

Collection de la Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Collection de la Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DE L'ASSOMPTION ARCHIVES-HISTO

Collection de la Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Collection de la Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE L'EST DE MONTRÉAL

Place à la musique

Collection Christian Rouleau

Festival international de Lanaudière, le 11 juillet 2000, concert à l'église de Notre-Dame-des-Prairies : Olga Serra de Larrocha, soprano, et Alicia de Larrocha, piano.

Le père Rolland Brunelle

La famille du Père Rolland Brunelle est originaire de Notre-Dame-des-Prairies. Ses grands-parents, Ludger Brunelle et Nathalie Beaulieu, et son père Lomer, vivaient dans le rang de la 1er Chaloupe.

Photographie Claude Comtois

Père Rolland Brunelle, c.s.v.

Son père Lomer, passionné de musique, l'initiera au violon. Le Père Rolland Brunelle, professeur de musique, enseigne d'abord au Séminaire de Joliette puis au Cégep de Joliette. Il prend sa retraite en 1978. C'est alors qu'il devient professeur de musique auprès des très jeunes enfants. Des centaines d'enfants de Notre-Dame-des-Prairies ont bénéficié des cours du Père Rolland Brunelle, certains d'entre eux font carrière au niveau national et international, notamment Louis-Philippe Marsolais, Jeanne de Chantal Marcil, Hélène Marcil.

Pour son dévouement, on lui rend hommage lors du Festival d'été de Lanaudière dans le cadre d'un concert donné par l'Orchestre Symphonique de Montréal en 1978. Il reçoit subséquemment la médaille du Conseil canadien de la Musique (1983), le prix Maximilien Boucher (1985), la médaille du Chevalier de l'Ordre national du Québec (1992) et le prix Lescarbo (1992).

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE

Scènes d'hiver

Patinoire sur la rivière L'Assomption à Notre-Dame-des-Prairies .

Collection Claude Comtois

Collection Claude Comtois

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHIVES HISTO

Les reines du Carnaval

Dans les années 1960, de nombreux divertissements agrémentaient la longue période de l'hiver. Le temps du Carnaval, organisé à quelques occasions, donne lieu à des parades, à des activités sportives à l'extérieur et d'autres à l'intérieur, qui se déroulaient de manière fébrile et ininterrompue jusqu'au couronnement de la reine des loisirs. Furent couronnées reines, Nicole Coulombe en 1963, Micheline Giroux en 1964, Nicole Bonin en 1965 et Ginette Brunelle en 1966.

Collection Nicole Coulombe

Défilé de la reine Nicole Coulombe en 1963.

Collection Jean Chevrette

Couronnement de la reine Micheline Giroux en 1964.

Collection Nicole Bonin

Couronnement de la reine Nicole Bonin : Alex Dufresne, madame Dufresne, Amable Chalut, madame Chalut, André Chalut, Nicole Bonin, Roger Gaudet, une inconnue, madame Gaudet, Gaston Beauséjour, Jacques Poliquin, Claire Poliquin, Lise Beauséjour, madame Forget et Jean-Claude Forget.

Collection Jean Marcotte

Ginette Brunelle.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Le sciage de glace sur la rivière L'Assomption

Collection Jean Chevrette

Collection Jean Chevrette

Dans les années 1940, avant l'avènement du réfrigérateur électrique, Bertrand Malo opérait un commerce de glace à Joliette. Pendant l'hiver, sur la rivière l'Assomption gelée, à l'arrière du Séminaire de Joliette (Cegep), il sciait la glace en bloc de deux pieds par deux pieds qu'il transportait dans une bâtisse et recouvrait la montagne de glace ainsi empilée d'une bonne couche de sciure de bois.

L'été venu, il brisait les blocs en petits morceaux qu'il livrait dans les foyers qui possédaient une petite glacière. La glacière refroidie servait à la conservation des aliments. Plusieurs citoyens de Notre-Dame-des-Prairies profitaient du service de glace offert par monsieur Malo.

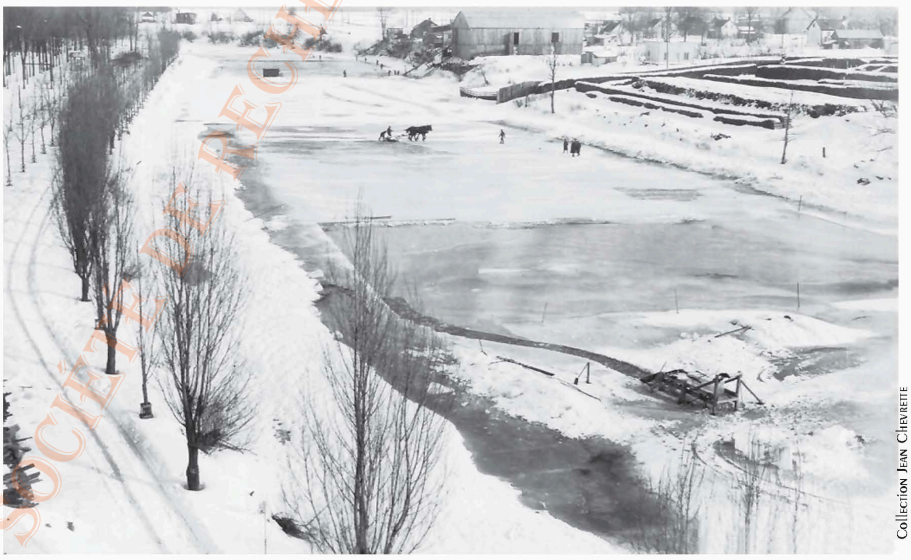

Collection Jean Chevrette

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MÁSKU-HISTO

Place au théâtre

S'il est une activité artistique dans laquelle Notre-Dame-des-Prairies a su particulièrement se développer, c'est bien le théâtre. Jusqu'en 1980, l'activité théâtrale est fort active avec la présence du Théâtre des Prairies. Fondé en 1962 par Jean Duceppe, Armand et Jean Malo, Yoland Guérard et Jean-Paul Lachapelle, le théâtre est installé sur les bords de la rivière L'Assomption. Au départ, le projet ne devait durer qu'un été mais la popularité du théâtre incite les organisateurs à poursuivre l'entreprise.

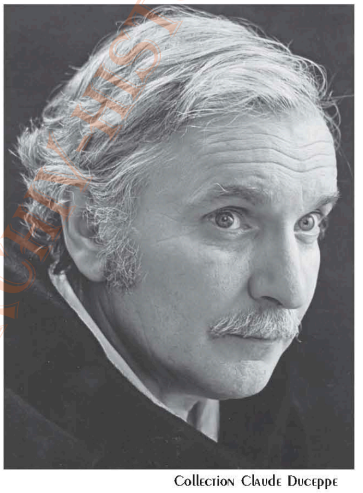

Collection Claude Duceppe

Jean Duceppe, directeur et copropriétaire du Théâtre des Prairies.

Deux granges, qui avaient servi auparavant de séchoirs à tabac, sont réunies pour créer une salle de spectacle

Le Théâtre des Prairies.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

propice à la comédie de boulevard. Pour le confort des spectateurs, les propriétaires acquièrent les bancs du balcon du cinéma Loews de Montréal. Les enfants de Jean Duceppe de même que ceux des associés contribueront au succès de l'entreprise et à la mise sur pied des premières représentations. La famille Duceppe habite d'ailleurs à proximité durant la période estivale.

Situé dans un site enchanteur, le Théâtre des Prairies est toujours rempli même le jour du Seigneur. Afin de mieux faire connaître leur théâtre, les Malo n'hésitent pas à faire le tour des paroisses environnantes le dimanche après la messe, afin de remettre aux fidèles un dépliant annonçant la pièce présentée. Après une telle tournée, le téléphone sonne à tout rompre chez les Malo. C'est à madame Jean Malo que revient alors la tâche de prendre en note les réservations. Madame Andrée Malo connaît aussi, de façon précise, l'itinéraire des paroisses visitées par son mari. Elle conserve aussi précieusement la liste des noms et des adresses de la clientèle susceptible d'être intéressée par la programmation de la prochaine saison. Si une partie importante de la clientèle provient de la région de Joliette, de nombreux spectateurs viennent de Montréal et des autres régions du Québec. La notoriété de Duceppe, la qualité des comédiens et le choix des pièces sont autant de facteurs qui expliquent le succès du Théâtre des Prairies.

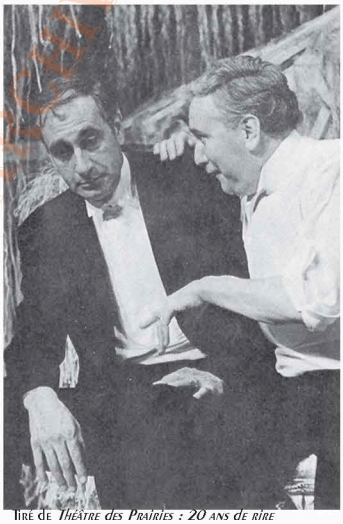

Tiré de *Théâtre des Prairies : 20 ans de rire*

***La petite hutte*, 1967 : Jean Lajeunesse et Jean Duceppe.**

Collection Amable Chalut

Première de la pièce « L'Idiote » de Marcel Achard au Théâtre des Prairies en 1971; Amable Chalut et son épouse, Andrée Lachapelle et Jean Duceppe et son épouse.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MARCOUX-HISTO

Le jeudi 5 juillet 1962, la toute première pièce du Théâtre des Prairies met en vedette Andrée Lachapelle, Robert Gadouas, Margot Campbell et Paul Alain dans une comédie intitulée *Au petit bonheur*. L'enceinte des spectateurs, qui compte 428 places à compter des années 1980, verra défiler, au fil des ans, près de 120 comédiens : Françoise Faucher, Guy Provost, Gaétan Labrèche, Hubert Loiselle, Albert Millaire, Roger Lebel, Béatrice Picard, Janine Sutto, Louise Marleau, Roger Garand, Yvan Canuel, Gilles Pelletier, Catherine Bégin, Monique Joly, François Tassé, Guy Hoffman, Bernard Lapierre-Assiniwi et plusieurs autres. Tous ces acteurs et actrices ont joué des comédies françaises, du boulevard ou des adaptations du répertoire américain, du Neil Simon et du Sacha Guitry. Dans les premières années d'existence du théâtre, deux ou trois pièces étaient présentées. Par la suite, une seule pièce fut montée par été et permettait de couvrir tous les frais d'opération.

Tiré de *Théâtre des Prairies : 20 ans de rire*

***Le saut du lit*, 1973 : Françoise Faucher, Catherine Bégin et Louise Turcot.**

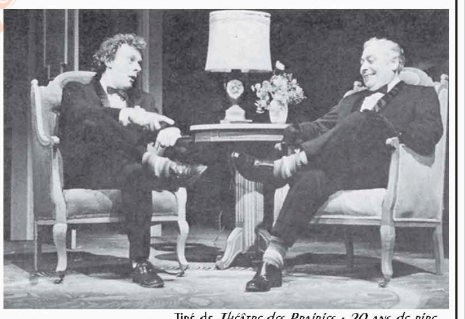

Tiré de *Théâtre des Prairies : 20 ans de rire*

***La libellule*, 1975 : Pierre Thériault et Guy Hoffmann.**

En janvier 1984, la neige trop lourde accumulée sur le toit du théâtre fait écrouler ce dernier, détruisant l'une des salles les plus populaires des 22 dernières années. Les associés Lachapelle, Duceppe et Malo sont forcés de constater que la reconstruction de la salle est hors de prix, vu les normes modernes de construction des bâtiments. Les enfants de la famille Duceppe renoncent alors à poursuivre l'œuvre de leur père, engagé entre-temps sur une autre scène, celle de la Place-des-Arts. De surcroît, l'émergence de d'autres théâtres d'été fait naître une nouvelle concurrence qui va inciter les propriétaires du Théâtre des Prairies à mettre fin à leur rêve de jeunesse, lequel permit néanmoins d'assurer pendant plus d'une vingtaine d'années une vie théâtrale dans la région de Lanaudière.

Tiré de *Théâtre des Prairies : 20 ans de rire*

***Je veux voir Mioussov*, 1976 : Béatrice Picard et Ginette Morin.**

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Pour un pont au Théâtre des Prairies

Pendant la seconde Guerre mondiale, les soldats canadiens construisent des ponts afin d'enjamber facilement les rivières en cas de situations d'urgence. Après la fin des hostilités, ces ponts font partie des surplus de l'armée et peuvent être acquis soit par une ville, soit par une entreprise ou encore par un individu. Dans presque tous les cas, il s'agit de structures solides faites en acier. Jean Malo voit alors l'opportunité d'acquérir, pour la somme de 1 500 $, un de ces ponts qu'il installerait sur les rives de la rivière L'Assomption pour se rendre au Théâtre des Prairies. Grâce à ce pont qui enjamberait la rivière à la hauteur de la rue Saint-Charles à Saint-Charles-Borromée, on pourrait avoir accès directement au stationnement du théâtre. Le pont en question se trouverait toutefois à proximité du golf de Saint-Charles-Borromée. Or, les propriétaires du golf ne veulent pas d'un pont qui passerait près de leur terrain et qui relierait Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Charles-Borromée. Comme une partie du chemin leur appartient, les propriétaires refusent d'accorder la permission au Théâtre des Prairies de faire usage de ce pont. Par ailleurs, les autorités municipales, d'un côté comme de l'autre de la rivière, ne manifestent pas d'intérêt pour cette structure. Jean Malo se résout finalement à vendre le pont, pour lequel il obtient le double du montant qu'il avait payé. Cela n'empêchera pas la venue de nombreux spectateurs au Théâtre des Prairies.

Collection Jean Chevrette

Jean Duceppe et Jean Malo, copropriétaires du Théâtre des Prairies.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Notre-Dame-des-Prairies... à tous les temps !

Collection Cécile Boucher

Pierre Regis, Évariste Boucher et un autre musicien inconnu.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

La quiétude qui règne à Notre-Dame-des-Prairies attire, dans les années 1930-1940, plusieurs familles des municipalités environnantes qui viennent s'établir sur des lopins de terre dans les rangs de la Chaloupe et des Prairies. En réalité, voilà près de 70 ans que les premières familles - les Beaupied, les Ducharme, les Chalut, les Robillard, les Coulombe - ont trouvé dans ce coin de pays une manière de vivre, une manière d'habiter. La majorité de ces familles se livrent d'abord à une agriculture avant tout de subsistance, sauf peut-être la famille Ducharme, qui exploite une conserverie et emploie une main-d'oeuvre locale.

Collection Cécile Boucher
Le temps du battage à la ferme de Joseph Boucher, le 13 août 1951.

La mère de Ludovic Regis avec une amie nourissant les poules, en 1931.

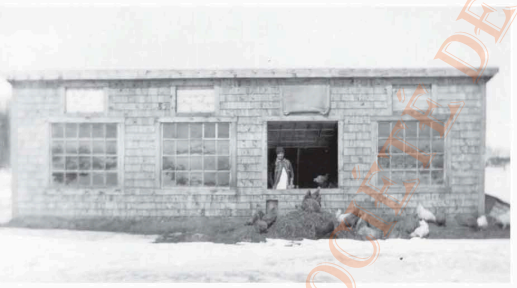

Collection Ludovic Regis
Premier poulailler de la ferme Regis en 1930.

Collection Ludovic Regis

Collection Ludovic Regis
Intérieur du poulailler de Ludovic Regis en 1965.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Collection Victor Bérard
Récolte à la ferme de Victor Bérard en 2000.

Collection Claire Adam
Groupe de casse de tabac en 1939 sur la terre de Louis Adam.

Collection Orise Beaupied
Cueillette du tabac à cigarette dans le rang Sainte-Julie en 1938.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MONTARVILLE-HISTO

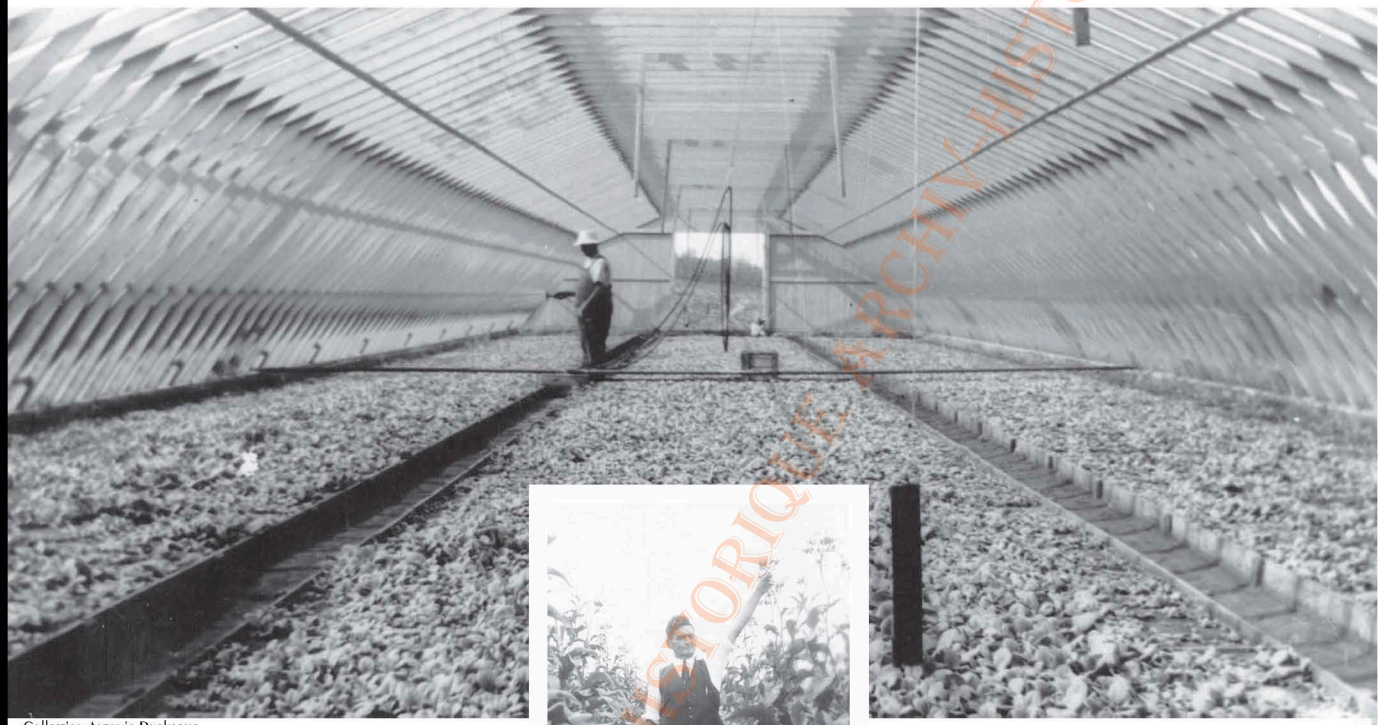

Collection Antonio Ducharme

Serre chaude pour tabac à cigarette.

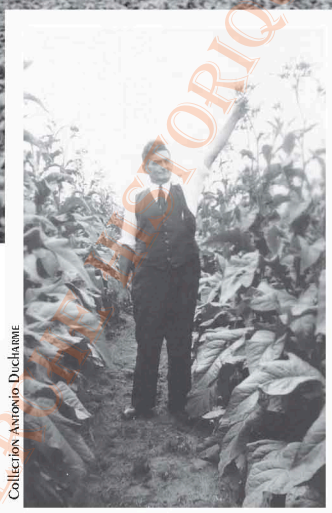

Collection Antonio Ducharme

Antonio Ducharme dans son champ de tabac.

On apperçoit au loin la maison d'Antonio Ducharme ainsi que trois séchoirs à tabac.

Collection Antonio Ducharme

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Cabane à sucre

Dans les années 1950, l'agriculture dépasse peu à peu le stade artisanal et devient de plus en plus spécialisée. Certains cultivateurs se spécialisent dans la culture maraîchère comme Victor Bérard. D'autres font de l'élevage, notamment les Robillard, qui possèdent une porcherie. Contrairement aux municipalités voisines, telles Saint-Thomas et Notre-Dame-de-Lourdes, on retrouve peu d'exploitants de la culture du tabac à Notre-Dame-des-Prairies. Certains agriculteurs se livrent aussi à la production du sirop d'érable, mais ce commerce ne connaît pas d'ampleur.

Paul-Émile Robillard en train de charroyer du bois de chauffage sur sa ferme, en 1947.

Collection Laurette Robillard

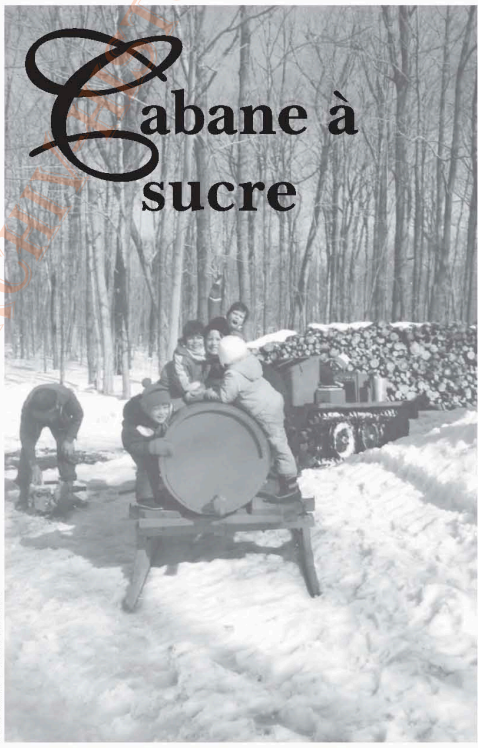

Collection Victor Bérard

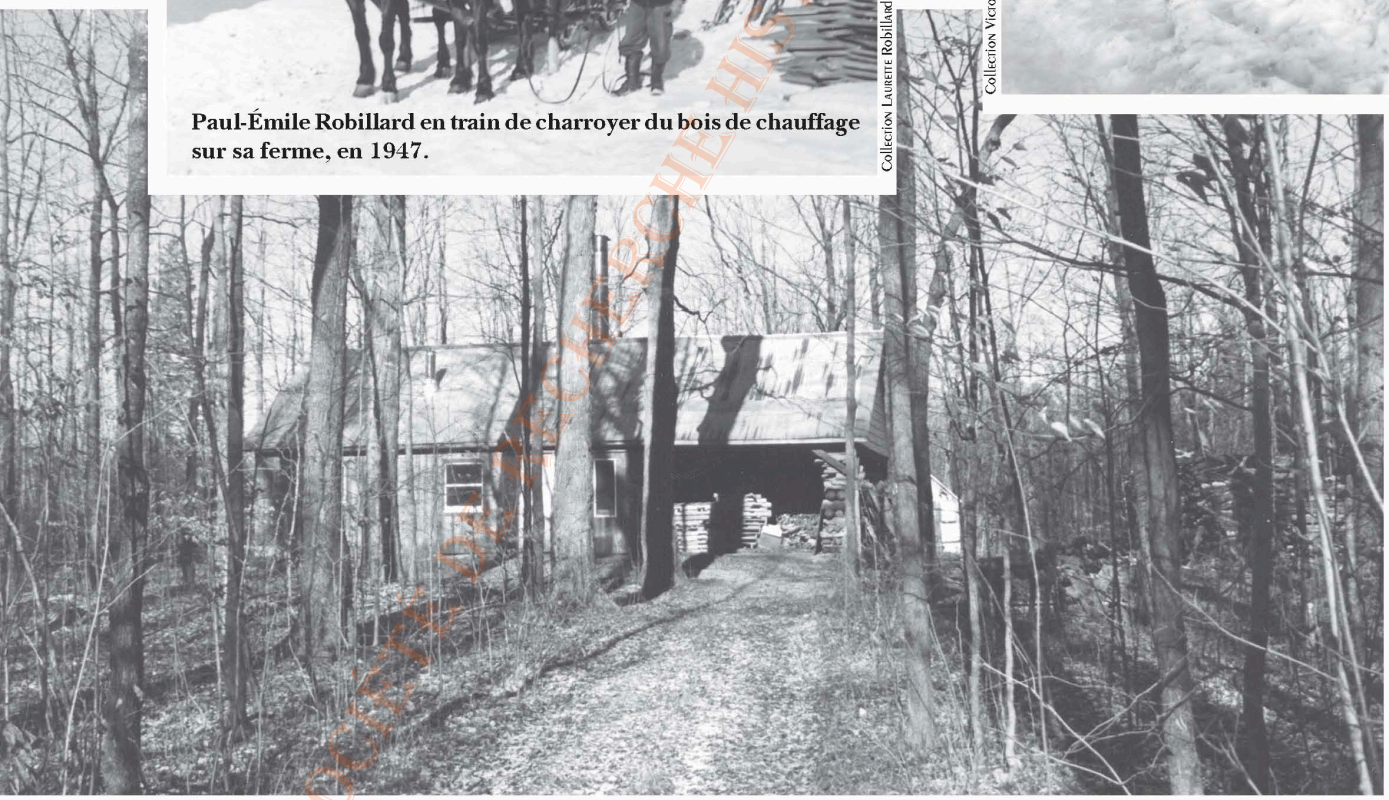

Collection Claude Comtois

La cabane à sucre chez Victor Bérard.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVAIRE

L'ermite

À la suite d'une chicane de famille, un pauvre homme vint s'installer sur un lopin de terre près de la famille Bérard dans le rang de la Chaloupe. Il habitait une cabane de bois de 8 pieds par 10 sans électricité, et s'éclairait d'une lampe à pétrole. Une modeste fournaise de bois réchauffait tant bien que mal son abri de fortune. L'ermite vivait seul avec ses chiens. Sa petite maison permettait le passage des nombreuses bêtes toutes rejetées comme leur maître. Les bêtes allaient et venaient dans la cabane par une ouverture spécialement conçue par l'ermite.

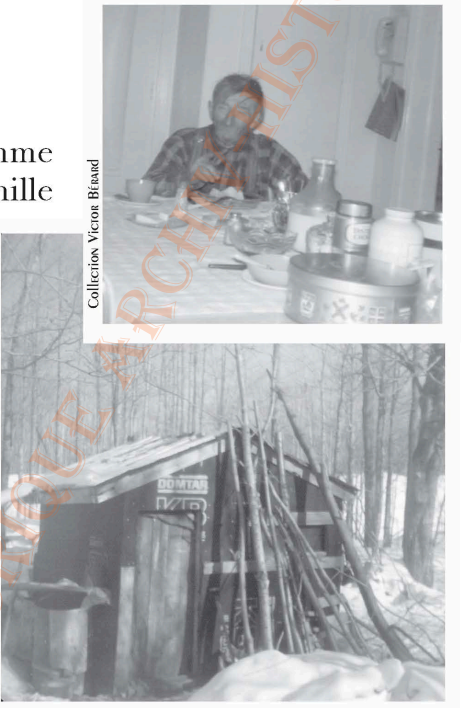

L'ermite Pierre Ferron vivant dans une cabane de 8 pieds par 10 pieds, en 1976.

Ce dernier passait ses journées avec ses chiens ou encore se rendait au village pour faire ses provisions et toucher son chèque de pension. Il jasait avec l'une ou l'autre des personnes qu'il rencontrait sur sa route. On aimait bien l'ermite. Tous avaient de bons mots pour lui. Parfois les voisins, la famille Bérard, s'informaient de son état de santé, lui laissant de la nourriture ou un petit plat préféré. Il arrivait que les denrées servaient à nourrir les chiens, au grand désespoir de madame Bérard. Une fois, l'ermite a tenté d'allumer sa fournaise avec une chambre à air en caoutchouc, mal lui en pris, sa cabane se consuma rapidement. Cependant, il échappa de justesse au feu et à la fumée mortelle. Les secouristes l'amenèrent à l'hôpital. Sa santé n'était pas en danger, mais il n'en constituait pas moins un patient difficile. Le laver était une tâche rebutante pour bien des infirmières. Sa cabane ne possédant pas l'eau courante, son hygiène corporelle laissait donc à désirer. Après son séjour à l'hôpital, il revint sur son terrain pour construire une autre cabane car il refusait de vivre en foyer d'hébergement.

Le 10 janvier 1976, par une journée très froide, le voisin Victor Bérard ne voit plus de fumée à la cheminée de l'ermite. Le froid venait d'emporter le vieillard de 85 ans. Les policiers appelés sur les lieux trouvèrent une somme de 1 700 $. On dut abattre les chiens de l'ermite, qui devenaient un problème pour les adeptes de motoneiges et autres amateurs de randonnée dans les bois.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Vers les chantiers

Comme dans plusieurs régions rurales de la province, les jeunes cultivateurs aidaient leurs parents sur les fermes familiales. Pendant l'hiver, un temps mort pour l'agriculture, certains montaient dans les chantiers, à Windigo et Saint-Côme. Plusieurs se ramassaient un petit pécule dans le but de se marier.

Collection Fernand Beaulieu

Fernand Beaulieu transportant de la pitoune aux chantiers.

Chaque camp pouvait compter 30 bûcherons. Bien nourris, les bûcherons coupaient du bois à la hache et au « sciotte » (à un homme) et non au godendard (longue scie à deux hommes). Un bon limeur pouvait travailler deux fois plus vite. Évidemment, les scies mécaniques n'existaient pas. Les pitounes de quatre à 10 pieds viendront plus tard.

Les bûcherons travaillaient pour des « jobbers » (intermédiaires à contrat au service des grosses compagnies, comme la C.I.P. ou Price), et non directement pour ces dernières. Ils se « désâmaient » six jours par semaine et 10 heures par jour, d'une étoile à l'autre, logés, nourris et payés 45 $ par mois pour des hommes d'expérience.

Collection Fernand Beaulieu

Fernand Beaulieu, Arthur Lafond et Léopold Beaulieu aux chantiers.

Ils devaient parfois parcourir deux milles à pied dans la montagne, pour accéder aux terres « en bois debout ». Dans les années 1930, après les Fêtes, des chevaux (de solides percherons) tiraient les billots « chaînés » jusqu'à la rivière L'Assomption, qui les charroyait jusqu'au moulin Goyer à Joliette, derrière l'hôtel, lequel moulin les sciait en longueurs voulues. Ce moyen de transport polluant pour l'eau, remplacé par le camion, est interdit de nos jours.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

La porcherie disparaît

Collection Yvette Robillard

Le camion de la ferme d'élevage de porcs de Gabriel Champagne, en 1955.

Vers les années 1930, Henri, laitier de profession dans la paroisse Sainte-Thérèse, emprunte de son père une truie qu'il nourrit avec les retours de lait. Étant donné la multiplication des porcs, la famille Robillard entreprend d'en faire l'élevage. La famille Robillard choisit donc de s'établir dans le rang des Prairies, sur une terre de trente arpents boisées. Le travail consistait à aller chercher à l'abattoir les viscères et autres parties d'animaux pour servir de nourriture aux porcs. Pour éviter les risques de contagion, il fallait faire bouillir à très forte température pendant trois heures dans des barils de bois munis de couvercle.

Dans les années 1960, la fièvre porcine affecte les porcs de la ferme exploitée par le gendre des Robillard, Gabriel Champagne. Celui-ci est forcé,

Collection Yvette Robillard

Henri Robillard, premier propriétaire de la ferme Robillard, avec son épouse Marie-Rose, en 1935.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Collection Yvette Robillard

sur ordre de l'inspecteur du gouvernement fédéral, d'éliminer tous les porcs. Les animaux sont enterrés dans un énorme charnier dans la propriété et la porcherie disparaît à tout jamais.

L'emplacement du lopin de terre que possédaient alors les Robillard correspond aujourd'hui au terrain de l'hôtel de ville, près du boulevard Antonio-Barrette, et au parc adjacent. Les pins que l'on peut encore admirer près de l'hôtel de ville, furent plantés par madame Robillard, au cours des années 1930.

Les bâtiments de la ferme Robillard vers 1934.

Collection Yvette Robillard

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Une ferme exemplaire : Henri Majeau

Henri Majeau reçoit en 1928 la médaille d'or et le titre de commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole. La ferme Majeau avait déjà obtenu les honneurs de ce concours en 1923. Les qualités pleuvent abondamment sur son propriétaire Henri Majeau qui est un fermier « industrieux, habile, travailleur, d'esprit ouvert ». Le ministère de l'Agriculture considère d'ailleurs comme exemplaire la ferme Majeau qui compte une main d'oeuvre efficace et de qualité.

Collection famille Majeau

Famille Majeau.

Cette ferme, de 105 arpents de superficie, est située dans une presqu'île formée par le cours sinueux de la rivière L'Assomption. Elle se présente en fait comme une bande de terre sablonneuse,

Les cinq juges du Mérite agricole du Québec accompagnés de Doria Majeau, fille d'Henri, sur le chaland traversant la rivière L'Assomption entre la pointe Majeau et le rang Petite Noraie en 1923. À l'arrière plan, la ferme d'Henri Majeau.

Collection famille Majeau

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

bordée d'ormes magnifiques. Depuis plus de 25 ans, par son travail acharné, Henri Majeau a fait d'une terre sans consistance « un terroir généreux », mais qui doit être restaurée périodiquement avec l'aide de fumier et d'engrais chimiques. La culture maraîchère de cet agriculteur rivalise avec les récoltes du comté de Laval.

Pionnier de la culture maraîchère dans la région de Joliette, monsieur Majeau utilise, chaque année, le tiers de la superficie pour planter des légumes, des petits fruits et du tabac. Pendant quelques années, il alimente, à lui seul, le marché de Joliette de ses produits frais. Malgré l'apparition de concurrents, il demeure le principal fournisseur de la région. Non seulement, vend-t-il ses produits au marché, mais les livre à domicile, comme le ferait n'importe quel épicier.

Collection famille Majeau

Médaille du Mérite Agricole décernée à Henri Majeau de Saint-Charles-Borromée en 1923.

Collection famille Majeau

Le chaland en juillet 1928.

En 1928, son cheptel comprend des vaches, des porcs, des volailles, des chevaux et quelques têtes de jeune bétail de race pure. Les porcs sont nourris surtout de déchets de légumes et de plantes : feuilles de choux, carottes, maïs, et la moulée n'est donnée que quatre ou cinq semaines avant l'abattage.

Henri Majeau applique une pratique agricole qui a tôt fait d'augmenter les rendements d'une manière significative. Il suit une rotation de la culture plantant en alternance tabac, légumes, orge et foin. Un peu moins de 10 % de sa terre est à pâturage permanent, sauf la partie située en bordure de la rivière qui s'avère moins facile à exploiter. Enfin, les petits fruits sont aussi cultivés ; notons en particulier la fraisière qui couvre environ deux arpents et qui permet de générer des revenus de 1 035 $ en 1928.

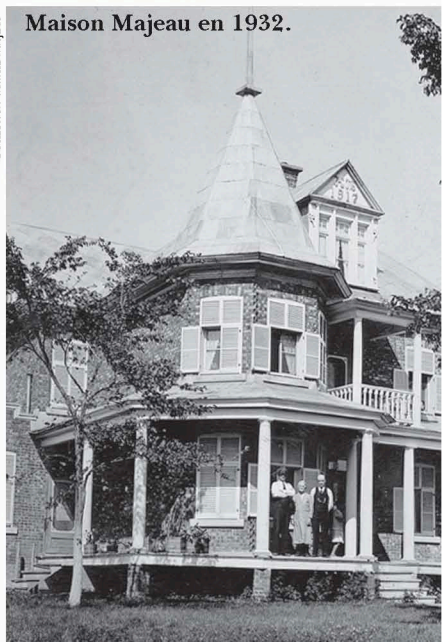

Collection famille Majeau

Maison Majeau en 1932.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Portrait d'Henri Majeau

Henri Majeau est « un homme de haute taille, plutôt sec, très droit, nerveux, l'activité même, d'aspect sympathique, sur qui les dures années de labeur semblent n'avoir laissé d'autres marques que le grisonnement des tempes (...). D'esprit ouvert, très renseigné sur son art, (...) d'élocution facile, pas du tout réticent sur le secret de ses procédés de culture et d'administration. (...) à la fois autoritaire et persuasif avec ceux qui dépendent de lui : la main de fer dans un gant de velours. Ce n'est pas une pâte molle. (...) Ainsi bâti et outillé, il eût fallu que la fortune fut bien capricieuse pour ne pas lui sourire ! »

De façon générale, il emploie le fumier produit par sa ferme tout en s'assurant, pour ses besoins d'exploitation, celui produit par les écuries de Joliette. Enfin, les engrais chimiques ne constituent pas une part importante des produits répandus sur sa terre. À son étable, une remise à

Collection famille Majeau

La ferme Majeau en 1933.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

fumier en béton et une citerne à purin permettent de protéger l'environnement contre les méfaits de l'azote, de la potasse, de la chaux et de l'acide phosphorique.

Que dire de la maison principale construite en briques solides, vaste avec ses pièces spacieuses, propre et confortablement aménagée. Un système de roue à vent permet de tirer de l'eau courante pour les besoins de la ferme. Cependant, la ferme ne dispose pas encore de téléphone ni de lumière électrique. Les autres bâtiments de la ferme sont pavés de ciment, bien ventilés et éclairés pour les animaux. On y trouve aussi un séchoir à tabac, une remise pour la machinerie agricole et un poulailler. Les fonctionnaires du ministère de l'Agriculture évaluent le capital amassé depuis 25 ans par Henri Majeau, à plus de 50 000 $.

Bien que l'entreprise soit principalement familiale et compte 17 personnes, elle engage aussi de la main d'oeuvre locale. En définitive, Henri Majeau est un homme de marque soucieux des dernières connaissances en matière agricole qu'il puise dans les journaux et périodiques agricoles.

Source : Rapport du ministre de l'Agriculture. Concours de mérite agricole 1928. Supplément du rapport du ministre de l'Agriculture, Imprimeur du Roi, 1928.

Collection famille Majeau

Le chaland en juillet 1929.

Collection famille Majeau

Convoi de foin de la ferme Majeau.

Collection famille Majeau

Visite de Mgr Cassulo, délégué apostolique du Canada, chez la famille Majeau en 1931.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

La « run » de lait

Collection Raoul Jubinville

Voiture d'été du premier laitier, Raoul Jubinville, en 1942.

Vers 1940, Raoul Jubinville débute une « run » de lait couvrant la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies. Par la suite, des laitiers de la région se regroupent de façon informelle ; chacun choisit son quartier : la paroisse Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Thérèse, etc. En 1947, ils forment le Syndicat des producteurs de lait de Joliette. Celui-ci dessert Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Charles-Borromée jusque dans les années 1970.

Peu de gens possèdent alors un réfrigérateur électrique, seulement de grandes glacières, où l'on empilait des blocs de glace sur dix pieds de hauteur, avec deux pieds de bran de scie ou de « rippe » (copeaux de bois) pour en retarder la fonte. Les gens conservent viande et crème entre les blocs de glace jusqu'en septembre.

Comme les facteurs, Raoul Jubinville devait se méfier des chiens « mordeux ». Les clientes laissaient leurs pintes vides entre les deux portes, avec de l'argent ou un bon d'achat. L'hiver, elles ramassaient illico leurs pintes pleines, car le froid faisait geler le lait dans le col de la bouteille et sauter le bouchon de carton. À l'époque, des bouteilles de verre lavées à la main, les sacs de plastique et les litres en carton n'existaient pas ! Le laitier sonnait à la porte pour avertir les clients.

Dans la voiture tirée par le cheval, une grosse « couverte de laine » empêchait le lait de geler. La « run » complète (environ deux milles et demi) prenait l'avant-midi. Raoul se levait à cinq heures, chargeait la voiture, et se rendait chez sa première cliente vers sept heures. Il consentait parfois un peu de crédit, notant le tout dans son calepin noir.

En été, il ne transportait pas de beaux cubes de glace, mais achetait des rebuts de glace cassée. Le lait restait frais le matin, mais les orages de l'après-midi pouvaient le faire sûrir. Pour éviter une perte ... sèche, Raoul faisait des desserts en ajoutant du sucre dans le lait caillé, du yogourt avant le temps.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Raoul Jubinville livrait ses produits même le dimanche, car le lait ne se conservait pas longtemps sans réfrigération. Il prenait congé le lendemain du Jour de l'An. Dans le temps des Fêtes, plusieurs clients le recevaient avec un verre de « petit blanc ». Le cheval connaissait par coeur le chemin du retour, fort pratique quand son conducteur se retrouvait « pompette » !

Le cheval n'avait pas une longue durée de vie, à peine deux ou trois ans ; tirer une lourde sleigh l'usait rapidement. Son propriétaire l'affectait ensuite à d'autres tâches. Il s'agissait généralement de chevaux canadiens, moins gros que les percherons de trait, mais assez forts pour travailler sur la ferme. Avant d'acheter une terre, le laitier payait la pension de son cheval chez un cultivateur.

La pasteurisation et l'homogénéisation se répandront après la guerre. Chaque village possédait sa beurrerie. Un établissement artisanal exista brièvement dans le rang de la Chaloupe. On ramassait le lait chez le cultivateur avant de l'écrémer à la centrifugeuse électrique et de l'apporter à la beurrerie. La bonne crème à 60 % sort d'un bord, et le petit-lait de l'autre. Ce dernier sert strictement à l'alimentation des veaux et cochons. Pour sevrer le veau, on lui mettait deux doigts dans la bouche avant de lui mettre la tête dans la chaudière pour l'obliger à boire.

Voiture d'hiver du laitier, Raoul Jubinville.

Raoul Jubinville possédait ses propres vaches, qu'il « tirait » le matin en faisant son train. Il se faisait de bonnes jointures. Pour taquiner ses cousines de la ville, bien habillées, ce pince-sans-rire faisait revoler le lait sur « leur beau linge » ! Il achetait aussi le lait des cultivateurs voisins, en « canisses » métalliques de cinq gallons. Des inspecteurs vérifiaient la santé des vaches. Dans les débuts, cette occupation s'avère relativement payante, environ 8 000 $ par année. Voulant se moderniser, Raoul Jubinville décide d'acheter un camion, un « pick-up » non réfrigéré d'une demi-tonne. Il met de l'argent de côté pour payer comptant son véhicule, car le crédit s'avère peu disponible à l'époque. Des particuliers en moyens prêtaient sur « billet à réméré ». Des endettés chroniques font le tour des prêteurs, jusqu'à Saint-Jean-de-Matha, Saint-Zénon et Saint-Michel-des-Saints. Personne ne fréquentait alors la banque. Dans les années 1940, le prêt agricole apportera une aide considérable aux cultivateurs. À une certaine époque, Raoul Jubinville livre à domicile 300 à 400 pintes de lait par jour, vendues 9 ¢ chacune. Raoul se départit de sa « run » de lait en faveur de son fils André, qui la garda trois ans avant de la céder à un autre laitier.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Des gens de commerce agréable

Collection André Chevrette

La première épicerie Chevrette, rue Coulombe.

Collection André Chevrette

David et Lise Chevrette et Fleurette Bonin-Chevrette devant la première épicerie Chevrette, rue Coulombe.

Au fil des ans, Notre-Dame-des-Prairies est devenue une société vraiment pluraliste. Elle se distingue par sa communauté des affaires, des gens avenants et de commerce agréable. Elle compte aujourd'hui bon nombre d'hommes de profession (avocats, notaires, architectes, médecins) et des boutiquiers qui y tiennent des commerces de tout genre. On remarque aussi une multitude de petits commerces tels que dépanneur, salon de coiffure, imprimerie, garage pour la mécanique générale, etc.

En 1985, tous ces gens d'affaires fondent L'Association des marchands et professionnels des Prairies sous la présidence d'André-Gilles Charland. En 1989, cette association regroupe 38 membres. Elle vise bien sûr la promotion des gens d'affaires de Notre-Dame-des-Prairies et l'achat local. Connue maintenant sous le nom de Regroupement des marchands et professionnels des Prairies, elle organise plusieurs activités sociales, telles que les parties d'huîtres et les épluchettes de blé d'Inde. Le regroupement souhaite, par ailleurs, l'amélioration de la visibilité des

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE REPENTIGNY-HISTO

Photographies Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Vente des produits de la ferme Regis.

hommes d'affaires de Notre-Dame-des-Prairies. Son objectif est de sensibiliser les élus à l'importance d'adopter des règlements qui favorisent l'épanouissement de l'économie locale. À l'aube de l'an 2000, le Regroupement des marchands et professionnels compte 65 membres.

Photographie Myriam Calmette : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Le boulevard Antonio-Barrette.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

À côté de l'agriculture, quelques entreprises locales font progressivement leur marque. Albert Rainville fonde en 1945 une petite entreprise familiale qui fabrique différents types de blocs en béton, d'abord sur un mode artisanal. Dans les années 1960, son fils, Azellus Rainville, obtiendra les lettres patentes d'une nouvelle compagnie connue sous le nom de A. Rainville et Fils Inc. Depuis 1968, l'établissement est installé rue Coulombe à Notre-Dame-des-Prairies. Les deux fils d'Azellus, Christian et Luc, mènent aujourd'hui de main de maître les affaires d'une entreprise devenue industrielle et spécialisée dans la distribution des produits de béton, de la brique et du pavé imbriqué.

En 1958, Paul-Émile Harnois fonde une entreprise spécialisée dans la fabrication et la transformation du fer

Photographie Myriam Calmette : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

A. Rainville et Fils.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVHISTO

ornemental et la soudure des métaux. La bonne marche de l'entreprise sera assurée à compter de 1988 par son fils, Michel Harnois.

Une firme de réparation de remorques lourdes est aussi fondée en 1962 par Gaétan et Jean-Guy Chevrette et porte le nom de Chevrette et Frères. L'entreprise est située boulevard Antonio-Barrette. En 1967, Jean-Guy fonde, pour son propre bénéfice, une nouvelle entreprise de fabrication et de réparation de boîtes de camion, qu'il vend à son fils, François Chevrette, en 1993. Entre-temps, son frère Gaétan abandonne les affaires en 1987.

À compter des années 1960, l'environnement de la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies change et se particularise par la concentration de concessionnaires d'automobiles sur son territoire et ce, en dépit du fait que la population ne dépasse pas les quelque 7 000 habitants. À l'évidence, ce n'est pas uniquement les Prairiquois qui achètent les nombreuses automobiles que leur proposent

Collection Claude Comtois

La carrière de l'usine Ciment Indépendant est située sur le territoire de Notre-Dame-des-Prairies alors que l'usine se trouve en partie à Joliette et à Saint-Thomas.

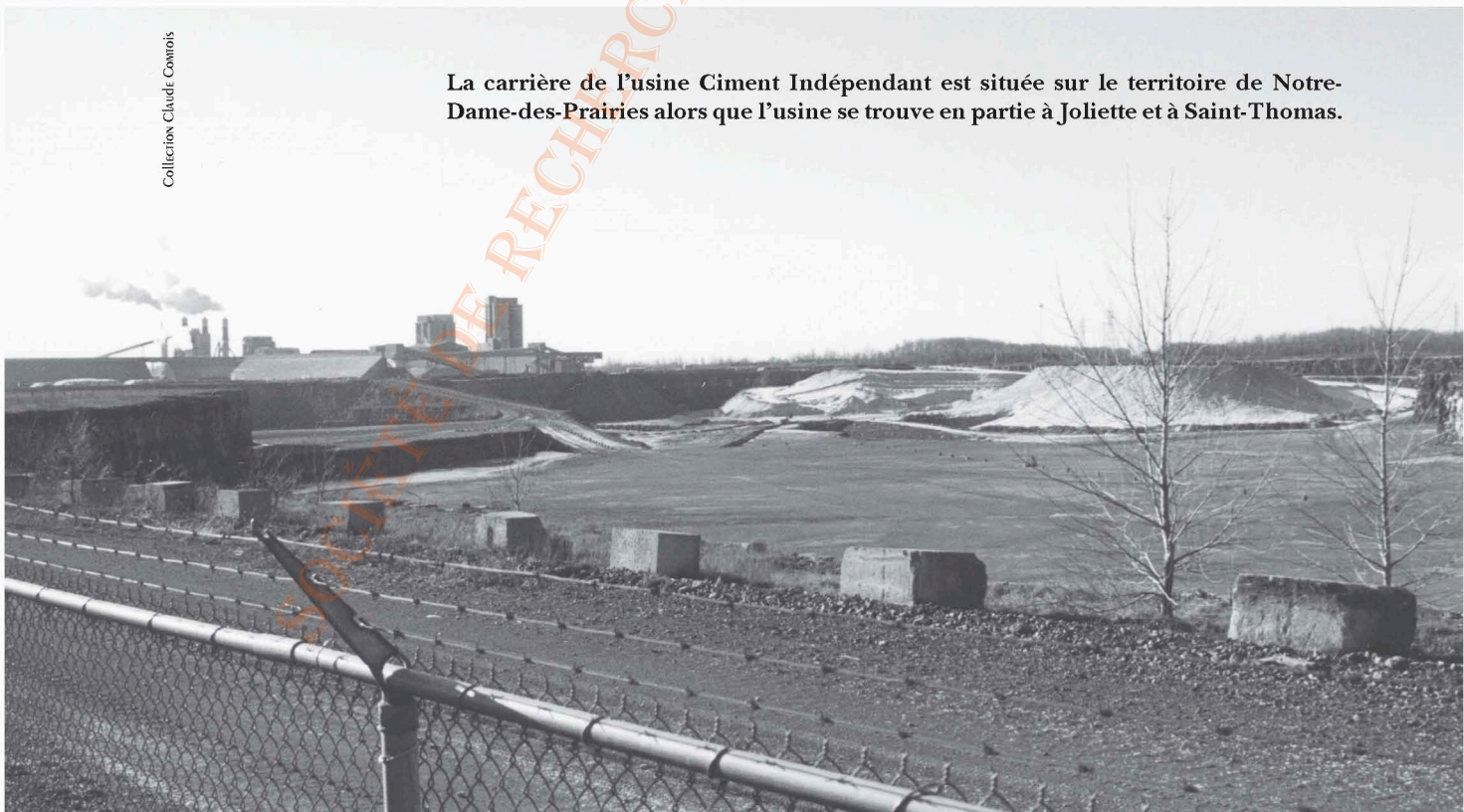

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Photographie Myriam Calmette et Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

La rue commerciale Antonio-Barrette.

ces marchands. Les concessionnaires de Notre-Dame-des-Prairies attirent en fait une clientèle beaucoup plus large, s'étendant à toute la région de Lanaudière.

En 1962, J.-C. Laroche établit sur le boulevard Antonio-Barrette un petit garage de mécanique générale dans un local appartenant à la famille Chalut. Il devient d'abord concessionnaire de Renault, puis en 1985, dépositaire des véhicules Chrysler, Jeep et Eagle.

À compter de 1967, Amable Chalut devient à son tour concessionnaire des marques GM, entre autres des modèles Chevrolet, Cadillac et Oldsmobile. Au cours des années 1970, d'autres concessionnaires de petites voitures importées font leur apparition suite à la flambée des prix du pétrole. Joliette Toyota, propriété de Gilles Aumont, vend 425 automobiles au cours de l'année 1989.

Photographie Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

La route 131.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MÉMOIRE-HISTO

Depuis 1984, Villeneuve Honda Joliette est installé à Notre-Dame-des-Prairies. En 1989, le nouveau concessionnaire Honda est Normand Poirier ; les ventes progressent alors avec plus de 400 véhicules vendus en moyenne par année. Dans la veine des importées, Mazda Joliette ouvre ses portes en avril 1989 sous la direction de François Saint-Jean.

En l'an 2000, Notre-Dame-des-Prairies conserve toujours un très grand nombre de concessionnaires : A. Chalut Auto Ltée, Automobiles Lafrenière inc., Joliette Toyota, Mazda Joliette, etc. Même en considérant que l'activité régionale ne dépend pas uniquement du commerce de l'automobile, la place importante occupée par ces commerçants dans la municipalité depuis quarante ans est indéniable.

Rona - Premier commerce sur le nouveau site commercial et industriel de Notre-Dame-des-Prairies.

Photographie Myriam Calmette et Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

La rue commerciale Antonio-Barrette.

La route 131.

Photographie Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Un homme d'affaires avisé, Amable Chalut

Collection Amable Chalut

L'entrepôt de Chalut Transport de la rue Gauthier.

Né à Saint-Albert (fort Kent), en Alberta, le 18 décembre 1918, Amable Chalut commence son apprentissage à la quincaillerie Louis Desrochers et Fils. Vers 1945, il achète un camion pour transporter les marchandises de son employeur, et fonde Chalut Transport en 1949. Il obtient également le permis requis par la Commission de transport pour opérer ce commerce. Par la suite, il acquiert d'autres camions et conclut des ententes avec plusieurs autres entreprises situées entre Repentigny et Saint-Michel-des-Saints, telles que Scott Paper, Canada Packers, Firestone, la biscuiterie Harnois, etc.

Toutefois, Amable Chalut ne se confine pas au seul secteur du transport. Dès 1967, il obtient la franchise Chevrolet,

Collection Amable Chalut

La première flotte de camions et d'automobiles de Chalut Transport en 1950.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Oldsmobile et Cadillac (GM) de Joliette avec l'aide de son fils André. Ce garage avait débuté ses activités en octobre 1965 sous le nom de Michel Poirier Auto. Deux cents autos sont vendues en moyenne par année au moment où Amable Chalut en prend possession en 1967 et avant que ne soit adoptée la raison sociale A. Chalut Ltée en 1969.

Collection Amable Chalut

Amable Chalut, deuxième maire, félicitant Jean-Marc Bertrand, nouveau et troisième maire de Notre-Dame-des-Prairies.

En plus d'être un très bon homme d'affaires, Amable Chalut fut également un habile politicien sur la scène municipale. Il fut d'abord conseiller de la municipalité de Saint-Charles-Borromée avant de devenir le second maire de Notre-Dame-des-Prairies. À ce titre, Amable Chalut a favorisé la construction d'habitations et la mise en place de nombreux services municipaux.

Collection Amable Chalut

La flotte grandissante de Chalut Transport.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE PLATEAU-HISTO

L'entreprise Chalut passe ensuite entre les mains d'André Chalut, fils du précédent. Ce dernier fait l'acquisition en 1971 de Malo Transport. Cette entreprise compte, en 1997, 55 camions et plus d'une centaine d'équipements divers. Parallèlement, André Chalut gère Breton Transport et Transport Chalut 2000 installé à Bedford dans les Cantons de l'est.

Comme l'avait fait son père précédemment, André Chalut intègre son propre fils à l'entreprise. Après des études en marketing aux États-Unis, Alain joint les rangs du Groupe Chalut à titre de vice-président, l'année où l'entreprise familiale acquiert L. Breton Transport, de Marbleton. En 1979, André Chalut avait aussi procédé à l'acquisition de Location Chalex, qui compte 1 200 véhicules (camions, autos, remorques) sur la route.

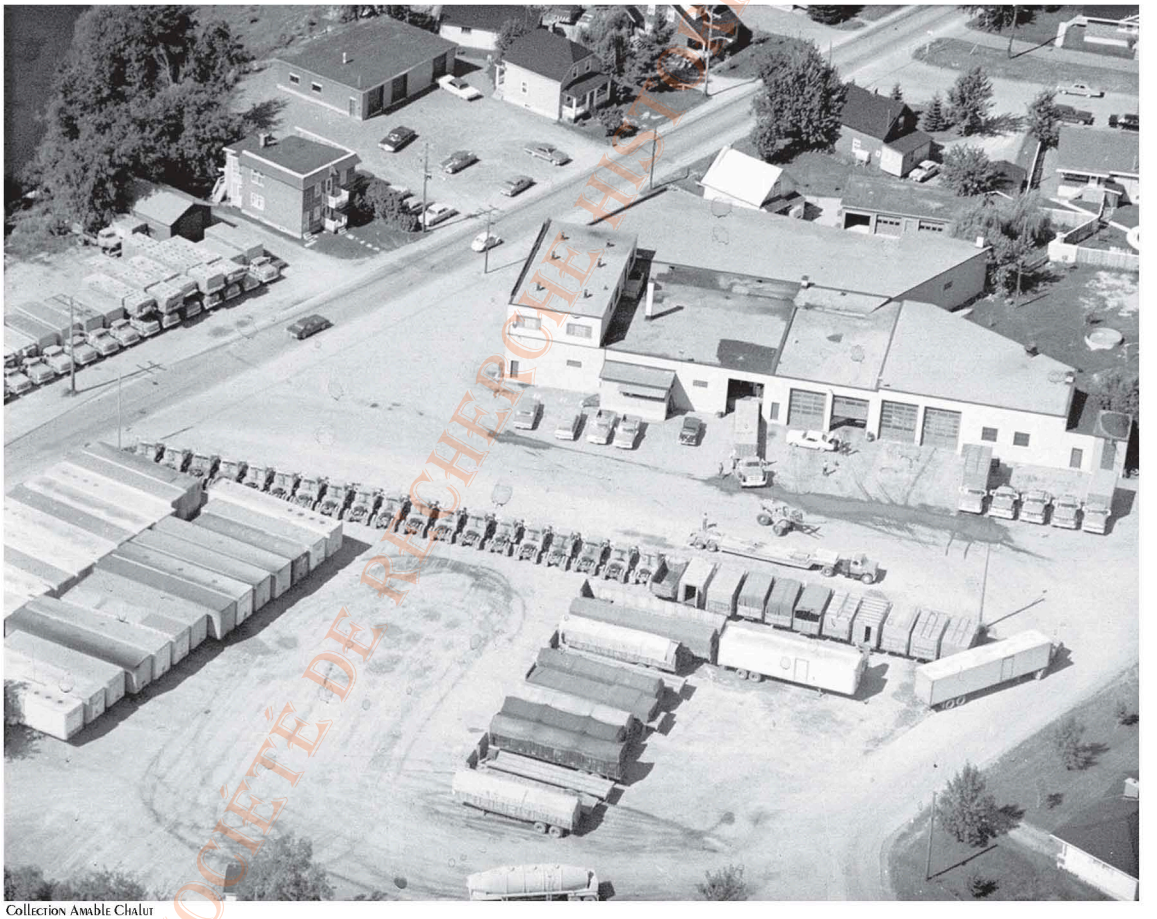

Collection Amable Chalut

La flotte de camions et l'entrepôt de Chalut Transport en 1969.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

La piste de course

Depuis belle lurette, les Prairiquois ont la passion des chevaux et des courses. Au cours des années 1940, une piste fut aménagée près de la 3e avenue.

Collection Jean Malo

Le parc Joliette en 1955.

Collection Frank Majeau

Le bijoutier Paul Lachapelle, propriétaire du cheval Star Volo, avec le conducteur F. Leboeuf au parc Richelieu, le 22 juillet 1956.

Collection Ange-Émile Robillard

Course de chevaux.

Collection Ange-Émile Robillard

Paul-Émile Robillard à une remise de trophée lors d'une course de chevaux.

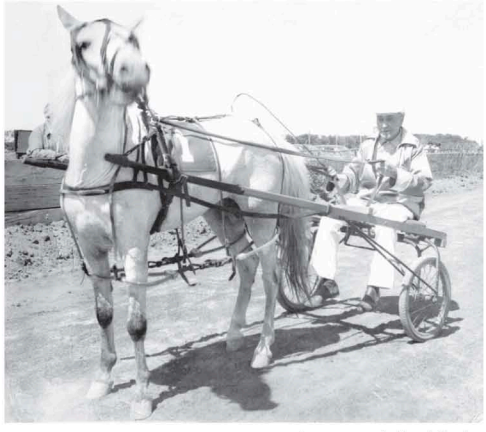

Collection Ange-Émile Robillard

Paul-Émile Robillard et son cheval de course à sa maison en 1957.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVHISTO

La Caisse populaire La Sablière de Notre-Dame-des-Prairies

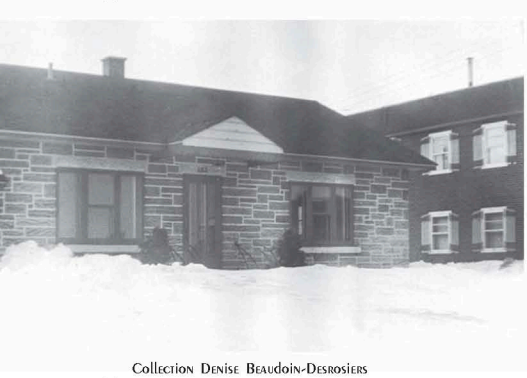

Collection Denise Beaudoin-Desrosiers

La bâtisse de la première Caisse populaire Notre-Dame-des-Prairies située au 102, rue Curé-Rondeau.

La fondation de la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Prairies, la plus jeune de la région, remonte au 26 novembre 1962, à la suite d'une conférence publique prononcée par Normand Lemire, de l'Union régionale des caisses populaires de Joliette, à laquelle la Caisse s'affilie illico. Cette société d'épargne et de crédit choisit comme mot d'ordre : « S'unir pour servir ».

Elle débute ses opérations au 102, Curé-Rondeau (du nom de l'aumônier Anselme Rondeau), dans le salon de la résidence de Denise et Réginald Desrosiers, nommé gérant dès le début par le conseil d'administration, composé d'Édouard Poirier (président), Raoul Jubinville, Florent Malo, Léonce Pronovost, Fernand Pichette et Cléophas Turcotte.

Denise Desrosiers s'occupait seule de la Caisse à ses débuts et ce, dans les moindres détails. En lisant les minutes des assemblées, écrites de sa main, on constate à quel point Denise travailla dans l'ombre, prêtant sa cuisine pour les réunions du conseil d'administration, de la commission de crédit et du conseil de surveillance.

En 1962, année de la fondation, plus de 28 membres signent la déclaration de société, en vertu de la Loi des syndicats coopératifs de Québec. Ils peuvent posséder 100 parts sociales, et bénéficier d'un prêt maximal de 500 $, avec un intérêt de 6 %.

Le manque d'espace oblige la construction d'un siège social au 100, 1re Avenue, inauguré le 15 septembre 1974. Afin de mieux desservir ses membres retraités, une « mini-caisse pop » ouvre ses portes en février 1975 aux Habitations de L'Industrie, dans le quartier Le Bocage.

En mars 1987, la Caisse met sur pied un comité restreint chargé de préparer les fêtes du 25e anniversaire, en collaboration avec le Club Optimiste, les écoles Dominique-Savio et Mgr-Jetté, marquées par une messe solennelle, des tirages, un vidéo et une réception offerte aux anciens dirigeants. On élabore également une

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RACONT-HISTO

politique destinée à encourager les artistes de la région.

La Caisse prenant régulièrement de l'expansion, ses dirigeants décident de déménager et de construire un nouveau siège social au 132, boulevard Antonio-Barrette. Le personnel en prend possession dès septembre 1989. Les festivités d'inauguration se déroulent le 6 mai 1990.

Collection Denise Beaudoin-Desrosiers

Inauguration de la nouvelle Caisse située au 100, 1re avenue, le 15 septembre 1974 : Évangélyne Dufresne, Denise Beaudoin-Desrosiers, le président René Beaudoin et Jean-Marie Mailhot.

Directeur depuis la fondation de la Caisse, Réginald Desrosiers quitte ses fonctions à l'été 1993, pour une retraite bien méritée, après 31 ans de bons et loyaux services. Le 25 mai 1993, le conseil d'administration de la Caisse populaire Notre-Dame-des-Prairies engage Odette Breton, à l'emploi du mouvement Desjardins depuis plusieurs années, comme directeur général. L'année 1997 voit la célébration du 35e anniversaire de la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Prairies.

À l'automne 1999, dans un contexte de regroupement de services et de petites caisses prôné par le mouvement Desjardins (à l'instar des fusions de compagnies,

Collection Denise Beaudoin-Desrosiers

Administrateurs de la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Prairies : René Beaudoin, Bernard Larose, le maire Amable Chalut, Jean-Marie Mailhot, Bernard Forest et Georges-Étienne Ducharme.

Collection Caisse populaire La Sablière

Maquette de la seconde Caisse de Notre-Dame-des-Prairies, 1964-1989, située au 100, 1re avenue.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

municipalités ou commissions scolaires), les caisses populaires de Notre-Dame-des-Prairies et du village voisin de Notre-Dame-de-Lourdes décident de fondre leurs deux institutions. La nouvelle entité, officialisée le 1er novembre 1999, choisit comme raison sociale Caisse populaire Desjardins La Sablière, avec deux points de services.

Au fil des ans, l'actif de la Caisse s'accroît de façon exponentielle, passant de 141 463 $ (1963), à 97 439 400 $ (1999).

Depuis 38 ans, la Caisse offre à ses membres des services variés : transactions au comptoir, hypothèques, marges de créfit, inter-caisses, carte Visa, guichet automatique et, depuis le décloisonnement des quatre piliers traditionnels de la finance, services fiduciaires, vente d'assurance, fonds communs de placement et valeurs mobilières, au siège social ou par Internet.

Collection Caisse populaire La Sablière

Les présidents de la Caisse de Notre-Dame-des-Prairies, lors du 25e anniversaire : à l'arrière : Réginald Desrosiers, gérant, André Comtois, président 1987-1992, Léonce Pronovost, présisent 1966-1967, et Bernard Larose, président 1982-1986 ; à l'avant : René Beaudoin, président 1968-1981, Édouard Poirier, président 1962-1963, et Raoul Jubinville, président 1964.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVAIRE

Denise Vandenbroucke, présidente du conseil d'administration, 1993-1995.

Pierre Thuot, président actuel du conseil d'administration.

Présidents du conseil d'administration

Édouard Poirier	1962-1963
Raoul Jubinville	1964
Fernand Pichette	1965
Léonce Pronovost	1966-1967
René Beaudoin	1968-1981
Bernard Larose	1982-1986
André Comtois	1987-1992
Denise Vandenbroucke	1993-1995
Pierre Thuot	depuis 1996

Le mandat des caisses populaires

La Caisse Desjardins constitue une coopérative de services financiers dont les membres demeurent collectivement propriétaires, se distinguant fondamentalement des autres institutions. Elle répond aux besoins des sociétaires, mais représente aussi un instrument de développement et un lieu de promotion des intérêts collectifs. La participation de tous s'avère donc essentielle quant à l'expression des besoins, les orientations de base, l'élection des dirigeants, le contrôle des mandats, l'affectation des trop-perçus (profits) annuels et le développement du milieu. Comme l'indique un dépliant du mouvement Desjardins, cette distinction repose sur les quatre **inimitables** (propriété collective, pouvoirs de l'assemblée générale, partage des excédents et patrimoine collectif inaliénable), les trois **différents** (engagement dans le milieu, éducation économique et financière et entraide entre les coopératives) et les deux **essentiels** (saines pratiques commerciales et de gestion).

Directeurs généraux

Collection Denise Beaudoin-Desrosiers

Réginald Desrosiers
1962-1993

Collection Caisse populaire La Sablière

Odette Breton
depuis 1993

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Les valeurs permanentes du mouvement Desjardins reposent sur les postulats de base suivants :

- Argent au service du développement humain
- Engagement personnel
- Action démocratique
- Intégrité et rigueur dans l'entreprise coopérative
- Solidarité avec le milieu

Des modifications à la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit changent la structure traditionnelle des caisses, composée de deux instances : le conseil d'administration et le conseil de vérification et de déontologie. Remplaçant le conseil de surveillance, ce dernier surveille globalement le fonctionnement de la Caisse, gardant l'avoir des membres en sécurité. Quant à la commission de crédit, elle n'existe plus sous cette forme.

Collection Caisse populaire La Sablière

Caisse actuelle située au 132, boulevard Antonio-Barrette.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Une communauté accueillante

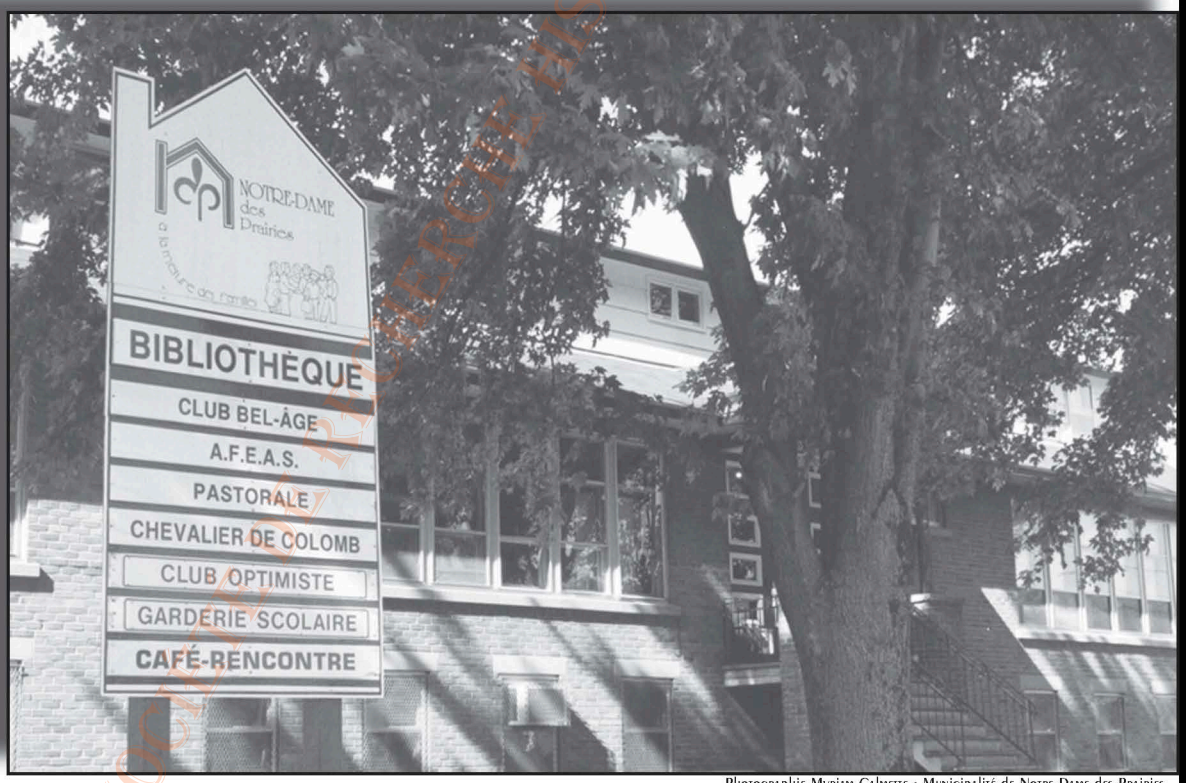

Photographie Myriam Calmette : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

L'immeuble des organismes communautaires et de la bibliothèque situé sur la 1re avenue.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Les organismes au service de la communauté

Découvrir Notre-Dame-des-Prairies, c'est prendre le temps de vivre, de vivre à la Prairiquoise, quoi ! Les signes distinctifs qui la caractérisent sont nombreux et reposent sur des valeurs de joie de vivre et de convivialité.

Dès les premières heures de son histoire, la communauté a su donner naissance à des organismes en mesure de répondre à ses besoins. La municipalité de Notre-Dame-des-Prairies se distingue donc par son dynamisme dans le domaine entre autres des services offerts à sa population. Les initiatives locales sont nombreuses pour organiser les loisirs, le soutien aux familles et pour fournir de l'aide aux organismes communautaires.

Tous ces organismes à but non lucratif ont toutefois un but commun : favoriser un milieu de partage. C'est en regardant maintenant du côté de ces organismes que l'on pourra mieux comprendre dans quelle mesure Notre-Dame-des-Prairies a des chances de maintenir encore aujourd'hui une qualité de vie à nulle autre pareille.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Le Comité de protection du voisinage de Notre-Dame-des-Prairies

La fondation officielle du Comité de protection du voisinage de Notre-Dame-des-Prairies remonte au 10 septembre 1996, lors d'une réunion à la salle du conseil municipal. Pleines d'enthousiasme à l'idée de s'impliquer collectivement et individuellement dans le noble but d'améliorer la sécurité de leur milieu et de leurs familles, plus d'une centaine de personnes se firent un devoir d'assister à cette réunion mémorable.

Parmi les objectifs discutés lors de cette assemblée à laquelle prenait part la Régie de police intermunicipale de Notre-Dame-des-Prairies - Saint-Charles-Borromée, les quatre points suivants ressortent en

1 - Prévention du crime
2 - Protection de la personne humaine
3 - Protection de la propriété
4 - Promotion d'un bon voisinage

À une réunion subséquente tenue un peu plus tard, les membres du Comité nomment les responsables de quartier, élisent Normande Olivier comme présidente et distribuent aux citoyens intéressés des auto-collants et dépliants explicatifs.

Les membres du Comité croient sincèrement poursuivre un travail utile. Ils veulent continuer à améliorer la qualité du voisinage. Actuellement, le conseil d'administration se compose de François Geoffroy, président, Marcel Coutu, vice-président, Dany Dumontier, Lise Gauthier, Guy Lachapelle, Marielle Boisclair, Venant Arnault, Jacqueline Saint-Jean, secrétaire.

Aux réunions tenues périodiquement par les responsables du Comité, Benoît Richard, de la Régie Intermunicipale de Police de la région de Joliette, donne un compte rendu exhaustif de tous les événements survenus dans le milieu prairiquois. De plus, il incite fortement la population à travailler dans la plus étroite collaboration avec les membres et la direction du service de la police.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Les Chevaliers de Colomb de Notre-Dame-des-Prairies

En 1971, 42 frères chevaliers demandent au Conseil suprême la création d'un conseil à Notre-Dame-des-Prairies.

Il s'agit de Gérard Arbour, Jacques Asselin, Marcel Bernier, Gaétan Boileau, Lucien Brouillette, Yvon Corbeil, Claude Comtois, Jacques Lane, Bernard Larose, Paul Lefebvre, Jean Loranger, Conrad Perrault, Roger Perrault, Michel Rivest, Jean-Claude Riberdy, Donatien Roy, Serge Robert, Maurice Tellier, Serge Barrette, Henri Barabé, Jérôme Bernard, Bertrand Bellemare, Jean-Marc Bertrand, Mario Beauséjour, Dominique Boucher, Maurice Breault, Réjean Cadotte, Jules Contry, Adélard Desrosiers, Georges Ducharme, Yves Ducharme, Jean Forget, Jacques Fréchette, Révérend Joseph Gariépy, Guy Geoffroy, Roger Hubert, Marcel Lasalle, Raymond Laurendeau, Jacques Lavallée, Paul Lepage, Denis Lebel, Jean Ménard, André Perreault, René Perreault, Révérend J.-L. Riopel, Dominique Rompré, Fernand Rousse, J.-Maurice Savignac, Jacques Thibodeau et François Tourigny.

Le 23 mars 1971, le Conseil suprême accorde une charte pour organiser et maintenir un conseil des Chevaliers de Colomb à Notre-Dame-des-Prairies. Désigné sous le nom de Mgr Papineau, conseil nº 6272, il fut dirigé sous le drapeau et la barre des Grands Chevaliers suivants :

Jacques Asselin	1971-1973	Rolland Ducharme	1978-1979
Yvon Corbeil	1973-1974	Michel Rivest	1979-1981
Dominique Boucher	1974-1975	Claude Parent	1981-1982
Jacques Gauthier	1975-1977	Nicolas Yanakis	1982-1986
Robert Turcotte	1977-1978	René Robillard	1986-

Dépassant les 100 membres, le Conseil oeuvre en toute fierté pour répandre l'éducation religieuse, diffuser la doctrine de l'Église, assurer la défense de la papauté et du clergé, et favoriser l'aide aux oeuvres de charité. Le comité de Notre-Dame-des-Prairies se compose actuellement de René Robillard (Grand Chevalier), Luc Gariépy (député Grand Chevalier), Jean-Paul Rondeau (chancelier), Mario Desrochers (trésorier), Alain Savard (secrétaire-archiviste), Philippe Robillard (cérémonial), Richard Girard (avocat), Réal Michaud (secrétaire-financier), Jérôme Bernard, Jean-Paul Corriveau et Jacques Boivin (syndics), André Carrier et Simon Cloutier (sentinelles).

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

L'A.F.É.A.S.

Collection Laurette Robillard

L'Association féminine d'éducation et d'actions sociales prend vie au moment où deux groupes, l'Union catholique des femmes rurales (U.C.F.R.) et les Cercles d'économie domestique (C.É.D.), décident de créer des liens entre leurs deux organismes. Ces derniers renforcent ainsi l'action sociale catholique poursuivie dans la famille et le milieu.

Reprenons les mots de Renée Fluet, une des présidentes régionales : « Rendons un hommage reconnaissant à nos pionnières qui, en mai 1967, fondent le Cercle de Notre-Dame-des-Prairies, avec 14 membres ; madame Laura Gouger en tant que présidente, et madame Estelle Allard, vice-présidente ».

Estelle Allard demeure toujours là, plus présente et plus active que jamais au sein du groupe, qui compte 44 membres à ce jour. On peut même dire que grâce à elle, l'A.F.É.A.S. locale reste en vie. En septembre 1967, on dénombre plus de 31 membres, inspirées dans les débuts par leur aumônier, l'abbé Guy Chevrette. Quinze présidentes se succèdent à la tête de l'organisme.

Le dynamisme de l'A.F.É.A.S. se traduit de mille et une façons. Chacun des organismes de la paroisse peut compter sur l'appui indéfectible de ses membres. Plusieurs de celles-ci se distinguent au niveau communautaire. Thérèse Beauséjour et Denise Cloutier-Bergeron sont conseillères municipales, pendant que Jacline Plouffe, Estelle Allard, Lise Beauséjour, Marielle Boisclair et Angéline Desrosiers oeuvrent comme marguillières. Parmi les réalisations des cercles A.F.É.A.S., signalons le changement de la date de déménagement au 1er juillet, l'augmentation des allocations familiales, l'implantation des CLSC, la diminution de la publicité sexiste et l'implantation des centres de dépannage pour les femmes violentées. Et encore combien d'autres réalisations ! L'A.F.É.A.S. fit ses preuves comme mouvement des femmes pour les femmes. L'ex-présidente, Laurette Robillard, se considère heureuse de participer à son évolution et de demeurer une de ses adeptes. Elle croit encore plus que jamais à sa force d'action et à sa place dans notre société. « Ensemble, à l'action... ». Le rappel de ces événements donne une bien faible idée de tous les efforts déployés par cet organisme et de toute l'implication des femmes dans le milieu prairiquois.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

L'Art-en-ciel

Collection Nicole Viens

Nicole Daoust-Viens, aux Fêtes de la Saint-Jean en 1985.

Ce regroupement d'artistes et d'artisans de ce coin de Lanaudière prit naissance en 1985, dans le cadre des Fêtes de la Saint-Jean-Baptiste. Une douzaine de personnes oeuvrant dans le domaine participèrent à une exposition, le 24 juin, au local de la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Prairies, situé au 10, 1re Avenue, dans la municipalité du même nom. Nicole et André Viens organisèrent avec brio cette belle exposition. Ils travaillèrent très fort pour trouver une salle et attirer des exposants. Leurs efforts furent couronnés de succès.

À cette époque, aucun nom n'identifiait l'organisme. Après quelques rencontres, André Viens proposa l'appellation « Art-en-ciel », une suggestion acceptée par une trentaine d'artistes et artisans qui désiraient le développement du beau et du savoir-faire de la municipalité. Ce nom représentait bien les membres de l'organisme, tant par son originalité que par l'imagination des sept couleurs de l'arc-en-ciel. En 1989, Johanne Bastien, Johanne Daigle et Nicole Mireault demandèrent une charte au nom de « Art-en-ciel de Notre-Dame-des-Prairies ». Elles l'obtinrent le 30 janvier 1990. Les buts de l'organisme demeurent les suivants : regrouper les artistes et artisans de Notre-Dame-des-Prairies et de la région, favoriser le développement de l'art sous toutes ses formes, travailler à l'amélioration de la qualité des productions artistiques et artisanales. À chaque année depuis 15 ans, Art-en-ciel organise une expo-vente à l'Hôtel de ville de Notre-Dame-des-Prairies, dans le but de faire connaître au public les artistes et artisans et de vendre leurs oeuvres. De plus, ces expositions et rencontres permettent un échange d'amitié, de fraternité et de stimulation dans la production, afin de maintenir un haut standard de qualité. Voici la liste des présidents de l'organisme :

Nicole et André Viens	1985-1986	Johanne Daigle	1991-1994
Louise Vincent-Aumont	1987-1988	Jean-Paul Rondeau	1995-1996
Marie J. Coulombe	1989-	Georges Monette	1997-
Nicole Mireault	1990-		

Aujourd'hui, le regroupement compte 30 artistes et artisans, heureux de pouvoir s'exprimer et reproduire pour les autres ce qu'ils ressentent dans leur for intérieur.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE

Le Centre de femmes Marie-Dupuis

Photographie Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Maison du Centre de femmes Marie-Dupuis.

Depuis le mois d'avril 1996, le Centre de femmes Marie-Dupuis se trouve implanté dans la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies, comme locataire d'une maison située au 57, Gauthier nord.

À partir de ces petits locaux, deux travailleuses permanentes, quelques contractuelles et plusieurs bénévoles, dont les membres de la collective (conseil d'administration), s'activent sans relâche, afin de répondre aux besoins des quelque 4 000 femmes qui viennent ou appellent chaque année. Le but premier du centre consiste à briser l'isolement des femmes. Sa clientèle demeure très diversifiée : femmes mariées ou non, en situation précaire ou heureuse, avec ou sans enfants. Bref, le Centre s'adresse à TOUTES les femmes en offrant trois volets d'activités, soit : **services** : écoute, référence et centre de documentation ; **éducation populaire** : cours, ateliers, cafés-rencontres hebdomadaires et cuisines collectives ; **action collective** : en plus de notre journal, *La Tribune lanaudoise,* il faut mentionner toutes les luttes que le Centre mène contre la violence, la pauvreté, la discrimination et les inégalités.

Le Centre de femmes Marie-Dupuis s'implique au sein de la Commission de la famille et des nombreux groupes communautaires de Notre-Dame-des-Prairies. Il collabore avec le Comité de pastorale paroissiale pour la tenue de certaines activités. Le Centre rappelle le nom de Marie Dupuis, née à Saint-Jacques le 6 février 1906. Elle fut responsable de l'enseignement ménager au couvent de la Congrégation de Notre-Dame à Joliette, secrétaire de l'Union catholique des femmes, enseignante, conférencière et bibliothécaire. Elle décéda le 25 mars 1985. Le Centre débute ses activités en 1992, grâce au programme « Jeunes volontaires » et au Centre inter-femmes à Repentigny. Les femmes peuvent se prendre en main individuellement et collectivement, brisant un isolement dû en partie à une situation économique précaire. Le Centre loge, de 1992 à 1996, dans les locaux de l'Académie populaire. Il fait partie de plusieurs réseaux et tables de concertation, dont le Regroupement des centres de femmes du Québec. Il collabore avec plusieurs organismes de la région.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVO

Le Club « Le bel âge »

Collection Hélène Forget

Pèlerinage des certains membres à Sainte-Anne-de-Beaupré, organisé par Hélène Forget.

En 1972, les retraités de la paroisse fondent un club de l'âge d'or. Le club compte 44 membres après un an, moyennant des coûts d'adhésion de 2 $ par carte. La municipalité met à sa disposition la salle communautaire pour des soirées de danse, conférences ou expositions. Des subventions permettent d'acheter le matériel nécessaire. Des voyages organisés et des pèlerinages permettent aux membres de connaître toutes les régions de la province. En 1976, le Club s'affilie à la Fédération de l'âge d'or du Québec et admet les gens de 60 ans et plus. Il est désormais connu sous le nom de ***Club le bel âge Notre-Dame-des-Prairies***. Diverses activités se déroulent, comme des cours de danse (« sets carrés », valses, etc.), fêtes de la Sainte-Catherine, tournois de pétanque, quilles et conditionnement physique. Le Club compte également une chorale qui regroupe plusieurs chanteurs.

En 1978, le Club occupe un kiosque d'accueil à l'école Thérèse-Martin. Ses membres demeurent prêts à rendre service dans la paroisse comme bénévoles. Trois ans plus tard, le Club déménage au sous-sol de l'école Notre-Dame-des-Prairies. Payant un loyer minime, il obtient des chaises de la commission scolaire. Les autorités lui donnent la permission d'aménager un terrain de pétanque à 12 allées. L'implication de plusieurs membres et la participation au programme Nouveaux Horizons permettront de réaménager un local plus fonctionnel. Le Club compte maintenant près de 800 membres, admis dès 50 ans. Le coût de la carte de membre se monte à 10 $. On doit rendre hommage à tous les bénévoles qui firent progresser le club.

Présidents depuis la fondation :

Georges Parent	1972-1973	Dominique Lebrun	1985-1986
Raoul Leroux	1973-1980	Gérard Tellier	1986-1987
Jean-René Beaudry	1980-1981	Gabrielle Morissette	1987-1994
Hector Brûlé	1981-1985	Émile Perreault	depuis 1994

Conseil d'administration actuel :

Émile Perreault	Président		
Jean-Paul Rondeau	Vice-président	Raymond Bilodeau	Directeur
Jacqueline St-Arnault	Secrétaire	Gilles Coutu	Directeur
Yolande Gareau	Trésorière	Claude Raymond	Directeur

SOCIÉTÉ DE PATRIMOINE HISTORIQUE MICHELASTO

Le Comité des nouveaux arrivants

« Avec les nouveaux arrivants, on va de l'avant. »

Collection Antoinette Drainville

Comité des nouveaux arrivants, automne 2000.

Le Comité des nouveaux arrivants, formé de bénévoles provenant de différents milieux, prit naissance au sein du Comité de la pastorale paroissiale, voilà dix ans. Quelques membres du C.P.P. acceptèrent de former un comité spécial qui étudierait les moyens de parvenir à intégrer les nouveaux arrivants. Ils s'interrogent aussi sur leur mission de l'époque : comment créer une transparence dans la communauté chrétienne ? Aller devant les nouveaux arrivants venus s'installer dans la paroisse de Notre-Dame-des-Prairies avec leurs petites familles demeure un objectif à atteindre. Une équipe de bénévoles part enthousiaste souhaiter la bienvenue aux nouveaux Prairiquois et Prairiquoises. En collaboration avec la municipalité, ils leur remettent une belle pochette renfermant des documents sur la vie religieuse, pastorale et municipale de leur territoire d'adoption. Pour ceux qui choisissent de s'installer à Notre-Dame-des-Prairies, cette pochette renferme un trésor d'informations : récupération, bibliothèque, services divers, etc. Elle répond aux besoins et attentes des nouveaux arrivants. Les débuts demeurent modestes. Le comité invite les nouveaux citoyens à un vin d'honneur offert par les autorités municipales de Notre-Dame-des-Prairies. Les nouveaux citoyens peuvent visionner un vidéo sur les principaux points d'intérêt de la paroisse. En 1991, le comité convie les nouveaux arrivants à un tour en autobus et une célébration eucharistique qui se déroule à 11 heures, suivie d'un brunch avec toute la communauté paroissiale. Les nouveaux arrivants font connaissance avec les organismes socio-économiques et partenaires du milieu, la municipalité et la fabrique. Ils peuvent entendre les bons mots d'accueil du prêtre et du maire. Cette activité agrémente fort bien la semaine de la famille. Les citoyens anciens et nouveaux peuvent échanger et fraterniser dans la joie. En l'an 2001, le Comité des nouveaux arrivants se montre toujours vivant et dynamique, décidé à poursuivre sa mission pastorale auprès de ceux et celles choisissant de venir vivre à Notre-Dame-des-Prairies.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE

La Maison des jeunes Café-rencontre 12-17 du Grand Joliette

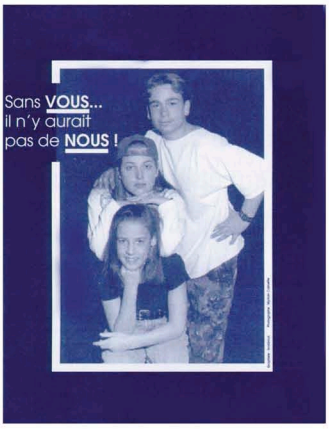

À la suite de « Chantier Québec 1980 », projet de réflexion dans le cadre du carême, des parents, jeunes et adultes de la communauté constatent le manque de ressources et de lieux d'appartenance pour les jeunes. On souhait alors améliorer la qualité de vie des adolescents, aux prises avec l'éclatement des familles et le changement des valeurs. Il est proposé d'offrir un lieu de rencontre où l'on favoriserait l'implication tout en luttant contre la délinquance. C'est en octobre 1980, qu'un comité de parents forme le « Café-rencontre de Notre-Dame-des-Prairies ».

L'organisme est incorporé en mars 1981. Neuf personnes provenant de différents milieux forment le conseil d'administration. D'abord logé au sous-sol du presbytère, l'organisme déménage à l'école Notre-Dame-des-Prairies (maintenant la bibliothèque municipale). Des administrateurs et animateurs bénévoles, ainsi que des travailleurs bénéficiant de programmes gouvernementaux de création d'emploi, assurent une présence directe auprès d'une clientèle adolescente qui se renouvelle chaque année. L'obtention d'une subvention récurrente attribuée par le ministère de la santé et des services sociaux, permet de former une équipe stable composée de trois employés permanents ayant une formation pertinente. L'appellation change pour devenir, en 1990, celle utilisée actuellement, soit : Maison des jeunes, Café-rencontre 12-17 du Grand Joliette. On fait l'acquisition d'une maison située au 317, boulevard Antonio-Barrette, mais on doit malheureusement vendre et redéménager en 1992, faute de ressources financières adéquates. Après entente avec la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies, l'organisme retourne à l'ancienne école, mais cette fois au 2e étage. Membre de Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ) et de plusieurs tables de concertation, l'organisme est devenu un lieu de référence, grâce à l'expertise développée au fil des ans, en ce qui a trait au monde de l'adolescence.Ouverte du mercredi au samedi, la maison des jeunes accueille, annuellement, entre 250 et 300 jeunes différents. Adolescents et adolescentes se réunissent en comités pour organiser et réaliser des activités éducatives, culturelles, sociales, sportives, récréatives et de financement, tout en s'initiant au processus démocratique et au travail d'équipe.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE PCQV-AISTO

Parents-Secours Notre-Dame-des-Prairies

Collection Parents-Secours

Opération citrouille 1999 : Clarisse Fréchette, Danielle Lachapelle et Murielle Landreville.

Le comité Parents-Secours de Notre-Dame-des-Prairies voit le jour en janvier 1978, avec l'aide fort appréciée du Club Optimiste et des écoles Dominique-Savio et Mgr-Jetté. Fondé dans le but de promouvoir des programmes choisis afin de protéger les enfants en leur fournissant toutes les informations nécessaires à leur sécurité, Parents-Secours met sur pied l'opération « affiche fenêtre », qui vise à fournir des refuges aux enfants en cas d'urgence. Au cours des années, ce programme s'est étendu aux aînés. Toutes ces réalisations ne pourraient exister sans la coopération des écoles, de la commission scolaire, des policiers et de la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies, sans oublier de souligner la participation enthousiaste de nombreux bénévoles, comme les présidents et présidentes suivantes :

Francine Beaufils	1978-1980	Murielle Landreville	1995-1996
Clairette Casaubon	1981-1983	Onil Lebel	1996-1997
Marie Breault	1983-1986	Carole Major	1997-1999
Sylvie Ratelle	1987-1988	Murielle Landreville	1999-
Sylvie Ferron	1988-1995		

Plusieurs modes de financement contribuent aux activités de l'organisme : subventions accordées par les députés provinciaux et la municipalité, joute de hockey avec les Étoiles du Colonel, vente de calendriers et cartes de feu, quilleton etc. Ainsi, il peut acheter du matériel pour les activités et ateliers destinés aux jeunes. La collaboration d'un policier permet de présenter différents vidéos sur la sécurité à vélo et à pied. Des bénévoles organisent un kiosque d'information pour les nouveaux arrivants, des ateliers pour les aînés et des colloques sur la famille. Le comité participe à la journée portes ouvertes de l'Halloween, en collaboration avec la municipalité. Une visite des écoles primaires sensibilise les enfants aux consignes de sécurité. Sylvie Ferron et Micheline Benny instaurent une bibliothèque volante sur la sécurité, qui circule dans les écoles. Une filmothèque sert pour les foyers-affiches. Pendant deux ans, on distribue gratuitement le journal *Parents-Secours*. En 1994, l'organisme reçoit du gouvernement le Mérite municipal. Toujours actif, le comité de cinq membres se dévoue pour la sécurité des enfants et des aînés. 155 foyers-affiches peuvent leur venir en aide.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Scouts et Guides de chez nous

Collection scouts Notre-Dame-des-Prairies

Scouts éclaireurs de Notre-Dame-des-Prairies en 1970.

En 1907, Sir Robert Baden-Powell crée le mouvement scout en Angleterre. Il essaime dans le diocèse de Joliette en 1931. À Notre-Dame-des-Prairies, des cheftaines tentent de lancer les Jeannettes vers 1967, mais sans succès.

Une troupe d'Éclaireurs voit le jour le 9 octobre 1969 ; elle devient la 17e NDP en 1980. Près de dix-huit jeunes s'inscrivent, profitant d'un local du gymnase de l'école Mgr-Jetté. Jean-Guy Léveillé préside le premier conseil d'administration. Pour financer les sorties et activités de plein-air, on fait une collecte à la porte de l'église. À l'été 1970, se tient un premier camp d'été à Saint-Alphonse. En 1983, la troupe adopte le nom de « Merle bleu », une espèce en voie de disparition.

Le 10 janvier 1972, le poste Pionnier « Inuk » est créé par Albert Contré ; avec la devise « Servir ». L'année précédente, l'aumônier Alain Pagé organise les Louveteaux et les Guides. Ces dernières regroupent dix-huit filles, dirigées par la cheftaine Fernande Beaudoin. Les réunions se tiennent le lundi soir au couvent. Créée par Rolland Boucher en septembre 1973, la meute de Louveteaux adopte le nom de « Clan Méhinac » dix ans plus tard.

Collection scouts Notre-Dame-des-Prairies

Jeannettes de Notre-Dame-des-Prairies en 1993 ; adultes : Marlène et Jacques Prud'homme.

Quant aux filles, elles peuvent participer aux Jeannettes (1974), Pionnières (1975) et Aînées (1988). En 1999, la Colonie de castors « Hutte des bâtisseurs » regroupe 20 jeunes dans une unité mixte.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Après l'implantation de la structure en 1972, il reste à trouver un local. Les scouts rénovent une partie de la grange louée des Soeurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-Marie. Jacques Vézina s'y dévoue corps et âme pour l'inauguration officielle, prévue le 15 octobre 1976. En 1989, les religieuses vendent la maison et la grange au groupe des Scouts et Guides du district de Lanaudière, qui chapeaute tous les groupes.

En 30 ans, des unités disparaissent et réapparaissent. Aujourd'hui, Louveteaux, Éclaireurs et Castors regroupent 50 jeunes. Ils organisent jamborees, tournois de quilles, voyages à Disney Land, camps et festivals.

Les jeunes peuvent ainsi progresser dans leur cheminement. Ils commencent comme participants, deviennent animateurs et enfin gestionnaires ou parents de jeunes. Moult activités de financement recueillent les fonds nécessaires. L'âge varie selon les unités, pour la plupart mixtes.

Depuis 1969, 900 jeunes profitèrent du mouvement et y restèrent entre trois et neuf ans. Plus de 300 animateurs leur servirent de guides. Longue vie au mouvement fondé par Lord Baden-Powell !

Collection scouts Notre-Dame-des-Prairies

Les louveteaux de Notre-Dame-des-Prairies en 1999 ; adulte : Claude Florant.

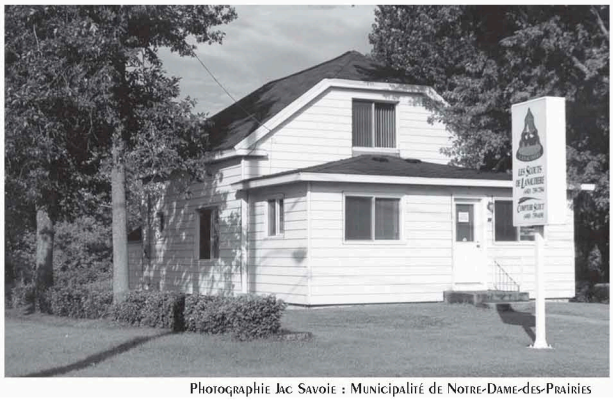

Photographie Jac Savoie : Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Les Scouts de Lanaudière, rue Gauthier.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE MÉMOIRE

La Société canadienne de la Croix-Rouge

La Croix-Rouge oeuvre au service de la population de Notre-Dame-des-Prairies depuis plus de 30 ans. Elle poursuit sa mission par l'intermédiaire de divers programmes visant à protéger la vie et soulager la souffrance humaine.

Secours aux sinistrés
La Croix-Rouge porte secours et assistance aux victimes de désastres majeurs, tels que les inondations récentes et la tempête de verglas en 1998. Le centre communautaire héberge plusieurs familles ; il distribue couvertures, trousses d'hygiène et nourriture. Des bénévoles apportent confort et soutien moral à ces personnes dans l'inquiétude.

Situations d'urgence
Dans la paroisse, les personnes touchées par un incendie peuvent bénéficier des services de la Croix-Rouge : réconfort, vivres, vêtements et hébergement.

Prêt de matériel orthopédique
La Croix-Rouge procure gratuitement aux malades à domicile divers accessoires : béquilles, cannes, fauteuils roulants, marchettes et lits d'hôpitaux.

Sécurité aquatique
Des cours de sécurité donnés au centre communautaire forment jeunes et adultes à la prudence, dans le but d'éviter des noyades et promouvoir des comportements sécuritaires en milieu aquatique.

Services de transfusion sanguine
Pour aider à sauver des vies et répondre aux besoins des hôpitaux, la Croix-Rouge organise depuis 1983 des collectes de sang parrainées par les Chevaliers de Colomb.

Campagnes financières
Chaque année en juin, 100 bénévoles mènent dans la paroisse des campagnes de souscription porte-à-porte, afin de répondre à des besoins spécifiques et de poursuivre au jour le jour l'oeuvre humanitaire de la Croix-Rouge. La Société canadienne de la Croix-Rouge tient à remercier chaleureusement le travail remarquable des bénévoles et la générosité des paroissiens de Notre-Dame-des-Prairies.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIVISTO

Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Employés de l'hôtel de ville : assis, Serge Quenneville et Serge Adam ; debout : Denise Pelletier, Clairette Casaubon, Nathalie Bélisle, Louise Bernier, Guylaine Denis, Suzie Durand, Diane Savoyard et Carol Henri.

Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Employés du garage municipal : Jacques Boivin, Florian St-Georges, Luc Bélanger, Richard Girard, Hugo St-Jean, Alain Fafard, Sylvain Dumas et Serge Brissette.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE

C'est volontairement que cet album souvenir ne comporte pas d'épilogue ou quelque autre forme de conclusion.

Les pages qui précèdent ne constituent que le récit de la naissance de notre municipalité et de ses premiers pas : le premier chapitre de nos Mémoires collectives dont il reste tant à écrire...

C'est à tous les Prairiquois et Prairiquoises qu'il appartient dès maintenant de façonner l'avenir.

Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Conseil municipal actuel : Suzanne Dauphin, Serge Landreville, Colette Desjardins, le maire Alain Larue, Denise Cloutier-Bergeron, Jean-Luc Aubin et Pierre Lambert.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Table des matières

Prélude 7

Chapitre un : Aux origines de Notre-Dame-des-Prairies 9

Les seigneuries de Lavaltrie et Lanoraie 10
Le seigneur entrepreneur, Barthélemy Joliette, et la naissance du village d'Industrie 12

Chapitre deux : Notre-Dame-des-Prairies, une localité qui se découvre 23

Les aspects du territoire 24
Quelques données démographiques 31

Chapitre trois : L'Église catholique, gardienne de la tradition 43

La paroisse mère Saint-Charles-Borromée 46
Au temps de la paroisse du Christ-Roi 48
La création de la paroisse Notre-Dame-des-Prairies 52
Le curé Anselme Rondeau, un bâtisseur 54

Chapitre quatre : L'éducation et le développement scolaire à Notre-Dame-des-Prairies 81

La multiplication des commissions scolaires 85
À l'époque des écoles de rang 87
À l'époque des maîtresses d'école 91
Pour une école centrale à Notre-Dame-des-Prairies 93
Une nouvelle école pour les garçons : l'école Mgr-Jetté 96
L'école Dominique-Savio 96

Chapitre cinq : De Saint-Charles-Borromée à Notre-Dame-des-Prairies 101

Aux origines municipales 102
Une nouvelle municipalité est née 104
L'essor d'une banlieue 112
Le bien-être de la famille, source de préoccupation municipale 118
Le service de police à Notre-Dame-des-Prairies 120
Pour des loisirs et du sport 124

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Chapitre six : Notre-Dame-des-Prairies... à tous les temps ! 143

Chapitre sept : Une communauté accueillante 173

Les organismes au service de la communauté 174

Liste des encarts

Le moulin des Sœurs 15
Souvenirs d'Anna Sansregret-Desrosiers 17
Histoire de train 18
Le Domaine Lippé 19
Histoire des lots situés en bordure du pont Barrette 20
Le four à chaux 30
Vie à la ferme 35
Souvenirs de Jacqueline Poirier 42
La Croix de chemin 44
Notices biographiques des curés de la paroisse du Christ-Roi 50
Notices biographiques des curés de la paroisse Notre-Dame-des-Prairies 58
Notices biographiques de quelques religieuses originaires de Notre-Dame-des-Prairies 64
Équipe de Pastorale de l'Unité de la Rive 68
Le Conseil de pastorale paroissiale 69
Le Comité de la fête du sacrement de mariage 70
L'Ordre des Filles d'Isabelle 72
Le Partage Notre-Dame-des-Prairies 74
Le Service de préparation au mariage (S.P.M.) 76
La Société de Saint-Vincent de Paul 78
Souvenirs d'Orise Beaupied 80
Une vieille école de rang 90
Soeur Yvonne Wolfe et l'instauration d'un service de garderie scolaire 98
Matinées enfantines inc. 99
Requête de fondation 105
Les moeurs électorales 107
Une élection serrée 108
La politique au temps des Robillard 109
La Bibliothèque municipale 116
Débâcle sur la rivière l'Assomption 117
Jacques Poliquin 128
Le Comité de famille au jeu 130
Le Club de soccer de Notre-Dame-des-Praries 131
Le père Rolland Brunelle 135
Les reines du Carnaval 137
Le sciage de glace sur la rivière l'Assomption 138

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

Place au théâtre	139
Pour un pont au Théâtre des Prairies	142
L'ermite	148
Vers les chantiers	149
La porcherie disparaît	150
Une ferme exemplaire : Henri Majeau	152
La « run » de lait	156
Des gens de commerce agréable	158
Un homme d'affaires avisé, Amable Chalut	164
La piste de course	167
La Caisse populaire La Sablière de Notre-Dame-des-Prairies	168
Le Comité de protection du voisinage de Notre-Dame-des-Prairies	175
Les Chevaliers de Colomb de Notre-Dame-des-Prairies	176
L'A.F.É.A.S.	177
L'Art-en-ciel	178
Le Centre de femmes Marie-Dupuis	179
Le Club « Le bel âge »	180
Le Comité des nouveaux arrivants	181
La Maison des jeunes - Café-rencontre 12-17 du Grand Joliette	182
Parents-Secours Notre-Dame-des-Prairies	183
Scouts et Guides de chez nous	184
La Société canadienne de la Croix-Rouge	186

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE HISTORIQUE ARCHIVAISTO